BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

VII



# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

## VOL. VII

SEPTEMBRE 1908 — SEPTEMBRE 1909

---

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC





Imprimeur-Éditeur
L'ACTION SOCIALE, Ltée.
Imprimeur et Relieur
103, rue Sainte-Anne, 103
QUÉBEC



Éditeur-Dépositaire
HONORÉ CHAMPION
Libraire et Éditeur
5, quai Malaquais, 5
PARIS

# ALPHABET PHONETIQUE

**(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)**

*d'après MM.* Gilliéron *et l'abbé* Rousselot

---

Lettres françaises. Les lettres *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *b*, *d*, *n*, *f*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *t*, *v*, *z*, ont la même valeur qu'en français.

*g* = *g* dur (*g*ateau); *s* = *s* dure (*s*a); *œ* = *eu* français (h*eu*r*eu*x); *w* = *ou* semi-voyelle (*ou*i); *y* = *i* semi-voyelle (p*i*ed); *ẅ* = *u* semi-voyelle (h*u*ile); *ė* = *e* féminin (j*e*); *h* marque l'aspiration.

Lettres nouvelles. *u* = *ou* français (c*ou*c*ou*); *c* = *ch* français (*ch*ez).

Signes diacritiques. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l̯* (son voisin de *l* + *y*, *l* mouillée italienne), *k̯* (son voisin de *k*+y), *y̯* (son voisin de *g*+*y*), *n̯* (*gn* français de a*gn*eau).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents : *ṭ*, *ḍ* (sons voisins de *t*+*s*, *d*+*z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes : *a* (*a* de p*a*tte), *e* (*e* de p*é*ril), *o* (*o* de b*o*tte), *œ* (*eu* de j*eu*ne).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées : *á* (*a* de p*â*te), *é* (*e* de chant*é*), *ó* (*o* de p*o*t), *œ́* (*eu* de *eu*x).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de il p*a*rt), *è* (*e* de p*è*re), *ò* (*o* de enc*o*re), *œ̀* (*eu* de p*eu*r).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de s*an*s), *ẽ* (*in* de v*in*), *õ* (*on* de p*on*t), *œ̃* (*un* de l*un*di. — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves; *a·*, *i·*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc; d'un accent, elles sont toniques: *a′*, *i′*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ* [*o*] = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

# ABRÉVIATIONS

acc.=acception
adj.=adjectif,—tivement
adv.=adverbe,—bialement
anc.=ancien
ang.=anglais, anglicisme
arch.=archaïsme
barb.=barbarisme
can.=canadien
cf.=comparez
dial.=dialectologie, dialectal
ex.=exemple
f.=féminin
fig.=figurément
fr.=français
fr.-can.=franco-canadien
gr.=graphie
gram.=grammaire
intr.=intransitif
lat.=latin
litt.=littéralement
loc.=locution
m.=masculin
m. s.=même signification
néol.=néologisme
phon.=phonétique
pl.=pluriel
pop.=populaire
pron.=prononciation
propt=proprement
rem.=remarques
s.=substantif
sign.=signifier,—fication
sing.=singulier
sol.=solécisme
t.=terme
tech.=technique
tr.=transitif
v.=verbe, voyez
var.=variante
vx=vieux

---

# SIGNES ABRÉVIATIFS

* Devant le mot qui forme la tête d'un article du *Lexique*, l'astérisque indique que, si l'on a cru utile de présenter quelques observations sur ce mot, il ne s'en suit pas nécessairement qu'on ne puisse l'employer même dans le discours soigné ; ce mot peut être un mot reçu dans la langue française, un néologisme de bon aloi, un archaïsme qu'on aime à conserver, un mot étranger qui n'a pas en français d'exact équivalent, etc. Devant un mot latin, l'astérisque indique une forme hypothétique, non attestée.

=> Ce signe indique l'étymologie, la filiation, l'origine du mot, de la locution, de la tournure, de la prononciation, qui suit ou qui précède, suivant le sens de la flèche.

— Le tiret marque certaines subdivisions dans le texte d'un article.

= Le tiret double annonce la signification, la traduction, l'équivalent de ce qui précède.

|| Le tiret double vertical indique les acceptions d'un mot, ou le sens attribué, dans le parler français au Canada, au mot qui fait le sujet d'un article lexicographique. Le terme propre français, le mot qu'on propose de substituer à celui qui forme la tête de l'article, quand il y a lieu, suit ce signe.

| Le trait vertical indique un emploi spécial du mot dont il s'agit, une locution particulière où il entre.

Dans le *Lexique*, les noms d'auteurs sont imprimés en PETITES CAPITALES et les titres d'ouvrages en *italiques*.

Vol. VII, No 1—Septembre 1908.

# A TRAVERS FAITS ET LIVRES

## CAUSERIE PHILOLOGIQUE (1)

SOMMAIRE : Une lettre du secrétaire de la Sorbonne à Paris—Phonétique et morphologie — Provincialisme et néologisme — Archaïsme — Vocabulaires spéciaux — Anglicismes — Genres — Nombres—Syntaxe—Stylistique grammaticale—Figures littéraires—Incorrections et impropriétés—Langage canadien et parler nantais.

Le 2 octobre 1906 m'arrivait de l'Université de Paris (Sorbonne) un avis conçu en ces termes : «Le Secrétaire de la Faculté des Lettres a l'honneur d'informer M..... ...... qu'il ne peut être inscrit (parmi ceux qui aspirent au grade de licencié) avant d'avoir produit son acte de naissance *traduit en français par un traducteur autorisé.*» S'ils eussent été noirs, mes cheveux auraient blanchi du coup : ils durent tourner.... au bleu !

Cette colère bleue est tombée depuis. Sans doute la différence n'est pas radicale entre notre parler populaire et le langage courant de France ; mais un écart immense sépare la langue de nos journaux et de nos conversations de celle qu'on nous enseigne sur les bancs du collège. Or ces Messieurs de là-bas nous connaissent presque uniquement par nos quotidiens ou par leurs relations avec un certatn nombre d'entre nous. Aussi, à nous

(1) L'*Ami du Foyer*, de St-Boniface (V. III, No. 3, 10 octobre 1907, p. 48), parle de notre article précédent (*B. P. F.*, V. VI, No. 1, sept. 1907) et conclut par cette observation qu'il accompagne d'exemples : «L'écrivain.... ne nous parait pas familier avec la langue anglaise. Certaines *traductions* qu'il donne d'expressions usuelles sont pour le moins risquées.» Le confrère voudra bien se reporter à ma note du même *Bulletin* (V. I, No. 7, mars 1903, p. 139), où nous disions : «Ces expressions, nous les signalons à l'attention de nos élèves en y accolant *le sens habituel qu'elles ont chez eux.*» Que ce sens soit juste ou faux, ce n'est pas notre rôle de le dire dans des études où nous n'enseignons ni la grammaire ni le vocabulaire, mais où nous constatons des faits.

lire et nous entendre, ont-ils fini par s'imaginer qu'ils avaient besoin d'une « traduction » pour goûter nos productions !

Il y a là autre chose que la croyance à notre anglification. Cette naïveté, qui m'offusqua si fort dans la lettre du secrétaire, s'explique peut-être par la multitude d'impropriétés dont fourmillent nos écrits, l'abondance des incorrections qui caractérisent notre stylistique et notre syntaxe, notre emploi des figures, notre morphologie et notre phonétique. Une courte excursion sur ces divers terrains permet de constater que, si nos cousins de France exagèrent certains de nos défauts, leur prétention trouve parfois un valable prétexte dans la réalité des faits.

---

Un des phénomènes les plus constants de la dérivation est le changement des consonnes en voyelles ou inversement, la permutation aussi des voyelles et consonnes entre elles (1). Or, bien qu'il ne s'agisse plus alors de dérivation, nous transportons ce procédé dans notre parler populaire

Chez nos gens la lettre *l* remplace *r* dans *plairies* (prairies), *t* dans *parapel* (parapet), *d* dans *St-Jules* (Judes), *n* dans *Farlham* (Farnham), *y* dans l'écriture de *bailler* (bayer) *aux corneilles* (2). A son tour la même lettre *l* fait place à *r* dans *lambreur* (ambleur), à *n* dans *menon* ou *m'non* (melon) et dans *lentine* (lentille), à *u* *faulait* (fallait). Pareillement la consonne *c* prend le son de *t* dans *Tunégonde* (Cunégonde), *turieux* (curieux), *tuiller* (cuiller), *tieur* (cœur), etc.

La voyelle *o* se transforme en *è* dans *côtèyer* (côtoyer), en *ou* dans *oubliger* (obliger), en *i* dans *timber* (tomber) ; par contre, de l'*e* nous faisons un *o* dans *retontir* (retentir) et dans *fortiller* (frétiller), un *a* dans *fardoches* (fredoches) et dans *darnier* (dernier), un *i* dans *divine* (devine, pour devinette). De même la voyelle *a* se diphtongue dans *envaler* (avaler), et se change en *o* dans *concert* (cancer), en *e* dans *cercler* (sarcler) et dans *fenner* (fanner), en *o* encore dans *soucisse* (saucisse) et en *i* dans l'anglicisme *tinque* (tank = réservoir). La prononciation de *u* donne *i* dans *himeur* (humeur), alors que *i* devient *u* dans *tumide* (timide). Mais, c'est

---

(1) MOREAU (abbé L.), *Lexique des racines grecques*, introduction (in-8, 384 pp. Paris, Sarlit, 3e édit., 1865, 5 frs).
(2) MOLIÈRE, *Tartufe*, I, 1.

en vertu d'une vieille tradition, croyons-nous, que *oi* produit *oué*, comme dans *devouère* (devoir), *battouère* (battoir).

Aux lois de la dérivation encore, à ce qu'il semble, nous empruntons les métathèses, suppressions et additions dont l'originalité rend parfois si pittoresque la conversation de nos campagnards. Peut-être aussi, pour les expliquer, suffit-il de recourir aux parlers populaires de la mère patrie. Nos gens disent *fortiller* (frétiller), *berdouiller* (bredouiller), *fardoches* = fredoches (1), *slave* (salve) d'applaudissements. Ils disent aussi, en ajoutant à leurs mots un appendice tantôt initial tantôt final, *lambreur* (ambleur), *rempirer* (empirer), *indépendances* (dépendances), *tourtière* (tourte), *galettages* (galettes). Ces excroissances apparaissent parfois jusque dans le corps des mots: *jalouseries* (jalousies), *rempironner* (rempirer), *coupailler* (couper en menus morceaux), *couraillage* (courses, vagabondage), *dévoration* (dévotion). Et nos gens disent enfin, sous l'empire de je ne sais quelle précipitation, *lessi* (lessive), *literie* (laiterie), *àbre* (arbre), *divine* (devine, pour devinette), *rétraction* (rétractation).

La perfection du genre est atteinte quand plusieurs de ces phénomènes se produisent à la fois. On nous sert alors des mots comme *jouquer* (jucher), *gérémiôme* (géranium), *concile* (codicille), *éclipse* (ellipse), *tourquère* (tourtière, pour tourte), *communier* (calomnier), *insécrable* (exécrable), *garouage* (galvaudage), *balancigne* (balancine, balançoire); on nous sert aussi des expressions comme « tout était *ben tint* (tenu) », ou encore celle-ci dont nous garantissons l'authenticité pour l'avoir entendue de nos oreilles: « Les médecins ne savent plus que penser: l'un prétend que je souffre d'un *concert* (cancer), l'autre affirme que c'est un *steameur* (tumeur) »! De là aussi des confusions comme *tressailleront* (tressailliront) et *recouvrera* (recouvrira, de recouvrir). Et le phénomène devient presque amusant quand il se manifeste à travers des phrases entières: *j'ai faite toute qu'est-ce* ou *quo-ce que j'ai pu, qué qu'c'est qu'ça* (2).

Ces manières de dire et d'autres encore (3) s'entendent assez bien, même sans une « traduction ». La plupart nous sont

(1) Cf. sur ce mot une réflexion de l'Hon. M. Thomas Chapais: *Jean Talon*, p. 228, note.

(2) Lire là-dessus une pièce intitulée *Kekseksa* dans les *Caprices Poétiques*, si capricieux mais si peu poétiques, de Rémi Tremblay.

(3) Sur toutes ces questions de phonétique et de morphologie canadiennes, on consultera avec profit le *Manuel de la parole* (1re partie) de M. Adjutor Rivard.

probablement échues en héritage de la vieille France, du pays nantais en particulier. Aussi le Français qui les entend sur nos lèvres ou les rencontre dans nos journaux et nos livres [1] nous assène-t-il l'épithète de *provinciaux*.

Le terme n'a rien qui doive nous blesser : bon nombre de nos provincialismes [2], outre qu'ils ne sont pas exclusivement nôtres, portent avec eux un air de candeur qui fait sourire. C'est la région nantaise qui nous a fourni *cabossé* ou *cabassé* (harassé). On a tout dit sur l'élégance des mots *poudrerie* [3] et *bleuet* (myrtille), sur la grâce de l'expression *à cœur d'année* [4]. *Frasie* (verglas, gelée) n'est vraiment pas si laid, non plus que *pitoune* (galette faite avec la fleur de sarrasin), non plus que *acculoires* (courroies de reculement)! *Insouffrable, regardable, détruisable* et *détruisible* n'offrent pas une formation si irrégulière! Et pourquoi *malcommode* ne vaudrait-il pas *incommode*? Et *jarnigoine* (audace)?

*Dessoler* (déchausser) une dent, *cramper* (ranger) une roue, faire *grouille* (se mouvoir enfin), *vernailler* (vagabonder) renferment des métaphores jolies ou énergiques. Un superlatif redoublé comme *les plus essentielles nourritures*, qu'on lisait récemment dans un de nos journaux [5], jure-t'il si fort avec *le plus extrême* que se permettent certains écrivains français [6]? Et pourquoi souligner autrement que d'un trait d'indulgence la création vraiment étonnante de *surpassieux* (qui dépasse l'imagination)?

L'abbé Roy blâme, et avec raison semble-t-il, l'intrusion de *chapelinat* dans notre langue [7]; mais on ne saurait nous reprocher l'emploi de *déserter* au sens de défricher [8] ni celui de *braque* pour

---

(1) Par exemple dans de Gaspé: *Anciens Canadiens* et *Mémoires*, dans J.-C. Taché: *Forestiers et voyageurs* et *Trois légendes de mon pays*, dans Fréchette: *Originaux et détraqués*, dans *Claude Paysan* du Dr Choquette.

(2) Sur nos provincialismes consulter *B. P. F.* (avril 1908); Clapin: *Le Canada*; de Gourmont: *Les Canadiens de France*, glossaire et pp. 104, 108, 173-175, 180-8, 228, 236; Rossel: *La littérature française hors de France*, art. Canada, pp, 294-98.

(3) Il se rencontre déjà dans un mémoire inédit de l'intendant Dupuy (p. 9), daté de 1728.

(4) VIANZONE (Mlle Thérèse), *Impressions d'une Française en Amérique*, p. 339 (Paris, Plon, 1906).

(5) *La Tribune*, de St-Hyacinthe, 24 juillet 1908.

(6) HURET (Jules), *Enquête littéraire*, Préface—*Le Matin*, Paris, 16 mai 1907—A propos: dans la préface qu'il a écrite pour les *Lettres de Jacopo Ortis* (traduction Luchaire), M. Faguet s'amuse à établir que *versatile* est le superlatif d'un adjectif dont *évolutif* ou *volubile* serait le comparatif et *inconstant* le positif!

(7) ROY (abbé C.), *Essais sur la littérature canadienne-française*, p. 240.

(8) CHAPAIS (Hon. M. Th.), *Jean Talon*, p. 274, note.

idiot [1] ni enfin celui de prospecteur [2]. Par contre, les deux mots si en vogue, *ambiance* et *apparences*, qui horripilent Mr. Giraud [3], n'ont pas encore trouvé grâce à nos yeux ; *lobbyisme* [4] ne paraît pas devoir être agréé non plus. Si nous persistons à prêter aux trois vocables *émérite*, *funeste*, *compendieusement*, une signification qui sent le néologisme, nous ne le faisons que d'après nos cousins de France [5]. *Blanchisseuse*, bien qu'il soit un terme familier, vaut autant que *lavandière* auquel M. Faguet découvre un air d'affectation [6]. Avant de reprocher à nos gens d'employer *sortir* avec *avoir* et de lui donner un complément direct, il faudrait s'en prendre à Lamennais [7] et à M. Paul Bourget [8].

D'autres néologismes encore ou bien ne nous sont point propres, ou bien appartiennent à la langue métaphorique, ou bien procèdent d'une analogie souvent heureuse. *Jouerie* ressemble à l'ancien « volerie » [9] et au familier « menterie », comme *comportement* et *coûtément* à « déportements », *marquoir* à « battoir » ou « dortoir », *couraillage* à « vagabondage », *coupailler*, *cornailler* et *vernailler* à « empailler ». Les socques et les galoches sont remplacées ici par les *claques*, chaussure d'ailleurs à peu près inconnue en France.

Et ce sont vraiment de jolis inventions que celles de *tourtière* (tourte, pâté), *soupane* et *bouillane* (bouillie), *chicherie* (parcimonie), *verdinque*, *lire* et *gingue* (manie, rage, folle envie), celles aussi des trois expressions *prendre un ras* ou *raz* (pron. rin) *de vent*, *invictimer* (accabler) *de bêtises* (sottises, injures), *en l'air* (au sommet) *de* la page ! [10]

---

(1) Faguet (Em.), *Journal des Débats*, semaine dramatique, 14 janvier 1907.

(2) Lévy (G.), *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1907, p. 807.

(3) Giraud (V.), *Livres et questions d'aujourd'hui*, p. 257, note.

(4) Boutmy (Em.), *Essai d'une psychologie politique du peuple américain*, p. 248.

(5) Brunetière (F.), *Etudes sur l'histoire de la littér. franc.*, 8e série, p. 246, note.

(6) Faguet (E.), *Journal des Débats*, semaine dramatique, 3 juin 1907.

(7) « *J'ai sorti* en char découvert. » (*Lettre à Mme Clément*, 6 septembre 1837.) Remarquer notre vieux mot *char*.

(8) « Vous ne *me* sortez jamais. » (*Profils perdus* 7eme.)

(9) Cité dans un texte que reproduit Gaillardin : *Histoire du règne de Louis XIV*. Le texte est du XVIIe siècle.

(10) *S'égremiller* (de égreniller pour égrener ?) ou *se gremiller* (de grémil) = se granuler (sucre, fer), s'égrener (céréales), se rattache, croyons-nous, à ce genre de créations.

A tous ces termes, disons, si l'on le veut, à tous ces provincialismes ou néologismes [1], on ne saurait guère reprocher de déformer la langue [2]; ils lui donnent, au contraire, plus de piquant et répondent souvent à des observations locales, à des usages particuliers. Mais on comprend que des Français, étrangers à nos mœurs et ignorants de la nature des patois, nous traitent dédaigneusement de patoisants [3]. Au moins nous nous entendons et nous nous faisons entendre lorsque nous employons ces formes nouvelles. En pourrait-on dire autant de ces écrivains de là-bas qui prodiguent le terme exotique dans des ouvrages où son emploi n'est qu'embarrassant [4] ?

---

Au lieu de rechercher l'exotisme, nous cultivons l'archaïsme [5]. Nous n'avons pas encore donné droit de cité à *contrepeser* (contrebalancer) que chérissait Pascal, ni à l'expression adverbiale *en droiture*, dont se délectait Brunetière. Par contre nous avons maintenu le sens originel de *maitresse* [6], un beau vocable que l'on a odieusement corrompu là-bas; nous avons gardé *rondiner*, *peinturage*.

Le jour aussi viendra peut-être où nous reprendrons ces vieilles formes qu'on lit dans un mémoire inédit de l'intendant Dupuy : il *leur* déserta, je *la* réponds, il lui fit deffences d'y célébrer *ni* d'y faire *aucunes* fonctions [7]. Elles ont ce parfum d'antiquité qui se retrouve dans une autre expression venue des aïeux : *il y a de l'arse* (de l'espace).

---

(1) Sur le néologisme on lira avec fruit deux études de l'*Enseignement Chrétien*, année 1899, signées l'une par feu l'abbé Ragon (pp. 162-171, 252-259), l'autre par le Père Bainvel (pp. 585-593).

(2) Les corruptions du français en France ont été signalées par Deschanel (Em.), *Les déformations de la langue française* (Colin, Paris), M. Henri Chantavoine (*Correspondant*, 10 juin 1898) et feu l'abbé Ragon (*Enseignement Chrétien*, 1899, pp. 5-17).

(3) Sur le prétendu patois des Canadiens on doit toujours en revenir à Dunn (Oscar), *Dix ans de journalisme*, chapitre final. Lire aussi divers articles de M. Adjutor Rivard dans le *Bulletin*.

(4) Voyez, par exemple, DESCHAMPS (G.), *Sur les routes d'Asie*, pp. 122 et 124.

(5) M. Gourmont, dans l'ouvrage que nous avons cité, *Canadiens de France*, étudie assez longuement ce caractère de notre langue.

(6) BRÉAL (M.), *Essai de sémantique*, pp. 101-102.

(7) Pages 14, 11, 15.

Et n'est-ce pas aussi un archaïsme de bon aloi, cette manie de notre population qui s'appelle *l'esprit normand* (1) ? Il consiste à voiler la pensée pour ne pas se compromettre ou pour donner à l'auditeur le plaisir de la deviner. On reconnaît cette habitude dans la tendance que nous avons à remplacer la négation par une affirmation mitigée pour cacher notre ignorance réelle. Le procédé est commun à toute l'espèce pensante (2) ; mais nous nous demandons s'il est un endroit au monde, la Normandie mise à part, où l'on en abuse comme chez nous. Un vieux professeur d'une de nos maisons répondait invariablement : « *Je l'ai su* pourtant ! » quand une question l'embarrassait. Il ne s'imaginait pas qu'il faisait acte d'archaïsant consommé.

Tous ces tours sont dignes de vénération ou d'intérêt ; mais nous nous expliquons que ces termes anciens ou nouveaux déroutent des gens qui semblent tenir à nous rester étrangers et les poussent à croire qu'ils ont besoin d'une « traduction » pour comprendre nos textes. Aussi l'expansion du néologisme et de l'archaïsme doit-elle être, chez nous comme ailleurs, justifiée par de solides raisons.

---

Peut-être vaudrait-il mieux développer, parmi nos élèves en particulier, la connaissance du vocabulaire. Là réside notre véritable faiblesse. Le jour où nous aurons accru dans nos cerveaux le nombre de mots déjà existants, il est possible que nous évitions le péril de nous créer une langue nouvelle ou de recourir à des expressions trop anciennes.

Des efforts nombreux sont déjà tentés en ce sens. Avant que l'abbé Simard (3) eût dressé la liste des termes qui servent dans l'industrie électrique, M. Prince avait compilé le vocabulaire propre aux employés des chemins de fer (4) et l'abbé Jutras (5) la liste des mots qui désignent les divers procédés de la fabrication du sucre d'érable.

---

(1) Cf. Un article de M. O. Asselin dans le *Bulletin du Parler français* (T. II, No 9, mai 1904, p. 269).

(2) Bainvel (R. P.), *Un procédé de langage : affirmation et négation.* (*Enseignement Chrétien*, 1898, passim.)

(3) *B. P. F.*, t. III, No. 6, février 1905—No. 9, mai 1905.

(4) *B. P. F.*, t. I, passim.

(5) *B. P. F.*, t. II, passim. Cf. un article sur les sucres signé H. A(uthier) dans *La Patrie*, 14 mars 1908.

Ailleurs en a compilé de véritables lexiques. C'est ainsi que M. Maire (1) nous fournit toute la série des expressions que l'on emploie dans les différentes branches de l'industrie du livre ; M. Adeline (2) a recueilli le vocabulaire de l'art un peu avant que M. Cloquet eût rédigé celui de l'architecture (3).

Qui nous donnera maintenant la terminologie électorale, celle de la mécanique (4) et même celle des jeux, en particulier du billard et de la balle (5) ? On rendrait un énorme service aux plombiers, aux rétameurs, aux ferblantiers, aux forgerons (6), aux coiffeurs, aux palefreniers (7), si on parvenait à leur apprendre la langue de leur métier. Il est triste de constater qu'ils en sont réduits à recourir, par ignorance seulement, au dictionnaire anglo-saxon.

---

Ils ne sont pas les seuls. Le français, il est vrai, a pris une bonne part de son bien dans toutes les langues de l'Europe (8). Quant à nous, si l'italien ne nous a guère fourni que *firme* (au sens de signature, non de raison sociale), par contre l'anglais s'infiltre à travers toutes les fissures qu'ouvre dans notre parler canadien le mépris du terme propre.

Parfois on cherche à démarquer l'emprunt par une prononciation qui francise mal le mot et le nantit d'un air bâtard. C'est le cas pour *coplène* (coupling) = accoupleur (?) ; *spéranne* (sparing) = réserve, surnuméraire ; *cobberte*, (cup-board) = buffet ; porter des *botterlo* (des chaussures Waterloo?) ; *stimeur* (steamer) = tumeur ; être dans les *prédicaments* (to enter predicaments) = dans l'embarras ; *calvette* ou *colvette* (culvert) = ponceau ; *stomebôte*

---

(1) MAIRE, *Manuel pratique du bibliothécaire* (petit in-8, 591 pp. Paris, Picard, 1896, 12 frs).

(2) ADELINE, *Lexique des termes d'art.*

(3) CLOQUET (L.), *Lexique des termes architectoniques* (in-18 168 pp., Bruges, Desclées, 1908 2 frs).

(4) Nous savons que deux mécaniciens, l'un de Sherbrooke, l'autre de St-Hyacinthe, ont rassemblé sur ce sujet une foule de matériaux. Pourquoi n'en feraient-ils pas bénéficier le *Bulletin ?*

(5) L'ouvrage des Pères Nadailhac et Rousseau, *Les jeux de collèges* (Paris, Delalain, 1898), devrait contenir de précieuses indications.

(6) Un de nos amis nous assure qu'il prépare une étude à leur intention.

(7) Cf. Larousse au mot *Harnais* (vignette).

(8) Sur ces emprunts cf. Paris (G.), *La littérature française au moyen-âge*, c. I (Paris, Hachette), et une note intéressante, au sujet de l'allemand, dans Boissier (G.), *La fin du paganisme*, t. II, p. 425.

(stone-boat)=traineau à pierres(?) ; *équiouque* ou *néquiouque* (neck-yoke)=barre d'avant ; *empailleur* et *empailler* (umpire)= arbitre, exercer l'arbitrage ; *tombleur* (tumbler)= verre à boire ; *dérèler* (rail) =dérailler ; *sospane* (sauce-pan)=casserole ; *discompte* (discount) = escompte, rabais ; *botterie* (buttery) = dépense, laiterie ; être bien *usé* (used) par quelqu'un=traité ; *décharger* un employé (discharge)=renvoyer, signifier son congé à ; *tinque* (tank)=réservoir.

Plus souvent le démarquage maladroit s'opère au moyen d'une terminaison verbale en *er* (1). Les exemples abondent ; *cleaner* (nettoyer), *bommer* (faire la noce), *sweeper* (balayer), *guesser* (deviner), *plastrer* (emplâtrer), *graduer* (prendre ses grades), *styler* (dresser), *smuggler* (se livrer à la contrebande), *watcher* (surveiller), *springer* (balancer), *driller* (manœuvrer, perforer), *fitter* (assujettir, accoupler), *speader* (courir très vite), *tramper* (faire l'école buissonnière), *slacker* (relâcher), *truster* (se fier à), *buster* (éclater, crever), *swinger* (danser, balancer), *trader* (faire affaire avec), *roomer* avec qu'un (partager sa chambre), *riper* (au sens d'escamoter), *skinner* (dépouiller), *catcher* (saisir), *gambler* (jouer, parier), *shiner* (briller au neutre, polir à l'actif), *collecter* (percevoir) (2), *rider* (se promener), *fighter* (se battre).

Souvent nous acceptons le terme anglais tel quel et nous le glissons comme subrepticement dans nos phrases : aller en *span* ou en *team*, *staff* (corps de professeurs ou d'officiers), *sweep* (balayage), *sweeper* (balayeuse) (3), *tong* (flèche), *uppercut* (blessure, vulgo boutonnière), commencer *sharp* (à heure dite) ou se montrer *sharp* (exigeant), watcher la *game* (surveiller sa chance), être sur la *watch* (être en garde, sur le qui-vive, aux écoutes, de planton, de faction), *bobsleigh* (traîneau long), *back-stop* (empeigne), *back-kick* (ruade), *back-ground* (arrière-plan), *back-store* (arrière-boutique, entrepôt, réserve), *stiff* (hargneux, prétentieux, raide), laisser la corde *loose* (mobile, flexible), *tramp* (chemineau), se trouver *hard up* (réduit à la besace), *flyer* (train rapide, train éclair), *flat* (maison de rapport), servir de *test* (contre-épreuve), *stool* (tabouret), *stand* (rendez-vous des cochers, tribune), se tenir

---

(1) Nous avons signalé ce procédé l'an dernier (*B. P. F.*, t. VI, No 1, sept. 1907, p. 10).

(2) « Les personnes qui n'ont pas encore été *collectées.* » (*Action Sociale*, 11 juillet 1908).

(3) M. Dorion a protesté contre l'abus de ce mot. (*Action Sociale*, 30 décembre 1907.)

*steady* (attendre de pied ferme), *cun-dog* (renard), *hot air* (calorifère), se montrer *mean* ou *stingy* (avare, pingre), *drill-shed* (salle d'armes, arsenal), gants de *kid* (en peau de chevreau), *snack* (régal), *gangway* (passerelle), *catch* d'une serrure (pène).

Et c'est presque parler anglais de traduire par *machineries* ce que les anglais appellent *machinery* ou par *machinerie* leur mot *machines* ou *machineries*. Par contre, le terme *plate-forme* (1) semble en train de se faire une place dans la langue, et *marchandises sèches*, qu'on regardait comme un anglicisme, paraît n'avoir aucun droit à cette ignominie (2).

C'est à cette manie anglo-saxonne que nous devons encore une foule d'expressions, tantôt travesties tantôt conservées telles quelles : avoir fini *d'*un livre (finished with), n'avoir pas fumé *de* la matinée (of the whole forenoon), il fait *plutôt* froid (que quoi ?=rather cold), attendre *après* qq'un (bas anglais=wait after), en *aucun* temps (at any time), *rapporter des accusations* de bigamie (report an accusation of bigamy), nous savons *pour certain* (we hold for certain), *se rapporter à* un bureau (=s'y inscrire, to report one's self). On ne s'étonne plus, étant donné le fait d'une pareille invasion, de lire dans les journaux cette énormité syntaxique : « Le député demanda *telles réformes qui procureront* (such reforms as will afford) », ou des règlements comme celui que comportent les statuts du club National à Montréal (art. 9, § 8) : « Tout directeur qui s'absentera...... sa *place* sera déclarée vacante (whatever officer...... his place). »

Si l'on ajoute que de bons écrivains ont été parmi nous les victimes du fléau (3), on s'explique alors qu'un Français sollicite une « traduction » pour lire les ouvrages canadiens.

---

Faut-il attribuer aussi à l'influence de l'anglais la confusion que nous faisons entre les genres ? Quelle qu'en soit la cause, les quipropos sont en cela fréquents.

Beaucoup de gens disent encore, au féminin, *une belle air, une douce effluve, de la naphte, la diabète, d'la bonne argent.*

---

(1) BOUTMY (E.), *Essai d'une psychologie politique du peuple américain*, p. 310.

(2) CHAPAIS (Hon. M. Th.), *Jean Talon*, p. 222, note.

(3) Par exemple Michel Bibaud—Cf. ROY (abbé C.), *Bulletin du parler français*, t. V, N° 10, p. 378.

D'autre part, ils attribuent le genre masculin à *quinine*, à *lessi* (lessive), à *tumeur* [1].

L'usage a conservé l'emploi au masculin de *avant-midi* et *après-midi*, bien que M. Barrès ait écrit : « De *longues* après-midi. » [2]

---

La même confusion se produit aussi dans notre façon de traiter les nombres.

Que le collectif soit suivi d'un pluriel, la chose semble parfaitement légitime. Et même l'usage se répand de le préférer dans ce cas au singulier. Ainsi l'on écrira : une rare élite...... *se demandaient* [3], le gros des masses...... *n'ont pas* l'idée [4], le nombre des gens *allaient* croissant [5], l'ensemble de ces documents *servent* [6], un grand nombre *étaient parvenus* à réaliser leur fortune [7], et même : la suite des événements nous *démontrent*. Nous ne sommes pas surpris non plus que *idéal* tende à prendre au pluriel la forme *idéaux* [8]. Pour ce qui est de l'exclamation, des grammairiens, appuyés sur de solides autorités, permettent d'écrire librement *vive* ou *vivent le prince et la princesse !* [9]

Mais il est un emploi du pluriel que nous ne savons pas comment justifier. Pourtant il s'introduit de plus en plus dans nos journaux et dans les travaux littéraires de nos élèves. Cet usage assez étrange consiste à faire accorder, dans une phrase dont le sujet singulier est développé par une apposition au pluriel, à faire accorder le verbe non avec le sujet singulier mais avec le déterminatif pluriel. De là proviennent ces expressions d'allures absolument insolites : la privation de ces gens *sont* un chagrin pour nous, la culture des autres *s'étendaient* jusqu'à...., le souvenir de ces faits *resteront gravés*, l'ardeur des luttes *devaient* être

---

(1) M. Faguet, n'admet pas qu'on dise *le Pnyx* ; il plaide sans cesse au faveur de *la Pnyx*.
(2) Barrès (M.), *Jardin de Bérénice*, IV.
(3) Goyau (G.), *Autour du catholicisme social*, 2e série, p. 146.
(4) *Idem*, *Ibid.*, 3e série, p. 36.
(5) Max Turmann.
(6) *Idem*.
(7) Feuillet (Oct.), *Roman d'un jeune homme pauvre*, p. 277.
(8) Maurel (A.), *Petites villes d'Italie*, 1ere série, p. 217.
(9) Ragon (E.), *Enseignement Chrétien*, 1904, pp. 499-502.

*funestes*, quel genre de relations *doivent* exister [1], le geste irraisonnables de certains journaux *auraient* attiré [2], la fortune de l'ancien et du nouveau monde *commençaient* ainsi de se lier [3], une petite excursion dans.... dans.... dans.... nous *apprendraient* des choses fort surprenantes [4], notre langue et nos mœurs forment autour de nous un cordon sanitaire—qui nous défendent..—contre l'envahissement.... [5]. Dans ce dernier exemple, peut-être a-t-on voulu faire entendre : « Notre langue et nos mœurs—qui nous défendent.... –forment un cordon, etc. » ; mais alors pourquoi ne pas l'avoir écrit ? Encore une fois, on cherche en vain quelle logique artificielle ou naturelle autorise ces constructions.

Il en est d'autres que l'on doit à une distraction du prote ou du correcteur d'épreuves, à la fausse analogie aussi. La première raison rend compte de la phrase suivante où se remarque la faute inverse de celle que nous signalons : certaines clauses de la loi... *baîllonnait* les évêques [6]. C'est la dernière qui explique, sans la justifier, cette autre expression : un double rang de galeries... *augmentent* l'espace [7].

---

(1) *Le Semeur*, Montréal, octobre 1907.
(2) *La Vérité*, Québec, 11 juillet 1908, p. 6.
(3) BRUNETIÈRE (F.), *Variétés littéraires*, p. 117.
(4) *Revue franco-américaine*, juillet 1908.
(5) *Nouvelle-France*, t. VII, No 7, p. 341.
(6) *La Vérité*, Québec, 11 mai 1907, p. 348.
(7) DE BELLEFEUILLE (E.), *Le Canada et les Zouaves Pontificaux*, p. 59, note.

Séminaire de St-Hyacinthe, 11 août 1908.

ÉMILE CHARTIER, Ptre

*(à suivre)*

# UN FILS DE LORRAINE

## AUX FÊTES DU IIIe CENTENAIRE (1)

---

Pendant que des missions, envoyées de France, et des États-Unis, venaient saluer notre bonne vieille ville, à l'occasion de son troisième centenaire, dans l'éclat, un peu artificiel, de la splendeur diplomatique, un doux poète de France, un fils de Lorraine, tout simplement, sans bruit ni apparat, adressait, du fond de son cœur fraternel, au peuple canadien-français l'expression sincère de son affectueuse admiration. Il ne prit part à aucune de nos cérémonies officielles, il lui fut impossible d'être au milieu de nous pendant ces jours de fêtes inoubliables. Pourtant, son cœur était avec nous, et son verbe — bien français, celui-là — eut le très grand honneur de retentir le premier, à l'ouverture des fêtes du IIIe centenaire de Québec. Alors que, là-bas, bien loin, du haut de ses « coteaux Mosellans, » Gustave Zidler tournait ses yeux aimants vers la Nouvelle-France, vingt-mille Canadiens français, tout frémissant d'une patriotique émotion, acclamaient sans fin les vers impérissables du poète lorrain. Combien nous étions fiers de couvrir d'applaudissements ces strophes animées d'un souffle si large, si pur, si français.

> Es-tu content, semeur ? Vois ces plaines, ô Père,
> Sur la cendre des bois dérouler leurs grands blés !
> Dénombre en cet instant ta famille prospère,
> Pour le même banquet tes enfants assemblés !
> Ajoute aux premiers fruits de ta persévérance
> De trois siècles d'efforts les robustes présents.
> Tu pourrais, exalté d'orgueil et d'espérance,
> Retrouver la saveur de ton pays de France
> Dans le pain de nos paysans.
> ..............................................
> Samuel de Champlain, ô patriarche ! apôtre !
> Si ton divin appui, nos soins l'ont mérité,

---

(1) Gustave Zidler, *Les Deux Frances (Poésies franco-canadiennes)*. Québec (Imprimerie de l'Action Sociale (Limitée), 1908, in-8o, 19c. × 13c., VIII + 53 pages.

Si tu sens rajeunir ta vaillance en la nôtre,
Élu de Dieu, du haut de ton éternité,
Bénis de nos sillons cette moisson féconde
Que d'un immense vœu déjà tu caressais !
Bénis nos fils ! Bénis nos filles ! et seconde
Le rêve que par toi nous vivons de ce monde !
Bénis ton Canada Français !

Jamais poète français ne comprit aussi bien l'âme canadienne-française ; cette âme faite de religion, d'amour et d'héroïsme, cette âme imprégnée des grandes idées de devoir, de fidélité, de souvenir ; cette âme qui a résisté à toutes les tentatives d'asservissement et d'assimilation ; cette âme qui ne meurt pas. Celui qui la fait vibrer comme l'a fait M. Gustave Zidler, par la bouche de M. Rivard, peut être fier de son œuvre ; qu'il ne craigne pas qu'elle soit jamais usée par le temps : quand on parle, comme il a parlé, à l'âme d'un peuple, quand on peut, à travers l'espace, rien que par des strophes écrites, faire monter aux yeux de toute une race les larmes de l'émotion, il est permis de croire que ses nobles accents ne seront oubliés au Canada que le jour où notre chère province aura cessé de « penser et de prier en français » : ce qui, Dieu merci ! ne sera jamais.

« Les Deux Frances » de M. Gustave Zidler devrait se trouver à tous les foyers canadiens-français. Je ne connais rien de plus noble écrit en notre langue. Que dites-vous, par exemple, de cette strophe ?

Vous, du moins, Canadiens français, je vous envie !
L'école ne vous a jamais dépaysés !
Et vous répétez tous la chanson de la vie
Par vos mères apprise en leurs premiers baisers !
De l'âme de vos fils vous demeurez les maîtres
Par votre langue pure aux vieux sons musicaux,
Et tous les mouvements de lèvres des ancêtres
Font encore vibrer vos échos !

Et que pensez-vous de cette autre ?

Oh ! oui ! nous veillons sur ta cendre immortelle !
Trois cents ans ont passé, mais ton peuple fidèle,
Sans rien oublier, la garda !
Et vois ! devant ta gloire,. en faisceaux harmoniques,
S'inclinent les drapeaux Français et Britanniques,
Patriarche du Canada !

Ce qui est, sans contredit, le plus remarquable dans les poésies de M. Zidler, c'est la note canadienne-française que l'auteur a su y faire vibrer si admirablement et avec tant d'aisance. On dirait que, pendant qu'il écrit ces vers au rythme enchanteur, il a, sans cesse, devant les yeux, l'image du Canada, du Canada revêtu de sa verdoyante toilette d'été, du Canada portant majestueusement son royal manteau de neige ; rien ne paraît lui avoir échappé de tout ce qui fait la beauté de notre pays comme de tout ce qui a fait sa grandeur. Les sources de son inspiration sont celles de notre histoire elle-même ; il évoque, avec la même facilité, tour à tour, Champlain, Hébert, Montcalm, Verchères, Chénier, Papineau et Crémazie : les noms les plus aimés du Canada français viennent sur ses lèvres comme par enchantement ; et, dans ces évocations patriotiques, rien d'artificiel, rien de forcé ; tout est dit avec mesure, avec une aisance suprême et qui fait honneur aux connaissances historiques de l'auteur aussi bien qu'à ses remarquables talents de poète.

N'est-elle pas touchante et vraiment canadienne-française, cette strophe de « L'Érable » :

Lorsqu'en ton triste exil ta mère, ô Crémazie,
T'envoyait du pays un peu de sucre aimé,
Comment y trouvais-tu des saveurs d'ambroisie ?
Pourquoi du sol natal soudain la poésie
Jaillissait-elle encore en ton sein ranimé ?

Ne serait-il pas à souhaiter que les Vézina et les Gagnon nous missent en musique, un jour, des pièces comme « Quenouille de France, » « Nos Fils, » « Maman et Grand'Mère » et « La petite main » ? Quelle joie pour nos compatriotes, qui aiment tant à chanter les douceurs de la terre natale, de pouvoir réveiller les échos du pays avec ces strophes si canadiennes et si françaises tout à la fois !

Même sans musique, elles chantent dans nos cœurs, tes nobles et touchantes paroles, ô poète lorrain ! Tu a mis ton cœur à les écrire ; nous mettrons notre âme à les chanter. De la France d'Amérique, les Canadiens français t'envoient un salut fraternel et reconnaissant, à toi qui fus, aux fêtes du IIIe Centenaire de Québec, malgré ton éloignement, le vrai représentant de la vraie France.

ANTONIO HUOT, Ptre

# SAMUEL DE CHAMPLAIN

AUX CANADIENS

Brouage, dans ses murs au créneau délabré
Que tapissent la mousse et la pariétaire,
Au milieu d'un marais fiévreux et solitaire,
D'où, voilà trois cents ans, le flot s'est retiré,

A vu naitre celui qui, malgré l'Angleterre,
Se tailla dans le monde un empire à son gré,
Et put croire en mourant, glorieux et pleuré,
Qu'il léguait à la France un fief héréditaire.

Hélas ! brave Montcalm, le peuple de Champlain,
De la mère patrie à jamais orphelin,
Malgré ton héroïsme est sous les lois d'un autre ;

Mais rien n'a pu briser un lien immortel,
Et depuis deux cents ans, vaillant et paternel,
Son grand cœur bat toujours à l'unisson du nôtre !

Georges Gourdon.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

**Désairé** (*déze:ré*) adj.

|| Qui ne connaît pas les êtres d'une maison, s'y perd, n'y peut retrouver son chemin.

Fr.-can. *Airs*: êtres d'une maison.

**Désamain** (*dézamé*) adj.

|| Incommode, désavantageux, d'un accès difficile. *Ex.*: Le hangar est trop loin; c'est bien *désamain*.

Fr.-can. Cf. *malamain, amain*.

**Désamain (à)** (*a dézamé*) loc. adv.

|| Incommodément, désavantageusement. *Ex.*: Être placé *à désamain*.

Dial. *Être à désamain*: ne point se trouver du bon côté pour prendre l'ouvrage, Bas-Maine, Dottin. *A la démain*: qui n'est pas à la main, Centre, Jaubert. *A démain*: incommodément, Norm., Moisy, Du Bois.

**Désagriable** (*dézagriàb*) adj.

|| Désagréable.

Dial. M. s., Normandie, Moisy.

**Désâmer** (*dézá:mé*) v. tr.

1° || Enlever la vie, l'âme; faire mourir.

2° || Affaisser, exténuer de fatigue, faire presque mourir. *Ex.*: J'ai travaillé dur dans ma vie; j'étais presque *désâmé*.—Travailler à se *désâmer*.

3° || Briser, détruire. *Ex.*: A jouer aussi rudement, cet enfant va *désâmer* son jouet.

**De sans** (*dè sã*) loc. adv.

|| (Cette locution se met à la fin des phrases pour indiquer le manque de qq'ch.). *Ex.*: Être *de sans*=n'en avoir pas.

Dial. *De sans*, m. s., Maine, Dottin, Montesson; Normandie, Moisy.

**Désarber** (*dézàrbé*) v. tr.
|| Redresser (une faux).
FR.-CAN. Voir *Arber*.

**Désarranger** (*dézarãjé*) v. tr.
|| Déranger.
VX FR. *Id.*, Larousse
DIAL. *Id.*, Saintonge, ÉVEILLÉ.

**Désarter** (*dézàrté*) v. intr.
1° || Défricher, abattre les arbres, faire un désert.
FR.-CAN. Voir *déserter, déserrer, désert.*
DIAL. *Désarter*, m. s., défricher, arracher les racines et les pierres, Bas-Maine, DOTTIN.
2° || Déserter.
DIAL. m. s., Centre, JAUBERT.

**Désatteler** (*dézàtlé*) v. tr. et intr.
1° v. tr. || Dételer.
FR. *Désatteler :* ôter l'attelage, LITTRÉ, GUÉRIN ; peu usité, LAR. ; n'est pas usité, BESCH.
VX. FR. *Désatteler :* m. s., GODEFROY, DU CANGE.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT ; Saintonge, ÉVEILLÉ.
2° v. int. || *Fig.*, Cesser de travailler, se reposer.

**Désattacher** (*dézatàcé*) v. tr.
|| Détacher.
DIAL. *Désattacher :* m. s., Centre, JAUBERT ; Saintonge, ÉVEILLÉ.

**Désavenant** (*dézavnã*) adj.
|| Déplaisant, désagréable, qui a mauvaise façon, pas avenant.
VX FR. *Désavenant :* m. s., GODEFROY, LA CURNE, BESCH., GUÉRIN.

**Descendable** (*désãdàb*) adj.
|| Qu'on peut descendre, qui peut être descendu. *Ex.* : Une côte trop à pic, qui n'est pas *descendable*.—Une malle trop lourde, qui n'est pas *descendable*.

**Descendre** (*désã:d*) v. tr.
|| Aller en aval, aller d'un endroit à un autre qui, par rapport au cours du fleuve, se trouve en aval du premier. *Ex.* : *Descendre* de Montréal à Québec, de Québec à Rimouski, par opposition à : *Monter* de Rimouski à Québec, de Québec à Montréal.

FR. *Descendre*: suivre le courant d'une rivière, LITTRÉ. Lorsqu'on va de Montréal à Québec par bateau, on peut certainement dire: Descendre à Québec. L'expression est-elle aussi juste lorsqu'il s'agit d'un voyage de chemin de fer ?

FR.-CAN. Dans la province de Québec, *descendre*, c'est généralement aller vers l'est, et *monter*, se diriger vers l'ouest, du moins dans les villes et les paroisses situées sur les bords du Saint-Laurent. Dans les premiers temps de la colonie, le fleuve Saint-Laurent était la seule voie de communication, et pour se rendre quelque part, on en descendait ou montait le cours.

**Désempigeonner** (*dézãpijòné*) v. tr.

|| Délivrer d'un sort, d'un maléfice. Voir *dépigeonner*.

FR.-CAN. S'emploie, par extension, pour: échapper à la déveine.

**Désempester** (*désãpesté*) v. tr.

|| Désinfecter, purifier l'air.

**Désenfaller** (*désãfàlé*) v. tr.

|| Guérir une volaille qui, ayant trop mangé, a le jabot (la falle) gonflé; guérir une volaille *enfallée*. Voir ce mot.

**Désenfarger** (*désãfàrjé*) v. tr.

|| Désentraver, ôter les entraves, les *enfarges* à un cheval.

DIAL. *Désenfarger*: m. s., dans le Maine, DOTTIN, MONTESSON; le Centre, JAUBERT; la Saintonge, ÉVEILLÉ.

**Désenfarger (se)** (*sė désãfàrjé*) v. réfl.

|| Se dépêtrer, se débarrasser d'une entrave quelconque.

**Désengraisser** (*dézãgre:sé*) v. intr.

|| Maigrir.

VX FR. *Désengraisser*: maigrir, LA CURNE.

**Déserrer** (*déze:ré*) v. intr.

|| Défricher, abattre des arbres; faire un *désert*. (Voir ce mot.)

**Désert** (*dézė:r*) s. m.

|| Partie de terrain défrichée, dans une forêt; défriché, clairière. *Ex.*: Il a fait un grand *désert* autour de la *cabane* = Il a abattu tous les arbres autour de la *cabane*.

FR. *Défriché*: terrain défriché, LAR. — *Clairière*: endroit d'un bois, d'une forêt où les arbres sont clair semés, LAR.

DIAL. *Désert*: défrichement. *Faire un désert*: défricher, en Normandie, ROBIN.

**Déserter** (*dézèrté*) v. tr.

|| Défricher, abattre les arbres, déboiser.

Vx fr. *Déserter, dessarter* : défricher, Bos. *Dessarter*, m. s., LaCurne, DuCange.

Dial. *Dessarter* : défricher, en Normandie, Robin ; dans le Centre, Jaubert ; dans le Bas-Maine, Dottin.

**Déserteux** (*dézèrtœ*) adj.

|| Déserteur.

Dial. *Id.*, en Normandie et en Picardie, Maze, Haigneré.

**Des fois** (*de fwa*) loc. adv.

|| Quelquefois. *Ex.* : Y allez-vous souvent ?— *Des fois* = quelquefois, de fois à autre.

Dial. *Des fois* se dit dans la Bresse, Guillemaut, et en Picardie, Haigneré.

**Déshabiller (se)** (*sė dézabiyé*) v. réfl.

|| Enlever son chapeau, son manteau, son paletot, en arrivant dans la maison. *Ex.* : *Deshabillez-vous* donc, dira-t-on, à un visiteur ou à une visiteuse, pour : Enlevez-donc votre paletot, enlevez donc votre chapeau, votre manteau.

Fr. *Se déshabiller* : se dépouiller de ses vêtements, Darm.

**Désigner** (*déziṇé*) v. tr. ← ang. *to design.*

|| Dessiner.

**Désoblier** (*dézọbliyé*) v. tr.

|| Oublier. *Ex.* : J'ai étudié ma leçon, mais je l'ai toute *désobliée* = J'ai étudié ma leçon, mais je l'ai oubliée.

**Désoublier** (*dézubliyé*) v. tr.

|| Oublier.

**Désorceler** (*désọrsėlé*) v. tr.

|| Désensorceler.

Vx fr. *Désorceler*, m. s., Lar.

**Désosser (se)** (*sė dézó:sé*) v. réfl.

|| Désarticuler. *Ex.* : Je me suis *désossé* l'épaule = je me suis désarticulé l'épaule.

Fr. *Se désosser* : être désossé.—*Désosser* : ôter les os, Littré.

Le Comité du Bulletin.

# LETTRE OUVERTE

Montréal, le 20 août 1908.

A Monsieur le Secrétaire du *Bulletin du Parler Français*, Québec.

Monsieur le Secrétaire,

Voici quelques remarques au sujet du deuxième anglicisme que vous signalez dans la livraison du *Bulletin du Parler Français* pour les mois de juin, juillet et août 1908.

Ne pourrait-on pas employer le mot *flasque* pour gourde, flacon, bouteille?

Mgr Guérin, dans son *Dictionnaire des Dictionnaires*, vol. IV, à ce mot *flasque*, renvoie à *flache*, et en donne cette description : *s. 2g. anc.*, ce qui signifie, je crois, substantif auquel on peut donner les deux genres ; mot ancien. Il ajoute ensuite la signification : *bouteille, petit tonneau.*

D'autre part, je me rappelle avoir lu, il y a deux ou trois ans, une nouvelle provençale du poète Mistral intitulée : « Le grand saquet de mon père », traduite en français par Alphonse Daudet, et, si j'ai bonne souvenance, le mot *flasque* s'y trouve encore usité dans le sens de flacon ou bouteille.

Alors ne pourrait-on pas croire que le mot employé si souvent par nous, Canadiens français, pour désigner une gourde ou un flacon, n'est pas le mot anglais *flask*, mais bien un bon vieux mot français comme *flasque ?*

Puisque l'occasion s'en présente, j'ajouterai encore une remarque touchant un autre point.

Il est un nom propre fort connu en Canada que l'on trouve presque toujours estropié : c'est celui de *Brébeuf*. La seconde syllabe de ce grand nom est singulièrement maltraitée, et au lieu de Brébeuf, l'on écrira immanquablement avec un o : Bré*bœuf*.

Le Conseil de Ville de Montréal, ayant consenti à donner le nom du grand martyr canadien à l'une des rues perpendiculaires au Parc Lafontaine, y a fait fixer çà et là, pour l'utilité des passants, des plaques de métal où l'on peut lire Bré*bœuf*, toujours avec l'o fatal.

Nos grands journaux, nos revues font toujours la même faute. Et pourtant, jamais les comtemporains de l'apôtre des Hurons, tels que le P. Ragueneau, le P. Chaumonot, la Vénérable Marie de l'Incarnation, n'ont ainsi écrit son nom. Nos historiens, tels que Garneau, Ferland, etc., ont eu garde, eux aussi, de faire, au sujet de ce nom, la faute devenue si commune de nos jours.

Votre excellent *Bulletin* est tout qualifié pour signaler ce défaut d'orthographe et pour aider à le faire disparaître.

Un de vos lecteurs assidus,

X.

# LES LIVRES

H.-A. Dubuque. *Champlain.* Fall-River, Mass. (Imprimerie de *l'Indépendant*), 1908, 8 pages.

Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Champlain, à Champlain, dans l'état de New-York, le 4 juillet 1907.



*Review of Historical Publications relating to Canada.* (University of Toronto Studies) Vol. XII, Publications of the year 1907. Toronto (Morang), 1908, in-8o, 26.5 c. x 17.5 c., X + 212 pages.

Ce recueil périodique pourrait être plus complet : bon nombre d'ouvrages français et canadiens-français échappent aux rédacteurs. C'est regrettable ; mais, de même, une revue bibliographique française publiée à Québec omettrait sans doute, et sans le vouloir, plus d'un livre anglais parus à Toronto.

Autre reproche : il est dommage que les collaborateurs ne puissent s'entendre sur l'importance relative qu'il convient de donner aux œuvres dont ils rendent compte.

Mais nous aurions mauvaise grâce, en vérité, à critiquer sévèrement une publication, la seule de ce genre au pays, qu'on s'efforce évidemment de faire aussi bonne que les circonstances le permettent. Telle qu'elle est, malgré donc des lacunes qu'expliquent la façon dont elle est faite et la langue de ceux qui la font, la *Revue* de l'Université de Toronto a une réelle valeur. Chaque année, elle dresse le catalogue analytique et critique des ouvrages anglais et français, parus au Canada ou concernant le Canada ; encore qu'incomplet, cet inventaire fait prendre une idée du mouvement des lettres chez nous. Les comptes rendus sont faits avec soin ; si quelques appréciations ne vont pas jusqu'à la justesse qu'on voudrait, il est rare qu'elles ne paraissent pas sincères et loyales.

Voici, brièvement notés, les comptes rendus de quelques-uns des ouvrages qui nous intéressent davantage :

P. 19 : *Samuel de Champlain*, par M. N.-E. Dionne, vol. II. « Not a final life of Champlain », mais le premier et le plus

important ouvrage qui présente « a continuous biografical record of Champlain ».

P. 61 : *Lafontaine et son temps*, et *Cartier et son temps*, par M. A.-D. DeCelles, « who possesses in an unusual degree the faculty, not rare among scholars of his race, of combining vigour and expressiveness with grace and dignity of style ».

P. 193 : *Souvenirs d'une Classe au Séminaire de Québec*, par M. J.-Edmond Roy. Seulement que des éloges ; c'est bien ce que le livre mérite en effet.

P. 197 : *Inventaire chronologique* etc., par M. N.-E. Dionne, vol. III.

Une vingtaine d'autres ouvrages canadiens-français sont étudiés aux pages 72, 74, 89, 101, 104, 112, 116, 130, 138, 144, 162, 200, 202 et 203.

***

Jean Lionnet. *Chez les Français du Canada.* Paris (Plon), 1908, in-16, VI + 284 pages.

M. Lionnet a réuni dans ce volume les articles qu'il avait publiés dans la *Revue hebdomadaire*. (Voir le *Bull. P. F.*, vol. VI.)

Fondateur et président de la société *la Canadienne*, M. Lionnet, après avoir lu les ouvrages les plus sérieux sur les questions canadiennes, a fait au Canada ce qu'il appelle « un voyage de vérification ». Préparé à ce voyage mieux que plusieurs autres, il a pu recueillir des notions précises ; et parce qu'il a eu soin de se borner prudemment, il a fait une enquête, rapide il est vrai, mais sérieuse. Le livre où il présente les résultats de ses observations est vivant, plein de faits, de lecture facile et attrayante.

Quelle est la situation actuelle des Canadiens français au Canada ? et qu'y deviennent les Français de France ? C'est à ces deux questions que répond M. Lionnet, par des tableaux de la vie canadienne, à Québec, à Montréal, à Ottawa, par des portraits d'émigrants, par des données sur les régions neuves ouvertes à l'immigration... Il semble qu'il ait voulu opposer aux critiques de M. Forestier dans son roman *la Pointe-aux-Rats*, « des assertions soigneusement contrôlées, propres à appuyer des conclusions plus optimistes ».

Le chapitre, que nous avons déjà signalé à nos lecteurs, sur la langue française au Canada, sur notre Société et sur son *Bulletin*, se trouve aux pages 59-66.

Pierre HORLUC et Georges MARINET. *Bibliographie de la Syntaxe du français (1840-1905).* Lyon (Rey), 1908, in-8°; XI + 320 pages.

Les études de syntaxe, anciennes et nouvelles, demeuraient en grandes partie inutiles, fragmentaires et disséminées çà et là ; il fallait, pour les découvrir, parcourir une multitude de volumes et de revues. Comme le font remarquer, dans un *Avertissement,* MM. Horluc et Marinet, le travailleur, qui n'avait en vue qu'un point particulier de la syntaxe, ne se sentait pas le courage—ou ne trouvait pas le loisir—de rechercher vraiment ce qui avait été fait avant lui. Cette recherche, « toujours longue et de résultat incertain », ils l'ont faite pour lui. Le but de leur *Bibliographie* « est de lui servir de guide, de mettre à la portée de sa main, pour ainsi dire, tous les travaux antérieurs ».

Il n'existait pas jusqu'ici de bibliographie de la syntaxe du français. Celle-ci est établie suivant un plan qui nous paraît clair et logique, et où se concilient l'ordre méthodique et l'ordre chronologique. Il est remédié par des renvois et de copieux index à ce qu'une classification de ce genre comporte nécessairement d'arbitraire.

La *Bibliographie* comprend 3116 articles. Les auteurs n'ont omis de parti pris que les dictionnaires et la plupart des livres scolaires.

Les numéros suivants sont consacrés à des travaux de Legendre, Manseau, Lusignan, Rinfret, Firmin Paris, Poirier, et à des études publiées par divers auteurs dans notre *Bulletin* : 654, 655, 656, 657, 658, 659, 661, 662, 663, 829, 1014, 1123, 2469, 2567, 2688, 2867, 2930, etc.

***

*Convention forestière canadienne, tenue à Montréal, les 11 et 12 mars 1908.* Québec, 1908; deux plaquettes publiées par le Département des Terres et Forêts, 15 et 31 pages.

La première de ces plaquettes contient le travail lu par Mgr J.-C. K.-Laflamme, à la réunion de l'Association forestière du Canada, à Montréal, le 12 mars 1908 : *La Parcelle de forêt du cultivateur,* et le discours de M. E.-S. Joly de Lotbinière sur la *Réserve statutaire de bois sur les lots des colons.*

Dans l'autre, se trouvent la conférence faite à l'Université Laval, le 18 mars 1908, par Mgr J.-C. K.-Laflamme, sur *la Colonisation et la Forêt*, et une étude de M. G.-C. Piché, ingénieur-forestier, sur *la Situation forestière de la province de Québec*, lue à la réunion de l'Association, le 12 mars.

***

M. Joseph-Émile Poirier, qui vient d'être couronné par l'Académie française pour son livre de poèmes, *le Chemin de la Mer*, a publié, il y a trois ans, dans *la Croix*, de Paris, un roman intéressant le Canada et qui va être édité sous peu, après quelques remaniements.

M. Poirier est né en Bretagne, dans le département des Côtes-du-Nord.

Ses études faites à Quimper puis à Rennes, il s'est fixé à Paris après un court séjour en Roumanie. Mais à Paris même, il n'oublia pas sa province natale, comme en témoigne l'ouvrage qui vient d'être distingué par l'Académie.

Secrétaire-adjoint à la Rédaction de la *Revue des Poètes*, il s'est jusqu'ici exclusivement occupé de poésie et son premier ouvrage fut aussi un recueil de vers, *la Légende d'une âme*, éditée il y a trois ans, et qui attira sur son auteur l'attention des critiques et des lettrés.

M. Joseph-Émile Poirier a, en ce moment, en préparation, un roman et un nouveau livre de poèmes.

ADJUTOR RIVARD.

---

Nous sommes obligés de renvoyer à un autre numéro les comptes rendus de plusieurs ouvrages reçus pendant les vacances.

# QUESTIONS ET REPONSES

Quel mot employer pour désigner un lieu planté d'érables ?

Nous renvoyons notre correspondant à l'article de M. de Cazes (p. 245 du volume VI du *Bulletin*), où le mot *érablière* est donné comme méritant d'être reçu dans la langue.

Peut-on dire que les langues française et anglaise sont, chez nous, *sur un pied d'égalité* ? N'est-ce pas un anglicisme ?

Cette locution est française. Vous la trouverez dans Littré.

Quelle est la traduction exacte de l'anglais *mop* ? Rinfret donne *balai à laver*, *tête de loup* et *flaubert*. Je ne trouve pas ce dernier mot dans les dictionnaires.

Il doit y avoir une faute d'impression dans l'ouvrage de Rinfret ; c'est *faubert* qu'il faut lire, ou *fauber*. Mais ce mot *faubert* est un terme de marine et se dit d'une espèce de balai pour laver et éponger le pont d'un navire.

*Mop* signifie aussi *écouvillon* ; l'écouvillon est un balai ou une brosse à long manche, mais il sert à nettoyer le four des boulangers ou l'âme d'un canon.

*Tête de loup* me paraît être le mot propre : « C'est une grande brosse ronde, à très long manche, pour épousseter.» (Darm.)

Comment traduire *cut glass ?*

*Cristal taillé.*

Que dire en français pour *parlor match ?*

D'abord, on peut dire tout simplement : *allumette.* « Parlor match » est un nom, une marque de commerce, dont la traduction littérale serait *allumette de salon.* On suggère *allumette explosive* ; mais il y a de ces allumettes qui valent précisément par le fait qu'elles ne sont pas explosives ; ce seraient plutôt des *allumettes silencieuses !* Comme nom à donner dans une réclame, je suggèrerais *allumettes sans odeur ;* ce n'est pas joli, mais ça dit bien ce qu'on veut faire entendre.

Nous n'avons pu répondre encore à un grand nombre de questions qui nous ont été posées. Nous sommes obligés de demander à nos correspondants de vouloir bien attendre.

# SARCLURES

⁂ « Le défilé était immense à tel point que *le tiers* de la procession était encore en route quand *la tête* avait déjà pris place sur les estrades réservées ou aux places désignées.»

Il s'agit du cortège des différentes sociétés nationales, se rendant au pied du monument de Laval. C'était évidemment un cortège *monstre,* puisque la tête à elle seule en constituait les deux tiers.

⁂ « Sur le parcours la foule était énorme, jamais Québec n'a vu un tel *affluement* de visiteurs, et peu d'entre eux ont échappé à l'*entraînement d'enthousiasme qui a salué d'applaudissements toutes les sections* qui ont paradé hier matin.»

*Affluement* est un barbarisme qui remplacera difficilement *affluence* ; quant à l'*entrainement d'enthousiasme qui salue d'applaudissements des sections*, c'est là une alliance de mots d'une réelle originalité.

⁂ « Pour résumer l'opinion générale jamais *fête* du patron des Canadiens français *n'a été vénérée* de plus religieuse façon. »

Les Canadiens français *célèbrent* la fête, mais *vénèrent* leur patron.

Le Sarcleur

---

Le 4 janvier dernier, une *Association catholique de la Jeunesse franco-américaine* a été fondée à Baltimore, Maryland. Le programme d'études publiée par la nouvelle association et que nous venons de recevoir se termine par ce passage :

« Un dernier mot, et le plus pratique, sinon le plus important. Les membres de l'Association catholique de la Jeunesse franco-américaine doivent tenir à honneur et se faire un devoir de ne parler que français—sans anglicisme—entre eux et avec leurs compatriotes de même origine. L'Association déclare la guerre à cette tendance des jeunes à se servir de préférence d'une langue autre que la langue maternelle et elle entend mener rondement la croisade, en ayant sans cesse devant les yeux ces paroles de Mgr l'archevêque de Chicago—paroles constituant son mot d'ordre : « Avant tout, propagez votre langue. »

# REVUES ET JOURNAUX

(Les quarante pages du *Bulletin* ne nous suffiraient pas, si nous entrepre nions de donner une idée de tous les articles sur le Canada, publiés cet été dans les revues et les journaux français. Les collectionneurs de *Canadiana* aimeront cependant à trouver ici au moins les titres des plus importants de ces articles.— Nous faisons observer une fois pour toutes que la mention d'un article sous ce titre : *Les revues et les journaux*, ne veut pas dire que nous approuvons tout ce qui s'y trouve ; nous croyons utile de renseigner nos lecteurs sur ce qui s'écrit touchant le Canada et d'indiquer où cela peut se trouver ; mais il s'écrit touchant le Canada des choses que l'espace dont nous disposons, ou mieux l'espace dont nous ne disposons pas, ne nous permet pas toujours de reprendre. De même, il est peut-être inutile de le dire, l'indication des sources ne doit pas être prise pour une recommandation des publications d'où les articles sont tirés.)

---

*Un précurseur colonial*, par M. Maurice Gandolphe. (*La Liberté*, 117, rue Réaumur, Paris ; 11 juin.)

Sur Champlain et son œuvre.

---

*Le Canada français.* (*Le Salut public*, Lyon ; 8 juin.)

A propos de l'étude de M. Bonet-Maury, mentionné dans le *Bulletin*, vol. VI, p. 305.

---

*Égypte et Canada*, par M. Ernest Judet. (*L'Eclair*, 10, faubourg Montmartre, Paris ; 12 juin.)

L'auteur souhaite qu'au point de vue français les fêtes du trois centième anniversaire de la fondation de Québec aient un lendemain.

---

*Au Canada français.* (*Les Pyrénées*, Tarbes ; 1er juin.)

---

*IIIe Centenaire de la fondation de Québec.* (*L'Écho honfleurais*, Honfleur ; 10 juin.)

*Le tri-centenaire de Québec à la Sorbonne, et les fêtes du tri-centenaire de Québec à Honfleur.* (*La France de demain*, 26, rue de Grammont, Paris ; juin, pp. 321-349.)

*Les Fêtes françaises en l'honneur de la fondation et de la défense de Québec.* (*La Canadienne*, 26, rue de Grammont, Paris ; 15 juin, pp. 333-337.)

Comptes rendus des fêtes franco-canadiennes célébrées à Honfleur, du 6 au 8 juin, et de la cérémonie organisée par le comité Dupleix, qui eut lieu, le 15 juin, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, pour commémorer l'anniversaire de la fondation de Québec. Discours de MM. Pierre Baudin, Georges Lecomte, Marcel Dubois, Jules Siegfried, Payette, maire de Montréal, Fabre, Jean Lionnet, etc.

*Le Temps* (5, Boulevard des Italiens, Paris ; 15 juin) et *Le Gaulois* (rue Drouot, Paris ; 15 juin) ont aussi publié des comptes rendus de la fête de Paris.

On trouve encore le discours prononcé par M. Georges Lecomte à la Sorbonne, dans la *Chronique de la Société des gens de lettres* (juillet, pp. 205-207).

---

*L'Autre France*, par M. F. Dutacq ; *Le Républicain*, Granville ; 24 juin.)

La religion, les lois, les mœurs de la mère patrie, conservées en Nouvelle-France.

---

*Le tricentenaire de Québec.* (*La Libre Parole*, Boulevard Montmartre, Paris ; 28 juin.)

Protestation de M. Lionel Montal contre la désignation de M. L. Herbette comme représentant de la France aux fêtes canadiennes de 1908, suivie d'une note de M. H. de Rauville.

---

*La France au Canada*, par M. l'abbé Casgrain. (*Revue Mame*, Tours ; 7 juin, pp. 561-564 ; 14 juin, pp. 577-580 ; 21 juin, pp. 601-602.)

Récit de la bataille des plaines d'Abraham, emprunté à l'ouvrage de M. l'abbé Casgrain, *Montcalm et Lévis*.

---

*Les Églises au Canada*, par M. Gaston Bonet-Maury. (*Revue Bleue*, 41, rue de Châteaudun, Paris ; 13 juin, pp. 746-748.)

Observations, assez justes dans l'ensemble, mais superficielles, souvent insuffisantes, inexactes parfois dans le détail, sur la situation religieuse au Canada.

---

*Sonnez, clairons ! Sonnez, trompettes !* par Mermeix. (*Le petit Journal*, 61, rue Lafayette, Paris ; 24 juin.)

Reproduit le mot d'un Canadien français rapporté par M. Jules Huret. Celui-ci aurait demandé à un paysan de notre Province, « homme à l'esprit inculte », et « qui ne savait rien, qui n'était conscient de rien » : — « Que pensez-vous de la France ? » Et le paysan lui aurait répondu : — « La France, c'est des gentilshommes qui sont braves. »

---

*France et Canada*, par M. Georges Weuleresse. (*La Dépêche*, Toulouse ; 13 juin.)

M. Weuleresse apprend aux Toulousains que « les prêtres canadiens qui vont à Rome sont priés de ne pas s'arrêter à Paris, même à Saint-Sulpice », parce qu'aux yeux des catholiques du Canada M. Clemenceau, c'est l'Antéchrist.

M. Weuleresse devrait aller demeurer à Marseille.

---

*Nos Cousins du Canada*. (*Le Salut public*, Lyon ; 19 juin.)

Article fait à coup de ciseaux : une demi-colonne est empruntée à la causerie *France et Canada*, et le reste est reproduit de l'étude de M. Bonet-Maury parue dans la *Revue Bleue*.

---

*Québec*, par M. A.-Léo. Leymarie. (*La Dépêche*, Brest ; 26 juin.)

Québec, « siège de l'âme française en Amérique ».

---

*Montcalm et l'« Année terrible » au Canada*, par M. Louis Arnould. (*La Revue hebdomadaire*, 8, rue Garancière, Paris ; 27 juin, pp. 442-467.)

Vivante évocation du drame de 1759.

---

*Au Canada*. (*Le Phare de la Loire*, Nantes ; 2 juillet. Reprod. dans le *Stamboul*, Constantinophe ; 21 juillet.)

Le IIIe Centenaire. Article sympathique, mais d'une information insuffisante, souvent inexacte, et qui va jusqu'à la fantaisie. L'auteur est évidemment animé des meilleures intentions, mais il est mal averti des choses du Canada français. Il affirme que, quelque part, dans Québec, « un même piédestal porte les statues de Montcalm et de Wolfe », que, « sur le chemin de Sainte-Foye, un même socle sert de base aux statues de Lévis et de Murray », et que, pour commémorer le 3e Centenaire de Québec, Lord Grey a « décidé d'élever sur les bords du Saint-Laurent une imitation de la fameuse Liberté de New-York »...

---

*Chansons populaires de Normandie*, par M. Georges Dubosc. (*Journal de Rouen*, 20 juin.)

A propos d'une audition donnée à Rouen par M. Léon LeClerc, de Honfleur, et du beau volume que celui-ci vient de publier : « *Chansons populaires du pays normand*, recueillies et illustrées par Léon LeClerc, harmonisées par Réné Lefèvre. » (Rouen, Imprimerie Jules Lecerf, rue des Bons-Enfants ; 1908. Prix : 6 fr.)

---

*L'Écho honfleurais* du 27 juin a aussi donné un compte rendu de l'audition de Rouen.

Ces chansons de Normandie ont presque toutes été conservées au Canada.

L'ouvrage de M. LeClerc fera l'objet d'un compte rendu.

---

*Comment naquirent Québec et Montréal*, par M. Noël Aymés, avec 7 reproductions, 4 photographies et une carte. (*Le Mois littéraire et pittoresque*, 5, rue Bayard, Paris ; juillet, p. 8.)

Histoire de la fondation des deux villes; détails surtout sur Québec.

---

*La prière du Canadien français au Père de la Nouvelle-France*, par M. Gustave Zidler. (*Ibid.*, p. 33.)

Poésie extraite du recueil *les Deux Frances*, que le bon poète a fait paraître à Québec au mois de juillet.

---

*Le Canada d'aujourd'hui*, par M. Jean Lionnet, avec 13 photographies. (*Ibid.*, p. 47.)

M. Lionnet promène le lecteur à travers le Canada, de Québec à Vancouvert. Récit alerte et vif, observations fines et justes, descriptions fidèles.

---

*En dehors de la civilisation*, par Mme la Csse de Méhérenc de Saint-Pierre, avec 11 photographies et une carte. (*Ibid.*, p. 58.)

Excursion dans l'extrême-nord du Canada.

---

*Sur la littérature canadienne*, par M. Louis Arnould. (*Ibid.*, p. 100.)

Aperçu des œuvres littéraires qu'a produites le Canada français; juste et sympathique appréciation des plus importantes.—Conclusion : « Les lettres canadiennes existent et sont capables de nous faire passer bien des heures agréables. »—L'avenir? M. Arnould n'est pas sans quelque inquiétude sur l'avenir de notre littérature, et il en donne les meilleures raisons. Nous devons le remercier beaucoup d'avoir écrit surtout cette dernière page, où il nous reproche avec délicatesse de n'être pas plus laborieux, où il nous conseille de travailler davantage. Il ne s'est peut-être jamais écrit rien de plus juste, à l'adresse de nos écrivains. M. Arnould ne pouvait mieux marquer l'intérêt qu'il prend au développement des lettres canadiennes-françaises. Les gens de bonne foi lui diront avec nous : Merci !

A la p. 112 du même numéro du Mois : *L'alouette*, poésie de Crémazie.

---

*Le Canada et la France.* (*La Depêche coloniale*, 19, rue Saint-Georges, Paris ; 4 juillet.)

A propos du livre de M. Buron, *les Richesses du Canada.*

---

*M. Arnould et la politique canadienne d'émigration française*, par Franck des Laurentides. (*L'Univers et le Monde*, 17, rue Cassette, Paris ; 9 juillet.)

Sur l'étude de M. L. Arnould, parue dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars.

---

*Les Canadiens français dans l'Ouest*, par Georges Demanche. (*Revue française*, 92, rue de la Victoire, Paris ; juillet, pp. 395-402.)

« Les Canadiens français ne doivent se reposer que sur eux-mêmes du soin de jeter dans le Nord-Ouest les assises d'une province française. »

---

*Le Commerce franco-canadien*, par S. B. (*Le Journal*, 100, rue Richelieu, Paris ; 13 juillet.)

*France et Canada.* (*L'Événement*, 10, Boulevard des Italiens, Paris ; 20 juillet.)

*Le Différend franco-canadien à l'horizon*, par M. G. d'Alzette. (*Bulletin des Halles*, 33, rue J.-J. Rousseau, Paris ; 20 juillet.)

*France et Canada.* (*Le Marché français*, 6, Place du Louvre, Paris ; 18 juillet.)

*France et Canada.* (*La France*, 10, rue Caumartin, Paris ; 21 juillet.)

Les relations commerciales et le traité de commerce entre le Canada et la France.

---

*Français du Canada*, par M. Edouard Rod, *Le Figaro*, 26, rue Drouot, Paris ; 13 juillet. Reprod. : *La Voix du Peuple*, Auch ; 15 juillet.)

« Ce sont des frères, dit de nous M. Rod, mais ce sont des frères émigrés, indépendants, qui se sont élevés à leur manière, à travers d'autres expériences, dans des conditions très différentes ; en sorte qu'ils ne sauraient se rencontrer sur tous les points avec leurs parents d'Europe. Les points où le contact subsiste ou se reforme sont peut-être bien ce que ceux-ci ont de meilleur. »

*Un troisième centenaire—La Nouvelle-France.* (*Le Nouvelliste de Bretagne*, Rennes ; 10 juillet.)

En quelques lignes rapides, histoire des voyages de Champlain et de la fondation de Québec.

---

*Les Pères du Canada français.* (*La Croix*, 5, rue Bayard, Paris ; 11 juillet.)

Sous ce titre, *la Croix* reproduit quelques pages de la lettre pastorale écrite par M^gr^ Bégin à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec.

---

*France et Canada*, par M. Marcel Dubois. (*Le Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, Paris ; 10 juillet, pp. 3-12.)

Sur Champlain, son œuvre, la fondation de Québec, la situation actuelle des Canadiens français, et leurs rapports avec la France. M. Dubois émet le vœu que les fêtes du III^e^ Centenaire produisent « des résultats durables de concorde entre frères de race » ; mais il ne partage pas l'opinion de ceux « qui voudraient mettre à la base de ce renforcement d'une fraternité transatlantique, la garantie d'un accord commercial ».

---

*France lointaine*, par Jean Frollo. (*Le Petit Parisien*, 18, rue d'Enghien, Paris ; 15 juillet.)

Fidélité des Canadiens français à leur langue maternelle. La Société du Parler français au Canada et son œuvre.

---

*Le Tricentenaire de Québec*, par M. Gaston Mauberger. (*L'Illustration*, 13, rue Saint-Georges, Paris ; 18 juillet, p. 38.)

Brouage-la-Morte. Vues.

ADJUTOR RIVARD.

---

Nous continuerons dans le prochain numéro le relevé des articles concernant le Canada parus cet été.

Vol. VIII, No 2—Octobre 1908.

# SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

*Rapport du secrétaire général de la Société du Parler français au Canada pour l'année 1907-1908. Présenté le 28 septembre 1908*

Sans doute, il est un peu tôt pour déjà parler de l'âge de notre société. Cependant il faut bien dire que nous présentons aujourd'hui notre sixième rapport annuel, et faire donc entendre que la Société du Parler français au Canada compte six ans d'existence.

Ce n'est pas encore la vieillesse, et notre Société ne prétend pas au respect qu'inspirent les institutions séculaires ; mais pour une association de ce genre, et dans notre pays, n'est-ce pas déjà l'âge mûr ? Dans tous les cas, c'est, comme disent *nos gens, une belle âge*, et qui mérite quelque considération.

Vous savez comment notre société a vécu, prospéré et grandi ; vous savez par quels efforts elle s'est maintenue, par quels dévouements et par quels sacrifices ; vous savez ses travaux, et vous n'ignorez rien de ses projets et de ses espérances.

Nous n'avons donc rien à vous apprendre, et ce rapport ne peut avoir d'autre objet que de noter, pour mémoire, ce qui offre le plus d'intérêt dans la vie de la Société pendant l'année 1907-1908.

## I.--LES MEMBRES

Nous comptons à peu près le même nombre de membres qu'au mois de septembre 1907 : 675. Pas de perte, mais pas de gain considérable. Quelques adhésions de plus seulement.

Cela, sans doute, est déjà encourageant. Quand on considère que le recrutement de ces 675 membres s'est fait presque sans propagande, on se prend à croire plus fermement que l'œuvre est bonne ; et la rareté des démissions fait aussi penser que notre société ne répond pas trop mal à ce qu'on attend d'elle.

Mais cela même ne montre-t-il pas qu'il devrait être facile, en faisant autour de soi un peu de propagande, de grossir nos rangs ? Sans se donner de mal, chacun de nous pourrait assurément gagner à la Société au moins un nouvel adhérent. Nous devons compter, pour le recrutement des membres, uniquement sur le zèle de nos confrères. Il leur appartient de faire progresser la société, d'assurer une meilleure et plus prompte exécution de ses travaux, d'élargir le cercle de son action et de son influence ; et c'est pourquoi nous leur demandons d'ajouter à leur active collaboration, qui déjà est la vie de notre œuvre, un sérieux travail de propagande qui augmentera le nombre de nos adhérents et le chiffre de nos ressources.

Nous espérons que cet appel sera entendu de tous, titulaires et adhérents, et que chacun nous enverra bientôt au moins une adhésion nouvelle, avec la cotisation fixée, laquelle est, comme on le sait, payable d'avance.

M[gr] Laflamme, membre titulaire et directeur de la Société du Parler français, a été élu cette année recteur de l'Université Laval.

Qu'il veuille bien recevoir, avec nos félicitations, l'expression de notre gratitude pour la part qu'il a prise à nos travaux depuis le jour où il s'est inscrit sur la liste des fondateurs de la Société.

Par le fait de son élection, il est devenu notre président d'honneur. Il reste donc membre du bureau ; et nous espérons que les occupations de sa charge n'empêcheront pas le nouveau recteur de prêter à notre Société son précieux concours.

M[gr] Mathieu, que M[gr] Laflamme remplace, a été pendant six ans notre président d'honneur. Nous savons tous quels services il nous a rendus ; lui seul, dans la Société, paraît ignorer ce que nous lui devons. Il reste des nôtres, et nous sommes certains qu'il continuera à s'intéresser à notre œuvre.

M[gr] Paul-Eugène Roy est depuis plusieurs années membre titulaire de la Société du Parler français au Canada. Tous nos confrères se sont réjouis de son élection à l'épiscopat. Nous saisissons cette occasion de présenter nos hommages à l'évêque

d'Eleuthéropolis, et nous le prions d'agréer l'assurance de notre dévouement et de nos sentiments respectueux.

Notons encore que le président général de la Société Royale est, cette année, un de nos confrères, M. J.-E. Roy.

## II.—LE BUREAU DE DIRECTION

Au mois de septembre, vous avez élu directeurs MM. Paul de Cazes et le secrétaire actuel.

Après l'élection des officiers, voici comment se trouva composé le Bureau qui a dirigé la Société en 1907-1908 :

Président d'honneur : Mgr O.-E. Mathieu.

Président : M. l'abbé Camille Roy.

Vice-Président : M. J.-E. Prince.

Archiviste : M. l'abbé S.-A. Lortie.

Secrétaire : M. Adjutor Rivard.

Directeurs : Mgr J.-C. K.-Laflamme, Mgr C.-O. Gagnon, l'hon. M. P. Boucher de la Bruère, M. Paul de Cazes, M. l'abbé Amédée Gosselin, M. Eugène Rouillard et M. Omer Héroux.

Mgr J.-C. K.-Laflamme et M. Eugène Rouillard sortent de charge cette année, et l'élection du mois de septembre courant a pour objet de leur nommer des remplaçants. Les candidats, choisis par le Bureau, en vertu des règlements, sont : les deux directeurs sortant, M. l'abbé François Pelletier, et M. J.-N. Gastonguay.

C'est après l'impression et l'envoi des bulletins de vote, que Mgr Laflamme a été nommé recteur de l'Université et est devenu notre président d'honneur. D'après une décision du Bureau, les votes donnés en faveur de Mgr Laflamme devront être écartés, et les deux autres candidats qui réuniront le plus de voix seront déclarés élus.

Les membres éligibles du Bureau sortiront dans l'ordre suivant :

En 1909 : Mgr C.-O. Gagnon et l'hon. M. B. de la Bruère.

En 1910 : M. l'abbé C. Roy et M. l'abbé A. Gosselin.

En 1911 : M. J.-E. Prince et M. Omer Héroux.

En 1912 : M. Paul de Cazes et M. Adj. Rivard.

En 1913 : (Les deux directeurs élus cette année.)

## III.—LE COMITE D'ETUDE ET L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Comité d'étude a soumis à l'Assemblée générale cinq rapports, contenant au delà de 700 articles lexicographiques. Ces rapports ont été examinés, modifiés quand il le fallait, et adoptés.

Deux autres rapports sont prêts à être soumis à l'examen de l'Assemblée.

Nous sommes maintenant rendus aux mots populaires canadiens-français commençant par la lettre G.

Les rapports adoptés depuis la fondation de la Société fourniraient déjà la matière de deux volumes ; quand nous disposerons des moyens nécessaires, nous pourrons donc commencer la publication de notre *Glossaire*.

En attendant, il importe de poursuivre activement nos travaux, et de les exécuter avec plus de soin encore. Il a fallu revoir et compléter les premières lettres du Lexique, ce qui a retardé la rédaction définitive d'un grand nombre d'articles ; ce travail de révision pourrait être réduit à quelques corrections et additions faciles, si un plus grand nombre d'observations étaient présentées d'abord au Comité et à l'Assemblée. Pour arriver à ce résultat, il faudrait que les réunions du Comité d'étude et de l'Assemblée générale fussent plus nombreuses. Une vingtaine de membres y assistent fidèlement, et leur zèle infatigable assure la continuation de nos travaux ; mais nous souhaitons qu'un plus grand nombre s'intéressent aux travaux du Comité, et surtout de l'Assemblée.

Nous vous rappelons que le Comité d'étude siège tous les lundis soirs, à 7.30 heures, sans convocation, et que l'Assemblée se réunit, à 8 heures du soir, le quatrième lundi de chaque mois. Tous les membres, titulaires et adhérents, sont instamment priés d'y assister aussi souvent qu'il leur sera possible. Nos confrères qui demeurent en dehors de la ville, peuvent nous prêter aussi un précieux concours en se rendant à nos salles de réunion, quand ils se trouvent à Québec le lundi soir. En assistant à ces séances, on ne s'engage à rien, mais on travaille efficacement à l'œuvre entreprise, et l'on passe, vous diront les habitués, une soirée utile et qui ne laisse pas d'être agréable.

Il nous faut ici mentionner une autre réforme désirable.

Il est utile que les rapports du Comité d'étude soient mis entre les mains des membres qui assistent aux Assemblées

générales et sont chargés de les examiner. C'est ce qui a pu être fait jusqu'ici, grâce au dévouement de Mgr Laflamme. Quand un rapport était rédigé, le secrétaire en remettait le projet à notre président d'honneur, qui s'imposait la tâche ingrate de le transcrire et d'en faire une vingtaine d'exemplaires. La Société lui doit pour ce travail la plus vive reconnnaissance. Mais elle ne saurait permettre que le Recteur de l'Université Laval s'emploie à pareille besogne ; d'ailleurs, la nouvelle charge de Mgr Laflamme ne lui en laisserait pas le loisir.

Il faut donc aviser à quelque autre moyen de mettre entre les mains des membres les rapports du Comité d'étude. Il serait même désirable qu'on puisse envoyer ces rapports aux membres plusieurs jours d'avance et les soumettre à l'examen préalable d'un plus grand nombre. Pour cela, il faudrait sans doute les faire imprimer, ce qui entrainerait des frais assez considérables.

Plusieurs pensent néanmoins que nous devrions adopter ce procédé et que les résultats plus satisfaisants de la révision des rapports justifieraient la dépense d'impression. Le Bureau devra prendre là-dessus une décision.

Le 21 janvier 1908, notre Société donnait à l'Université Laval sa quatrième séance publique annuelle, avec le concours de la Société Symphonique de Québec. Des travaux furent lus par M. l'abbé Camille Roy, M. l'abbé S.-A. Lortie, M. Paul de Cazes, le Rév. P. Théophile Hudon, S. J., et M. J.-E. Roy.

## IV.—L'ENQUÊTE

Nous n'avons pu, cette année, distribuer de Bulletin d'observations. Un questionnaire, contenant un supplément à la lettre C, est cependant en préparation ; il sera complété et envoyé prochainement à nos correspondants, et nous le ferons suivre aussitôt que possible d'un Bulletin sur les mots en D.

Le Comité d'enquête, pendant l'année 1907-1908, s'est employé à dépouiller les réponses reçues, à classer les matériaux recueillis, à les enregistrer sur des fiches, et à les incorporer aux articles du *Glossaire*. Nous pouvons annoncer aujourd'hui que ce travail sera bientôt à jour. « Le Comité, disions-nous dans notre dernier rapport, est débordé par l'ouvrage ; il ne suffit plus à la besogne, malgré la meilleure volonté du monde. Il lui faudrait recevoir une aide de l'extérieur, et pouvoir rémunérer, si légèrement que ce soit, un travail additionnel devenu nécessaire. »

Dans l'espérance que le gouvernement de la Province, reconnaissant l'utilité de notre œuvre, nous ferait une part des deniers qu'il distribue chaque année pour l'encouragement des lettres et des sciences, le Bureau autorisa le trésorier à dépenser une certaine somme pour faire fonctionner le service d'enquête.

C'est ce qui a été fait. Nous avons confié à des élèves de l'Université le dépouillement, la compilation, le classement et l'enregistrement des matériaux accumulés depuis deux ans. Ils s'y sont employés, sous la direction de notre archiviste, avec zèle et intelligence, et nous n'avons qu'à nous féliciter des résultats obtenus.

Le rapport du trésorier vous apprendra aussi que les espérances du Bureau se sont réalisées, et que nous avons reçu du Gouvernement un octroi de $500.00.

En reconnaissant la générosité à laquelle nous devons d'avoir pu continuer à mettre à profit le concours de nos correspondants, marquons aussi notre espérance que cet octroi ne sera pas le dernier. Pour poursuivre efficacement notre œuvre, il faudrait pouvoir disposer chaque année au moins d'une somme pareille, en outre de nos ressources ordinaires. Car il reste encore beaucoup d'ouvrage à faire, et le plan qui a été tracé comporte des œuvres auxquelles nous n'avons pu encore travailler.

Nous allons donc poursuivre notre enquête et continuer les travaux qu'elle demande.

Puis, il faudra songer à entreprendre autre chose, à donner à notre œuvre un développement plus considérable, conforme au plan d'abord tracé. Nos ressources nous le permettront, si, comme nous l'espérons bien, la générosité des « Mécènes officiels » veut bien se manifester encore, et si, de votre côté, messieurs, vous répondez à notre appel touchant l'enrôlement de nouveaux membres.

## V.—TRAVAUX PARTICULIERS

Nous ne pouvons mentionner tous les travaux particuliers auxquels nos confrères se sont livrés pendant l'année. Le *Bulletin du Parler français*, les *Mémoires de la Société Royale*, le Rapport de la XVI[e] session du *Congrès international des Américanistes*, et les principales revues du Canada français, contiennent un grand nombre d'articles écrits par des membres de notre Société.

Nous ne ferons que mentionner les livres, publiés en 1907-1908 par des membres de la Société, et qui nous ont été envoyés.

M. l'abbé Camille Roy, notre président, a publié un volume d'*Essais sur la littérature canadienne*, le meilleur ouvrage de critique paru au Canada, un livre qui fera date dans l'histoire de notre littérature.

L'auteur des *Nouvelles Études de littérature canadienne-française*, M. Ab der Halden, est aussi membre de notre Société. Son ouvrage a été l'objet de quelque polémique, mais il n'en a pas moins de valeur.

M. N.-E. Dionne à donné le troisième volume de son *Inventaire chronologique*, ouvrage considérable, qu'il doit terminer en 1909.

Le R. P. Louis Lalande, S. J., a publié, sous le titre *Entre amis*, des lettres écrites à son ami Prévost, dont on ne saurait dire trop de bien.

L'infatigable chercheur qu'est M. P.-G. Roy, a fait paraître trois ouvrages sur les familles canadiennes : *La Famille Aubert de Gaspé, la Famille Renaud d'Avène des Méloizes* et *la Famille Boisseau*. A cause des *Mémoires* de Nicolas Boisseau qui s'y trouvent, le dernier volume est particulièrement intéressant pour nous.

M. J.-E. Roy a trouvé le temps d'écrire, au milieu de ses études historiques, les *Souvenirs d'une classe au Séminaire de Québec*. Le premier volume est tel que tout le monde attend avec impatience le deuxième, qui devra paraître bientôt.

L'*Essai sur Charlevoix*, tiré des *Mémoires de la Société Royale*, a paru en brochure séparée.

Deux plaquettes publiées à la suite de la convention forestière canadienne tenue à Montréal les 11 et 12 mars 1908, renferment des études par Mgr Laflamme sur *la Parcelle de forêt du cultivateur* et sur *la Colonisation et la Forêt*.

M. l'abbé Henri Cimon a publié, sous le titre *Aux vieux Pays*, ses impressions et souvenirs de voyages.

Nous avons encore, de M. Eugène Rouillard, un volume de renseignements inédits et curieux sur *la Côte Nord du St-Laurent* ; de M. Georges Bellerive, une compilation des discours et conférences des *Orateurs canadiens-français aux États-Unis* ; de M. H.-A. Dubuque, un discours sur *Champlain*.

Enfin l'auteur des *Deux Frances*, le poète français du Canada, M. Gustave Zidler, est l'un de nos membres correspondants.

## VI.—LE BULLETIN

Notre *Bulletin du Parler français au Canada* a paru régulièrement chaque mois. Il forme un volume de 400 pages, d'un format qui correspond à l'in-8° jésus.

Il a été reçu par environ 1000 membres et abonnés. Nous comptons comme abonnés un grand nombre d'élèves des maisons d'éducation, à qui nous accordons une réduction de moitié sur le prix de l'abonnement. Le *Bulletin* coûte plus que 50 sous par année ; mais nous pensons faire œuvre bonne en le donnant aux étudiants à ce prix de faveur et nous comptons sur les cotisations (à $2) des membres titulaires pour combler le déficit.

25,000 feuilles détachées d'*Anglicismes* corrigés ont été distribuées dans les collèges et les couvents du Canada.

La collection du *Bulletin* comprend maintenant six volumes. Prix de chaque volume, $2.50 ; mais le troisième volume ne se vend que dans la série complète des six années, dont le prix est de $15.00.

Le Secrétaire général,
ADJUTOR RIVARD.

Approuvé par le Bureau de direction,
Québec 28 septembre 1908.

Le Président,
CAMILLE ROY, Ptre

## ELECTIONS

Le rapport du Secrétaire général et le rapport du Trésorier ont été approuvés par l'Assemblée.

Le Bureau de direction a ensuite procédé au dépouillement du scrutin. M. Eugène Rouillard et M. l'abbé François Pelletier ont été élus directeurs.

L'élection des officiers pour l'année 1908-1909 a donné le résultat suivant :

Président : M. J.-E. Prince.

Vice-Président : Mgr C.-O. Gagnon.

Secrétaire : M. Adjutor Rivard.

Le Comité reprendra ses travaux interrompus par les vacances.

Le Comité d'étude siégera tous les lundis, à 7.30 du soir, et l'Assemblée générale, le quatrième lundi de chaque mois, à 8 heures. Les membres sont invités à assister à ces réunions.

# A TRAVERS FAITS ET LIVRES

## CAUSERIE PHILOLOGIQUE

*(Suite)*

Par ces dernières observations nous avons presque abordé les pièges syntaxiques où nous choppons à qui mieux mieux.

Ce serait demi-mal que le pronom fût « l'écueil des écoliers » (J. de Maistre) seulement. Le fait est que nous semblons tous rivaliser de zèle avec eux pour buter sur l'obstacle. A l'un, c'est le pronom personnel qui cause des ennuis. Il dit : « Il veut *leur* faire croire à l'éternité » pour : « *les* faire croire ». La difficulté se complique, lorsque ce même pronom ouvre deux membres de phrases coordonnés ou subordonnés. On substitue alors, dans l'un des membres, l'indéfini *on* et l'on obtient des atrocités comme celles-ci : « *On* se bat pour ce qui *nous* manque, sach*ons* où l'*on* va, *on* se demande ce que sera *notre* destinée, all*ons se* chauffer, *on* résolut de fonder *notre* académie, » etc.

Le pronom conjonctif devient lui aussi une pierre d'achoppement. Ainsi, le *qui* de la coordination remplace à tort le *que* de la subordination : « Ce pur diamant *qui est* (=qu'est) la mémoire de Mgr Bourget [1], » ou inversement le *que* supplante *qui* : « Je commis *qu*'il vous manque » (fait défaut). Ce même *que* se substitue quelquefois à *dont* : « Appartements *qu*'on a restauré toutes les tapisseries », quand ce n'est pas le contraire qui se produit : « Les chambres *dont* nous venons de traverser ». [2]

Cette confusion entre les pronoms occasionne parfois sur nos lèvres ou sous notre plume les méprises les plus étranges. Un

(1) *La Vérité*, Québec, 1er février 1908, p. 230, col. 4.—Cf. Paul Bourget (*Nouveaux essais de psychologie contemporaine*, p. 92) : « Cette végétation *qui* est la littérature ».

(2) J'ai recueilli ces deux dernières phrases sur les lèvres du gardien qui me promenait, le 24 avril 1907, à travers le palais de Fontainebleau. Mais combien de fois il m'a été donné de les entendre chez nous !

tel écrit, en se livrant à une inversion fantastique: « Le garçon *qu'*Eugène était *avec* ». Un autre oublie le second sujet introduit par le conjonctif et il commet la phrase suivante: « L'espace qu'y occ*upe* les notes bibliographiques ». (1). Un troisième brouille tout: « Conventums *dont* les journaux nous ont donné le compte rendu *de quelques-uns* » (2) (= de quelques-uns desquels les journaux ont fourni le compte rendu), pendant qu'un dernier ânonne: Vous nous livrez à ceux *que* (= à qui) trois siècles de guerres ont jeté dans le cœur une semence de haine », ou encore : « Votez pour celui *que* vous voulez (= pour lequel vous voulez) voter. »

D'autres méprises se rattachent à la question des cas (3), mais surtout à celle des temps ou des modes. Nous ne savons pas, par exemple, quelle syntaxe autorise un grand journal de Paris à écrire: « Il est possible... qu'ils *passeront* l'hiver... » (4), quelle syntaxe aussi permet à un des nôtres de prétendre qu' « il en faudra encore gros avant que l'Eglise *voit* beau jeu ». (5) Et l'on n'est guère mieux venu à dire: « Je ne doute pas qu'on *doit* cuire à Paris », « pourvu que vous lui en *dites* assez », « les parts il les a *mise* à vingt piastres ».

Puisque nous parlons de syntaxe, c'est le lieu de remarquer que, s'il existe une stylistique littéraire en français (6), comme en grec d'ailleurs (7) et en latin (8), on doit tenir compte également de ce que l'on appellerait volontiers la stylistique grammaticale. Et l'on entend désigner ainsi un ensemble de règles qui proscrivent certaines fautes contraires autant à la grammaire qu'à la littérature.

Cette science défendrait des irrégularités de construction comme « j'ai plusieurs endroits *à* (où je dois) aller » ou encore « le

---

(1) *Le Semeur*, vol. IV, No 5, déc. 1907, p. 116.

(2) *Action Sociale*, 11 juillet 1908.

(3) On ne peut certainement pas écrire: « Cette fois il fut inférieur *que* les autres fois ». Mais est-il plus correct de dire « songer *une* chose » (René Bazin: *Questions sociales et littéraires*, p. 306)?

(4) *Eclair*, 9 mai 1907.

(5) *La Vérité*, Québec, 23 novembre 1907, p. 150.

(6) PRADIN (H.): *Enseignement Chrétien*, 22e année, 1903, pp, 337-48, 416-29, 505 et seq.

(7) RAGON (E.): *Thèmes grecs sur la syntaxe*, au début (in-12, 311 pp. Paris, Poussielgue, 2e édit. 1896, 2 frs).

(8) BERGER (A.): *Stylistique latine* (in-12, 422 pp, Paris, Klincksieck, 3e édit. 1900, 3 f. 50)—RAGON (E.): *Exercices latins sur la syntaxe*, au début (in-12, 380 pp. Paris, Poussielgue, 3e édit. 1904. 2 frs).

professeur nous a dit *que*, quand nous aurons à prononcer un discours, *de ne pas* (nous ne devons pas) l'apprendre en entier par cœur » ou enfin « j'indiquerai les *publications* les plus récentes....... *Un* des derniers (volumes?) parus, c'est [1]. »

Ces manières de dire ou d'écrire se rattachent à ce que l'on nomme, en théorie littéraire, l'anacoluthe et la syllepse. Les deux formes, combinées entre elles, donneront une phrase comme celle-ci : « Les révoltés de 1837 *étaient* pour la plupart des jeunes gens dont l'ardeur *s'enflamme* à la première étincelle. » Ici l'erreur est plus subtile ; mais on voit sans trop de peine que les *jeunes gens* qui *étaient* des révoltés en 1837 ne sont pas la *jeunesse* dont l'ardeur *s'enflamme* si vite. Le quiproquo provient du mélange des deux sens, abstrait et concret, que revêt dans la phrase et à la fois le même mot *jeunes gens*.

Et c'est presque une anacoluthe aussi, doublée d'une obscurité et d'une incorrection, que la pensée suivante : « De la loyauté de Riel aux institutions britanniques, malgré les conseils d'une clique, on ne saurait douter [2]. » Le style et la grammaire ne réclameront plus, si l'on dit : « On ne saurait douter que Riel *demeura loyal*... malgré les conseils d'une clique qui le détournait de l'être. »

On abuse aussi de l'ellipse, et la grammaire elle-même proteste, quand on écrit : « Ouvrages que nous voulons lire avant *d'*analyser » = *de les* analyser [3] ou encore : « Obstacles qu'il faut surmonter *ou périr* » = contre lesquels il faut périr [4].

De ces ellipses l'obscurité devient la punition dans les phrases suivantes : « Un passage mérite *d'être lu* afin *de montrer* » (qu'on montre ou que le passage montre ? que le passage soit lu ou qu'on le lise ?), [5] « il demande *d'être enterré* dans la ville et *de ne pas transporter* sa dépouille » (que lui-même ne transporte pas, comme c'est lui-même qui est enterré ?) [6].

Enfin, nous touchons au pléonasme grammatical avec une construction que nos journaux ne cessent de nous servir. Ils écrivent juste le contraire de leur pensée quand ils la rendent ainsi : « Pour *ne pas* s'exposer à *aucune* erreur, on *n'a pas* encore

(1) *Le Semeur*, vol. IV, N° 5, déc. 1907, p. 120.
(2) *Nouvelle-France*, vol. VI, N° 10, oct. 1907, p. 464.
(3) *Le Semeur*, vol. IV, N° 5, déc. 1807, p. 120.
(4) *Étoile*, Lowell, 18 juillet 1908.
(5) *La Vérité*, Québec, 21 décembre 1907, p. 180.
(6) *Action Sociale*, 11 juillet 1908, p. 2.

reçu *aucune* dépêche »[1], « il *n*'y a *pas* eu *aucune* menace »[2]. Ces formes contiennent un *pas* qui est de trop et qui est un *pas* de clerc.

---

Contre d'autres pléonasmes c'est la littérature cette fois qui proteste. Elle admet sans doute les reprises d'une même idée, quand le retour renforce la valeur de la pensée; mais elle la proscrit lorsque ces redites constituent de pures tautologies. C'est le cas, semble-t-il, pour les expressions suivantes: Nous *allons aller* (nous irons), *à la fin* cela *finira* par, il a *dû* vous *falloir* (il vous a fallu), j'ai *toujours* coutume, un *petit* opuscule, il parle sans *trop* rien dire (=pour ne rien dire, et ne dit rien). Rattachons à ces tours pléonastiques la simple superfétation : « L'homme en a *de* besoin », et les contresens presque comiques: « Ce n'est pas *sans le manque* de raisons (sans raison), » « il y avait dans son histoire *des lacunes........qui manquaient.* »

Comme on le voit, nous aimons à amplifier l'expression de notre pensée. Mais alors, au lieu de nous payer de mots, pourquoi ne pas nous servir de l'excellent moyen que fournit la gradation? On en rencontre dans Brunetière deux exemples excellents. Il dit d'un auteur qu'il fait sans cesse « une chute de la plaisanterie dans la drôlerie, de la drôlerie dans la calembredaine, de la calembredaine dans la grossièreté. »[3] Ailleurs il explique comment Massillon s'attache à *séduire* son auditeur, après avoir vainement essayé de le *convaincre* et de le *persuader*[4]. Brunetière, s'il n'usait pas toujours avec bonheur de sa langue, connaissait au moins et parfaitement la valeur des termes.

Par un procédé tout contraire, il nous arrive souvent de condenser. Alors, c'est de l'ellipse que nous abusons. Il y a sans doute de ces réticences qui sont de véritables finesses pour les initiés. Ainsi, en France, l'épouse ne peut pas dire « je l'aime » de n'importe qui : « Cette parole dite sur la scène, au troisième acte d'une comédie, serait le présage certain d'un divorce à l'acte suivant. Dites (de mon ami) que vous l'aimez beaucoup, énormément, aimez-le avec n'importe quel

---

(1) *Action Sociale*, 15 juillet 1908.
(2) *La Presse*, 22 juillet 1908.
(3) BRUNETIÈRE (F.): *Histoire et littérature*, vol. I, art. 2. p. 31.
(4) BRUNETIÈRE (F.): *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, 2e série, art. 3.

adverbe; mais ne dites pas *je l'aime* tout court. [1]» Mais ce sont là raffinements, parfois scabreux, que se permettent les délicats ou les *snobs*. Nos ellipses, à nous, sont plutôt dues au peu de souci de la clarté ou à l'empressement que nous tenons de notre contact avec Albion. C'est pour cela sans doute que nous disons: *administrer* une personne (=lui administrer les derniers sacrements); les manuscrits, *ceux conservés* par....; certains différends, surtout *ceux relatifs* à [2]; rien autre chose à dire *que je suis* heureux=si ce n'est que je suis [3]. Et nous nous demandons si ce n'est pas une faute de ce genre que commet M. Goyau, quand il écrit: «Lire tout ce texte, *d'autant plus* éloquent *si* on le rapprochait.... [4].»

L'obscurité, qui naît de l'ellipse, frise le marivaudage et le pédantisme dans l'emploi que nous faisons, à la suite de beaucoup de Français, de l'inversion et de l'anacoluthe. Chez eux l'hypallage se contente d'avoir un air contourné: «*Pour*, par ce moyen, *tracer* un sillon [5]; *avec*, en guise d'ornement, *des oripeaux* à leur nez et à leurs oreilles». [6] Chez nous la contorsion se complique de laideur et de gaucherie macabre: «*A quoi* qu' t'es bon *pour* donc d'abord? c'est c't'opinion-là que je suis *pour*! la maison qui a (ou qu'il *y* a) une hypothèque *dessus*!!»

Quant à l'anacoluthe, à voir l'usage de plus en plus répandu qu'on en fait, on est tenté de se demander si le tour n'aura pas bientôt reçu droit de cité partout. A chaque instant on se heurte à des phrases comme celles-ci: «La princesse trouva la solitude *effrayante et que* le bonheur serait grand [7]; rappeler *les* principaux faits *et quels* furent les résultats; si nous voulons *qu*'ils aient confiance *et mériter* leur estime; on ignorait *le* mouvement tractarien *et que* l'Eglise venait de renoncer [8]».

Tout cela, nous semble-t-il, sent l'effort et confine à la maladresse. Notre esprit primesautier se donne plus librement carrière dans l'usage de la métaphore. Quelquefois nous l'avons reçue

---

(1) La réflexion est de Léon de Tinseau: *Les étourderies de la chanoinesse*, pp. 73-74 (in-12, 363 pp. Paris, Calmann-Lévy, 18e édit., 1906, 3 f. 50).
(2) *Action Sociale*, 6 février 1908.
(3) *La Presse*, 3 août 1908.
(4) Goyau (G.): *Autour du catholicisme social*, 3e série, p. 273, note.
(5) Vallée (abbé): *Les éducateurs* (Beauchesne, Paris, 1907.)
(6) Sur l'emploi de *avec*, cf. Bréal (M.): *Essai de sémantique*, p. 21, note.
(7) Lestra (A.): *Une âme de Bourbon*, p. 12 (Paris, Nouvelle librairie nationale, 1906).
(8) Brémond (H.): *L'inquiétude religieuse*, p. 181 (Paris, Perrin).

directement de France. Et ainsi nous disons, tout comme nos cousins de là-bas, d'une personne bornée qu'*elle n'a pas tété Mme de Sévigné*, d'un encombrant qu'*il arrive chez nous à propos de bottes* [1], d'un caractère mou qu'*il est une poule mouillée* [2]. Si nous n'apprécions pas une nullité intellectuelle en affirmant que « son père était peintre ! » nous avons retenu l'image intermédiaire : « *Il en a une couche* ! » Une autre de nos métaphores serait aussi bien française. Elle consiste à dire de quelqu'un qui se pique d'originalité ou se laisse longtemps prier, qu'il « *fait le Jacques* [3] ». Malheureusement nous gâtons l'expression en lui donnant le son anglais « faire le Jack » ; pourquoi ? Et c'est cette manie de l'anglicisme qui corrompt aussi une autre de nos métaphores, très expressive et bien de chez nous celle-là : « faire *broken* avec quelqu'un » (rompre avec lui).

Les plus pittoresques de ces expressions sont encore celles qui sortent de notre terroir. Celui qui a eu peur d'un spectacle amuse fort son auditoire de gamins en lui racontant que « son sang, à cette vue, tourna du coup *en eau de vaisselle* ». Nous *intimons l'antienne* à une personne que nous pressentons au sujet de son consentement qu'elle semble disposée à refuser. Nous n'échangerions pas une propriété mobilière *pour* (=contre) *une terre en bois debout*. Pour expliquer comment un ouvrier a été vif dans l'accomplissement de sa tâche, nous affirmons qu'*il n'y a pas pris goût de tinette*. Quand on nous a réduits à *quia*, nous déclarons sérieusement que nous avons été *collés*, *fourrés*, qu'on nous a *bouchés* ou *emplis*. Les gamins, qui louvoient pour éviter le regard du maître, ont habilement *chenaillé*.

La perle du genre, je l'emprunte aux métis du Manitoba. Ils invitent souvent les curés à chanter des messes pour les âmes de leurs parents défunts. Au lieu de payer l'honoraire en argent, ils attendent que le taux atteigne, par exemple, le prix d'un bœuf. Celui-ci devient alors la propriété du curé. Par malheur, il arrive parfois que le bœuf meurt avant d'avoir été remis à son nouveau maître. Il n'est pas rare alors de voir Baptiste accourir

---

(1) LAIR (Ad) : *Correspondance de Th. Jouffroy*, pp. 131, 145. (Paris, Perrin.)

(2) BESSON : *Fusains* (Paris, *Bonne Presse*)—DE MAISTRE : *A la Ctesse Costa*, 17 août 1793, apud DE LESCURE : *J. de Maistre et sa famille*, 2e éd., p. 76, (Paris, Téqui).

(3) L'image est empruntée au *Jacques* de Georges Sand, comme l'explique M. Faguet (*Débats*, 27 mai 1907, semaine dramatique).—Cf. aussi notre tournure : *tomber de son Jack*.

chez son curé et lui dire d'un air tout penaud ; « Vous savez bien, M. le Curé, *le petit bœuf que j'ai fait chanter*? eh bien ! il est.... mort ! [1]

---

Si donc notre langue pèche par quelque endroit, ce n'est certainement pas par l'absence de pittoresque. Ce qui la gâte, c'est plutôt l'incorrection et l'impropriété. Nous englobons sous cette désignation ces mots vagues ou à signification pervertie, ces tournures alambiquées, ces expressions sans portée que nous semons comme à notre insu dans la conversation surtout.

Il n'y a pas jusqu'à l'article qui ne nous joue de vilains tours. Qui n'a dit maintes fois en sa vie que « les Français ont peur *aux* Allemands » (=des Allemands) ? Nous prenons les unes pour les autres les prépositions, qui ne sont guère plus longues : Tenir les clefs *après* (=aux, sur) les portes, attendre *après* quelqu'un (= attendre quelqu'un), être *après* (=en train, en frais de) travailler, mécontent *contre* (=de) quelqu'un, St-Henri *contre* (=près) Montréal, etc.

Quant aux mots proprement dits, nous les détournons souvent de leurs sens : je me suis *écarté* (égaré), *servir* la messe (répondre), la neige *grince* ou *crie* (=crisse) [2], faire ou mener du *train* (faire du bruit), ceinture *carreautée* ou *fléchée* (quadrillée), vache *caille* (mouchetée), s'habiller en *citoyen*=en laïque [3], si vous croyez que je vais vous suivre *vous pouvez vous tromper* ! (détrompez-vous), *défigurer* une lettre (la déchiffrer), *éviter* à quelqu'un de l'ennui (le lui épargner), la loi les *abstenait* (exemptait) de porter les armes, c'est un homme fort *suspect* (susceptible). Nous avons même créé un mot absolument barbare : *globe de lampe* (vase).

Notre gaucherie éclate dans une série d'expressions auxquelles souvent les étrangers n'entendent rien : *tu serais mieux de* (il serait mieux pour toi de, tu ferais mieux), *regarder pour avoir* vingt ans (paraître âgé de), *dans le but de* (avec l'intention, le dessein de), *d'abord que* je l'aurai = pourvu que je l'aie [4], il lui

---

(1) Renseignement dû à l'abbé Saül Gendron, curé à St-Hyacinthe de Lassalle, Manitoba.

(2) Lechartier (G.) : *L'irréductible force* (Paris, Plon).

(3) Ici au moins nous l'emportons sur nos cousins de France qui disent : *se vêtir en gentleman*.

(4) Nous avons complètement faussé le sens de l'expression telle qu'elle existe dans Montaigne : *d'abord qu'il* fut parti (aussitôt, dès que, immédiatement après que).

*observa* (fit observer), se prononcer *favorablement à* (en faveur de) l'unification des livres [1], ce n'est *rien tant qu'à pour* vous saluer (= pour vous saluer, Monsieur!), il y a *un bout pour* (il doit y avoir une fin à).

Nous confondons aussi le sens de *anglifier* et de *angliciser*. Le premier terme semble plus général et se rapporte à la religion, à l'esprit national, aux mœurs et coutumes; le second, plus restreint, concerne la langue.

Et que voulez-vous qu'un étranger pense, lorsque nous lui disons de tel orateur bien connu qu'il est « un célébre et savant conférencier agricole officiel [2] » ? En vérité, il y a là trop de tintamarre.

Pour finir, relevons la sempiternelle méprise à laquelle donne lieu l'emploi de *rien moins que*. Quand l'expression a le sens comparatif (= rien autant que, si ce n'est), on doit la rendre par *rien de moins que*; *rien moins que* a le sens restrictif (= tout, excepté). On ne cesse de les prendre l'un pour l'autre. Mais nous sommes heureux de constater que les Français eux-mêmes sont aussi fautifs que nous à ce sujet. Ainsi M. Hamon [3] déclare fort sérieusement que l'âme, à vivre dans la tiédeur, perd tout, *excepté son salut éternel*: « L'âme ne risque *rien moins que* son salut éternel ». C'est peu banal, mais exact. Un de nos écrivains, au contraire, rend exactement son idée quand il écrit: « Il ne fallait *rien de moins que* le sentiment d'un grand devoir [4] ». Comme quoi l'on sait écrire quand on se surveille !

---

De toutes ces observations il serait exagéré de conclure que nous sommes les seuls à nous permettre des fautes de langage tant en fait de prononciation que d'écriture [5]. Dire aussi que notre langue est parsemée de ces taches serait dépasser les bornes de la vraisemblance. Nous ne conclurons même pas que le Français,

---

(1) Un député à Québec (*Action Sociale*, 27 avril 1908).
(2) *Action Sociale*, 28 mars 1908.
(3) HAMON (E.) : *Méditations*, II, p. 213.—Cf. PAUL BOURGET: *André Cornélis*.
(4) DECÉLLES (A.-D.) : *Lafontaine et son temps*, c. V, p. 66, ligne 3.
(5) Voyez, par exemple, le genre d'observations que l'abbé Roy adresse à Madeleine : *Essais sur la littérature canadienne-française*, pp. 192 et seq. Et comparez avec les articles suivants : FAGUET, au sujet de Mlle de Lepinasse (*Revue latine*, 25 mai 1906) ou M. POIZAT (*Débats*, 11 février 1907, semaine dramatique) ; PELLISSIER, sur le français dans les journaux (reproduit dans *Chronique de la Bonne Presse*, 1907) ; *Enseignement Chrétien*, 13e année, 1894, pp. 12-13, 478 au bas.

pour nous comprendre, a besoin qu'on le munisse d'une traduction. La réflexion qui s'impose, au contraire, c'est que de part et d'autre il y aurait quelque chose à faire. Pendant que de notre côté nous nous efforcerons de mieux écrire et de mieux parler notre langue, que le Français s'applique, lui, à mieux connaître le parler de ses anciennes provinces. Il remarquera que beaucoup des expressions qu'il nous reproche comme fautives, nous sont venues en droiture de la vieille France. Et si donc nous avons un tort, c'est celui d'avoir été trop fidèles à la tradition, de quoi d'ailleurs nous vous glorifions et à juste titre !

Par exemple, il n'étudiera pas longtemps la langue canadienne et le parler du pays nantais (Loire-Inférieure), sans remarquer l'étroite parenté qui les relie l'un à l'autre. Ce fait est un de ceux qui nous ont le plus frappé lors de notre séjour d'études à Paris

Nous y avions pour camarade un homme très versé dans le parler populaire de sa région. Et nous nous rappelons avec quelle curiosité émue il aimait à retrouver sur nos lèvres et dans le *Lexique* publié chaque mois par le *Bulletin du Parler français* les expressions même du terroir nantais. Nous avons même gardé par devers nous les annotations dont il voulut bien charger notre exemplaire au fur et à mesure que nous arrivaient les numéros. Bien plus, un jour que nous avions employé devant lui nous ne savons plus quelle expression, il eut un sursaut et s'écria : « Mais, mon cher, faites le tour de la France et je vous défie bien d'entendre ce mot-là ailleurs que chez moi (La Haie-Fonassière, Loire-Inférieure, à 20 kilom. de Nantes) ! »

L'expérience est d'ailleurs facile à contrôler. Il est peu de nos campagnards qui ne se reconnaissent tout de suite dans cette demi-page d'un écrivain d'origine nantaise : « Les bonnes gens du pays nantais vous diront que l'*aloue* (=aloë, de alauda, vieux mot gaulois latinisé, nom populaire de l'alouette) est trop fière pour un si petit *animau* et qu'en montant toujours en haut elle *badine avec le bon Dieu*... Le bon Dieu se venge et frappe l'orgueilleuse aloue qui *chute* aussitôt jusqu'en bas, perdant à la fois la voix et la vie. *Ça fait voir, les filles et les gàs*, disent les bonnes femmes à la veillée, *ça fait voir, comme ça, que ne faut point jamais se vanter devant le bon Dieu ; ou ben, par après, on est péri comme l'aloue* [1] ».

---

(1) Charruau (S. J.) : *Vers le mariage*, c. III, p. 54. (in-12, 401 pp., Paris, Téqui, 1904, 3.50 fr.)

De cette parenté évidente nous voudrions nous rappeler mieux l'explication que nous a fournie le lettré d'une si agréable distinction qu'est Monsieur le Chanoine Alexis Crosnier, vice-recteur de l'Université Catholique d'Angers et inspecteur général des établissements de l'enseignement secondaire libre dans l'ancien diocèse de Mgr Freppel [1]. Selon lui, pour autant que notre mémoire est fidèle, le langage nantais et le parler normand possèdent plus d'un trait de ressemblance. Le premier d'ailleurs se caractérise par la simplicité et le pittoresque. Or, c'est un fait qu'un mot ainsi marqué frappe plus que tout autre l'esprit des campagnards et court donc grande chance de survivre, alors que d'autres tours plus alambiqués disparaissent comme par enchantement. C'est cet amour de la tradition, si prononcé chez nos paysans, qui aurait assuré la survivance chez nous du parler nantais.

Quelle que soit la valeur de l'explication, le fait de cette survivance n'en existe pas moins. Et la seule conclusion à laquelle nous tenons à aboutir se résumerait en quelques mots. Que le Français d'aujourd'hui se loge une bonne fois sous le crâne qu'au point de vue de la langue le peuple de nos campagnes est resté fidèle aux vieux vocables. S'il étudie le parler de ses antiques provinces et se persuade enfin que la conquête britannique ne nous a pas plus faits anglais que celle de l'Alsace-Lorraine ne l'a transformé en allemand, il s'épargnera la honte de nous demander des traductions pour comprendre nos écrits. Pour nous, nous ferons tout en notre pouvoir pour empêcher nos élèves de mépriser l'archaïsme respectable et de caresser l'anglicisme quel qu'il soit.

Une entente cordiale, conclue sur un pareil terrain, aura pour effet de prévenir sur les lèvres françaises bien des sourires déplacés comme d'interdire à nos tempéraments de Canadiens des colères toujours désagréables.

ÉMILE CHARTIER, Ptre.

Séminaire de St-Hyacinthe,
8 septembre 1908.

---

(1) Entretien du 2 juin 1907.

*P. S.*—Au sujet de l'expression « je n'ai pas fumé de la matinée », l'obligeance d'un correspondant me permet de corriger une assertion problématique. J'avais cru y reconnaître un décalque de l'anglais « of the whole forenoon » (B. P. F., V. VII, N° 1, sept. 1908, p. 16). M. B. Michaud, du Ministère de l'Agriculture (Québec), me fait observer qu'elle n'est pas employée en anglais. Et j'avoue qu'elle n'est guère usitée en dehors du style familier ou bas anglais.

D'autre part Littré (aux mots *de* et *vie*), Darmesteter (au mot *de*, III, 1°, 2), Bescherelle (ibid, p. 1085, éd. 1887) le Dictionnaire de l'Académie (ibid, p. 467, V°, éd. 1878), auxquels on me prie de me reporter, reconnaissent que *de* s'emploie souvent au sens de *pendant*. Ex : De ma vie je n'ai vu pareille chose ; Il ne m'a pas quitté de tout le jour.

L'expression « je n'ai pas fumé de la matinée » me semble justifiée par ces exemples. Les lecteurs voudront donner crédit à notre correspondant pour l'exactitude du renseignement.

Quant aux exemples suivants :

Je ne veux de trois mois rentrer à la maison (Racine) ; Je ne le reverrai pas de huit jours (Bescherelle), *de* me semble y avoir le sens de *avant*, *d'ici à*, plutôt que la signification de *pendant*.

E. C.

---

## REVUES ET JOURNAUX

*L'Épopée franco-canadienne — Trois noms*, par M. Éric Ardol. (*Le Temps*, 5, Boulevard des Italiens, Paris ; 19 juillet.)

Jacques Cartier, Champlain, Montcalm. « L'un fut surtout grand par son audace et sa ténacité : Jacques Cartier, le marin ; l'autre, par ses victoires et son dévouement jusque dans la mort : Montcalm, le soldat. Entre eux se dresse la haute figure de Champlain, que son esprit et son âme rendirent grand en toutes choses. »

---

*Canada*, par M. Louis Madelin. (*Journal des Débats*, 17, rue des Prêtres, Saint-Germain-l'Auxerrois ; 18 juillet.)

Alerte récit de voyage : Ottawa, Montréal, Québec. M. Madelin admire comme l'esprit français s'est conservé chez nous.

# CHANSONS POPULAIRES

## DU PAYS NORMAND [1]

S'il est vrai de dire que la chanson populaire a parfois servi la musique savante, que d'autre part nulle source d'inspiration n'est, en général, plus utile à un art qui, tout comme le langage parlé, réfléchit la civilisation, ce sera toujours une entreprise intéressante que de recueillir ce qui, autrement, des chants primitifs pourrait s'altérer ou se perdre.

Le recueil que M. LeClerc vient de publier et illustrer de sa propre main, ne comprend, à la vérité, que dix chansons, mais le soin qu'y a apporté l'auteur, le choix qui a fixé son attention, nous indiquent l'importance qu'un artiste consciencieux comme lui ne pouvait manquer d'attacher à son œuvre.

M. Leclerc est Honfleurais et, à ce titre seul, il était déjà bien placé pour trier dans le vieux répertoire normand ; mais, en sa qualité d'homme de lettres et de peintre, et il est évident qu'il possède encore celle de musicien, il possédait des ressources qui ne se rencontrent pas toujours dans un même auteur.

Outre un choix de chansons qui ne laisse rien à désirer, chacune d'elles est accompagnée, ainsi que le titre du volume l'indique, d'illustrations hors texte ou même intercalées dedans tout à fait charmantes. Il y a, là, une composition, un fini, une expression qui dramatise admirablement les sujets. Ajoutons que M. René Lefebvre a fait lui-même œuvre de grand mérite dans l'harmonisation. Le type des chansons recueillies n'était pas fait sans doute pour embarrasser un contrapointiste du métier ; les formes sont plutôt faciles, simples et rapprochées de celles dont la musique actuelle fait usage. Là où nous goûtons l'accompagnement, c'est dans l'interprétation même où le musicien donne à la poésie tout le relief que la mélodie comporte. C'est nouveau, frais, enjoué ; il y a une vérité et un entrain qui font que paroles et musique semblent coulées d'un même jet, éclos d'un même souffle, d'une même inspiration.

(1) *Chansons populaires du Pays normand*, recueillies et illustrées par Léon LeClerc, harmonisées par René Lefebvre, Rouen, Imprimerie Jules Lecerf, rue des Bons-Enfants,

Quand un amateur comme nous a examiné un tel recueil, qu'il en a vu les détails aussi bien que l'ensemble, il n'a guère de critique à faire. Tout le défaut, et cela viendrait sans doute de très mauvaises habitudes, tout le défaut qu'il serait tenté de reprocher à l'auteur, c'est une excessive perfection, si toutefois l'on peut jamais excéder ou défaillir dans le parfait. Encourir un tel reproche serait-il si banal ?

Chose bien faite pour charmer, c'est la ressemblance de ces chansons populaires de France avec celles que nos pères emportèrent avec eux ou créèrent de temps à autre, si peu que ce soit, dans la patrie nouvelle. Quels Canadiens n'aimeront à reconnaître dans ces chants leur parenté avec les Français de là-bas ? Comme l'identité de race y est marquée !

La curiosité nous a fait comparer un peu le recueil de M. LeClerc avec celui, devenu classique ici, de notre compatriote, M. Ernest Gagnon. C'est toujours le même fonds d'idées, sous toutes les formes. Mêmes sujets, mêmes inspirations, même goût, même tournure d'esprit. Quelquefois il n'y a pas à distinguer du tout même sous le rapport de la forme. D'ordinaire—cela ne pouvait manquer—il y a des variantes soit de mots, soit de musique. En voici un exemple remarquable tiré du Rossignolet.

## AU BOIS ROSSIGNOLET

MONSIEUR LÉON LECLERC

*Au Bois Rossignolet*

1er COUPLET

Je me suis endormi, leri
A l'ombre sous un pin, lerin
A l'ombre sous un pin.
Quand à mon réveillé, leré
Le pin, lerin, était, leret, fleuri, leri
Au bois Rossignolet, leret
Au Bois Rossignolet.

MONSIEUR ERNEST GAGNON

*Au Bois du Rossignolet*

1er COUPLET

M'en allant promener, relé, relé
Le long du grand chemin, relin relin
Le long du grand chemin.
Je me suis endormi, reli reli
A l'ombre l'ombre l'ombre, sous relou
[relou z'un pin relin relin
Au Bois du rossignolet, relet relet
Au Bois du rossignolet.

2e COUPLET

Je me suis endormi, reli reli
A l'ombre sous un pin, relin relin
A l'ombre sous un pin
Le pin, relin relin, était relet relet, fleuri,
[reli reli
Au Bois du rossignolet, relet relet
Au Bois du rossignolet.

3e COUPLET

Je me suis réveillé etc.

C'est l'une des plus belles des deux recueils.

Mais la musique notée par M. Gagnon, en se moulant sur un parlé que ne connait pas toujours le « rossignolet » de M. LeClerc, a créé, aussi, quelques fioritures de notes nouvelles. J'ose dire en passant que la version canadienne n'en a que plus de gaieté, de mouvement et est, en cela, supérieure à la version normande. Mais les deux sont presque mêmes, identiques, d'abord par le fond, et se confondant presque dans la forme.

M. Gagnon dit dans son livre que cette chanson est d'origine franc-comtoise et il cite des autorités. Ce que vient de publier M. LeClerc met la chose en doute. J'ai feuilleté toute l'histoire de la chanson populaire de M. Julien Tiersot sans être plus éclairé sur cette question d'origine. Au reste, le Rossignolet fait le sujet de toute une littérature chansonnière. Les rossignolets, « confidents des amours », sont partout dans la muse populaire et Rossini n'a pas eu de peine à l'inventer dans son opéra de Roméo et Juliette. Qui a chanté le premier ?

La musique du rossignolet qui nous occupe offre, au début, des notes que l'on rencontre fréquemment, aussi, dans nos chansons populaires canadiennes. Voyez « Entre Paris et St-Denis » de M. Gagnon. Seulement c'est écrit, ici, dans une mesure différente et que je goûte peu, soit dit en passant.

La chanson « Nic-Nac » (Teurdaine) rappelle « C'est la plus belle de céans (ou Sion) », cette dernière, toutefois, écrite en mineur. Le peuple en chante une partie en majeur.

« Le Galant éconduit » fait souvenir d'une autre de nos chansons dont j'oublie, toutefois, les paroles en ce moment, mais dont la mélodie est familière à tous ceux qui ont vécu à la campagne.

Les Canadiens chantent « Malbrouk s'en va-t-en guerre » à peu près sur l'air de « La Légende de sainte Catherine » du recueil bas-normand.

« Les Oreillers » (chanson de mariage) de M. LeClerc, sont écrits sur un air que l'on entendait, chez nous, il y a quelques années ; les mots étaient différents sans doute, mais cet air est de ceux qui restent dans la mémoire. Il existe encore des traces de cette mélodie de M. LeClerc dans quelques autres chansons canadiennes.

« Guenillon », enfin, ressemble beaucoup à certains chants canadiens, mieux connus de nos compatriotes d'antan. Toutes

ces chansons, on ne saurait trop le dire, sont de superbes échantillons de folklore musical ou parlé.

Monsieur Léon LeClerc a droit à une gratitude toute particulière de la part des Canadiens. En rappelant dans une forme définitive à ses compatriotes de la Basse-Normandie ces quelques chefs-d'œuvres de la lyre populaire française, il a du coup agrandi et enrichi notre propre répertoire.

Nous avions déjà quelques-uns des motifs qu'il a imprimés. Il en est d'autres que son recueil nous permet de reprendre comme une portion oubliée de notre héritage.

Une bonne vieille des environs de Québec nous contait, cet été, que ses ancêtres français étaient très riches et qu'il y avait encore, en France, « des colonnes d'argent » qu'il ne s'agirait que d'aller réclamer avec des titres de naissance.

Les « colonnes d'argent » étaient peut-être douteuses, les titres problématiques. Il n'en saurait être de même pour les chants primitifs sortis du cœur d'un peuple dont les origines se confondent avec celles du peuple canadien. Ici, la richesse est trop certaine et les titres trop visibles. Quelle que soit la patrie habitée, Normands de Québec aussi bien que ceux de Honfleur, peuvent, a bon droit, puiser dans le trésor de poésie qui leur est commun et qui constitue l'un des apanages caractéristiques de la race.

J.-E. PRINCE.

Québec, octobre 1908.

---

## REVUES ET JOURNAUX

*Le Tricentenaire de Québec*, par M. Raoul Saint-Clair. (*La Gazette de France*, 1bis, rue Baillif, Paris ; 10 juillet.)

M. Saint-Clair a demandé à un Canadien dans quel esprit nous nous préparions à célébrer le troisième centenaire de Québec. La réponse de notre compatriote n'a plus d'intérêt aujourd'hui. Mais j'en veux citer une phrase : « Français et Anglais au Canada se sentent unis par une *solidarité de patriotisme historique*.... » Qu'est-ce que le « patriotisme historique » ? J'entendrais par là le souvenir et l'amour du passé, et n'est-ce pas précisément ce qui sépare, au Canada, les Français des Anglais ?

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

**Dérober** (*dérôbé*) v. tr.

|| Enlever la robe d'une femme.

Fr. *Dérober*: enlever la robe, l'enveloppe des fèves, Darm.
Vx fr. *Dérober*: ôter la robe, LaCurne.

**Dessein (sans)** (*sã dèsé*) loc. adj.

|| Qui est sans initiative, sans décision, sans but. Dans sa narration de la mort du voyageur Cadieux, M. J.-C. Taché dit du malheureux explorateur:

« ...le cerveau épuisé par la fatigue, les veilles, et les privations... il avait vécu *sans dessein*, pendant quelques jours, se nourrissant de fruits et d'un peu de chasse. »

**Dessoler** (*desòlé*) v. tr.

1° || Oter, détruire les fondations (le *solage*, les *soles*) d'une maison, d'un bâtiment.

2° || Faire cesser d'être solide.

Fr. *Dessoler* = dépouiller de la sole, plaque cornée formant la partie inférieure du sabot, Darm.

**Dessolider** (*désòlidé*) v. tr.

|| Faire cesser d'être solide.

**Dessour** (*dèsur*), **d'sour** (*tsur*), prép. adv. et subst.

|| Dessour. *Ex.* : Passer par-*dessour* la table. — Le *dessour* des cartes.—Regarder en *dessour*.

Dial. *Dessour, d'sour* = m. s., Normandie, DuBois, Robin ; Bas-Maine, Dottin ; Centre, Jaubert.

**Dessous (en)** (*ã dèsu*), **en dessour** (*ã dèsur*), **en d'sous** (*ã tsu*), **en d'sour** (*ã tsur*) loc. adv.

|| *Être en dessous* dans un marché = avoir le dessous dans un marché.—*Être en dessous* dans ses affaires = être très mal, être bas dans ses affaires, être dans le troisième dessous.

FR. *Etre en dessous* = être sans franchise, DARM.

DIAL. *Ètre en dessous* de ses affaires = être endetté, Normandie, MOISY.

**Dessur** (*dèsu:r*), **d'sur** (*tsur*) adv., prép. et s. m.

1° || Dessus.

VX FR. *Dessus* est relativement récent ; il a supplanté *dessur*, par analogie avec *dessous*, DARM.

DIAL. *Dessur, d'sur* = m. s., Bas-Maine, DOTTIN ; Bourbonnais, DUCHON ; Picardie, HAIGNERÉ, CORBLET ; Centre, JAUBERT ; Normandie, MOISY, ROBIN, DUBOIS ; Bresse, GUILLEMAUT ; Saintonge, ÉVEILLÉ.

2° || Sur. (Voir *dessus.*)

**Dessus** (*dèsu*), **d'sus** (*tsu*) prép.

|| Sur. *Ex.* : Mettre le foin *dessus* le grenier.

FR. *Dessus*, au sens de *sur*, employé par tous les écrivains du XVII^e s., est maintenant vieilli.

DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

**Devant** (*dèvã*), **d'vant** (*dvã*) prép. et adv.

|| Avant. *Ex.* : J'ai fini *devant* vous. — C'est à qui finira *devant.—Devant que* vous arriviez...

FR. *Devant* au sens *d'avant*, employé au XVII^e s,, est maintenant vieilli, DARM., LAR., LITTRÉ.

DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

**Devantière** (*dvãṭye:r*) s. f.

|| Tablier de femme.

DIAL. *Devanquére* = long tablier que les femmes prennent pour monter à cheval, Bas-Maine, DOTTIN.

**Devers** (*dèvè:r*) prép.

|| Vers, dans le temps de, à l'approche de. *Ex.* : Partir *devers* midi.

FR. *Devers* = en allant vers : *devers la fin*, MOL., *Fâcheux*, I, 1.

DIAL. *Devers* = vers, Bas-Maine, DOTTIN.

**Dévidois** (*dévidwà*) s. m,

|| Dévidoir.

**Dévidoué** (*dévidwé*) s. m.

|| Dévidoir.

**Devine** (*dêvin*) s. f.
|| Dévinette.
VX FR. *Devine* = m. s., BOS.
FR.-CAN. Cf. *divine*.

**Dévirage** (*dévirà:j*) s. m.
1° || Détour d'un chemin.
2° || Action de tourner et retourner en sens contraire.

**Dévirer** (*déviré*) v. tr. et intr.

1° v. tr. || Faire aller dans le sens inverse. *Ex.*: *Dévirer* une voiture, un cheval = les tourner, les remettre dans le sens inverse.—*Dévirer* un rouet = le faire tourner en sens contraire.

FR. *Dévirer* = tourner en sens contraire, mais il est employé en marine: *dévirer le cabestan*, DARM.

2° v. intr. || Retourner sur ses pas. *Ex.*: Rendu à l'école, *j'ai déviré*.

3° v. intr. || Dévier. *Ex.*: Quand vous arriverez à la rencontre des quatre chemins, *dévirez* à droite.

DIAL. *Dévirer* a ces trois sens dans le Bas-Maine, DOTTIN.

**Détailler** (*détàyé*) v. intr.

|| Jeter de nouveau les dés, quand on est but à but, quand on a amené le même nombre de points.

ÉTYM. En anglais, faire un *tie* (pron. *tày*), c'est être *manche à manche, but à but*; il faut alors briser le *tie*, *dé* + *tie* + *er* → *détailler*.

**Détarder** (*détàrdé*) v. tr. et intr.
|| Retarder.
DIAL. *Détard* = retard, Centre, JAUBERT.

**Détailleur** (-se) (*détàyœ:r*, *-œ:z*) s. m. et f.
|| Détaillant, détaillante; celui, celle qui vend en détail.
FR. *Détailleur, -se*, est vieilli, DARM.

**Détarminer** (*détàrminé*) v. tr.

|| Déterminer. *Ex.*: C'est un homme *détarminé* = déterminé, qui ne recule pas quand il a pris un parti.

DIAL. *Détarminé* = résolu, hardi, Centre, JAUBERT.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

# LES LIVRES

A. Belval-Delahaye. *La Chanson du Bronze.* Paris (chez l'auteur), 1908, in-8°, 148 pages.

Des fanfares et des éclairs, des cuivres et du soleil, des cris et des tocsins, des chants qui parfois sonnent superbement comme des appels de clairon, mais qui presque toujours veulent être extraordinairement nouveaux et trop souvent vont jusqu'à paraître barbares.

M. Belval-Delahaye s'efforce vers des harmonies étranges et des rythmes violents ; et cet effort paraît beaucoup. Je pense que tout cela chez lui est voulu, artificiel ; on sent qu'il est plus à l'aise, et il rime bien mieux, parce qu'il reste lui-même, dans les rares pièces où il consent à chanter autre chose que les *couchants rouges*, les *chaos d'enfer* et les *bronzes de l'effroi.* A lire, par exemple, le sonnet où le poète nous apprend comment l'« apprenti, petit limeur de rimes », peut devenir « tailleur d'étoiles ». (*Le lapidaire*, p. 21.)

Le tort de M. Belval-Delahaye, c'est de ne s'être pas essayé assez souvent à *tailler des étoiles*, ou tout au moins—car faire des astres est assez difficile, et l'on risque d'en créer qui ne soient pas de première grandeur-- ou tout au moins à polir patiemment de petites pierres fines. Son tort est d'avoir voulu sculpter les rochers et *bâtir d'orgueil et de granit la maison de sa pensée*, ce qui était une bien grande entreprise.

Mais le poète veut nous faire accroire que

> *Son* âme est le beffroi de quelque ville ardente,

qu'il est le « Quasimodo de l'Art », que son cœur est « une cloche éperdue et vibrante

> Qu'ébranlent la Misère et le Doute assassin,

et qu'il y a chez lui

> Des chimères d'airain et des montres sculptés.

M. Belval-Delahaye force son talent.

S'il le force, c'est qu'il en a. Il en a beaucoup, et de l'idée, et de l'imagination, et du rythme, et des images ! Avec cela,

quelles belles choses il pourrait sans doute donner, s'il ne tenait à tout prix à « forger des strophes de fer » ! Mais les efforts qu'il fait pour sonner sans cesse le tocsin, absorbent, semble-t-il, toute son énergie, et il oublie de polir ses vers. Il y laisse jusqu'aux chevilles. C'est ainsi qu'il a des épithètes banales, qui reviennent sous sa plume et qu'il accueille sans hésiter, chaque fois que la mesure le demande.... J'ai voulu m'amuser, un jour de pluie, à compter les vers où M. Belval-Delahaye a fait entrer l'adjectif « grand ». Je me suis rendu au chiffre 50, et j'ai cessé, parce que ça n'était plus amusant. Tout est *grand* chez M. Belval-Delahaye : l'*art*, les *porches*, les *chambres*, les *âtres*, les *choses*, le *spectacle des vagues*, les *glaciers*, le *jour*, les *étendards*, les *cercueils*, les *sacs*, les *bois*, les *parcs*, les *bruits*, les *échos*, les *secrets*, les *problèmes*, les *flambeaux*, les *rayons*, les *bœufs*, les *lions*, les *oiseaux*, les *preux*, les *vainqueurs*, les *bardes*, les *apôtres*, les *voix*, les *pieds*, les *fronts*, les *yeux*... surtout les yeux ! Ce qu'il y a de « grands yeux » dans la *Chanson du Bronze*, c'est incroyable ! C'est de la mégalomanie !

Au poète qui veut être le « forgeron du rêve », ses vrais amis diront, bien qu'il leur en coûte : Ne forge pas qui veut son rêve dans l'airain, ne fait pas qui veut chanter au bronze sa chanson. Et ils devront ajouter que tous les rêves ne sont pas bons à forger, que les « titans de *sa* pensée » inspirent parfois fort mal M. Delahaye, et que certaines audaces et les blasphèmes, par exemple, du *Te Deum de la gloire* font d'une pièce de vers une mauvaise action.

---

PAUL FEUILLETTE. *L'Ombre des Cathédrales*. Paris (Plon), 1908, in-8, 154 pages.

Nos lecteurs connaissent M. Paul Feuillette ; il a publié dans notre *Bulletin*, comme poésie d'avant-garde, l'un des poèmes de ce volume.

En lisant le titre que M. Feuillette a donné à son recueil, *l'Ombre des Cathédrales*, on pense à Huysmans ; on ouvre le livre, et l'on voit que le poète l'a dédié à l'auteur de *la Cathédrale*...

*«Manibus Joris-Karl Huysmans, In J.-C. filius, P. F.»*...

Enfin, quand on lit les vers, on retrouve encore le souvenir de Huysmans et de son œuvre.

C'est d'abord *la Légende des vitraux et des toiles*, des scènes bibliques, des récits évangéliques, les paroles de Jésus *Après la Cène*, la grande figure de *saint Thomas d'Aquin*, *le Crucifié*, *Sainte*

*Geneviève*, le *Non serviam* de Lucifer. Le poète descend ensuite

Au fond des noirs caveaux où filtre un jour lointain ;

il écoute *la Voix des tombes*, il chante la *Messe des morts*, il évoque l'âme ancienne des cathédrales et fait revivre *les Fantômes des cryptes*. Puis, *les Images de l'âme* passent devant nos yeux, la foi naïve de l'enfance, *la Première communion*, puis l'erreur, puis la douleur, puis le retour à la vérité. Enfin, la quatrième partie, la *Lampe des sanctuaires*, renferme les plus belles pièces du volume peut-être, et celles où l'inspiration mystique du livre se fait le plus fortement sentir.

Par tout le recueil, l'influence de Huysmans est très nettement marquée. On n'y trouve cependant pas certaines obscurités, qui, chez un autre que l'auteur de *Là-Bas*, paraîtraient recherchées. Les vers de M. Feuillette sont pleins de mysticisme et de symbolisme, mais restent clairs, purs, sincères.

*L'Ombre des Cathédrales* est un livre essentiellement religieux, mais que liront même ceux qui d'ordinaire ne se plaisent pas aux recueils de poésies religieuses.

Pour la forme, M. Feuillette est élève de M. de Régnier. Il a la splendeur du vers, mais surtout la mélodie et la douceur des rythmes. Les partisans de la vieille métrique trouveront qu'il sacrifie parfois à la nouvelle. Ce n'est pas moi qui le lui reprocherai. Il a fait un bon livre, qui est aussi un beau livre, et c'est assez pour qu'on en recommande la lecture.

---

L'abbé Elie-J. Auclair. *Vie de Mère Caron*. Montréal, 1908, in 8°, 24c. × 15.5c., 271 pages.

Le livre de M. l'abbé Auclair, a écrit M. Antonio Huot, est « l'une des meilleures *Vies* qui aient été écrites chez nous ».

Nous le croyons.

Il est facile d'intéresser les lecteurs au récit des actions éclatantes d'un héros. Il ne l'est pas autant de raconter une vie de grand mérite mais toute de sacrifice et d'humilité, d'édifier par le tableau de vertus héroïques mais cachées, de faire l'histoire d'une âme pleine de grandeur mais très simple.

La *Vie de Mère Caron* est pourtant si bien racontée, et si naturellement, qu'on se prend à croire que c'était une œuvre facile. C'est là, je pense, un bel éloge, et que méritent peu de livres du même genre.

La première partie de l'*Essai sur Charlevoix*, par M. J.-Edmond Roy, publiée dans les *Mémoires de la Société Royale*, a été tirée à part.

C'est une des études les plus intéressantes que nous ayons lues de M. Roy.

L'habile historien a apporté à la recherche des moindres faits concernant Charlevoix et à leur récit, le soin consciencieux qu'il met dans tous ses travaux. Quand il a traité une question d'histoire, on est tenté de s'écrier, comme certain critique : « Après lui, il n'y a plus rien à dire, si ce n'est qu'il n'y plus rien à dire ! »

---

Comtesse DE LA MORINIÈRE DE LA ROCHECANTIN. *Les Lilas sont en fleurs.* Paris (Gitler et Émile Paul), 1908, in 8°, 164 pages.

« Les livres de vers, c'est toujours bien », disait Stéphane Mallarmé.

Sans doute il faut savoir entendre ce que Mallarmé appelait « vers », et que les lignes inégales de certains textes, allignés correctement à gauche et serpentant à droite au caprice de la mesure, ne méritent pas ce nom. Bref, il y a des vers... qui n'en sont pas ; mais les vers dignes de ce nom, *c'est toujours bien.*

Soit. Cela revient à dire qu'il y a des vers qui sont très beaux, d'autres qui le sont moins, et d'autres qui ne le sont pas du tout ; qu'il y en a d'admirables et qui s'envolent, qu'il y en a aussi de fort plats et qui se traînent.

Ceux de Madame de la Morinière ne sont pas de ces derniers; mais, hélas ! ils ne sont pas, non plus, des premiers. On n'y trouve point de fautes contre la métrique, mais leur forme n'a rien qui fasse qu'on se récrie ; leur inspiration ne vient jamais tout à fait d'en bas, mais elle vient bien rarement d'en haut ; il y a du sentiment, mais qui ne va pas au cœur ; des idées, mais banales et qui n'élèvent pas ; de la couleur, mais un peu terne ; de la mesure, mais pas de rythme...

En somme, ce livre de vers est-il bien ? Je pense que la note *assez bien* serait plus juste.

ADJUTOR RIVARD.

# REVUES ET JOURNAUX

*La Poésie franco-canadienne*, par M. Virgile Rossel. (*Revue Suisse*, Lausanne; juillet, pp. 92-114.)

Quelques pages sur les poètes canadiens-français:

Lemay : «Le plus fécond.» — «A presque toutes les qualités et tous les défauts de ses confrères.»

Crémazie: «Le grand poète du Canada, avec Louis Fréchette.» —«*La Promenade des trois morts* garantit à Crémazie une place d'honneur dans toutes les histoires intégrales de la littérature française.» C'est «une ébauche», mais «plus impressionnante, plus grave et, par endroits, plus sublime que la *Comédie de la mort* de Théophile Gautier».

Fréchette : «Artiste plus sûr de soi et d'un tempérament plus passionné» que Crémazie.—«Une légère tendance à l'emphase et une insuffisante défiance de la prolixité n'empêchent pas ses vers d'être les plus agiles, les plus vigoureux, les plus éclatants qu'on ait lus à Montréal ou à Québec.»

Chapman : «Son livre le mieux venu : *Les Aspirations*...... renferme des pages qui sont incontestablement d'un poète.»

Alfred Garneau, Nérée Beauchemin, Amedée Denault, Charles Gill, Albert Lozeau, Émile Nelligan..... .

---

*Française d'outre-mer*, par M. Paul Nyve. (*Le Gaulois*, 21, rue Drouot, Paris; 17 juillet.)

La Canadienne française, plus femme d'intérieur et moins femme de sport, que l'Américaine des États-Unis.

---

*Broutilles canadiennes*, par M. Jacques Péricard. (*Le Gil Blas*, Paris; 17 juillet.)

Attachement des Canadiens français à leur langue.

Comme un grand nombre de ses confrères, l'auteur de cet article croyait qu'on devait inaugurer, à Québec, pendant les fêtes de juillet, un monument élevé à la mémoire de Montcalm, réplique du monument de Vauvert... ou plutôt du monument qui devait être élevé à Vauvert, mais que Vauvert a refusé.

*Champlain et les origines de Québec*, par M. Eugène Guenin. (*La France de demain*, 26, rue de Grammont, Paris ; juin, pp. 373-390.)

Étude historique.

---

*Les Fêtes de Québec.* (*L'Écho de Paris*, 6, Place de l'Opéra, Paris ; 20 juillet, 21 juillet, etc.)

Série de dépêches qui auraient été envoyées de Québec à *l'Écho de Paris*, par un « correspondant particulier ».

Le 19 juillet, ce correspondant télégraphiait à son journal : « Un grand nombre de gens, dans cette province de Québec, si intéressante et si prospère, ne parlent pas anglais. » En effet, comme l'a dit le caricaturiste montréalais Charlebois, il y a encore au Canada quelques individus qui parlent français ; d'après le dernier recensement, il y en a même 1,515,090 !

Le 20 juillet, le reporter de *l'Écho* s'enhardit. Il prétend citer les paroles des *hérauts d'armes* et des *gens du guet* : « Les informations officielles, dit-il, sont coupées de conseils : « Que « les habitants ne s'attardent pas dehors le soir ! Qu'ils se con- « duisent bien et ne troublent pas le bon ordre public ! Que les « maris soient aimables, les femmes obéissantes ; que les enfants « soient dociles ! Ceux qui ne se conduiraient pas bien trouve- « raient à qui parler. »

*L'Écho de Paris* a à Québec un correspondant humoristique.

---

*Les Chansons franco-canadiennes* par M. Yves de Constantin. (*L'Autorité*, 45, rue Vivienne, Paris ; 20 juillet.)

Les airs de la vieille France se retrouvent au Canada « avec toute leur finesse et toute leur saveur ». Origine française de 33 chansons populaires franco-canadiennes.

---

*Le Canada et la France.* (*La Patrie*, 12, rue du Croissant, Paris ; 20 juillet,)

L'écrivain de *la Patrie* comme celui de *la Presse*, pensait que le prince de Galles devait présider, à Québec, à l'inauguration d'un monument à la mémoire de Wolfe et de Montcalm. A ce propos, il se demande « ce que les Canadiens de race française pensent de la France », et, n'en sachant lui-même absolument rien, il répond en empruntant quelques pages à M. Jean Lionnet, à M. André Siegfrièd, à M. l'abbé Camille Roy, et à M. W. Chapman.

*Au Canada*, par Alceste. (*La Presse*, 12, rue du Croissant, Paris ; 18 juillet.)

Le chroniqueur de *la Presse* annonçait gravement que le prince de Galles était parti pour Québec « afin de présider aux fêtes d'inauguration d'un monument élevé à la mémoire du général anglais Wolfe et du général français Montcalm ».

Bien renseignés, les lecteurs de *la Presse*.

---

*Bibliographie*. (*La Canadienne*, 26, rue de Grammont, Paris ; 15 juin, p. 342.)

Comptes rendus de *la Colonisation dans la province de Québec* de M. A. Pelland, et du *Canada chanté* de M. Albert Ferland.

---

*Pélerinage officiel vers la vieille France*, par M. René Doumic. (*Le Gaulois*, 2, rue Drouot, Paris ; 18 juillet.)

La délégation française à nos fêtes de juillet. C'est le Canada que M. Doumic appelle la « vieille France » : « Sur cette terre qui fut française, on a la sensation d'être en France—mais dans la France d'autrefois. »

« Lorsque le Canada nous fut enlevé, écrit M. Doumic, nous y laissions une poignée d'hommes — et de vaincus ! Ils étaient seuls, abandonnés à eux-mêmes ; mais ils portaient en eux les principes qui vivifient. Ils se sont groupés autour de ces idées : Dieu, la famille, la tradition. Et ils ont fait face à l'avenir. Ils se sont développés, pendant que nous nous laissions diminuer. Ils ont avancés, pendant que nous reculions. Ils ont reconquis leur indépendance. Ils sont devenus une nation, avec qui l'autre nation doit compter. Une France a continué de vivre là-bas, parce qu'elle est restée fidèle à tout ce que renie la France d'ici.

« Voilà ce que ne pourront manquer d'apercevoir les délégués de notre gouvernement. Car cela crève les yeux. Transportés soudain, un jour du vingtième siècle, dans la France d'autrefois, dans cette France traditionnelle dont on ne nous présente plus qu'une image défigurée, ils en découvriront l'âme énergique et bienfaisante. Serait-il possible qu'au retour ils ne fissent pas sentir aux maîtres de nos destinées quelle impiété c'est et quelle folie de combattre chez nous une telle France ? »

Et M. Doumic demande aux délégués du gouvernement français de méditer, dans le silence du retour, « la leçon des choses ».

*Troisième centenaire de la fondation de Québec*, par Joël de Lyris. (*Le Noël*, 5, rue Bayard, Paris ; 23 juillet, pp. 104-106.)

---

I. *Considérations générales sur le Canada*, par le lieutenant Lanrezac. (*La Vulgarisation scientifique*, 8, Place de l'Odéon, Paris ; 15 mars, pp. 59-63.)

II. *L'Agriculture canadienne*, par le même. (*Ibid* ; 15 mai, pp. 120-124.)

III. *Le Commerce et l'Industrie du Canada*, par le même. (*Ibid.* ; 15 juin, pp. 159-162.)

I. Ce qu'est le Canada, divisions, voies de communication, chemins de fer, cours d'eau. Carte et vues.

II. Différentes régions agricoles du Canada, évolution de la colonisation franco-canadienne, culture canadienne, ressemblance du Canada et de la Normandie, fermes et villages, lois agricoles, etc. Vues de fermes, de paysages, de villages de la province de Québec.

III. Principales industries, commerce ; établissements industriels et commerciaux. Vues.

---

*Louis Fréchette*, par M. Ch. ab der Halden. (*Revue d'Europe et d'Amérique*, 4, rue Antoine Dubois, Paris ; juillet, pp. 21-23.)

La vie et l'œuvre du poète.

A la suite (pp. 24-27), poésies extraites de la *Légende d'un peuple*.

---

*A Montcalm*, par M. Lucien Paté. (*Revue des poètes*, 235 bis, rue de Vaugirard, Paris ; 10 juillet, pp. 186-188.)

Poésie dite par Mme Segond-Weber, de la Comédie française, à la fête franco-canadienne du 21 juin, à Paris.

---

*Les Poètes du Canada*, par M. Auguste Dorchain. (*Annales politiques et littéraires*, juillet, pp. 75-77.)

Crémazie, Gérin-Lajoie, Fréchette, Beauchemin, Lozeau, Alfred Garneau, Albert Ferland.

---

*Chez les colons français*, par M. Lionnet. (*Annales politiques et littéraires*, 15, rue Saint-Georges, Paris ; 26 juillet, pp. 77-78.)

Un chapitre du livre de M. Lionnet, *Chez les Français du Canada*.

*Les Fêtes Canadiennes*, par M. H. de Rauville. (*La Libre Parole*, 14, Boulevard Montmartre, Paris ; 22 juillet.)

Conversation avec M. Pierre Gerlier, retour du Canada. Les fêtes de juin : la Fête-Dieu, l'inauguration du monument de Laval, la Saint-Jean-Baptiste, le Congrès de l'Association catholique de la jeunesse canadienne.

---

*Le troisième centenaire de Québec.* (*L'Action*, 11, rue des Petits-champs Paris ; 25 juillet.)

*L'Action* trouve que, dans nos fêtes, on n'a pas assez parlé de la « France moderne », de « celle qui a fait l'entente cordiale»...

La « France moderne » a fait d'autres choses aussi, et ce n'est pas elle qui a fait le Canada français.

Pour l'écrivain de *l'Action*, Brouage est « le port où Champlain s'est embarqué en 1608 » !.... Le navire le *Don de Dieu* fut armé à Honfleur, et c'est de là que partit le fondateur. Plusieurs, même à Québec, ont paru l'oublier.

---

*Montcalm*, par M. G. Dupont-Ferrier. (*Le Journal des Débats*, 17, rue des Prêtres, Saint-Germain l'Auxerrois ; 17 juillet.)

Dans *l'Intransigeant* (142, rue Montmartre, Paris ; 24 juillet), notes sur la délégation française aux fêtes du III^e^ Centenaire.

---

*Le Tricentenaire de Québec*, par M. Louis Madelin. (*La République*, 21, Boulevard Montmartre, Paris ; 28 juillet.)

Que Champlain eut un geste de génie lorsqu'il « courba vers la terre les aventureux compagnons qui l'avaient suivi » et fit d'eux des « hommes du sol » : « Il le faut honorer plus qu'un grand capitaine, car il a *fait* un peuple. »

Quelques phrases malheureuses, quelques observations injustes sur notre clergé.

---

Dans la chronique *les Œuvres et les Hommes* (*le Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, Paris, 25 juillet, pp. 399-401), compte rendu de l'ouvrage de M. Jean Lionnet, *Chez les Français du Canada*.

---

*La Normandie et le Canada*, par M. Léon Le Clerc. (*Journal de Rouen ;* 24 juillet.)

« Personne n'a été invité pour représenter la Normandie » aux fêtes de Québec. « Pourtant, ajoute M. Le Clerc, c'est à notre province—dont les marins avaient déjà exploré une partie du Canada et tenté de fonder plusieurs établissements—que Champlain vint demander les équipages, les navires et les ressources qui lui permirent d'accomplir son œuvre. » Et M. Le Clerc, pour revendiquer les mérites des Normands et spécialement des Honfleurais, rappelle ce que le Canada leur doit.

« La colonisation du Canada, y compris la fondation de Québec, est avant tout une œuvre normande,» dit justement M. Le Clerc. Les deux premiers Français qui explorèrent le Saint-Laurent furent deux Honfleurais, Jean Denis en 1506, Thomas Aubert en 1509. Les trois navires de l'expédition de Roberval, en 1542, furent armés à Honfleur. Les navires du marquis de la Roche, en 1598, étaient de Honfleur aussi. Pierre de Chauvin habitait à Honfleur une maison qui existe encore ; il accomplit son voyage de 1600 avec quatre navires affrétés à Honfleur. L'expédition de 1603 partit de Honfleur. C'est encore sur des navires armés à Honfleur que s'embarquèrent, en 1604, de Monts, Champlain et Dupont-Gravé. Enfin, c'est à Honfleur que fut équipé, en 1608, le *Don de Dieu*, confié à la direction de Champlain... Et Honfleur n'a pas été invité à nos fêtes !

---

*Le Parler canadien*, par Pierre Gourdon. (*L'Éclair*, 10, Faubourg Montmartre, Paris ; 26 juillet.)

« Dans le bas peuple canadien, on a gardé la langue qui se parlait en Normandie sous le règne de Louis XIV. »

Citations empruntées aux *Choses d'autrefois* de M. Ernest Gagnon.

---

*Les Fêtes canadiennes*, par M. Édouard Drumont. (*La Libre Parole*, 14 Boulevard Montmartre, Paris ; 27 juillet.)

Pourquoi les Canadiens français, qui « ont conservé dans sa pure intégrité la vraie tradition française », qui « se proclament toujours avec orgueil les fils de l'ancienne France », ne peuvent avoir le même amour pour la France moderne officielle, qui « a perdu la foi et la tradition des ancêtres ».

*La Révision douanière*, par C. D. (*L'Usine*, Charleville ; 23 juillet.)

« La protection de la construction agricole » française, c'est-à-dire de l'industrie française des machines agricoles, dans les relations de la France avec le Canada et les États-Unis.

---

Dans *la Liberté* (117, rue Réaumur, Paris ; 27 juillet), compte rendu du livre de M. Lionnet, *Chez les Français du Canada*.

---

*Choses du Canada*, par H. de Rouville. (*Gazette de France*, 1 bis, rue Baillif, Paris ; 30 juillet.)

Conversation avec M. Henri Bourassa. On a pu la lire dans les journaux canadiens, qui l'ont reproduite.

---

*A propos des fêtes de Québec*, par M. Albert-Émile Sorel. (*L'Éclair*, 10, Faubourg Montmartre, Paris ; 3 août.)

M. Sorel montre, par des documents inédits, que le *Don-de-Dieu*, le bateau de Champlain, appartenait au port de Honfleur.

---

*France et Canada*. (*Journal de la Nièvre*, Nevers ; 29 juillet.)

Note sur les fêtes de Québec.

---

*Au Canada*, par M. André Siegfried. (*Revue française politique et littéraire*, 80, rue Bondy, Paris ; 26 juillet, pp. 124-125. Reprod. par le *Salut public*, Lyon ; 2 août.)

Quel est l'état d'âme et d'esprit des Canadiens français, qui aiment la France et sont à la fois loyaux à l'Angleterre ? M. Siegfried analyse ces deux sentiments, et conclut : « A l'Angleterre va le loyalisme de l'intérêt, car c'est elle qui garantit à la race canadienne son développement propre et sa liberté ; mais à la France vont les cœurs canadiens, car on n'en arrachera jamais le souvenir de l'ancienne patrie. »

---

*Les premiers Gouverneurs du Canada*, par M. Eugène Guérin. (*Le Figaro*, 26, rue Drouot, Paris ; 1er août.)

Étude sur l'origine historique du Canada, extraite de la *Nouvelle France*, ouvrage publié chez Hachette.

*France-Canada.* (*Courrier maritime*, 95, Bd Malesherbes, Paris ; 30 juillet.)

Le voyage au Canada et l'entreprise de M. John Dal Piaz, le secrétaire de la Compagnie générale transatlantique.

---

*La Vieille France du Canada*, par M. Pierre Baudin. (*Le Journal*, 100, rue Richelieu, Paris ; 2 août.)

M. Baudin voudrait démontrer que « l'affaiblissement du sentiment catholique en France » n'est pas « la cause d'une diminution du prestige français » au Canada, que les Canadiens français sont restés « indifférents aux affaires religieuses de France, et même, qu'à la France ancienne ils préfèrent la France officielle d'aujourd'hui, » « la France républicaine, la France émancipée, la France libre dans ses actes et dans ses paroles ». Il emprunte ces dernières expressions à un discours de M. Payette, maire de Montréal.

M. Baudin n'est sans doute jamais venu au Canada ; il est possible qu'il ne sache pas jusqu'à quel point il se trompe.

---

*Le Canada au baccalauréat.* (*La Canadienne*, 26, rue de Grammont, Paris ; 15-20 juillet, p. 352.)

*La Canadienne* relève, à l'intention des Canadiens, ce sujet donné par la faculté de Nîmes pour les examens du baccalauréat de juillet (rhétorique) :

« Le troisième centenaire de la fondation de Québec sera célébré dans le courant de ce mois. On inaugurera un monument commémoratif en présence d'un représentant du roi d'Angleterre et d'un représentant du gouvernement de la République française. Vous composerez le discours que le maire de Québec prononcera (en français) à cette cérémonie.—Le maire racontera la glorieuse histoire de la ville depuis ses origines jusqu'à ce jour. Il dira la forte vitalité de la race française au Canada. Il saluera les représentants de l'Angleterre et de la France, et dira que le Canada, qui fut le théâtre de luttes opiniâtres entre les deux nations, voit avec une profonde satisfaction qu'elles sont aujourd'hui unies par des liens amicaux. »

---

*Les Malades en prison !* (*L'Humanité*, 11 août.)

Note, absolument fausse, sur l'assistance publique au Canada.

ADJUTOR RIVARD.

# SARCLURES

⁂ Un médecin offre de soigner, pour 50 sous par année, chacun des élèves d'un certain collège classique. Il écrit aux parents :

« Vous savez déjà ce que ça vous coute par année, *pour le soin des médecins* au collège de.......... *pour vos élèves.* Eh bien ! *cette année et les années suivantes,* je viens vous proposer de soigner chacun de vos *élèves* à raison de $0.50 centins *pour l'année tout compris.* »

Nous espérons que ce médecin est plus fort en médecine qu'en grammaire.

⁂ « On accueillit avec enthousiasme le nouveau *challenge.* »

*Challenge* est un vieux mot français, c'est vrai, mais si vieux, et depuis si longtemps disparu !—D'ailleurs, ce n'est pas le mot de l'ancien français qu'on pense employer ici, mais bien le mot anglais. Il s'agit d'un *défi* pour une épreuve internationale entre maîtres d'armes.

⁂ « Le yacht Seneca dont s'est servi le club Rochester, pour réussir à conserver la coupe Canada, vient d'être vendu pour la somme de $7,000. Il *était d'utilité* seulement que pour une course. M. A. G. Hannan, de New-York, en a fait l'achat, pour $2,500, dit-on. »

« Il *était d'utilité...* » Qu'est-ce à dire ? Un bâtiment qu'on peut vendre $7,000 a encore une certaine *utilité.* Mais a-t-il été vendu $7,000 ? L'acheteur, « dit-on », n'a payé que $2,500... Cette affaire est embrouillée. Dans tous les cas, « il était d'utilité seulement que » veut probablement dire que le Seneca *n'a été utilisé* par le club Rochester que dans une course, et que le club l'a ensuite vendu... pour une somme sur laquelle il paraît bien qu'on ne s'entend point.

⁂ « La Cour Notre-Dame de Lourdes donnera lundi soir une jolie soirée musicale et *de crème à la glace.* »

*Une soirée de crème à la glace !*

Le Sarcleur

# ANGLICISMES

| Anglicismes. | Équivalents français. |
|---|---|
| *Fair* .......................... | Juste, légitime, équitable. |
| C'est *fair play* ............... | C'est juste ; c'est franc jeu ; c'est de bonne guerre ; c'est une lutte à armes égales ; c'est un *traitement juste*. |
| Être fair avec quelqu'un, (ou) donner fair play à quelqu'un. | Traiter quelqu'un loyalement, avec justice ; lui donner l'occasion de se défendre, de se justifier, d'exercer ses talents, de montrer ce qu'il peut faire ; lui laisser avoir ses coudées franches ; lui fournir l'occasion de se refaire, au jeu ou dans les affaires. |
| Ce n'est pas *fair* ............. | Ce n'est pas juste, loyal. |
| Ce n'est pas *fair play*......... | Ce n'est pas franc jeu ; c'est un mauvais tour, une perfidie. |
| *Foreman*....................... | Contre-maître, chef d'équipe, chef d'atelier, surveillant de travaux ; chef d'un jury. |

Le Comité du Bulletin.

Vol. VII, No 3—Novembre 1908.

# AUX MEMBRES
# DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

Dans son dernier rapport, le Secrétaire de notre Société disait :

« Il est utile que les rapports du Comité d'étude soient mis entre les mains des membres qui assistent aux Assemblées générales et sont chargés de les examiner... Il serait désirable qu'on puisse envoyer ces rapports aux membres plusieurs jours d'avance et les soumettre à l'examen préalable d'un plus grand nombre....

On sait en effet que les matériaux recueillis par le Comité d'enquête pour le *Glossaire franco-canadien* sont d'abord étudiés par un Comité d'étude. Ce dernier Comité rédige des rapports, où il fait connaître le résultat de ses recherches, et qu'il soumet à l'examen de l'Assemblée générale. Ces rapports ne contiennent que des projets de rédaction ; l'Assemblée les examine, les discute, les modifie, y ajoute ou en retranche des articles, s'il y a lieu, avant de les adopter.

On comprend que l'examen de ces rapports par l'Assemblée aura des résultats d'autant plus satisfaisants qu'un plus grand nombre de membres y prendront part. C'est pourquoi le Bureau de direction a autorisé le Comité d'étude à faire tirer un certain nombre d'exemplaires imprimés de ses rapports et de les distribuer d'avance à ceux de nos confrères qui peuvent assister à nos réunions, ou qui, ne pouvant y assister, veulent bien nous communiquer par écrit leurs observations.

Les rapports du comité d'étude seront donc adressés ou remis à ceux qui assisteront aux séances de l'Assemblée, ou qui nous feront connaître leur intention de nous prêter leur concours en nous renvoyant leurs exemplaires annotés.

Ceux de nos confrères qui désirent prendre part à nos travaux voudront bien nous en avertir ; nous inscrirons leurs noms sur la liste d'envoi des rapports.

L'Assemblée générale tient ses séances, à 8 heures du soir, à l'Université Laval, le 4e lundi de chaque mois ; chaque rapport du Comité d'étude envoyé aux membres sera examiné à la première séance tenue après la date de l'envoi.

Par conséquent, on devra avoir soin de préparer pour cette séance les observations qu'on voudra faire sur le dernier rapport reçu. Si l'on ne peut se rendre à la réunion, on voudra bien écrire ses remarques dans la large marge réservée à la droite du texte, et renvoyer son exemplaire ainsi annoté avant le 4e lundi du mois ; il sera nécessaire aussi que chaque collaborateur signe son exemplaire et indique son adresse.

LE COMITÉ D'ETUDE.

---

## REVUES ET JOURNAUX

*Le projet de Convention franco-canadienne*, par M. André-E. Sayous. (*Bulletin mensuel* de la *Fédération des Industriels et des commerçants français*, 74, Boulevard Haussmann, P. ; septembre, pp. 401-417.)

---

*Relations douanières entre la France et le Canada.* (*La Presse coloniale*, 2, rue des Halles, P. ; 1er octobre.)

---

*Le Congrès de la Jeunesse catholique franco-américaine*, par M. Denys Lamy. (*L'Univers et le Monde*, 17, rue Cassette, P, ; 7 octobre.)

---

*Lettre du Canada*, par E. B. (*L'Indépendance Belge*, Bruxelles ; 1er octobre.)

L'accroissement de la population, les revenus, l'autonomie, etc.

---

*Échos du Canada*, par M. Ernest Myrand. (*Le Mois litt. et pitt.*, 5, rue Bayard, P. ; octobre.)

Lettre sur les fêtes du troisième centenaire de Québec.

M. Myrand propose, mais avec des hésitations dont il faut le louer beaucoup, l'étymologie *payen* + *géant* ⟹ *pageant*.

# LE FRANÇAIS ADMINISTRATIF

Vient de paraître un *livre bleu : Les Fermes expérimentales — Rapports du Directeur, de l'Agriculteur,* etc., *pour 1906.*

Qui donc traduit, ou plutôt prétend traduire en français ces *Rapports* ?

Nous savons qu'il y a, à Ottawa, dans l'administration, de bons traducteurs, habiles, bien avertis, et qui apportent aux travaux qui leur sont confiés les connaissances et les soins requis. Nos reproches ne s'adressent pas à eux ; ils ne sont pas, il est impossible qu'ils soient les auteurs du baragouin que nous avons sous les yeux. Un homme qui sait un peu le français n'écrit pas si mal ; il peut lui arriver de faire des fautes, mais il ne va pas jusqu'au ridicule, et quand on lui fait de justes observations, il se corrige.

Il paraît qu'à la ferme d'expérimentation, on tient absolument à faire rire de soi.

Un collaborateur du *Bulletin* relevait, en 1907 (vol. IV, p. 323), les fautes les plus grossières qu'il avait rencontrées dans les *Rapports* de 1904. Les mêmes fautes se retrouvent dans les *Rapports* de 1906, bien qu'on ait pris deux ans à les traduire.

Ainsi, notre collaborateur citait des phrases comme celle-ci ; « Ces échantillons, distribués *depuis* les fermes expérimentales... » Et il ajoutait : « Dans le langage des fonctionnaires du gouvernement, une *ferme expérimentale* est une date ! C'est comme qui dirait : « Depuis le 15 janvier 1904. » L'anglais *from* ne serait-il pas le père de cette nouvelle acception attribuée à notre préposition *depuis* ? »

Eh bien ! ouvrez le *Rapport* de 1906 ; presque à chaque page, vous trouverez la même traduction :

P. 6 : « Les échantillons expédiés *depuis* la ferme expérimentale ont été *comme suit* :... »

P. 7 : « *Depuis* les fermes expérimentales succursales il a aussi été distribué des échantillons... »

P. 33 : « Ces notes ont été prises surtout le long de la ligne du chemin de fer, et, *quand il en était ainsi*, je ne parle que des parties du pays qu'on peut voir *depuis* le chemin de fer. »

P. 35 : « On y arrive facilement à pied *depuis* la station. »—Belle contrée, avee de *bonnes vues depuis* le train sur les champs voisins ».—*Depuis* la voie ferrée, on ne voit... » — « ... terres qui sont en vue *depuis* le chemin de fer. » Etc., etc., etc.

Lisez encore :

P. 5 : « *En fait de* fruits, les pommes d'automne ont été abondantes. »
P. 24 : « *En fait* d'avoine... » Etc.
P. 6 : « — les *climatures* diverses du Canada. »
P. 42 : « Les moutons *ont bien fait.* »
P. 43 : « Problèmes *en rapport avec* l'agriculture... ». — « Charrois *en rapport avec* les différents départements »....
P. 53 : « Même *les pauvres vaches* s'améliorent. » Etc., etc., etc.

Et ce n'est pas le pire !

Vraiment, celui qui a fait cela devrait être connu. Il n'a pas son pareil !

L.-Z. BOURGES.

---

## REVUES ET JOURNAUX

*Samuel de Champlain.* (*Courrier de Rochefort*, Rochefort ; 4 octobre.)

---

*Chez les Français du Canada*, par Sérignac. (*Le Bulletin*, Bellevue, 11 septembre).

Considérations générales, dont les données sont puisées dans les ouvrages de M. Lionnet et de M. Siegfrid. Il y est question de notre Société.

---

*La Canadienne* (26, rue de Grammont, P. ; septembre pp. 361-362) parle des « beaux et nobles vers » des *Deux Frances* de M. Zidler, et aussi de la pièce écrite par M. Chapman à propos du Centenaire.

Le poète de Saintonge, M. George Gourdon, reproduit dans les *Tablettes des Deux Charentes*, qu'il rédige (Rochefort-sur-mer, Charente-Inférieure ; 25 août), plusieurs strophes du « recueil de poèmes vibrants de foi et de patriotisme » de M. Zidler.

# LE GENRE DU MOT "ARGENT"

Sous le titre : *De la bonne argent*, nous lisons dans *la Vérité*, de Québec (24 octobre) :

> Dans le *Bulletin du Parler français* du mois de septembre 1908, M. l'abbé Émile Chartier se demande s'il ne faut pas attribuer à l'influence de l'anglais la confusion que nous faisons entre les genres ; et il cite quelques exemples de cette confusion, parmi lesquels « d'la bonne argent ».
>
> M. J.-P. Tardivel, dans son ouvrage sur *la Langue française au Canada*, pp. 44 et 45, dit qu'il a fait des découvertes dans le glossaire du Centre de la France par M. le comte Jaubert : Au nombre de ces découvertes on trouve : « Argent au féminin : De la bonne argent ».

En effet, il est peu probable que l'influence de l'anglais ait pu contribuer à féminiser chez nous le mot « argent ». Nos altérations de genre ou bien sont attestées dans le vieux français, ou bien se retrouvent dans les patois — et dans ces deux cas, nous les avons vraisemblablement héritées de nos pères — ; ou bien se rapportent à quelqu'une des influences toujours vivantes qui s'exercent sur les parlers populaires – et l'on n'a jamais montré comment le voisinage de l'anglais, ici, pouvait déterminer un changement de genre. On a déjà dit, dans le *Bulletin* (vol. III, p. 7), à quelles causes il fallait attribuer la variation des genres dans le franco-canadien, et spécialement que le mot « argent » est aussi féminin dans les parlers populaires de France (p. 10).

Mais, en justice pour M. Chartier, il faut rappeler qu'il n'a nullement prétendu que le genre féminin d' « argent » nous venait de l'anglais. Il a donné quelques exemples de féminisation, et il a simplement posé la question : « Faut-il attribuer à l'influence de l'anglais la confusion que nous faisons entre les genres ? » (*Bull.*, septembre, p. 16.)

La question est intéressante et méritait d'être posée. Si je la relève aujourd'hui, ce n'est pas pour le seul plaisir d'y répondre négativement, mais bien dans l'espoir de provoquer là-dessus des observations intéressantes. Y a-t-il quelques noms communs dont le genre, au Canada, a été altéré sous l'influence de l'anglais ? quels sont-ils ? et comment cette influence étrangère a-t-elle pu s'exercer ?

Quant au mot « argent », M. l'abbé Chartier n'a pu penser un instant à rapporter sa féminisation à l'action de l'anglais. Le genre féminin d' « argent » nous vient évidemment des patois français ; « argent » est féminin, non seulement dans le Berry et le Nivernais, mais encore dans la Bresse, la Bourgogne, le Bourbonnais, l'Anjou, la Normandie, etc. ; on le trouve, enregistré comme nom féminin, non seulement dans le glossaire de Jaubert, mais aussi dans les glossaires de Moisy, de Delboulle, de Guillemaut, de Duchon, de Verrier et Onillon, etc.

Bien plus, on lit dans Lacurne cette citation : « Argent pleine et blanche », tirée des *Ordonnances des Rois de France*, vol. III, p. 534 ; mais il faut la chercher au mot *plein*, non au mot *argent*... Et ceci même n'est pas une grande découverte, car Henri Moisy, dans son *Dictionnaire de Patois normand* (V° *argent*), a reproduit Lacurne, et Clapin, dans son *Dictionnaire canadien-français*, a reproduit Henri Moisy.

ANTOINE.

---

## REVUES ET JOURNAUX

Le numéro de juillet du *Bulletin de la Société de Géographie de Québec* mériterait d'être classé parmi les livres et de recevoir plus que l'attention accordée à un fascicule de revue. C'est une brochure de 91 pages in-8° (26c. × 17c.), entièrement consacrée à célébrer Champlain, et qui contient neuf études, accompagnées de gravures, de fac-similés, de documents et de vignettes :

1° *Champlain comme citoyen et comme chrétien*, par M. le juge A.-B. Routhier.

2° *Samuel Champlain*, par M. N.-E. Dionne.

3° *Champlain in Acadia*, par M. W.-F. Gamong.

4° *Champlain in Ontario*, par M. Charles-W. Colby.

5° *Champlain in English*, par M. Georges-M. Wrong.

6e *Champlain*, par M. l'abbé Amédée Gosselin.

7° *Notes bibliographiques sur les écrits de Champlain, manuscrits et imprimés*, par M. Philéas Gagnon.

8° *Instruction pour le voyage de Canadas*, par M. l'abbé Amédée Gosselin.

9° *Un historien de Champlain*, par M. J.-Edmond Roy.

# QUESTIONS ET REPONSES

L'expression « être, rester *en tête à tête* avec quelqu'un » est-elle française? Peut-on dire correctement : « Je l'ai laissé *en tête à tête* avec son voisin.—Ils ont passé une heure *en tête à tête*.—Ils sont *en tête à tête* depuis midi » ?

Nous empruntons à M. Faguet la réponse à cette question: « *En tête à tête* n'est pas français, non plus que *en face à face*. On est *tête à tête*, comme on est *face à face*, et comme on est *côte à côte*. »

Doit-on adresser une lettre à « Monsieur Un Tel, abbé — Monsieur Un Tel, docteur », ou « Monsieur l'abbé Un Tel — Monsieur le docteur Un Tel » ?

Écrivez : « M: l'abbé Un Tel — M. le docteur Un Tel. »

Nous profitons de cette occasion pour faire remarquer que l'usage français ne permet pas qu'on écrive : « Monsieur le curé Un Tel » ; adressez vos lettres plutôt à « Monsieur l'abbé Un Tel, curé... ».

« D. M. » (docteur en médecine) n'est-il pas préférable à « M. D. », abréviation que les Anglais emploient pour *medical doctor ?*

« D.-M. » est l'abréviation reçue pour « docteur-médecin », et cette expression a le même sens que « docteur en médecine ». Mais nous voyons dans « M. D. », tout comme dans « A. M. », « A. B. », « LL. D. », « S. Th. D. », etc., des abréviations d'expressions latines, non anglaises.

Vaut-il mieux dire *maïs* que *blé d'Inde ?*

*Maïs* est le vrai nom français de cette plante. *Blé d'Inde* est un nom populaire du maïs, que Littré, Larousse et Bescherelle enregistrent, et dont l'usage est répandu chez nous, mais qui ne paraît plus guère employé en France. Cela indique suffisamment dans quels cas il est permis d'employer indifféremment l'un ou l'autre.

Quelle est la meilleure de ces deux expressions : « aller à la *poste* », et « aller à la *malle* » ?

La première. La *poste* est, ici, le bureau où l'on distribue les lettres ; la *malle* est la voiture pour le service de la poste aux

lettres. Pour désigner cette voiture, on peut dire aussi *malle-poste* ou simplement *poste* : « L'arrivée de la *malle*, de la *poste*, de la *malle-poste* », ou encore : « L'arrivée du *courrier*. » Mais le mot *malle* ne peut se dire du *bureau de poste*, de la *poste*.

Quel est le mot français pour désigner ce qu'on appelle une *pagode*, bande de velour, de drap ou de fourrure, au bout d'une manche d'habit ? (*Ex.* : les *pagodes* rouges des enfants de chœur.)

Ces *pagodes* sont des *parements*, « espèce de retroussis au bout des manches d'un habit », dit Littré.

Une *pagode* est proprement un temple consacré au culte des idoles, en Asie ; ce mot est emprunté du portugais *pagoda*, lequel paraît être dérivé d'un mot persan signifiant « maison de l'idole ». On a ensuite donné ce nom de *pagode* à certaines manches de robes, larges et bouffantes, que portaient les femmes, et qui imitaient, paraît-il, le dôme des temples indous ; on disait : *manche pagode*.

De la manche, nous avons étendu le sens de *pagode* au parement de la manche.

Nous avons souvent entendu *pagote*, et nous retrouvons cette forme dans les patois de l'Anjou, mais avec le sens français de manche large. (*Glossaire* de MM. Verrier et Onillon, vol. II, p. 76.)

Le mot *pamphlet* peut-il s'employer dans le sens de *brochure*?

Une *brochure* est un petit ouvrage contenant peu de pages, pas assez pour former un livre. C'était autrefois le sens de *pamphlet:* «écrit de peu de pages» (*Dictionnaire général*); le mot était passé de l'anglais dans le français avec son sens propre. Mais aujourd'hui, en français, ce sens a vieilli ; *pamphlet* n'est plus employé que pour désigner un «écrit violent où l'on attaque quelqu'un ou quelque chose». Donc, un *pamphlet* est un *pamphlet*, une *brochure* est une *brochure*, et employer le premier de ces mots pour le second, c'est lui donner un sens qu'il a eu même dans notre langue, mais que l'usage n'admet pas aujourd'hui.

D'où nous vient *enfarger* (entraver)?

Du vieux mot français *enferger*, qu'on trouve au XVe siècle ; il s'est conservé dans les patois sous la forme que nous lui connaissons: *enfarger*.

A. R.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

**Détasser (se)** (*sė dėtá:sé*) v. réfl.

|| Cesser de se serrer les uns les autres. *Ex.* : En v'là un qui s'en va, *détassons*-nous.

Fr. *Détasser* = défaire un tas, Littré, Lar., Besch.

Dial. *Se détasser* = m. s., Normandie, Moisy ; Picardie, Haigneré.

**Détectif** (*dėtėkṭif*) s. m.

|| Détective.

Fr. Le mot *détective*, emprunté de l'anglais, est un néologisme admis dans le français, Darm., Lar.

**Dételer** (*dėtlé*) v. intr.

1° || Cesser de travailler, abandonner un ouvrage commencé, interrompre son travail. *Ex.* : Le maçon qui travaille à ma maison s'est trouvé indisposé, il a été obligé de *dételer* sur les dix heures.

Fr. *Dételer* = faire cesser d'être attelé, Darm. ; ce mot s'applique aux attelages d'animaux. On dit aussi *dételer* = s'arrêter dans la voie que l'on suivait, Lar., renoncer à aller loin dans une affaire (fam.), Besch.

Dial. Comme au Canada, l'action du verbe *dételer* est étendue, dans le Centre, à toute occupation, même des hommes, qui est interrompue : « Ce journalier a *dételé* de bonne heure », Jaubert.

2° || Décamper, se sauver, s'enfuir, détaler.

**Détende** (*dėtã:d*) s. f.

|| Détente (d'un fusil).

Dial. *Id.*, Centre, Jaubert.

**Détention** (*dėtãsyõ*).

|| Rétention (d'urine).

Dial. *Id.*, Normandie, Delboulle ; Bresse, Guillemaut.

**Détorse** (*détòrs*) s. f.
|| Entorse.
VX FR. *Détorse*, *destorse* = entorse, DARM., LAR., BESCH., LITTRÉ, OUDIN, COTGRAVE. LA CURNE, GODEFROY.

**Déteurse** (*détœrs*) s. f.
|| Entorse.
DIAL. *Déteurd* = m. s., Normandie, DUBOIS, MOISY.

**Déteurs** (*détœ:r*) part. passé de *déteurdre*.
|| Détors, détordu.
DIAL. *Déteurs* = m. s., Normandie, MOISY.

**Déteurdre** (*détœrd*) v. tr.
1° || Tordre, tourner de travers.
VX FR. *Détordre*, en ce sens, est vieilli, DARM.
2° || Détordre, faire cesser d'être tordu.
DIAL. *Déteurdre* = m. s., 1 et 2, Normandie, DUBOIS, DELBOULLE, MOISY, MAZE ; Picardie, CORBLET.

**Détièdir** (*détyedi:r*) v. intr.
|| Refroidir, devenir tiède. *Ex.* : Faire *détièdir* de l'eau.
FR. LAR. enregistre *détiédir*, mais ajoute qu'on dit mieux *tiédir*.
DIAL. *Détiédir* = m. s., Normandie, DELBOULLE, DUBOIS.

**Détiindre** (*détyé:d*) v. tr.
|| Détenir. *Ex.* : Il a *détint* mon argent.
FR.-CAN. Employé surtout au part. passé, *détint*.
DIAL. *Détint* = détenu, Normandie, MOISY.

**Détour** (*détur*) s. m.
1° || Moment, jour. *Ex.* : J'irai vous voir, un de ces *détours* = un de ces jours.
DIAL. *Détour* = m. s., Centre, JAUBERT.
2° || Tour de reins, effort. *Ex.* : Attraper un *détour*.
DIAL. *Détour* = m. s., Centre, JAUBERT ; Bresse, GUILLEMAUT.
FR. *Détour* = action de se détourner d'un chemin direct, DARM.

**Dettailles** (*detá:y*) s. f. pl.
|| Petites dettes.

**Deujâ** (*dœjá*, *dœjá*) adv.
|| Déjà.
DIAL. *Deujà* = m. s., Normandie, MOISY.

**Deusse** (*dœ:s*) adj. numéral cardinal.
|| Deux.
DIAL. *Deusse* = m. s., Picardie, CORBLET.

**Devant** (*dèvã*) prép. et adv.
1° prép. || Avant. *Ex.* : Diner *devant* de s'en aller = avant de s'en aller.
2° adv. || Auparavant.
VX FR. *Avant*, au sens de *avant* et *auparavant* est vieilli, DARM., LACURNE, GODEFROY. LA FONTAINE, PASCAL, MOLIÈRE, BOSSUET, etc., l'ont employé.
FR.-CAN. *Avoir qq'ch. devant soi* = avoir des ressources, de l'aisance, des épargnes—comme dans le Centre, JAUBERT.
DIAL. Presque tous les dialectes d'oïl ont conservé *devant* pour *avant*, MONTESSON, CORBLET, ÉVEILLÉ, MAZE, DUBOIS, DELBOULLE, LAPAIRE, ROBIN, DUCHON, GUILLEMAULT, VAUTHERIN, JAUBERT.

**Devantière** (*dvãṭye:r*) s. f.
1° || Tablier.
VX FR. *Devantière* = le devant, LACURNE, DUCANGE.
DIAL. *Devantier* = tablier, Poitou, FAVRE ; Centre, JAUBERT ; Saintonge, ÉVEILLÉ.
FR. *Devantière* = m. s., vieilli, DARM. — *Devantière* = sorte de jupe de femme pour monter à cheval, DARM.
2° || Devant d'une maison, façade, devanture.

**Devanture** (*dvãṭu:r*) s. f.
1° || Parterre ou place devant la porte. *Ex.* : *Balier* la *devanture*.
FR. *Devanture* = façade, le devant d'un ouvrage de menuiserie, de maçonnerie, DARM.
VX FR. *Devanture* = devant, GODEFROY.
2° || Chemin de front (d'une propriété).
3° || Devant de chemise.
4° || Tablier.

**Dévelopeur** (*dévlòpœ:r*) s. m.
|| Développateur, produit chimique avec lequel on développe les clichés photographiques.
ÉTYM. Ang. *developer*.

**Devenir** (*dèvni:r*) v. intr.

|| Venir (de). *Ex.*: Avez-vous été à la ville?—J'en *deviens*.

DIAL. *Devenir* = venir (de), Centre, JAUBERT; Normandie, ROBIN; Bourbonnais, DUCHON; Saintonge, ÉVEILLÉ.

**Dévidoir** (*dévidwà:r*) s. m.

|| Bavard. *Ex.*: Il parle! c'est un vrai *dévidoir*!

FR. *Dévidoir* = instrument dont on se sert pour dévider, DARM.—*Dévideur* se dit au propre pour celui qui dévide, DARM.; mais l'argot l'emploie, au figuré, pour *bavard*, BESCH. *Dévider* se dit, au fig., pour débiter tout ce qu'on a à dire à qq'un, DARM.

**Dévidoué** (*dévidwé*) s. m.

1° || Dévidoir.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

2° || Bavard.

**Dévidois** (*dévidwà*) s. m.

1° || Dévidoir.

2° || Bavard.

**Devinade** (*dèvinàd*) s. f.

|| Devinette.

FR. *Devinette* = ce qu'on donne à deviner, LAR., BESCH.

**Devine** (*dèvin*) s. f.

|| Devinette.

VX FR. *Devine* = m. s., GODEFROY.

**Devinouère** (*dèvinwe:r*) s. f.

|| Devinette.

DIAL. *Devinouère* = m. s., Centre, JAUBERT; Saintonge, ÉVEILLÉ.

**Dévirer** (*déviré*) v. tr.

1° || Faire changer de direction. *Ex.*: *Dévirer* une voiture.

2° || Détourner. *Ex.*: *Devirer* les yeux.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

# REVUES ET JOURNAUX

*Au Canada*, par M. Rémy de Gourmont. (*La Dépêche*, Toulouse ; 2 août.)

Après avoir prouvé « qu'en 1763 l'Amérique du Nord était, en fait comme en droit, une terre française », M. de Gourmont parle des Canadiens français. « Compatriotes attardés », « préjugés des anciens temps », « religion trop vive », « développement intellectuel entravé », etc... la série de ces clichés devait nécessairement se retrouver sous la plume de M. de Gourmont. M. de Gourmont est un de ceux qui nous éloignent de la France d'aujourd'hui. D'autres, heureusement, nous la gardent toujours chère.

---

*Chez les Français du Canada*, par M. Maurice Hodent. (*La Canadienne*, Paris ; 15-20 juillet, pp. 345-347.)

Compte rendu du livre de M. Lionnet.

*Les Fêtes de Laval*, par Jacques Bonhomme. (*Ibid* ; pp. 347-348.)
*Le traité franco-canadien*, par M. M. Hodent. (*Ibid* ; pp. 348-349.)

---

*Les Canadiens français*, par M. Robert Doucet. (*Le Monde économique*, 26, rue de Provence, Paris ; 8 août.)

L'auteur puise ses renseignements dans le livre de M. Lionnet.

---

*Les Fêtes en l'honneur du tricentenaire de Québec*, par G. T. (*L'Actualité*, 1, rue de la Trinité, Paris ; 7 août.)

Avec photographies de quelques-uns des Spectacles historiques.

---

*Le Canada héroïque*, par M. Gustave Regelsperger. (*Journal des Voyages*, 146, rue Montmartre, Paris ; 16 août, pp. 183-186.)

Sur Champlain et Montcalm.

---

*Un Paris canadien*. (*L'Illustration*, 3, rue St-Georges, Paris ; 8 août.)

Paris, petite ville de l'Ontario.

*Le Commerce canadien.* (*Le Soleil*, 112, rue Richelieu, Paris ; 12 août.)

---

*A travers les livres.* (*La France illustrée*, 40, rue La Fontaine, Paris ; 8 août.)

Compte rendu de *Chez les Français du Canada* par M. Jean Lionnet.

---

*Le Tri-Centenaire de Québec à la Sorbonne.* (*La France de demain*, 26, rue de Grammont, Paris ; juillet.)

Comme suite au compte rendu déjà signalé, *la France de demain* publie le discours prononcé par M. Auguste Dorchain, à la fête du 14 juin dernier.

---

*Les Fêtes de Québec*, par M. Marcel France. (*Le Courrier*, Châlon-sur-Saône ; 24 juillet.)

Quelques notes encadrant des emprunts faits à l'article de M. Madelin.

---

*Situation des Émigrés français au Canada.* (*La Dépêche Sfaxienne*, Sfax ; 1er août.)

Lettre d'un mécontent.

---

*Chant national canadien.* Paroles de M. l'abbé A. Fournet. Mélodie de M. D.-A. Fontaine. Harmonie de M. l'abbé F.-V. Labonté. Accompagnement de M. Charles Granger. Montréal.

Que voulez-vous qu'un critique fasse contre quatre, dont un poète et trois musiciens ? ...Paix donc au poète de bonne volonté, et aux musiciens aussi !

---

*En Canada*, par Jehan Soudan de Pierrefitte. (*Revue Illustrée*, Paris ; 20 juillet, pp. 65-77.)

« Les Canadiens sont Français de race, ayant suivi leurs traditions ataviques dans un milieu d'institutions anglaises. Des Normands sélectionnés par le voyage, par l'effort. Des Français élevés en Liberté, des Français délivrés des routines, « améliorés » par trois siècles de luttes et d'épreuves et cent ans de culture anglaise. Un produit supérieur combinant les qualités essentielles de la *famille franco-anglaise.* L'*Idéal français par les méthodes anglaises.* » (P. 76.)

*La Langue française au Canada.* (*La République*, Grenoble ; 17 août.)

A propos de la visite du Prince de Galles au Petit-Cap. Anecdote.

---

*Fêtes de Québec*, par J. V. (*Messager du Cœur de Jésus*, Tournay ; septembre, p. 570.)

*Les Fêtes de Champlain au Canada*, par V. F. (*La Vie illustrée*, 122, rue Réaumur, Paris ; 16 août, pp. 312-313.)

---

*France et Canada*, par M. Paul Grey. (*Le Petit Parisien*, 18, rue d'Enghien, Paris ; 18 août.)

La convention de commerce du 19 septembre 1907.

---

*Les Canadiens français*, par M. Paul Victory. (*L'Avenir libéral*, Avesne ; 2 août.)

Survivance de l'âme française chez les Canadiens, conservation des mœurs et de la langue. La résistance patriotique des Canadiens français est l'œuvre du clergé catholique.

---

*Les Fêtes de Québec*, par M. Léo Claretie. (*Le Monde Illustré*, 13 Quai Voltaire, Paris ; 15 août, pp. 99-100.)

Description, avec photographies.

Que diront les directeurs de la « Ville des Tentes », en lisant ceci : « Les hôtels ne suffisaient pas ; il a fallu construire des *wigwams* comme dans les *Natchez* » ?

---

*A propos du Canada*, par M. L. Nemours Godré. (*La France illustrée*, 40, rue La Fontaine, Paris ; août 1908.)

Les Fêtes de Québec. Protestation contre le choix des délégués de la France.

---

*Les Canadiens français et la France*, par M. André Siegfried. (*Dépêche de Cherbourg*, 15 août).

---

*Nos relations économiques avec le Canada.* (*Le Messager du Commerce*, 8, Faubourg Montmartre, Paris ; 14 septembre.)

*L'Avenir du Canada français.* (*Le Monde Économique*, 64, rue de Provence, Paris ; 5 septembre.)

*Les Canadiens français*, par M. Hubert Langerock. (*Le Peuple*, Bruxelles ; août 1908).

M. Langerock est-il connu ici ? Y est-il venu jamais ? Où a-t-il puisé ses renseignements ?...

Je cite :

« Le peuple du Bas-Canada parle un jargon où le français d'il y a deux cents ans, l'anglais et le vernaculaire des Indiens se sont mêlés en quantités presque égales. Au sein des classes intellectuelles l'on se sert d'une langue littéraire qui rappelle le parler provincial de l'Anjou et de la Touraine. En somme le sort des Canadiens, au point de vue linguistique, est analogue à celui des Boers de l'Afrique du Sud. Ils se sont séparés linguistiquement de la race parente et, au sein de leur isolement colonial, leur langue a subi l'influence des conditions locales et a suivi une ligne de développement différente de celle de la mère patrie. »

Le reste de l'article fait voir quel esprit a dicté ce paragraphe. L'auteur en veut au clergé catholique, qui fait ici une « œuvre d'anesthésie sociale », etc. « Le sort des Canadiens est lamentable, dit encore M. Langerock ; les salaires sont minimes, les habitations pauvres, sans confort,... la nourriture mauvaise » etc. Mais tout cela s'explique : « Trois siècles d'abaissement systématique ne peuvent manquer de laisser leur empreinte ». Etc., etc., etc. Et M. Langerock conclut : « Pour le Canada français, il n'y a qu'un seul espoir, le socialisme. »

Et voilà comment les socialistes savent décrire « notre situation économique et sociale ». On ne saurait berner plus effrontément ses lecteurs.

---

*Le Don de Dieu*, par M. Henry Lucien-Brun (*Revue catholique des Institutions et du Droit*, Lyon ; août 1908.)

Bel article au sujet des fêtes du troisième centenaire... « Ne nous étonnons pas que l'Eglise ait occupé la première place dans ces fêtes incomparables. Le clergé catholique n'a-t-il pas été le gardien de la nationalité française, au milieu de l'Amérique anglo-saxonne, en conservant aux Français provisoirement vaincus leur langue et leur foi ? »

---

*Les Progrès de l'élément français au Canada.* (*Le Tour du Monde*, 79, Boul. Saint-Germain, Paris ; septembre.)

Le secret de l'expansion des Franco-Canadiens : « leur solide unité religieuse et morale. »

M. R. de Kérallain donne dans la *Revue historique* (mai, pp. 260-262) un compte rendu des deux ouvrages suivants publiés par Mgr Henri Têtu : *Journal des visites pastorales de 1815 et 1816*, et *Journal d'un voyage en Europe*, par Mgr Plessis. « Les deux volumes que l'on nous offre aujourd'hui, dit en commençant M. de Kérallain, sont un document très instructif et curieux sur l'esprit et même sur la langue des Canadiens français au début du XIXe siècle. Il est amusant, par exemple, d'entendre l'évêque s'écrier, après avoir subi les secousses d'une traversée quelque peu rude. « O vous qui voulez aller sur la mer pour votre plaisir, « évitez de vous embarquer dans de petites voitures ! »—*voitures* étant le mot consacré dans l'Amérique française pour toute sorte de véhicules, nautiques ou terrestres. » (Voir *Visites Pastorales*, p. 9.)

Le mot *voiture* est encore aujourd'hui usité dans ce sens, sur la côte Nord du Saint-Laurent et dans la Gaspésie. J'ai aussi entendu : *voiture d'eau*.

---

*Un geste antifrançais*, par M. René Dalize. (*Le Soleil*, 112, rue Richelieu, Paris ; 19 septembre.)

Ce geste antifrançais est celui des conseillers municipaux de Vauvert, dans le Gard, « socialistes unifiés convaincus », qui ont refusé le don de la statue de Montcalm.

---

De la *Revue des Poètes*, à propos des *Deux Frances* de M. Zidler :

« La presse canadienne a été unanime à féliciter notre ami, dont l'œuvre restera, selon l'expression d'un journaliste de Québec, M. Omer Héroux, l'un des plus vivants et des plus éloquents souvenirs du Troisième Centenaire. »

Voir aussi *le Penseur* de septembre et les *Annales* du 30 août.

---

*Le Caractère Canadien*, par M. George Gourdon. (*L'Éclair*, 10, Faubourg Montmartre, Paris ; 21 septembre.)

Encore un article qu'il faut lire, qu'il serait difficile d'analyser, et où il est question de notre parler, (M. Gourdon, ayant nommé la Société du Parler français au Canada, ajoute : « une compagnie dont le nom seul est un programme ») de notre caractère et de notre amour des voyages, « la passion dominante des Canadiens ».

Adjutor Rivard.

# SARCLURES

---

⁂ Résolutions de condoléances.

Depuis la publication de l'article de notre confrère, M. Nazaire LeVasseur, *Larmes de commande*, le nombre a peu à peu diminué de ces étranges *résolutions* ; on n'en adopte presque plus. Quand un membre d'une société quelconque vient à mourir, ses confrères se réunissent, et, comme il convient, ils adoptent un ordre du jour, ils font faire une inscription au procès-verbal de la séance, où ils enregistrent la triste nouvelle et expriment leurs regrets, etc.

Cependant, quelques associations paraissent tenir encore aux *résolutions de condoléances.*

Nous lisons dans un journal :

« A une réunion des membres de l'Association médicale du district de * * *, tenue à * * *, le * * *, sous la présidence de M. le Dr * * *, et à laquelle étaient présents M M. les Drs * * *, * * *, (*etc.*) les *résolutions* suivantes ont été *proposées* et *résolues* à l'unanimité des membres : »

Et qu'est-ce que ces messieurs ont ainsi proposé et résolu ? Les malheureux ! ils ont *proposé* et *résolu :*

« Que c'est avec regret que les membres de cette association ont appris la mort de * * * »...

Ils étaient quinze. Voyez-vous ces quinze médecins consulter et délibérer sur le sentiment qu'ils ont éprouvé en apprenant la mort de *... Que vont-ils décider ? Auront-ils de la peine, n'en auront-ils point ? Ou plutôt, en ont-ils eu, oui ou non ? Car il ne s'agit pas de l'avenir : ils ont à décider s'ils ont appris avec regret ou avec joie la nouvelle.

Heureusement, tous sont unanimes, et, la séance levée, ils peuvent annoncer dans les journaux : « Nous avons résolu que nous avons eu de la peine, et nous prions notre président de le faire savoir à la famille en deuil. » C'est flatteur pour la famille en deuil !

Il ne devrait pas être permis d'être ridicule à ce point.

Ajoutons qu'il ne nous a pas déplu de constater que parmi les médecins présents à cette réunion, il n'y avait pas un seul membre de la Société du Parler français.

*** Un journal rapporte qu'à un concours agricole, M. * * * a été primé :

«*Il a concouru*, dit le journal, *contre* neuf des plus beaux troupeaux de la Province et même du Canada *dans les bêtes bovines.*»

Il est ennuyeux d'être ainsi mis sur les rangs *avec* neuf troupeaux de bœufs !

*** Un Tel est mort :

« Il laisse, dit une feuille, deux vieux frères *dont la perte* DE CELUI-CI LES AFFLIGENT beaucoup. »

Cela devrait être enregistré dans le *Sottisier universel.*

*** Il y a quelque part, dans l'Ouest, une association de Canadiennes, qui s'appellent « les Dames Forestières de la Cour l'Étoile du Nord ».

Nous ne savons pas du tout ce que c'est, ni de quoi s'occupent ces *Forestières.* Mais une feuille nous apprend qu'elles ont pris part à un goûter d'un nouveau genre :

« Les décorations pour le *corn lunch* étaient en feuilles de maïs. »

Qu'est-ce qu'un *corn lunch* ? et qu'y mange-t-on ? *Corn* a plus d'un sens.

*** Voici encore un malheureux qui a les mains pleines, et qui ne sait comment se tirer d'embarras.

C'est un bijoutier, et, lui-même en informe le public, il a toujours « *en mains* » des horloges, des urnes, des brosses, des montres, des bagues, des chaines, des pipes, des accordéons, des violons, et une quantité d'autres objets... Il vous supplie de lui faire une visite et de le décharger un peu.

*** A une fête champêtre, il est arrivé une chose curieuse :

« *Sous l'invitation* de la musique, dit le journal, les couples se forment pour un premier quadrille. »

Danser *sous une invitation*, ce ne doit pas être très sain. Qu'il vienne à pleuvoir, et voilà les couples trempés. Quelle imprudence !

LE SARCLEUR.

# ANGLICISMES

| Anglicismes. | Équivalents français. |
|---|---|
| *Free* (adjectif)...................... | **Libre, gratuit, ouvert,** ascessible à tout le monde. |
| Tout le monde peut y aller (à une représentation, etc.), c'est *free, l'admission* est *free*.................... | **L'entrée** est **gratuite, libre** : la porte est ouverte à tous. |
| *Free* (adjectif)...................... | **Libre, libéré, délivré, dégagé, acquitté, élargi.** |
| Il avait promis le secret, mais maintenant il est *free*, il peut parler....... | Il est **dégagé** de sa promesse. |
| J'ai payé ma dette : je suis *free*....... | Je suis **acquitté, déchargé, libéré** de ma dette. |
| L'accusé est *free*, son avocat l'a fait *clairer*.......................... | L'accusé est **libre**, son avocat l'a fait **élargir, acquitter, décharger.** |
| *Free* (adjectif)...................... | **Franc de port.** |
| Lettre *free*.......................... | Lettre **franche de port.** |
| *Free* (adverbe)...................... | **Gratuitement, gratis, sans frais, pour rien, en franchise, sans rien payer, sans bourse délier.** |
| Ces marchandises passent *free* à la douane.......................... | Ces marchandises passent **en franchise** à la douane. |
| Passer *free* sur un bateau ............ | Passer **gratuitement,** sans rien payer. |
| *Free* (adverbe)...................... | **Facilement, sans obstacle, sans difficulté, sans coup férir.** |
| Passer un examen *free*...... ...... . | Passer un examen **sans difficulté, facilement.** |

LE COMITÉ DU BULLETIN.

# MEMBRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

**Note.**—Les noms des membres titulaires sont marqués d'un astérisque.—Dans les adresses, le nom du comté est donné, quand il est utile, après le nom de la ville ou de la paroisse, mais sans les mots « comté de ». Sauf indication contraire, la province est Québec.—Abréviations : Q. = Québec ; M. = Montréal ; Kam. = Kamouraska ; Ont. = Ontario ; N.-E. = Nouvelle-Écosse ; N.-B. = Nouvenu-Brunswick.

## A

L'Académie Girouard, (Rév. Frère Éméric), Saint-Hyacinthe.
L'Académie Sainte-Marie, (Rév. Sr Jean-Gualbert), Winnipeg, Manitoba.
L'Académie Marie-Rose, 415, rue Rachel, M.
L'Académie du Sacré-Cœur, 461, rue Drolet, M.
L'Académie Saint-Laurent, Buckingham, Labelle.
M. Ahern, le Dr M.-J., 24, rue des Jardins, Q.
Mgr * Allard, I.-T., Caraquet, N.-B.
MM. * Amos, Arthur, 31, rue Drummond, M.
* Angers, Charles, Malbaie, Charlevoix.
Angers, P., Beauceville, Beauce.
Arcand, l'abbé Léon, Séminaire, Trois-Rivières.
Mgr * Archambault, A., Joliette.
MM. Archambault, M.-A., Edifice Langley, Woonsocket, R.-I., É.-U.
Archambault, l'abbé O., Séminaire, Saint-Hyacinthe.
Arnould, Louis, Faculté des Lettres, Poitiers, France.
Arseneault, l'abbé C., Archevêché, Q.
* Asselin, Olivar, 6, rue Prince-Arthur, M.
Aubert, l'abbé Albert, Séminaire, Q.
Aubert, Gaudiose, 416, rue St-Joseph, Q.
Mme Aubry, Danielle, 80, rue Saint-Gabriel, M.
MM. Auclair, l'abbé Élie, Archevêché, M.
Auger, Henri-L., 384, rue Ontario Est, M.

## B

MM. * Ballantyne, l'abbé J., Grondines, Portneuf.
*Baril, l'abbé H., V. G., Évêché, Trois-Rivières.
Barnard, C.-James, Casier, No 611, Trois-Rivières.
Beaubien, A.-J.-C., Montmagny.

MM. Beaubien, l'abbé Charles, Sault-au-Récollet, Hochelaga.
Beaudoin, l'abbé J., Presbytère Saint-Jean-Baptiste, Q.
Beaudry, J.-E., 30, rue Sainte-Ursule, Q.
Beaulieu, Germain, Casier, No 2168, M.
Beaulieu, l'abbé Charles, Archevêché, Q.
Beausoleil, Fournierville, Prescott, Ontario.
Beauvais, V.-E., 132, rue Saint-Pierre, Q.
Béchard, P.-H., 79 bis, rue Pierce, Lewiston, Maine, É.-U.
Bédard, le Dr A., 111, rue Laighton, Lynn, Mass., É.-U.
Bédard, J.-E., 23, rue Saint-Louis, Q.
* Bédard, l'abbé L.-C., Sainte-Marie-du-Monnoir, Rouville.
* Bédard, O.-W., 57, rue d'Aiguillon, Q.
Mgr * Bégin, L.-N., Québec.
MM. Bélanger, J.-A., 142, rue Berri, M.
Bélanger, L.-H., 682, rue Wellington, M.
Bélanger, l'abbé S., 6, rue Richelieu, Q.
Bélanger, le Dr U.-A., Mastaï, Q.
* Belcourt, N.-A., Ottawa.
Béliveau, l'abbé P.-G., St-Eugène, Drummond.
Béliveau, l'abbé Ph.-L., Grande-Digue, N.-B.
Belleau, l'abbé Arthur, Lambton, Beauce,
* Belleau, Eusèbe, Lévis.
Belleau, Narcisse, Guay, Lévis.
BelleIsle, l'abbé A., Causapscal, Matane.
Bellerive, Georges, 11, rue Sault-au-Matelot, Q.
Mgr Belley. F.-X., Saint-Félicien, Lac-Saint-Jean.
M. Benoit, l'abbé P., Séminaire de Saint-Hyacinthe.
Mme Bergeron, J.-T., 3, rue Nightingale, Dorchester, Boston, Mass., É.-U.
Mgr Bernard, F.-X., Saint-Hyacinthe.
Rév. Sr Bernardine, Hôpital Saint-Eusèbe, Joliette.
MM. Bernier, l'abbé B., 29, rue Eastern, Fall-River, Mass., É.-U.
Bernier, Napoléon, Rimouski.
Bertrand, Gédéon, 1, Feervey Place, rue Moody, Lowell, Mass., É.-U.
Bessette, Herm., People's Saving Bank, Woonsocket, R.-I., É.-U.
Bibaud, l'abbé Émile, Saint-Zéphirin-de-Courval, Yamaska.
Bilodeau, l'abbé G., Lac-Bouchette, Lac-Saint-Jean.
Mgr Blais, A.-A., Rimouski.
MM. Blais, Omer, Chicoutimi.
Blanchet, l'abbé Frs, Collège, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kam.
* Blanchet, Th.-A., New-Carlisle, Bonaventure.
Bluteau, l'abbé S., Chicoutimi.
Boivin, J.-A., 15, rue Hamel, Q.
Boivin, Jos., 608, rue Saint-Jean, Q.
* Bonvouloir, Pierre, Holyoke, Mass., É.-U.
* Boucher de la Bruère, l'hon. P., 110, rue Saint-Eustache, Q.
Boucher, l'hon. P., 141, Avenue Wood, Woonsocket, R.-I., É.-U.
Boucher, Philibert, 82, 3ème rue Est, Hedleyville, Q.
Bouffard, l'abbé H., Saint-Malo, Q.

MM. * Boulet, l'abbé J.-O., Saint-Isidore, Prescott, Ont.
Boulet, l'abbé I.-B.-G., St-Lazare, Bellechasse.
Mlle Bourbeau, Léocadie, Pontgravé, Arthabaska.
MM. Bourassa, l'abbé A.-E., St-Léonard, Portneuf.
Bourassa, Henri, 1299, rue St-Denis, M.
Bourque, l'abbé Joseph, Collège, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam.
Brodeur, l'abbé J.-H., 635, Broadway, Pawtucket, R.-I., E.-U.
Mgr * Bruchési, Paul, Montréal.
Mgr * Brunault, J.-S.-H., Nicolet.
MM. Brunet, l'abbé Eugène, 2, rue Richelieu, Q.
Burque, l'abbé F.-X., 396, rue St-François, Q.

## C

MM. Cameron, le Dr J.-C., 605, rue Dorchester Ouest, M.
Camirand, l'abbé Ant., Séminaire de Nicolet.
Campeau, l'abbé T., St-Eustache, Manitoba.
Cannon, l'abbé W., Séminaire de Québec.
Caouette, J.-B., Québec.
Carbonneau, le Chanoine C.-A., Ile-Verte, Témiscouata.
Cardin, J.-R.-A., Casier, No 97, Sorel.
Cardin, l'abbé P., Saint-Albert-de-Warwick, Arthabaska.
Caron, Georges, St-Charles, Manitoba.
* Caron, l'abbé N., Yamachiche, St-Maurice.
Carrier, l'abbé A., Presbytère Jacques-Cartier, Q.
Carrier, A., rue Laporte, Q.
Carrier, l'abbé Louis, St-Honoré-de-Shenley, Beauce.
Rév. P. Carrière, O. M. I., Léon, Fort-Albany, Baie-James, R. C. C.
MM. Casaubon, l'abbé Louis, collège de l'Assomption.
Casaubon, l'abbé L.-G., Ste-Dorothée, Laval.
Castonguay, l'abbé Alfred, Séminaire de Sherbrooke.
Mlle Castonguay, M.-J., Rivière-Boisclair, Lotbinière.
M. Catellier, le Dr L., 31, rue Dauphine, Q.
Le Cercle Larocque, A.-C.-J.-C., Monument National, M.
MM. Chalifour, l'abbé Pierre, Lévis.
Chamberland, l'abbé Ad.-A., Saint-Bonaventure, Bonaventure.
Chambers, E.-T.-D., 274, Grande-Allée, Q.
Champion, Honoré, 9, Quai Voltaire, Paris, France.
Chapais, J.-C., Saint-Denis, Kamouraska.
Rév. P. * Charbonneau, C. S. V., J.-A., Berthierville. Berthier.
Rév. P. Charbonneau, C. S. V., J., 51, avenue Outremont, Montréal.
MM. * Chartier, l'abbé Émile, Séminaire de St-Hyacinthe.
Châtelain, l'abbé J., Thurso, Labelle.
Choquette, l'abbé C.-P., Séminaire de St-Hyacinthe.
* Choquette, l'hon. P.-A., 69, rue d'Artigny, Q.
* Chouinard, Ephrem, 2, rue Racine, Q.
Cimon, l'abbé Henri, Bagotville, Chicoutimi.
Cinq-Mars, l'abbé Joseph, St-François-de-Sales, Ile-d'Orléans.

M. * Clapin, Sylva, Ottawa.
Les Clercs de Saint Viateur (le Rév. P. Provincial), Outremont, Jacques-Cartier.
Les Clercs de Saint Viateur (le Rév. P. Visiteur), Outremont, Jacques-Cartier.
M. * Cloutier, l'abbé E., Evêché, Trois-Rivières.
Mgr * Cloutier, F.-X., Trois-Rivières.
MM. Cloutier, l'abbé O., Presbytère Jacques-Cartier, Q.
Cloutier, l'abbé P., Presbytère Jacques-Cartier, Q.
Coderre, Jos.-Emery, 233, rue St-André, M.
Le Collège Joliette, Joliette.
Le Collège Saint-François-Xavier, 211, rue Rachel, M.
Le Collège de l'Immaculée Conception, rue Rachel, M.
Le Collège Saint-Césaire, St-Césaire, Rouville.
Le Collège Saint-François-Xavier, St-Denis-de-Richelieu.
Le Collège Saint-Laurent, St-Laurent, Jacques-Cartier.
Le Collège commercial, St-Rémi, Laprairie.
Le Collège Sainte-Anne, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam.
Le Collège des Frères du Sacré-Cœur (Rév. Fr. Octavius), Victoriaville, Arthabaska.
Le Collège des Frères du Sacré-Cœur (Rév. Fr. Ulric), Woonsocket, R.-I., É.-U.
Le Collège Saint-Louis, Terrebonne.
Le Collège Saint-Paul, Varennes, Verchères.
M. Collet, l'abbé Charles A., Saint-Joseph-de-Lévis.
La Congrégation Notre-Dame, rue Saint-Joseph, Q.
La Congrégation Notre-Dame, Villa Maria, M.
La Congrégation Notre-Dame (Rév. Sr Sainte-Euphrosine), rue Sherbrooke, M.
Mlle Cook, Mary-A., Saint-Thomas, Ont.
Rév. Sr. Cordule, Asile de la Providence, rue Sainte-Catherine, M.
MM. Côté, Georges, 484, rue St-Jean, Q.
Côté, l'abbé Georges, Presbytère Saint-Roch, Q.
* Côté, Thomas, 728, rue Elgin, Ottawa.
Côté, l'abbé V., St-André-de-Restigouche, Bonaventure.
Courteau, Joseph-H., Deschambeault, Portneuf.
Le Couvent de Bellevue, chemin Ste-Foye, Q.
Le Couvent du Bon-Pasteur (Rév. Sr Marie de St-Vital), Biddeford, Maine, É.-U.
Le Couvent du Bon-Pasteur, Lawrence, Mass., É.-U.
Le Couvent de Jésus-Marie, 372, rue Beechs, Manchester, N.-Y., É.-U.
Le Couvent de Jésus-Marie, Sillery, Q.
Le Couvent de Jésus-Marie, Woonsocket, R.-I., É.-U.
Le Couvent du Mont-Sainte-Marie, 326, rue Guy, M.
Le Couvent Notre-Dame (Rév. Sr Saint-Maxime), Waterbury, Conn., É.-U.
Le Couvent de Notre-Dame du Saint-Rosaire, Contrecœur, Verchères.
Le Couvent de la Pointe-aux-Trembles, près Montréal.
Le Couvent des SS. NN. de Jésus et Marie, Beauharnois.
Le Couvent des SS. NN. de Jésus et Marie, rue Lafontaine, Hochelaga.
Le Couvent des SS. NN. de Jésus et Marie, L'Epiphanie, L'Assomption.
Le Couvent des SS. NN. de Jésus et Marie, 369, rue Lagauchetière, M.
Le Couvent des SS. NN. de Jésus et Marie, St-Barthélemy, Berthier.
Le Couvent des SS. NN. de Jésus et Marie, St-Hilaire-de-Rouville.

Le Couvent des SS. NN. de Jésus et Marie, St-Lambert, près Montréal.
Le Ceuvent des SS. NN. de Jésus et Marie, Valleyfield, Beauharnois.
Le Couvent de Saint-Laurent, Ile-d'Orléans, Montmorency.
Le Couvent de St-Ambroise (Rév. Sr Marie-Amédée), Kildare, Joliette.
Le Couvent de Saint-François-de-Sales, Pointe-Gatineau, Ottawa.
Le Couvent du Saint Nom de Marie (Rév. Sr Marie-Philémon); Outremont, Jacques-Cartier.
Le Couvent des Sœurs Grises, Hawkesbury, Ont.
Le Couvent des Sœurs Grises de la Croix (Rév. Sr Sainte-Justine), Maniwaki.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Anne (Rév. Sr Anysie), Marlboro, Mass., É.-U.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, Lachute, Argenteuil.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, 124, rue Orange, Manchester, N.-H., É.-U.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, 337, rue Centre, M.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, 521, rue Mont-Royal, M.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, 93, rue St-Hubert, M.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, rue Robeson, New-Bedford, Mass., É.-U.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, 18, rue St-Hyacinthe, New-Bedford, Mass., É.-U.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, St-Laurent, Jacques-Cartier.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, St-Liguori, Montcalm.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, Ste-Rose, Laval.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, 78, rue Green, Somersworth, N.-H., É.-U.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, Suncook, N.-H., É.-U.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix, Varennes, Verchères.
Le Couvent des Sœurs du Rosaire, Sainte-Anne-de-Beaupré, Montmorency.
Le Couvent des Sœurs de Saint-Louis, Saint-Raphaël, Bellechasse.
Le Couvent des Rév. Dames Ursulines, Mérici, Q.
Le Couvent des Rév. Dames Ursulines, Q.
Le Couvent des Rév. Dames Ursulines, Trois-Rivières.
MM. Coyne, James-H., Saint-Thomas, Ont.
Cyr, l'abbé C., Saint-Basile, N.-B.

## D

MM. Dagneau, le Dr P.-C. 44, rue Couillard, Q.
Dalpé, Hector, 484, boulevard St-Laurent, M.
D'Amours, l'abbé A., St-Godefroy, Bonaventure.
Daoust, l'abbé A.-M., Évêché, St-Hyacinthe.
Daoust, Émilien, 911, rue St-Denis, M.
Dastous, L.-E., Sherbrooke.
DeBlois, P.-E., 315, avenue Wood, Woonsocket, R.-I., É.-U.
De Boucherville, l'hon. C.-B., Sénat, Ottawa.
*De Cazes, Paul, Paris.
*De Celles, le chanoine P.-Z., St-Pie, Bagot.
De Celles, l'abbé Z., Séminaire, St-Hyacinthe.
*Delâge, Cyrille, 82, rue des Fossés, Q.
DeLamarre, l'abbé Elzéar, Séminaire, Chicoutimi.
*De Léry, G.-F.-C., 67, rue St-Louis, Q.

MM. Demers, l'abbé Benjamin, Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, rue Richelieu, Q.
* De Montigny, Louvigny, 118, avenue Laval, M.
Denault, Amédée, Nominingue.
Mme Dénéchaud, A.-L., 33, rue Hudson, Worcester, Mass., É.-U.
MM. Depeyre, Jules, 308, rue Prince-Edouard, Q.
Derome, l'abbé J.-B., Grosse-Ile, Montmagny.
Desaulniers, J.-F., 8, rue St-Denis, M.
Desaulniers, J.-V., directeur de l'École Belmont, M.
Deschênes, l'abbé S., Notre-Dame-de-Buckland, Bellechasse.
Desjardins, l'abbé G., Séminaire, Q.
Desjarlais, Louis, 60, rue Pell, Sherbrooke.
Désourdy, l'abbé G.-A., Belœil, Verchères.
Desroches, l'abbé H., Lourdes, Mégantic.
Destroismaisons, l'abbé J.-H., St-Jean-Deschaillons, Lotbinière.
Rév. P. Désy, S.-J., Villa Manrèse, Chemin Ste-Foye, Q.
MM. * DeVarennes, E., Waterloo, Shefford.
DeVarennes, P., Papineauville, Labelle.
* Déziel, l'abbé L.-A., Beauport, Q.
Dion, l'abbé A., St-Raymond, Portneuf.
* Dionne, N.-E., 29, rue Couillard, Q.
* Dorion, C.-E., 2, rue Ste-Angèle, Q.
* Dorion, F.-X.-J., 145, rue St-François, Q.
* Dorion, l'abbé H., Richford, Vermont, É.-U.
Mgr * Douville, J.-A., Séminaire, Nicolet.
MM. Drapeau, Georges, Kamouraska.
Drolet, Antoine, 67, rue Latourelle, Q.
Drolet, Arthur, 998, rue St-Valier, Q.
* Drolet, D.-E., 547, rue St-Jean, Q.
Mme Drolet, H., 95, rue des Fossés, Q.
Mlles Drolet, J., 95, rue des Fossés, Q.
Drolet, L., 714, rue St-Valier, Q.
Drolet, Martha, 95, rue des Fossés, Q.
MM. Drouin, Louis, 112, rue Fleurie, Q.
Dubé, Joseph, 98, rue St-François, Q.
Dubuc, juge, 72, rue Donald, Winnipeg, Manitoba.
Dubuque, H.-A., 263, rue Walnut, Fall-River, Mass., É.-U.
Duchesne, l'abbé J.-E., Chicoutimi.
Dugal, l'abbé F., Drumond, Victoria, N.-B.
Dugal, S.-P., 206, rue Fleurie, Q.
Dugas, l'abbé A.-C., St-Clet, Soulanges.
Mgr * Duhamel, Ottawa.
MM. * Duhamel, V., Joliette.
Dumais, Alphonse, 46, rue St-Joachim, Q.
Dumais, Alphonse, Percé, Gaspé.
Dumais, l'abbé Ludger, Collège, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam.
* Dumontier, J.-F., Palais de Justice, Q.
* Dumoulin, P.-B., 84, rue St-Louis, Q.

MM. Duplessis, Major L., Citadelle, Q.
Dupré, Alfred, Arsenal, Q.
Dupré, Edmond, 77, rue St-Louis, Q.
Dupuis, l'abbé F., St-Raphaël, Bellechasse.
Duquet, Cyrille, 1, rue St-Jean, Q.
Duret, l'abbé F.-C., Paspébiac, Bonaventure.

E

L'École Normale (Rév. Sr Directrice), 2, rue Notre-Dame Ouest, M.
L'École Normale Jacques-Cartier, rue Sherbrooke Est, M.
L'École Normale Jacques-Cartier (M. le Directeur de), rue Sherbrooke Est, M.
L'École des Sourds-Muets (Rév. P. J.-A. Jalbert), 1259, rue Saint-Dominique, Ville Saint-Louis, Mile-End, M.
Mgr * Émard, J.-M., Valleyfield, Beauharnois.
Rév. Fr. Éphrem, Pensionnat du Mont-Saint-Louis, rue Sherbrooke, M.
M. Ernault, Émile, 2 bis, rue Saint-Maixent, Poitiers, France.

F

M. Faber, H., 35, rue Bagot, Q.
Mgr * Faguy, F.-X., Presbytère Notre-Dame, Q.
Mlle Falardeau, F., 24, rue Laval, Q.
MM. Faucher, l'abbé Adjutor, Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Q.
* Faucher, l'abbé J.-Octave, Ancienne-Lorette, Q.
Fauteux, l'abbé J.-N., Séminaire, Ste-Thérèse-de-Blainville.
Féret, Ch.-Th., 50, avenue Flochat, Asnières, Seine, France.
Ferland, l'abbé A.-W., Séminaire, Q.
Ferland, l'abbé Joseph, Collège, Lévis.
Feuiltault, l'abbé J.-E., Ste-Marie, Beauce.
Filiatrault, l'abbé Elphège, St-Jude, St-Hyacinthe.
Rév. P. Fillion, T.-Joseph, des Pères Blancs, Notre-Dame-de-Rubaga, Uganda, Afrique Anglaise.
MM. Fillion, l'abbé Hector, Collège, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam.
Fillion, Jos.-Ad., 18, rue St-Flavien, Q.
Fillion, l'abbé M., St-Raymond, Portneuf.
* Fillion, l'abbé Ph., Séminaire, Q.
Foisy, J.-A., Fraserville, Témiscouata.
Fontaine, l'abbé A., Evêché, Saint-Hyacinthe.
Rév. P. Forbes, John, des Pères Blancs, 37, rue des Remparts, Q.
MM. Fortin, l'abbé Irénée, Collège, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Kam.
* Fréchette, Achille, Chambre des Communes, Ottawa.
Frenette, l'abbé Eugène, Chicoutimi.
Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes, Lachine, Jacques-Cartier.
M. Frigon, J.-A., 281, avenue Clark, Westmount, M.

G

MM. Gaboury, V.-H., Plantagenest, Prescott, Ont.
Gagné, l'abbé C.-E., Monastère des Ursulines, Q.
Gagnon, l'abbé L.-A., Couvent de Jésus-Marie, Sillery, Q.
Gagnon, Cirice, 37, rue Richelieu, Q.

Mgr * Gagnon, C.-O., Hospice St-Charles, Q.
MM. Gagnon, l'abbé Cyrille, Séminaire, Q.
Gagnon, Ernest, 164, Grande-Allée, Q.
* Gagnon, l'abbé F.-C., Séminaire, Q.
Gagnon, l'abbé H., Séminaire, Q.
Gagnon, Philéas, Bureau des Archives, rue Cook, Q.
Gagnon, S.-E., 77, rue St-Pierre, Q.
Garand, Ubald, 287, rue St-Hubert, M.
Garneau, l'abbé Ad., Séminaire, Q.
Garneau, le Dr Alphonse, 1684 Sud, rue Main, Fall-River, Mass., É.-U.
Garneau, E.-B., 102, Grande-Allée, Q.
* Garneau, Sir George, 136, Grande-Allée, Q.
Garneau, Hector, 320, rue Prince-Arthur, M.
Garneau, l'abbé H., Thetford-Mines, Mégantic.
* Garneau, J.-P., 6, rue de la Fabrique, Q.
* Garneau, l'abbé P.-B., Séminaire, Q.
Garon, l'abbé Denis, St-Etienne-de-Lauzon, Lévis.
* Gastonguay, J.-N., 602, rue St-Jean, Q.
Gatien, E.-C., Casier, No 285, Sherbrooke.
Gauthier, l'abbé W., Séminaire, Rimouski.
Gauvin, l'abbé J., Collège, Lévis.
Gauvreau, l'abbé C.-L., Hôpital Général, Q.
* Gauvreau, F.-E., 423, rue St-Jean, Q.
Gauvreau, O.-E., 423, rue St-Jean, Q.
* Geddes, James, jr, 20, rue Fairmount, Brookline, Mass., E.-U.
Gélinas, l'abbé Arthur, Séminaire, Trois-Rivières.
Gelly, l'abbé T., Presbytère Jacques-Cartier, Q.
Généreux, l'abbé Ed., Collège, Lévis.
Genest, l'abbé O., Séminaire, Q.
Gérin, l'abbé Denis, St-Justin, Maskinongé.
Mlle Gervais, 329, rue Lagauchetière Est, M.
MM. Gignac, Ed., 56, rue Bédard, Q,
* Gignac, l'abbé Joseph, Séminaire, Q.
Giroux, F.-X.-A., Sweetsburg, Missisquoi.
Giroux, l'abbé J.-M.-L., 82, rue Cumberland, Woonsocket, R.-I., É.-U.
Glenn, J.-M., St-Thomas, Ont.
Godbout, l'abbé A., Séminaire, Q.
Godbout, A.-R., 5, rue Arago, Q.
Godbout, l'abbé C.-O., Rivière-Jaune, Charlesbourg, Q.
* Godbout, l'abbé Pierre, St-Honoré-de-Shenley, Beauce.
Godin, Edouard, Casier, No 497, Trois-Rivières.
* Gosselin, l'abbé Amédée, Séminaire, Q.
* Gosselin, F.-X., Chicoutimi.
* Gosselin, l'abbé J.-O., Beauceville, Beauce.
Gosselin, l'abbé N.-N., Casier, No 28, Ashland, Kentucky, É.-U.
Mme Goulet, J., 377½, rue St-Joseph, Q.
MM. Grandbois, Henri, St-Casimir, Portneuf.
Grandbois, l'abbé J.-E., Séminaire, Q.

MM. Granger, l'abbé R., 200, avenue Laval, M.
Gravel, l'abbé E., L'Avenir, Drummond.
Gravel, l'abbé J.-L., Lanoraie, Berthier.
* Grenier, Charles, 45, rue Notre-Dame-des-Anges, Q.
Grenier, l'abbé Ed., St-Grégoire, Nicolet.
* Grondin, le Dr S., 45, rue Ste-Ursule, Q.
Grondin, Valmore, 40, rue des Jardins, Q.
Groulx, l'abbé L.-A., 117, rue des Quatre-Fontaines, Rome, Italie.
Guay, l'abbé Ed., St-Charles, Bellechasse.
Guay, J.-F., Bloc Morin, Q.
Guerlin de Guer, Charles, Le Puy, Haute-Loire, France.
Rév. P. * Guertin, P.-L., C. S. C., Collège Saint-Joseph, Westmoreland, N.-B.
Mgr * Guibert, Emm., Hospice Saint-Victor, Belœil, Verchères.
M. Guimont, l'abbé C.-R., Séminaire, Q.

## H

MM. Hallé, l'abbé J., Collège, Lévis.
Hamel, l'abbé I., Saint-Rémi, Arthabaska.
Hamel, l'abbé J.-P., Séminaire, Marieville, Rouville.
Hamel, M.-Omer, Mont de la Salle, Maisonneuve, Hochelaga.
Hamelin, l'abbé J.-R.-L., Hôpital Général, Q.
Hanley, l'abbé J.-A., Mission Church, Roxbury, Mass., É.-U.
Hébert, Joseph, St-Thomas, Montmagny.
Hébert, l'abbé P., Séminaire, Q.
Hébert, l'abbé P., Moncton, N.-B.
Hémond, Phydime, Woonsocket, R.-I., É.-U.
* Héroux, Omer, Candiac, Q.
Hodent, M., 10, rue François-Millet, Paris VII, France.
Houde, l'abbé Ed., Ste-Anastasie, Mégantic.
Houde, F.-F., 75, rue St-Pierre, Q.
Houde, l'abbé J., Collège, Lévis.
Houde, J.-L.-P., 120 B, Parc Lafontaine, M.
Huard, Antonio, Plessisville, Mégantic.
* Huard, l'abbé V.-A., Archevêché, Q.
Hudon, l'abbé G., Rockland, Ont.
Hudon, l'abbé L., Ste-Apolline, Montmagny.
Rév. P. Hudon, T., S. J., Collège Sainte-Marie, rue Bleury, M.
MM. Huot, l'abbé Antonio, Pass-Christian, Miss., É.-U.
Hurtubise, Louis, Ste-Claire, Dorchester.

## J

Rév. Fr. * Jalbert, L.-O., Collège des Clercs de Saint-Viateur, St-Joseph-de-Lévis.
Jean, 126, rue Empress, Ottawa.
Jeannotte, F.-X., C. S. V., St-Timothée, Beauharnois.
Sir * Jetté, L.-A., 72, rue Ste-Ursule, Q.
M . * Jobin, le Dr Albert, 44, rue Caron, Q.

MM. * Jobin, l'abbé Joseph, L'Enfant-Jésus, Beauce.
Joron, R.-S., Valleyfield, Beauharnois.
Jutras, l'abbé C.-N., Letellier, Manitoba.
Jutras, l'abbé V.-P., Pontgravé, Arthabaska.

## L

MM. Labine, Gustave, 50, rue Chambord, M.
* Labrecque, Alphonse, 77, rue St-Pierre, Q.
Mgr * Labrecque, M.-T., Chicoutimi, Q.
MM. Labrie, l'abbé L.-F., Terrebonne.
Lacasse, l'abbé A., Honfleur, Bellechasse.
Lachance, Arthur, Casier, No. 145, Q.
Laflamme, l'abbé Eugène, Archevêché, Q.
Mgr * Laflamme, J.-C. K., Séminaire, Q.
MM. Laflèche, le chanoine, Ste-Anne-de-la-Pérade, Champlain.
Lafond, l'abbé A., Séminaire, St-Hyacinthe.
Lafontaine, l'abbé C., Mont-Johnson, Iberville.
Lafontaine, Eugène, 862, avenue St-Denis, M.
Lafrance, l'abbé P., Notre-Dame-de-l'Ile-Verte, Témiscouata.
* Lagueux, l'abbé Robert, Québec.
Rév. P. Lalande, P.-J., S.-J., Collège Sainte-Marie, rue Bleury, M.
MM. * Landry, l'hon. P., 4, rue Simard, Q.
* Langelier, l'hon. Charles, 68, rue Ste-Ursule, Q.
Sir * Langelier, François, 217, Grande-Allée, Q.
MM. Langlais, l'abbé A., St-Marc-des-Carrières (Châteauvert), Portneuf.
Langlais, l'abbé J.-A.-R., Victoriaville, Arthabaska.
Langlais, l'abbé J.-B., Ste-Flavie, Rimouski.
LaPalme, l'abbé A., Maison de Lorette, Parc-Laval, Laval.
Lapierre, le Dr Ch.-A., 303, avenue Centrale, Minneapolis, Minn., E.-U.
Laplante, l'abbé F.-X., Portneuf.
* Lapointe, l'abbé Eugène, Séminaire, Chicoutimi.
Laporte, l'abbé J.-A., Sherbrooke.
Laramée, le Dr Albert, 114, avenue Laval, M.
LaRoche, Robert, 75, rue St-Pierre, Q.
Larochelle, l'abbé L., Séminaire, Q.
Mgr * Larocque, Paul, Sherbrooke.
MM. Lauzier, Joseph, 122, rue de l'Église, Q.
Laverdière, l'abbé Gédéon, Woonsocket, R.-I., É.-U.
* Lavergne, Armand, 81, rue St-Pierre, Q.
Lavergne, l'abbé Valmore, Ancienne Lorette, Q.
Lavery, J.-I., 75, rue St-Pierre, Q.
* Laviolette, l'abbé J.-P., Iberville.
* Lavoie, F.-X., Percé, Gaspé.
Mlle Lebel, Eug., New-Carlisle, Bonaventure.
MM. * Leblanc, J.-A., Sherbrooke.
Leclerc, Félix, 195, rue St-Valier, Q.
Leclerc, l'abbé J.-B., Collège Ste-Anne, Kam.

MM. Le Clerc, Léon, « Les Varêts », rue Bourdet, Honfleur, Calvados, France.
Leclerc, Louis, 558, rue Amherst, M.
Leclerc, le Dr O., 379, rue St-Joseph, Q.
Lecours, l'abbé R., Séminaire, St-Hacinthe.
*Lecours, l'abbé S.-J., Collège, Lévis.
Leduc, le Capitaine Louis, Québec.
*Leduc, P.-N., 55, Grande-Allée, Q.
Lefrançois, Siméon, 207, rue St-Valier, Q.
Legendre, Arthur, 286, rue St-Jean, Q.
Legris, l'abbé J.-A., Webster, Mass., É.-U.
Lemay, l'abbé J.-L., Presbytère Notre-Dame, Q.
LeMay, Pamphile, 118, Côte d'Abraham, Q.
*Lemieux, le Dr Alexandre, 67, rue St-Anne, Q.
Lemieux, Alfred, 5, rue Notre-Dame, Lévis.
Lemieux, l'abbé Célestin, Collège, Lévis.
Lemieux, le chanoine J.-A., Séminaire, Marieville, Rouville.
Lemieux, Édouard, Chicoutimi.
Lemieux, l'hon. R., Ottawa.
*Le Pailleur, le chanoine G.-M., Mile-End, M.
Lesage, Antoni, Belvédère, Q.
Lesage, l'abbé C.-M., Chambly.
Lesage, Jules, 23, avenue Ste-Geneviève, Q.
Lesage, Rodolphe, L'Assomption.
Lessard, l'abbé E., Manville, R.-I, É.-U.
Mme Lessard, F.-V., Pontgravé, Arthabaska.
MM. Lessard, l'abbé F.-X., St-Guillaume d'Upton, Drummond.
Lessard, l'abbé H., Ste-Croix, Lotbinière.
Lessard, le Dr. L.-A., Granby, Shefford.
*LeVasseur, Nazaire, 17, rue Sault-au-Matelot, Q.
Lindsay, Errol, Roberval, Lac-St-Jean.
Lionnet, Jean, 116, rue de France, Fontainebleau, France.
*Livernois, J.-E., rue de la Fabrique, Q.
Longpré, l'abbé H., 1270, rue Ste-Catherine Est, M.
Mgr *Lorrain, N.-Z., Pembroke, Ont.
MM. Lortie, Dominique, Hospice Saint-Antoine, Q.
Lortie, l'abbé J., Curran, Prescott, Ont.
*Lortie, l'abbé S.-A., Séminaire, Q.
Lussier, Louis, St-Hyacinthe.

## M

MM. *Magnan, C.-J., avenue des Érables, Q.
Magnan, Hormisdas, Candiac, Q.
Maguire, l'abbé E., Sillery, Q.
Maheu, l'abbé A., Séminaire, Q.
Marchand, l'abbé U., Évêché, Trois-Rivières.
Marcorelles, l'abbé J., Hospice New-Home, Pawtucket., É.-U.
*Marcotte, Édouard, rue Hébert. Q.

MM. Marcoux, l'abbé Auguste, Collège, Lévis.
Marcoux, l'abbé Ed., Mittineague, Mass., É.-U.
Rév. Sr Marie-Amédée, St-Lin-des-Laurentides, Terrebonne.
Marie de Lourdes, Couvent de Jésus-Marie, Sillery, Q.
Marie-Dorothée, Lachine, Jacques-Cartier.
Marie-Évariste, 109, rue Cherrier, M.
Marie-Irène, Couvent des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine, Jacques-Cartier.
Marie-Laura, 1050, avenue Mont-Royal, M.
Mgr * Marois, C.-A., Archevêché, Q.
MM. Martel, l'abbé U., Jeune-Lorette, Q.
Martin, l'abbé O., Mont-Carmel, Kam.
* Martin, l'abbé Octave, Sutton, Brome.
Rév. P. Martineau, M., S.-J., Maison Saint-Joseph, Sault-au-Récollet, Hochelaga.
MM. Massé, l'abbé Ferdinand, Collège canadien, 117, rue des Quatre-Fontaines, Rome, Italie.
Massicotte, E.-Z., 157, rue Coursol, Ste-Cunégonde, près M.
Mlle Masson, Geneviève, Terrebonne.
M. Mathieu, le Dr Eugène, 196, rue St-François, Q.
Mgr * Mathieu, O.-E., Séminaire, Q.
MM. Mathieu, l'abbé P.-R., Séminaire, Q.
Matte, J.-S., 17½, rue Ste-Famille, Q.
Matte, Louis, 484, rue St-Jean, Q.
Maurais, l'abbé Eugène, Presbytère Saint-Roch, Q.
Mayrand, l'abbé P., Séminaire, Nicolet.
Mercier, Achillas, St-Michel, Bellechasse.
Mercier, Alphonse, 210, rue Richelieu, Q.
Mercier, l'abbé Joseph, Presbytère Saint-Jean-Baptiste, Q.
Messier, l'abbé H., Artic-Centre, R.-I., É.-U.
Méthot, F.-E., Arthabaskaville, Arthabaska.
Meunier, l'abbé A.-W., Sherrington, Napierreville.
Meunier, l'abbé P.-U., St-Sébastien, Beauce.
Meyer, Paul, École nationale des Chartes, 19, rue de la Sorbonne, Paris V, France.
Michaud, l'abbé Adolphe, St-Alexandre, Kam.
Michaud, Benjamin, 14, rue St-Flavien, Q.
Michaud, l'abbé Énoïl, St-François-Xavier, Fraserville, Témiscouata.
* Miller, J.-N., 38, rue d'Artigny, Q.
Mills, le Lt.-Col. D., Jersey.
* Moisan, L.-A., 546¾, rue St-Jean, Q.
Rév. P. Mondou, J.-E., C. S. C., Collège St-Joseph, Westmoreland, N.-B.
MM. Montambault, D.-J., 29, rue Hébert, Q.
Morault, l'abbé J.-A., Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata.
Mlle Moulin, J., Tingwick, Arthabaska.
MM. Moulin, l'abbé P., St-Laurent, Jacques-Cartier.
Mousseau, l'abbé Louis, Collège, Valleyfield, Beauharnois.
Myette, H.-J., People's Saving Bank, Woonsocket, R.-I., É.-U.
Myrand, l'abbé A., Église Sainte-Anne, Ottawa.

## N

MM. Nadeau, l'abbé E., Séminaire, Q.
Nadeau, l'abbé T., Collège, Lévis.
Nantel, G.-A., 13, Square Philipp, Montréal.
Neault, l'abbé A., Séminaire, Trois-Rivières.
Nepveu, l'abbé G., Séminaire, St-Hyacinthe.
Nepveu, l'abbé J.-D., St-Anicet, Huntingdon.

## O

Rév. Fr. Osmond, Noviciat du Mont de la Salle, Maisonneuve, Hochelaga.
M. O'Sullivan, H., Jeune-Lorette, Q.

## P

MM. * Pagé, l'abbé Ed., St-Charles, Bellechasse.
Pagé, le Dr J.-D., 29, rue Ste-Ursule, Q.
* Pageot, H.-T., Ancienne-Lorette, Q.
Panneton, l'abbé G.-E., Séminaire, Trois-Rivières.
Papillon, l'abbé Arthur, Bécancourt, Nicolet.
Mgr Paquet, L.-A., Séminaire, Q.
MM. Paquet, l'abbé T., Séminaire, Q.
Paquin, le Dr R., 415, rue St-Jean, Q.
Paradis, Edgar, Lac-aux-Saumons, Matane.
Paradis, P.-J., 11, rue Hébert, Q.
Paré, Arthur, 31, rue Osgoode, Ottawa.
Paré, l'abbé A.-J.-V., Séminaire, Q.
Pauzé, l'abbé V., Collège, L'Assomption.
Pelletier, G., à *l'Action Sociale*, Q.
* Pelletier, l'abbé François, Séminaire, Q.
Pelletier, l'abbé Georges-M., Collège, Ste-Anne, Kam.
Pelletier, l'abbé J.-E., St-Alexis-de-Métapédia, Bonaventure.
Pelletier, l'abbé Noël, Collège Ste-Anne, Kam.
Pelletier, P.-A., Grandby, Shefford.
Perrault, Antonio, 309, rue St-Denis, M.
Perrault, J.-E., Arthabaskaville, Arthabaska.
Perreault, l'abbé J.-A., Terrebonne.
Perrier, l'abbé Ph., 595, rue St-Denis, M.
Rév. Pères Capucins, Limoilou, Q.
Pères Dominicains, Primerose Hill, Ottawa.
Pères Franciscains, Candiac, Q,
Pères Franciscains, 1222, rue Dorchester, M.
Pères Jésuites, Immaculé Conception, M.
Pères Jésuites, rue Dauphine, Q.
Pères Oblats, 725, rue Merrimack, Lowell, Mass., É.-U.
Pères Oblats, Hull, Wright.
Pères Oblats, St-Sauveur, Q.
Pères Rédemptoristes, Ste-Anne-de-Beaupré, Montmorency.

Rév. Pères du Très Saint Sacrement, Terrebonne.
Fr. Philadelphus, Académie de la Salle, Ottawa.
MM. Picher, G., 733, rue Charlevoix, M.
Pilon, l'abbé J.-L., Brownsburg, Argenteuil.
Pinault, le Dr L.-G., Campbeltown, N.-B.
Plamondon, l'abbé J.-A.-R., East-Angus, Compton.
Plamondon, J.-E., 195, rue St-Joseph, Q.
Plasse, l'abbé O., St-Jean-Baptiste, Woodlawn, R.-I., É.-U.
Poirier, l'abbé S., Séminaire, Nicolet.
Poisson, l'abbé E.-H., St-Jean-des-Piles, Champlain.
Poliquin, O., 495, rue St-Valier, Q.
Pouliot, Alphonse, 12, rue Haldimand, Q.
Pouliot, J.-Camille, Fraserville, Témiscouata.
Mme Preston, Ida-F., 219 Est, 5e rue, Chester, Pa, É.-U.
MM. Prévost, le Dr C., rue Daly, Ottawa.
Prévost, Jean, St-Jérôme, Terrebonne.
* Prévost, J.-E., St-Jérôme, Terrebonne.
* Prince, J.-E., 20½, rue St-Flavien, Q.
Proulx, l'abbé Th., Thetford-Mines, Mégantic.
Mme Provencher, L.-D., 18, rue Ste-Anne, Q.

R

MM. Raby, Fernand, 50B, avenue Laval, M.
Raymond, l'abbé Ls-N., Séminaire, St-Hyacinthe.
Raymond, Maxime, 25, rue St-Jacques, M.
Reid, le Dr J., 207, rue des Fossés, Q.
Rémillard, J.-A., 25, rue des Remparts, Q.
Rhéaume, l'abbé J.-A., Waterville, Compton.
Richard, l'abbé A., Bassin-de-Gaspé, Gaspé.
* Richard, l'abbé Charles, St-Romuald, Lévis.
Richard, J.-A., 59 ouest, rue Sherbrooke, M.
* Riopel, L.-J., New-Carlisle, Bonaventure.
* Rivard, Adjutor, 7, rue Hamel, Q.
Robert, l'abbé A., Séminaire, Marieville, Rouville.
Robert, l'abbé J.-A., Séminaire, Q,
* Robitaille, Amédée, 496, rue St-Jean, Q.
* Robitaille, L.-A., 21, avenue Ste-Geneviève, Q.
Robitaille, le Dr S.-P., St-Charles-de-Caplan, Bonaventure.
Rochette, l'abbé C.-B., Charlesbourg, Q.
Rochette, l'abbé J., St-Nazaire, Dorchester.
Rodrigue, le Dr Alexandre, Beauport, Q.
* Ross, l'abbé F.-X., École Normale, Rimouski.
* Rouillard, Eugène, 13, rue Hamel, Q.
Mgr * Rouleau, T.-G., École Normale Laval, Q.
MM. * Rousseau, Maurice, St-Thomas, Montmagny.
Routhier, l'abbé J.-B., Masson, Labelle.
* Roy, Adjutor, Lévis.

M. Roy, l'abbé Alexandre, Fraserville, Témiscouata.
Rév. P. Roy, Arsène, Couvent des Dominicains. Q.
MM. * Roy, l'abbé Camille, Séminaire, Q.
Roy, Edmond, Aston Jct., Nicolet.
Roy, l'abbé Élias, Collège, Lévis.
Roy, l'abbé J.-E., Frelighsburg, Missisquoi.
* Roy, Ernest, 75, rue Lachevrotière, Q.
Roy, Ferdinand, 10, rue du Parloir, Q.
* Roy, J.-E., Bureau des Archives, Ottawa.
Roy, l'abbé J.-G., Séminaire, St-Hyacinthe.
Roy, l'abbé M., Pierreville, Yamaska.
Mgr * Roy, P.-E., Archevêché, Q.
MM. Roy, Pierre-Georges, Lévis,
Roy, l'abbé Ph., Fraservtlle, Témiscouata.
Roy, l'abbé W., Collège, Ste-Anne, Kam.

## S

MM. Sabourin, Xiste, St-Isidore, Prescott, Ont.
Saint-Amand, L.-Herman, Chambord, Lac-St-Jean.
Rév. Sr Sainte Rose de Viterbe, Gamelin, Laval.
MM. Samson, l'abbé J.-C., St-Anselme, Dorchester.
Santoire, l'abbé C.-A., St-Louis-de-Gonzague, Beauharnois.
Savard, Alfred, boulevard Langelier, Q.
* Scott, l'abbé H.-A., Ste-Foye, Q.
Le Séminaire de Chicoutimi.
Le Séminaire de Québec.
Le Séminaire de Rimouski.
Le Séminaire de St-Hyacinthe.
Le Séminaire de Sherbrooke.
MM. Sicotte, l'hon. L.-W., M.
Simard, C.-O., 10, rue Collins, Q.
* Simard, l'abbé Henri, Séminaire, Q.
Simard, l'abbé L.-A., Webster, Mass., É.-U.
Sirois, Jos., 19, rue Couillard, Q.
* Sirois, L.-P., 19, rue Couillard, Q.
Sirois, l'abbé P.-F., Barachois-Malbaie, Gaspé.
Sormany, le Dr A., La Mèque, Gloucester, N.-B.
Soulière, Oswald, 294, rue Somerset, Ottawa.
Soucy, l'abbé Télesphore, St-Ludger, Beauce.
* Sylvain, le chanoine R.-Ph., Rimouski.

## T

MM. Taché, Louis.-H., St-Hyacinthe.
Taillon, Philippe, 124, rue Grant, Q.
* Talbot, E.-M., 14, rue St-Joseph, Q.
Taschereau, l'abbé A., Notre-Dame-du-Portage, Témiscouata.
* Tellier, J.-M., Joliette.
Tessier, l'hon. A., Rimouski.

MM. * Tessier, Cyrille, 12, rue d'Aiguillon, Q.
Tessier, l'abbé Joseph, Warwick, Arthabaska.
Mme Tessier, Jules, Q.
M. Tessier, O.-D.-R., Guerin Spinning Co., Woonsocket, R.-I., É.-U.
Mgr Têtu, H., Archevêché, Q.
MM. Thibaudeau, le Dr J.-E., 53, rue Sous-le-Fort, Q.
Thibaudier, l'abbé L.-V., Gentilly, Nicolet.
Rév. P. * Tourangeau, P., O. M. I., Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières.
MM. Tremblay, Nérée, Candiac, Q.
Trudelle, L.-A., 14, avenue des Érables, Q.
Turcotte, J.-P., 49 bis, rue Murray, Sherbrooke-Est.
* Turgeon, l'hon. Adélard, 71, rue d'Auteuil, Q.
Rév. P. Turgeon, A., O. M. I., Scholasticat Saint-Joseph, Ottawa.

## V

MM. Valiquette, Ph., 43, rue Sherbrooke, M.
* Vallée, le Dr Arthur, 22, rue Ste-Anne, Q.
* Vandry, G.-A., 50, rue Ste-Ursule, Q.
* Vanier, J.-E., 5, square Beaver-Hall, M.
Mlles Vanier, M.-Éva, 861 ouest, rue Dorchester, M.
Varin, Blanche, 383, avenue Claremont, Westmount, près M.
MM. Vézina, l'abbé Arthur, Séminaire, St-Hyacinthe.
Vézina, l'abbé L., St-Ludger, Fraserville, Témiscouata.
Vien, l'abbé Léon, Presbytère Saint-Roch, Q.
Vincent, l'abbé Arthur, Broughton-Ouest, Beauce.

## Z

M. Zidler, Gustave, 63, boulevard de la Reine, Versailles, Seine-et-Oise, France.

## ABONNÉS DU BULLETIN

L'Académie Émard, Collège, Valleyfield, Beauharnois.
L'Académie Saint-Louis, Couvent du Bon-Pasteur, Q.
L'Académie du Séminaire de Nicolet, Nicolet.
Mlles Allard, M., Couvent de Jésus-Marie, Sillery.
Archambault, Em., Couvent de Sainte-Anne, St-Félix-de-Valois, Joliette.
MM. Beaubien, Raymond, Séminaire de Chicoutimi.
Bérubé, Pierre, Collège, Ste-Anne-de-la-Pocatiàre, Kam.
La Bibliothèque Civique, Ste-Cunégonde, Montréal.
La Bibliothèque Municipale, Montréal.
La Bibliothèque du Parlement, Ottawa. (2 ex.)
La Bibliothèque du Parlement, Québec. (2 ex.)
MM. Boisclair, Horace, Séminaire des Trois-Rivières.
Boivin, Eudore, Collège Sainte-Marie, Montréal.
Bouchard, Georges, Collège, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam.
Mlle Bureau, Blanche, Pensionnat, Outremont, Jacques-Cartier.
The Carnegie Library, Ottawa.
MM. Champion, Honoré, 9, Quai Voltaire, Paris, France. (5 ex.)

MM. Chartier, Eugène, Séminaire de Sherbrooke.
Chartier, Félix, Séminaire de St-Hyacinthe.
Les Clercs de Saint-Viateur (Noviciat), Joliette.
Les Clercs de Saint-Viateur, 786, rue Sanguinet, M.
Les Clercs de Saint-Viateur, 2438, rue St-Hubert, M.
Les Clercs de Saint-Viateur, 14, rue St-Eugène, Mile-End, M.
Le Collège Joliette (4 étudiants), Joliette.
Le Collège Sainte-Marie (la classe de Belles-Lettres), M.
Le Collège Sainte-Marie (la classe de Versification), M.
Le Collège Sainte-Marie (la classe de Rhétorique), rue Bleury, M.
Le Collège Sainte-Marie (la Bibliothèque des élèves), M.
Le Collège Sainte-Anne (classe des Éléments latins), Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam.
Le Collège Sainte-Anne (la classe de Philosophie senior), Ste-Anne, Kam.
Le Collège Sainte-Anne (la classe de Syntaxe), Ste-Anne, Kam.
Le Collège Bourget (le Cabinet de lecture), Rigaud, Vaudreuil.
Le Collège de Lévis (le Cercle du Parler français), Lévis.
Le Collège Saint-Laurent (la Société Saint-Jean-Baptiste), St-Laurent, Jacques-Cartier.
La Congrégation Notre-Dame (le Pensionnat), M.
M. Côté, Cyrille, Collège, Ste-Anne, Kam.
Mlle Côté, J.-B., Couvent de Jésus-Marie, Sillery. Q.
M. Courtois, Eug., Université, Ottawa.
Le Couvent des SS. NN. de Jésus et Marie (Rév. Sr Marie-Laurent), Hochelaga.
Le Couvent des SS. NN. de Jésus et Marie (Rév. Sr Marie-du-Bon-Secours), Hochelaga.
Le Couvent des SS. NN. de Jésus et Marie (Rév. Sr Marie-Christine de Suède), Hochelaga.
Le Couvent des Sœurs de Sainte-Croix (Pensionnat), St-Laurent, Jacques-Cartier.
Le Couvent des Rév. Dames Ursulines (Pensionnat), Q.
MM. D'Anjou, Léopold, Séminaire, Rimouski.
Dragon, Alex., Séminaire, Marieville, Rouville.
Mlle Dubuc, Jeanne, Pensionnat du S. N. de Marie, Outremont, Jacques-Cartier.
MM. Dulau & Cie, 37, Soho Square, Londres, Angleterre.
Mlle Dumais, Ignatia, Couvent du Bon-Pasteur, Parc-Laval, Laval.
MM. Dumas, Joseph, Séminaire, Rimouski.
Dusseault, Geo.-Albert, Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam.
L'École Normale Laval, chemin Ste-Foye, Q. (2 élèves.)
L'École Normale, Rimouski.
L'École Normale Jacques-Cartier, rue Sherbrooke Est, M. (6 élèves.)
M. Fortin, Alph., Séminaire, Rimouski.
Rév. Frères des Écoles chrétiennes, St-Henri, M. (3 élèves.)
M. Gauthier, Ludger, Séminaire, Chicoutimi.
Rév. Fr. Gervasius, École Saint-Pierre, 214, rue Panet, M.
MM. Gingras, Auguste, St-Nicolas, Lévis.
Gosselin, Charles, Collège, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kam.
Guay, J.-Jos., Séminaire, Chicoutimi.
Guérin, J.-W., jr, 183, rue Marie-Anne, M.
Guy, Émile, Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa.

M. Hudon, Jean, Séminaire, Chicoutimi.
L'Institut canadien, Q.
L'Institut canadien-français, rue Rideau, Ottawa.
L'Institut franco-américain, 606, rue Ogdenar, Chicago, É.-U.
M. Jutras, Moïse-Pierre, Collège, Nicolet.
Le Juvénat Saint-Joseph, St-Hyacinthe.
MM. Labrecque, l'abbé Cyrille, St-Raphaël, Bellechasse.
Langis, Joseph, Séminaire, Rimouski.
Lapointe, l'abbé Raoul, Grand-Séminaire, Ottawa.
Lepage, Gonzague, Séminaire, Rimouski.
Le Ministère de l'Agriculture, Q.
The New-York Public Library, 425, rue Lafayette, New-York, É.-U.
Le Noviciat du Mont-de-la-Salle, Maisonneuve, Hochelaga.
MM. Ouellet, Albert, Séminaire, Rimouski.
Parr, Ludger, Collège, Nicolet.
Le Petit Salon, Académie du Bon-Pasteur, Fraserville, Témiscouata.
MM. Plante, Eugène, Séminaire, Chicoutimi.
Pouliot, J.-F., Collège, Ste-Anne, Kam.
The Public Library, Lynn, Mass., É.-U.
MM. Rioux, N., Séminaire, Rimouski.
Roussel, J.-M., Séminaire, Rimouski.
Roy, Albert, Séminaire, Rimouski.
Saint Mary's Academy and Collège, 345, 4e rue, Portland, Orégon, É.-U.
Secrétaire de la Province (le Département du), Q.
MM. les Séminaristes du Séminaire de Nicolet.
Le Séninaire de Québec. (150 élèves.)
Le Séminaire de St-Hyacinthe. (12 élèves.)
Le Séminaire de St-Hyacinthe. (Le Cercle St-Hyacinthe, A. C. J. C.)
Le Séminaire de Sherbrooke. (Le Cercle littéraire.)
Le Séminaire Saint-Charles-Borromée (L'Académie Saint-Charles), Ste-Thérèse, Terrebonne.
Le Séminaire des Trois-Rivières. (12 élèves.)
MM. Soucy, Joseph, Collège, Ste-Anne, Kam.
le Surintendant de l'Instruction Publique, Q.
Thériault, David, Séminaire, Rimouski.
L'Union commerciale, 218, rue St-François, Q.
L'Union Saint-Jean-Baptiste, Édifice Unity, Woonsocket, R.-I., É.-U.
L'Université Laval (Faculté de Droit), Montréal.

## ÉCHANGES

*L'Ame latine*, dir. : M. Armand Praviel, 30, rue des Lois, Toulouse, France.
*L'Ame Normande*, dir. : M. Jacques Hébertot, 52, boulevard de Strasbourg, le Hâvre, France.
American Dialect Society (*Dialect Notes*), secr. : M. le professeur W.-E. Mead, Middleton, Conn., É.-U.
*L'Ami du Foyer*, St-Boniface, Manitoba.
*Les Annales du T. S. Rosaire*, Cap-de-la-Madeleine, Champlain.
*Les Annales de N.-D. du Sacré-Cœur*, 71, rue Ste-Ursule, Québec.

L'Argus de la Presse, 14, rue Drouot, Paris, France.
*L'Avenir du Nord*, St-Jérôme, Terrebonne.
La Bibliothèque Universitaire, rue Monge, Dijon, Côte-d'Or, France.
*Bolettino di filologia moderna*, dir. : M. Roméo Lovera, 2582, ai Frari, Vénise, Italie.
*La Brise*, dir : MM. Jean Nesmy et Fernand Vialle, rue du Clocher, Brive, France.
*Le Bulletin de la Canadienne*, 26, rue de Grammont, Paris II, France.
*Le Bulletin des Glossaires des Parlers de la Suisse romande*, 44, Hofackerstrasse, Zurick V, Suisse.
*Le Bulletin des Recherches historiques*, dir : M. P. G. Roy, Lévis.
*Le Canada*, 75, rue St-Jacques, M.
*Le Canadien-Américain*, Worcester, Mass., E.-U.
*Les Cloches de Saint-Boniface*, St-Boniface, Manitoba.
*Cœurs français*, dir : M. Joseph Dumais, 1356, rue Elm, Manchester, N.-H., É-U.
*Le Courrier de la Presse*, 21, Boulevard Montmartre, Paris, France.
*Le Courrier de l'Ouest*, Casier, No 25, Edmonton, Alberta.
*Le Courrier de Montmagny*, Montmagny
*La Croix*, Montréal.
*L'Écho de l'Ouest*, Minneapolis, Minn., É.-U.
*L'Enseignement Chrétien*, dir. : M. l'abbé Mouchard, La Chapelle-St-Mesmin, Loiret, France.
*L'Enseignement Primaire*, dir. : M. C.-J. Magnan, Casier, No. 162, Q.
*L'Événement*, réd. : M. Jean Dumont, rue de la Fabrique, Québec.
Facultés Catholiques, Lyon, France.
Faculté des Lettres de Bordeaux (*Bulletin italien*), Bordeanx, France.
Facultés Libres, Lille, Nord, France.
La Fédération Régionaliste Française (*L'Action régionaliste*), 15, Avenue des Gobelins, Paris VI, France.
*L'Hermine*, dir. : M. Louis Tiercelin, Kérazur-Paramé, Ille-et-Vilaine, France.
*L'Informateur des Gens de Lettres*, dir. : Mme Camille Pert, 70, Boulevard Majenta, Paris X, France.
L'Institut Catholique, 74, rue de Vaugirard, Paris, France.
L'Institut Catholique, Toulouse, Haute-Garonne, France.
*Le Journal de Françoise*, 80, rue St-Gabriel, M.
*Le Journal de la Société des Américanistes de Paris*, 61, rue de Buffon, Paris, France.
*La Justice*, Central-Falls, R.-I., É.-U.
*La Libre Parole*, dir. : M. R. Leduc, Québec.
*Modern Language Notes*, dir. : M. A.-M. Elliott, 935 N., rue Calvert, Baltimore É.-U.
*Le Mois littéraire et pittoresque*, 5, rue Bayard, Paris, France.
*Notes d'Art et d'Archéologie*, 27, rue d'Ulm, Paris I, France.
*La Nouvelle-France*, dir. : M. l'abbé L. Lindsay, Casier, No 63, Q.
*Paris-Canada*, dir. : M. Hector Fabre, 10, rue de Rome, Paris, France.
*Le Pionnier*, dir. : M. Amédée Denault, Nominingue.
*Polybiblion*, 5, rue St-Simon, Paris, France.
*Le Progrès de l'Est*, Sherbrooke.

La *Revue de Bretagne*, dir. : M. le Cte René de Laigne, Château de Bahurel, par Redon, Ille-et-Vilaine, France.

La *Revue d'Europe et des Colonies*, 4, rue Antoine Dubois, Paris VI, France.

La *Revue hebdomadaire*, dir. : M. Fernand Laudet, 8, rue Garancière, Paris VI, France.

La *Revue des langues romanes* (Société des langues romanes), 3, rue Jean, Montpellier, Hérault, France.

La *Revue latine*, dir. : M. Émile Faguet, 75 bis, rue Monge, Paris, France.

La *Revue de linguistique*, dir. : M. Julien Vinson, 58, rue de l'Université, Paris, France.

La *Revue morbihannaise*, dir. : M. Aveneau de la Grancière, 19, rue Pasteur, Vannes, Morhiban, France.

La *Revue du Nivernais*, dir. : M. Achille Millien, Beaumont-la-Ferrière, Nièvre, France.

La *Revue de Philologie française*, dir. : M. Léon Clédat, Faculté des Lettres, Lyon, France.

La *Revue des Poètes*, dir. : M. Eugène de Ribier, 235 bis, rue de Vaugirard, Paris, France.

La *Revue septentrionale*, dir. : M. R. Le Cholleux, 39, rue de Vaugirard, Paris, France.

La *Revue des Traditions populaires*, dir. : M. Paul Sébillot, 80, Boulevard St-Marcel, Paris V, France.

La *Revue du Traditionnisme*, dir. : M. de Beaurepaire-Froment, 60, Quai des Orfèvres, Paris, France.

*Le Saint-Laurent*, Fraserville, Témiscouata.

La *Semaine religieuse*, Casier, No 1824, M.

La *Semaine religieuse*, Archevêché, Q,

*Le Semeur* (organe de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française), 142, rue Bleury, M.

La Société historique et archéologique de l'arrondissement de St-Malo, 7, rue St-Philippe, St-Malo, Ille-et-Vilaine, France.

*Le Soleil*, Q.

*La Tribune*, Woonsocket, R.-I , É.-U.

L'Université d'Aix (*Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*), Aix-en-Provence, France.

L'Université catholique de l'Ouest, Angers, France.

L'Université de Caen, Caen, Calvados, France.

L'Université de Dijon (*Revue Bourguignonne*), secr. : M. Lambert, 10, rue Berbisey, Dijon, France.

L'Université de Lille (*Bulletin de l'Université*). 22, rue St-Jacques, Lille.

L'Université catholique de Louvain, Belgique.

L'Université de Lyon, 18, Quai Claude-Bernard, Lyon, France.

L'Université de Nancy, Meurthe-et-Moselle, France.

L'Université de Rennes (*Annales de Bretagne*), Rennes, Ille-et-Vilaine, France.

L'Université de Toronto, Toronto, Ont.

L'Université de Toulouse (*Revue des Pyrénées*), 2, rue de l'Université, Toulouse, France.

# SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

# SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

*le 10 décembre 1908*

---

La Société du Parler français au Canada, vieille de six années seulement, s'est déjà créé une longue tradition. C'est une des plus chères et aussi l'une des plus dangereuses habitudes de sa vie intellectuelle que de convoquer, chaque année, ses membres et ses amis en une séance publique à l'Université Laval. L'auditoire qu'elle a périodiquement réuni s'est toujours montré si sympathique et si empressé que cette année encore nous avons cru devoir provoquer sa bienveillance, et essayer de mériter ses précieux encouragements.

C'est jeudi soir, dix de ce mois de décembre, que la Société du Parler français a tenu ses assises publiques. A 8 heures précises, Monsieur J.-E. Prince, notre nouveau président, faisait son entrée dans la salle, accompagné de Monsieur le Gouverneur de la province de Québec, Sir C.-A.-P. Pelletier, de Mgr l'Archevêque, d'un grand nombre d'amis de l'œuvre, et des membres du bureau de direction. Pendant que M. le Gouverneur s'avançait à son fauteuil, l'orchestre joua l'hymne royal.

Nous avons remarqué aux premiers rangs des auditeurs, outre M. le Gouverneur et Mgr l'Archevêque, Sir François Langelier, juge en chef de la Cour supérieure de Québec, Mgr C.-A. Marois, vicaire-général, Sir Louis Jetté, Mgr O.-E. Mathieu, Lady Garneau,

l'honorable M. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, et Madame de la Bruère, l'hon. M. Amédée Robitaille, protonotaire de la Cour supérieure à Québec, et Madame Robitaille, M. C.-F. Delâge, député au Parlement de Québec, et Madame Delâge, Mgr M. Bolduc, MM. les abbés P. Jutras, curé de Pontgravé, E. Chartier, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Lindsay et Huard, de l'Archevêché, les RR. PP. Forbes, supérieur des Pères Blancs, et Vanier, supérieur de la Maison d'études des Pères de Sainte-Croix, etc., etc.

Un auditoire compact avait envahi la salle de l'Université. Les dames, qui savent toute leur influence sur les destinées de notre langue, avaient bien voulu accourir très nombreuses, et apporter à nos orateurs l'hommage recherché de leurs applaudissements. Il nous a fait plaisir de constater aussi qu'à côté de ceux-là de nos auditeurs qui appartiennent aux professions libérales, l'on pouvait voir des représentants de toutes les classes industrielles, commerciales et ouvrières. Et cela prouve que l'on paraît reconnaître chez tous nos compatriotes l'utilité de notre œuvre, et qu'à tous les degrés de notre société canadienne-française on se préoccupe de travailler à la conservation de notre langue, et à son progrès.

Des musiciens habiles, à la fois amateurs et artistes, dirigés par M. Nazaire LeVasseur, l'un des membres les plus zélés de notre Société, avaient bien voulu composer l'orchestre qui mêla aux discours des orateurs les plus agréables émotions musicales. Et comme les années dernières, cette partie du programme de notre séance publique a été fort goûtée par les auditeurs.

Voici le programme complet de cette séance.

## PROGRAMME

—

1. Ouverture. *La Pie voleuse (Gazza ladra)*................ ROSSINI.
   L'ORCHESTRE.

2. Discours du Président.
   M. J.-E. PRINCE.

3. Rapport du Secrétaire.
   M. ADJUTOR RIVARD.

4. *Berceuse* (avec accompagnement de quatuor).. EDOUARD BROUSTET.
   L'ORCHESTRE.

5. Notre langage scientifique.

M. l'abbé Henri Simard.

6. a) *Sous la Feuillée* .............................. F. Thomé.
b) *Sérénade-Pizzicata* .............................. Louis Ganne.

L'Orchestre.

7. L'Invasion des noms sauvages.

M. Eugène Rouillard.

8. *La Toison d'or* (extrait) .............................. Calixa Lavallée.

L'Orchestre.

*DIEU SAUVE LE ROI.*

---

Nos lecteurs pourront juger eux-mêmes des discours et des études qui ont été lus jeudi soir. Nous les publirons dans le *Bulletin*. Qu'il nous suffise de rappeler ici avec quelle attention soutenue l'on a écouté les conférenciers, et avec quelle intelligence sympathique l'on a souligné les principaux passages de leurs travaux.

M. l'abbé Henri Simard a justement signalé l'emploi trop exclusif des mots anglais dans notre langage scientifique, et il a insisté avec à propos sur la part qui revient aux patrons dans la réforme du langage des ouvriers de l'industrie canadienne-française. M. Eugène Rouillard, qui s'est particulièrement occupé déjà des noms géographiques de notre pays empruntés aux langues sauvages, nous a dit comme il importe de se mettre en garde contre l'invasion des « noms barbares ». Il y a des mots indiens très euphoniques que nous devons garder, ou que nous pouvons faire entrer dans notre vocabulaire géographique, mais il y en a trop que nos lèvres se refusent à prononcer bien, que l'on a malheureusement naturalisés, et nous sommes menacés, par le fait de l'agrandissement de notre Province et des progrès de la colonisation, de les voir se multiplier d'une façon alarmante. M. Rouillard a donc avec grande raison appelé l'attention du public et des gouvernants sur ce grave danger philologique.

Nous remercions cordialement nos confrères et artistes qui ont apporté à notre séance le concours personnel de leur art et de leur savoir, et aussi tous ceux qui sont venus les apprécier et les

applaudir. Ces séances publiques remettent chaque année à l'affiche et en vedette la question si grave de notre parler français ; elles contribuent à stimuler le zèle de nos membres ; elles nous valent des adhésions nouvelles toujours bien accueillies ; et elles sont donc pour cela l'un des éléments de succès les plus précieux d'une cause qui est chère à tous les Canadiens français.

---

## KAKONNA ET CACOUNA

Beaucoup de nos bonnes gens disent encore Kakonna en parlant de notre classique rendez-vous des touristes qui avoisine la Rivière-du-Loup. Cette façon de dire, populaire, a eu autrefois les honneurs de la littérature des journaux. Dans le *Canadien*, 6 juin 1832, on énumère les paroisses qui n'ont pas encore d'existence civile et qui vont être les premières à profiter de l'acte pour la subdivision des paroisses, «et parmi elles se trouvent Isle Verte, *Kakonna*, Rivière du Loup, etc., etc.»

Cette orthographe de Cacouna lui viendrait-elle de ce que ce mot dériverait, d'après l'abbé Cuoq, en son lexique algonquin, de *Kakonang*, qui signifie d'ailleurs, comme le mot cris Kâkoua + nak, *Kakounak*, dont Mgr Laflèche et le Père Lacombe font venir *Cacouna*, «chez les porcs épics?» C'est un problème qu'il faut laisser à notre confrère, M. Eugène Rouillard.

---

## REVUES ET JOURNAUX

*Le Mois littéraire et pittoresque* (5, rue Bayard, P. ; octobre) rend compte du livre du R. P. Lalande, S. J., *Entre amis* :... « Ces lettres sont remplies d'à propos et de ce vieil esprit français si bien conservé chez les Canadiens. »

---

*Lettres du Canada, II*, par Frank des Laurentides. (*L'Univers et le Monde*, 17, rue Cassette, P.; 3 octobre.)

Deuxième lettre. La France et l'Angleterre aux fêtes du 3e Centenaire de Québec.

# DISCOURS

## PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU 10 DÉCEMBRE, PAR M. J.-E. PRINCE, Président

---

M. le Gouverneur, (1) Monseigneur, (2) Mesdames et Messieurs,

La Société du Parler français au Canada, dans un sentiment qui allie à son œuvre le respect des coutumes, et grâce à l'Université, est heureuse de pouvoir, cette année encore, vous souhaiter, ici, la bienvenue.

Merci du cordial empressement avec lequel vous avez répondu à notre invitation.

Merci en particulier au nouvel élu de Spencer-Wood, Sir Alphonse Pelletier, qui, à l'exemple de son distingué prédécesseur, a bien voulu, ce soir, marquer à la Société l'intérêt qu'il lui porte. Nous ne saurions, du reste, laisser passer une telle circonstance, quoiqu'il soit déjà tard, sans offrir au premier représentant de la Couronne en cette Province, avec nos félicitations, l'hommage sincère de notre respect.

Au nombre des qualités précieuses qui ont valu à Son Honneur d'être appelé à la charge si haute qu'il occupe aujourd'hui, nous aimons à placer son travail et son habileté, l'intégrité de son caractère, sans parler de cette urbanité, fleur exquise des relations sociales, que toujours il posséda et dont on a dit qu'elle «prête de nouveaux agréments à l'esprit et met les talents dans un plus beau jour».

Que M. le Gouverneur et sa très digne compagne, Lady Pelletier, veuillent accepter nos compliments et les vœux de bonheur que forme pour eux notre Société.

---

(1) Sir C.-A.-P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.
(2) Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec.

Sir L.-A. Jetté va demeurer à Québec et c'est déjà, aux yeux de tout bon Québecois, une qualité qui a du prix, mais il reste, de plus, membre actif de la Société, et pendant qu'il exerçait les fonctions de chef de l'État, soit qu'il assistât à nos séances, soit qu'il reçût à Spencer-Wood avec Lady Jetté, il s'est formé trop de liens entre nous pour que la Société n'en conserve le meilleur comme le plus gracieux des souvenirs.

Parmi les événements qui intéressent notre histoire, cette année, il en est un, Messieurs, qui a particulièrement ému notre ville. Le 10 mai dernier, l'Église métropolitaine de Québec était en liesse. Elle revêtait de sa pourpre éminente l'un de ses fils que nous aimons à mettre au nombre de nos sociétaires de la première heure, un prêtre qu'il serait téméraire aujourd'hui de louer, après le concert d'éloges qui fut un moment sur toutes les lèvres et dont l'écho, il semble, s'est à peine affaibli, surtout à la suite des suffrages du Pontife de toutes les églises appelant M. l'Abbé Paul-Eugène Roy à prendre place dans l'auguste assemblée des évêques. Que Mgr Roy daigne accepter, lui aussi, l'expression de nos très sincères hommages. Évêque auxiliaire de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, l'insigne patron de notre Société, son titre seul dit assez l'ami, le protecteur en haut lieu sur lequel nous pouvons compter.

D'après nos règlements, le recteur de l'Université Laval est, de droit, président d'honneur de la Société. L'élection d'un nouveau supérieur, au Séminaire, nous a donc privés, cette année, de celui que nous aimions voir à notre tête et qui avait pris la Société aux débuts mêmes de sa fondation. Je ne vous dirai pas les lumières, le dévouement et la sollicitude de Mgr Mathieu. Le rayonnement de son œuvre s'étendait jusque sur nous. Ses services n'auront d'égaux sans doute que ceux de celui qui le remplace aujourd'hui, l'un de nos fondateurs aussi, le prêtre instruit dont le savoir, l'expérience et l'autorité honorent Laval, et qui, toujours à la tâche, a si puissamment contribué à notre avancement.

Un autre devoir agréable qui m'incombe, c'est bien celui de remercier comme par le passé nos collaborateurs, ceux d'aujourd'hui, ceux même de demain ainsi qu'on a accoutumé de dire, et parmi ceux d'aujourd'hui, ceux qui, spécialement ce soir, nous prêtent leur bienveillant concours.

Notre œuvre est essentiellement une œuvre collective, une œuvre de collaboration et si, jusqu'à présent, quelque succès a souri à nos efforts, l'honneur en revient à ceux qui, de toutes manières, ont participé à la tâche commune.

Parmi ceux du moment, les musiciens ont droit à une gratitude particulière. Chaque année, ils se constituent nos associés, toujours les mêmes, pour vous recevoir. La musique a des fleurs de langage auxquelles les meilleures proses ne sauraient prétendre. Elle a des rêves que la parole humaine est impuissante à bercer. Les philologues ont bien tort de se tourmenter pour une langue universelle ; les musiciens en ont une toute trouvée et qui répond d'une manière admirable aux plus hautes aspirations de l'âme. Si, un jour, le langage retourne à son origine qui fut un chant, nul doute qu'une grande part d'honneur en revienne aux musiciens, quand ce ne serait que pour avoir conservé parmi les hommes le secret du plus harmonieux comme du plus ancien des parlers.

Une énumération complète de ceux envers qui notre Société est endettée serait bien longue. Je ne puis m'empêcher, en ce moment, de rappeler à votre souvenir celui que vous aimez toujours entendre, le distingué professeur de lettres, le critique fin et délicat, le parleur disert qui ouvrit les deux dernières séances publiques de la Société du Parler français. M. l'abbé Camille Roy a occupé la charge de président durant deux années d'un labeur fructueux. Son zèle ne pouvait manquer d'égaler son talent. Ses discours qui prêtèrent tant de charme à nos séances, ses études, ses travaux, qu'il continuera sans doute à notre œuvre, laissent de son règne un souvenir intéressant pour nos annales et cher à la Société.

Nous avons eu, cet été, l'honneur de l'affiliation à la Société Royale du Canada, dont le président actuel est, comme vous le savez, M. J.-Edmond Roy, l'un de nos confrères.

La Société Royale, aux fêtes du Troisième Centenaire, donnait, dans cette salle même, une séance publique. A cette occasion, deux de nos distingués sociétaires, l'honorable Sir François Langelier et Monsieur Adjutor Rivard, prenaient place pour la première fois parmi les membres de la Société outaouaise. Un autre de nos fidèles adhérents, l'hon. M. Rodolphe Lemieux, avait reçu le même honneur quelque temps auparavant.

Dans la même occasion, des diplômes d'honneur étaient présentés à Messieurs les abbés Gosselin et Lortie, du Séminaire de Québec, à Monsieur Eugène Rouillard, et spécialement à Monsieur Gustave Zidler, un collaborateur du *Bulletin*, cet excellent poète de Versailles qui venait si opportunément d'accorder sa lyre à des chants d'inspiration toute canadienne.

Vous vous souvenez des études et des discours intéressants qui furent alors prononcés, à commencer par l'adresse d'ouverture d'une saveur si littéraire. L'hon. juge Routhier, l'hon. M. Thomas Chapais, l'hon. juge Langelier, M. l'abbé Camille Roy, M. Rivard y portèrent la parole. M. Burwash lut une admirable étude sur Champlain. Enfin, M. Pamphile LeMay y récita des vers de grande allure.

A un moment, l'on se fût cru sous la coupole de l'Institut de France.

A Arlon-Luxembourg, le Congrès fondé pour l'extension de la langue française, tenait, cette année, ses deuxièmes assises. Une invitation avait été envoyée à notre Société la priant d'y déléguer quelqu'un. Cette démarche, si flatteuse devait, nous le regrettons, rester sans suite.

Nous avions été plus heureux, l'année précédente: M. Joseph Simard, avocat de cette ville, qui, ainsi que notre secrétaire, est membre d'un Comité du Congrès, se trouvant en visite officielle en Belgique, avait accepté de nous représenter, tâche dont nous ne sommes pas surpris qu'il se soit acquitté à merveille.

Nous sommes heureux de voir, Mesdames et Messieurs, que l'intérêt continue autour de l'œuvre de la Société du Parler français et que sa renommée dépasse parfois les frontières de notre pays. Les revues les plus importantes, à tout moment, citent le *Bulletin* avec éloge. La tâche bibliographique des sociétaires y devient de plus en plus importante.

Une grande association de dialectologie, fondée il n'y a pas bien longtemps, en Europe, a divisé le territoire roman en plusieurs régions dont l'une est le Canada. Notre infatigable secrétaire était tout naturellement désigné pour s'occuper de cette dernière. Un autre de nos membres, M. James Geddes, professeur de philologie romane à l'Université de Boston, représente les États-Unis. Le même M. Geddes a publié, dernièrement, plusieurs études de bibliographie franco-canadienne dans l'Annuaire critique de philologie romane, et il a aussi, en collaboration avec M.

Rivard, publié un travail bibliographique du parler français au Canada. Enfin, fait des plus intéressants, M. Geddes fait paraître, cette année même, en Allemagne, un ouvrage sur le parler acadien, intitulé : *Study of an Acadian french dialect spoken in la Baie-des-Chaleurs and the Maritime Provinces.* Ce serait la plus importante étude de philologie publiée jusqu'ici en Amérique, celle où les questions de phonétique, de morphologie et de syntaxe franco-canadiennes sont étudiées d'après les méthodes scientifiques rigoureuses du jour. L'ouvrage aura d'autant plus de valeur que l'auteur, monsieur Geddes, a séjourné au Canada et dans les principaux centres acadiens pour y recueillir des observations.

Au surplus, je prends la liberté de renvoyer ceux qui voudraient se renseigner d'avantage sur nombre de travaux concernant notre langue aux premiers fascicules du *Bulletin* de cette année.

Une mention spéciale est pourtant due à M. l'abbé Nantel, l'un de nos membres encore, qui vient de faire paraître, simultanément à Paris et à Montréal, un travail sur les langues sauvages du Canada. Je n'ai pas qualité pour en apprécier la valeur. Certaines conclusions prêteraient, paraît-il, à la critique. Cette réserve faite, le livre semble remarquablement écrit et il est d'un très vif intérêt.

L'on se rappelle que plusieurs cercles d'étude avaient été fondés au début de la Société. Le mouvement n'a pas eu, malheureusement, toute l'extension désirable. Souhaitons donc que l'œuvre des cercles se propage et que nos grandes maisons d'éducation, au moins, donnent l'exemple. Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le Cercle du Parler français a repris vigueur et sous la direction active de monsieur l'abbé Émile Chartier, on y fait d'excellente besogne. Le Séminaire de Québec est tenu sans cesse en éveil par les maîtres si nombreux qui prennent intérêt à nos travaux. Dans l'enquête que nous poursuivons, les plus grands éloges sont dus à nos membres pour les nombreuses et importantes observations qu'ils nous font parvenir.

Nous sommes heureux de constater que l'Association catholique de la jeunesse française au Canada a inscrit à son programme un article touchant la langue. L'on n'a pas oublié cette pétition éloquente envoyée par l'Association aux chambres fédérales. Le résultat fut que plusieurs compagnies de transport, au nombre desquelles la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, voulurent bien nous adresser des documents à traduire.

Messieurs, c'est une bien vaste entreprise que celle inaugurée par notre Société, il y a aura bientôt sept ans. C'est une entreprise si grande qu'on n'en saurait, à cette heure, prévoir le terme. Au fond, l'histoire le prouve, cette œuvre de défense et de conservation nationale était loin d'être neuve, et nous ne prétendons pas non plus l'avoir créée ; nous l'avons simplement continuée sous une forme nouvelle et dans la mesure de nos forces. Or, qui peut dire en ce moment que la langue française n'appellera pas toujours, à l'avenir comme par le passé, la sollicitude et l'effort ?

A côté de l'indifférence et d'une apathie parfois si singulière, il est heureux que de précieux concours viennent de temps à autre au devant de nous ; car, à mesure que le travail avance, des aspects nouveaux multiplient les recherches. Les observations se chiffrent par centaines et par milliers. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à la lettre « G » du glossaire canadien que nous méditons. C'est la matière d'un volume de quatre cents pages. Un tel travail de critique et d'ordonnance ne saurait aller seul. C'est ce qu'a compris — nous sommes heureux de le consigner ici — le Gouvernement de la Province. L'honorable Sir Lomer Gouin et ses collègues méritent à cet égard toute notre gratitude. Mais l'État lui-même, le voulût-il, ne saurait tout faire. C'est pourquoi nous faisons appel à l'initiative privée. Tout en comptant donc sur le pouvoir public dans cette entreprise d'une portée générale, Mesdames et Messieurs, nous avons la douce confiance que vous voudrez tous attacher votre nom à l'œuvre du Parler français au Canada, œuvre de choix, croyons-nous, que commandent et l'amour de notre race et l'avenir de notre pays.

J.-E. PRINCE,
*Président.*

# CAUSERIE GRAMMATICALE

*Comment écrivent nos Fils et nos Filles.*[1] C'est une plaquette que tout écolier devrait avoir sous les yeux, non pas pour y prendre et imiter les formes grammaticales qu'on y signale, mais pour s'inspirer l'horreur salutaire des fautes qu'on y relève. Aussi bien, est-ce justement ce que souhaite M. Ch. Guerlin de Guer, et tout le dessein qu'il veut réaliser.

Mettre sous les yeux des élèves leurs propres bévues, les fautes collectives qu'ils commettent, c'est-à-dire celles-là que l'on retrouve dans un grand nombre de leurs copies ; « faire nos jeunes Spartiates les spectateurs de leur propre ilotisme », pour qu'ils en rougissent, et s'en corrigent, voilà ce qu'un professeur expérimenté du lycée de Caen, un ami ancien de notre *Bulletin*, vient de tenter, et ce dont nous le remercions.

Il n'est guère de professeurs qui n'aient chaque semaine aligné sur une fiche la collection sans cesse renouvelée des incorrections grammaticales ou lexicologiques qu'ils rencontrent dans les versions ou les compositions littéraires de leurs élèves. M. Guerlin de Guer a voulu coordonner ces notes, les systématiser ; et après avoir opéré sur plus de mille copies, il nous livre sa gerbe.

Ces observations nous intéressent beaucoup ; elles intéressent tous ceux qui se préoccupent d'enseigner à écrire ou parler correctement la langue française. Les élèves qui font des rédactions, qui s'essaient dans notre langue, commettent un certain nombre de fautes qui sont les mêmes à Québec et à Caen, en France et au Canada.

Et cela prouve que nos élèves, quand ils violent leur syntaxe, ou forgent leur vocabulaire, obéissent à des lois d'analogie qui règlent partout et toujours le développement, les transformations, disons même la corruption de la langue. Et M. Guerlin de Guer le fait bien voir dans son premier chapitre où il parle de la

---

(1) *Comment écrivent nos Fils et nos Filles*, par Ch. Guerlin de Guer, chez Henry Paulin, à Paris.

«propreté» du style, et poursuit les barbarismes de formes et les barbarismes de mots. «Chaque élève, dit-il, recrée en partie la langue pour son propre usage, et ses créations personnelles, véritables répliques de créations plus anciennes, parfois séculaires, reposent sur les lois immuables de l'analogie, du minimum d'effort et du maximum de force significative.»

Et voilà comment les fautes elles-mêmes sont soumises à des lois, et deviennent, pour ainsi parler, régulières. Que de barbarismes, par exemple, ne relève-t-on pas dans les copies, qui tiennent à ce fait constant que l'on rapporte aux lois de la première conjugaison les formes verbales que l'on ignore et dont on a besoin. Il *s'asseya*, je *riai* de ma peur, je m'*emfuyai*. J'ai entendu l'autre jour, en Rhétorique: il *fuya*. Et l'élève qui laissait échapper cet affreux vocable, ne faisait que démontrer à son tour que «la première conjugaison demeure la plus solide, la seule vraiment résistante sur les ruines des trois autres». Les trois autres ne peuvent plus que conserver les formes acquises; elle ne s'enrichissent guère des mots nouveaux que le besoin fait surgir du fond de la langue. Souvenez-vous que «le jour où le français sentit la nécessité d'un verbe formé sur *téléphone*, il ne songea pas plus à *téléphonoir* qu'à *téléphonir*. C'est la conjugaison vivante qui lui fournit le néologisme fatal en *er*.»

Et à propos des barbarismes de mots, observons encore que l'on surprend souvent sur les lèvres de nos élèves, et parfois jusqu'au bout de leur plume, d'autres formations analogiques très curieuses, et, par exemple, des produits bizarres de contamination. La contamination est, d'ailleurs, un procédé bien particulier à la langue populaire. Elle consiste à combiner deux radicaux de noms ou de verbes en vue de constituer un mot nouveau». Ne rencontre-t-on pas sur des copies *ridiculariser* qui est le produit de «ridiculiser» + «particulariser»? N'entend-on pas *défilade* qui est «défiler» + «enfilade»; *voriace* qui est «vorace» + «coriace»?

Et nos écrivains en herbe créent avec non moins d'assurance les dérivés les plus significatifs. Il arrive que des mots s'usent pour avoir longtemps servi, et perdent le sens fort qu'ils eurent à l'origine. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à expliquer en classe une page des auteurs du dix-septième siècle, de La Fontaine, ou de Bossuet, ou de Racine, ou de Molière, et à comparer les significations assez distantes que peuvent avoir certains vocables au dix-septième siècle et au vingtième siècle. Et cependant, nous

avons parfois besoin encore du sens fort, et plein ; nous inventons alors un mot nouveau, un dérivé, et si « émouvoir » ne nous satisfait plus, nous dirons *émotionner* qui nous paraît plus chargé d'impressions.

Beaucoup de mots dérivés que l'on crée tous les jours dans la langue populaire ou dans la langue littéraire ont chance de vivre. Il pourrait bien se faire, écrit justement M. Guerlin de Guer, que « manœuvre » ne résiste pas devant *manœuvrement*, comme le *rentrage* des carottes pourrait aussi remplacer la « rentrée ».

Seulement, il faut mettre en garde les étudiants contre ces innovations dangereuses ; et la langue qu'on les doit seulement autoriser à écrire, c'est la bonne langue classique. Peu importe que leurs maîtres se permettent eux-mêmes des libertés de vocabulaire qui les invitent à l'audace. Nous nous souvenons qu'à l'Institut Catholique de Paris, et en Sorbone, nos professeurs étaient impitoyables pour certains néologismes que nous risquions dans nos dissertations, néologismes que l'Académie n'avait pas encore acceptés, mais que nous pouvions lire dans les articles ou dans les livres de nos maîtres. C'est qu'il faut d'abord bien apprendre sa langue, bien connaître d'abord ses exigences et son génie, et s'habituer à la rigoureuse propriété des termes. A cette seule condition l'on pourra ensuite, plus tard, essayer d'assouplir cette langue, ou de l'enrichir, et l'on aura quelque chance de le faire en conservant à cette langue « ses qualités primordiales de concision et de clarté ».

* * *

On sait que les écoliers ont devancé, pour l'orthographe, la commission de la réforme. Ils se chargent eux-mêmes de supprimer les lettres inutiles, et d'écrire au son. Ils défigurent ainsi les mots que l'on est accoutumé de voir avec leurs organes traditionnels, et ils horripilent leurs vieux professeurs. Ils écrivent *discution* avec un *t*, et volontiers, comme M. Caboussat, dans la *Grammaire* de Labiche, ils mettraient un *c* à « nation ».

Cependant, bien orthographier, qui était une science négligeable au dix-septième siècle, et au dix-huitième, si bien que « ni Voltaire, ni Racine n'auraient été reçus au baccalauréat, » est devenu une nécessité de l'art d'écrire. Et il faut donc que nos élèves apprennent l'orthographe. M. Guerlin de Guer relève

des fautes d'orthographe que commettent les potaches de Normandie, et que je n'ai jamais vues à Québec, peut-être parce que je n'ai jamais corrigé les copies des élèves de septième. Il est bien possible, et très probable, qu'on entende ici comme à Caen des voix *armonieuses* et des cris *égus* ; quant aux *ridicul* et aux *scultures*, il y en a partout où l'on fait des dictées françaises.

Il est donc opportun de réprimer ces licences phonétiques, et, en général, toutes les irrégularités d'orthographe, en attendant le jour ou une circulaire ministérielle, ou plutôt l'usage, les pourra autoriser. Il est fatal qu'une évolution se fasse en ce sens, et que certains mots soient un jour débarrassés de leurs lettres parasites. Notre langue ne serait pas vivante si elle était fixée et figée dans ses formes et dans son orthographe. Mais il n'est pas prudent d'abandonner aux écoliers l'initiative des changements désirables ; ils pourraient bien n'y pas mettre la mesure qui convient. M. Guerlin de Guer ne veut pas être sévère pour ceux qui supprimeraient de leur chef, et sans la permission du ministre de l'Instruction publique, les lettres doubles qu'on ne prononce plus. Il accepterait volontiers qu'on écrive *balants, bizarerie, buissonière, buter, concurence, embarasser, tranquilement*.

Et M. Guerlin de Guer se montre donc nullement intransigeant. L'on peut, en effet, disputer sur tant et de si menus détails. Il y a des mots où la double consonne ne se fait plus sentir, mais il y en a d'autres, et parmi ceux que vient de citer M. Guerlin de Guer, où l'on prononce encore ces deux consonnes : bizar*r*erie, concur*r*ence. Les gens du peuple suppriment, en général, ces doubles consonnes ; mais nous nous souvenons avoir entendu, en France, des diseurs excellents, et artistes, certains maîtres qui faisaient entendre les nuances les plus subtiles de l'écriture, et l'oreille y prenait un plaisir des plus délicats. D'autres, et ils sont encore très nombreux, font sonner un peu violemment ces doubles consonnes ; leur diction est moins euphonique, elle est plus dure, mais elle témoigne quand même, et nous ne voyons pas bien pourquoi les réformateurs n'en tiendraient pas compte, et décrèteraient une suppression que le temps seul nous préparera à accepter. Au surplus, n'est-ce pas le temps qui est le grand et l'unique, et le véritable réformateur ?

La langue n'appartient à personne, pas même aux grammairiens, pas même aux philologues, pas même au ministre de l'Instruction publique, et pas même à l'Académie. Elle est à tout

le monde. Et si donc il y a lieu de réformer, soyons sûrs que l'usage s'en chargera bien un jour. Ne le devançons pas trop ; et, surtout, ne brusquons rien. Elle fut assez avisée, la circulaire ministérielle du 26 février 1901, qui, à propos de certaines chinoiseries syntaxiques dont nous étions fort embarrassés, a décrété qu'à l'avenir chacun pourrait écrire.... comme il le voudrait. Et désormais une modiste pourra faire des chapeaux de *femme*, ou des chapeaux de *femmes*, et vous pourrez manger à votre goût, avec ou sans *s*, des confitures de groseille.

* * *

Au reste il est bien difficile de réformer officiellement et d'autorité, et, pour ainsi parler, *ex cathedra* ; et ceux qui l'osent ne doivent pas oublier qu'il y a deux langues françaises, l'une qui est la langue du peuple, et l'autre qui est la langue littéraire. La syntaxe classique, par exemple, a toujours été plus rigoureuse que la syntaxe populaire. Souvenez-vous des textes grecs ou latins que vous avez traduits, des irrégularités qui s'y rencontrent parfois, que l'on s'ingénie à expliquer et qui sont des traces de l'usage du vulgaire. Et combien d'exemples ne pourrions-nous pas citer qui seraient empruntés à notre langue française ! Mais convient-il de rapprocher les deux syntaxes, et de régler la première sur la seconde ? Convient-il de laisser l'entrée libre, dans la langue littéraire, à tous les emplois de la langue populaire ? Evidemment non. Mais alors, quelle sera la limite, ou plutôt la mesure ? et de combien de degrés faut-il que la porte soit ouverte ?

On sait que l'imparfait du subjonctif répugne au gens du peuple. *Il fallait que vous chantassiez*, ne se dit plus à la campagne ; on ne l'entend pas dans les villes. Et on ne se sert plus en conversation de cette façon de s'exprimer que pour s'en moquer ou paraître aimablement pédant. Proscrit du parler commun, l'imparfait du subjonctif avait encore sa place dans les livres, dans la littérature. Il s'y pouvait réfugier comme dans un dernier et très sûr asile. Et il importait peut-être que notre langue ne perdît pas cette forme verbale, puisqu'une langue est plus ou moins riche selon qu'elle a plus ou moins de formes pour rendre exactement, et minutieusement, et subtilement la pensée. Or, notre langue va perdre très vite l'imparfait du subjonctif ; car il est arrêté et décrété qu'on tolèrera le présent du subjonctif au lieu

de l'imparfait dans les propositions subordonnées dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel présent.» Voilà donc que nos écoliers, et nos auteurs, sont invités—car il y a tentation, et donc invitation, partout où il y a tolérance—à n'employer plus l'imparfait du subjonctif. S'il reste, en effet, quelques autres cas où l'on doit s'en servir encore dans la langue écrite, puisque la circulaire ministérielle n'en dispense pas,—en quoi, d'ailleurs, la circulaire ministérielle apparaît bien illogique ou capricieuse, puisque la langue populaire dédaigne aussi ces emplois- nul doute qu'on en fera bientôt justice, et que le jour n'est pas éloigné où il n'y aura plus que nos Sallustes archaïsants qui glisseront dans leurs textes, pour les pénétrer d'un parfum d'antiquité, des mots très doux et vénérables comme *trouvassiez*, et *photographiassiez*. Et ce sera le triomphe de nos futurs candidats à la licence ès lettres—quand nous aurons une licence et des candidats—que de commenter, sous l'œil réjoui du maître, ces formes anciennes d'une langue qui fut parlée par des barbares !

M. Guerlin de Guer déplore qu'on tolère la suppression de la négation *ne* dans les propositions subordonnées. Et il ajoute avec raison : «Je ne nie pas que les règles qui en régissaient l'emploi ne fussent compliquées, difficiles, abusives, comme le veut la circulaire. Mais je vois dans cette tolérance une nouvelle entreprise contre la syntaxe française. Il n'est peut-être que la syntaxe grecque qui lui soit comparable pour son infinie souplesse, pour sa variété, pour sa richesse dans l'expression des nuances les plus délicates et les plus intimes. N'est-il pas barbare d'y porter la sape et la pioche ? L'influence de la langue parlée s'exerce déjà dans une mesure suffisante sur la langue littéraire sans qu'une influence ministérielle vienne s'y ajouter par surcroît. C'est là qu'est, en effet, toute la question.»

Il faut donc ne pas trop céder à la démagogie grammaticale, et pour reprendre, après M. Guerlin de Guer, une expression de Victor Hugo, il ne faut pas mettre à notre syntaxe, aussi bien qu'à l'orthographe, « le bonnet rouge ». « Les littératures amorphes (littérature au rabais, littérature de journal) ont agi puissamment sur le style, qui s'encanaille, se relâche et se déforme. » L'on tend à écrire de plus en plus comme l'on parle, cependant que nous, professeurs, nous avons encore la mission de faire connaître à nos élèves les bons auteurs classiques qui ont écrit en un français très correct

et très digne, et que nous nous efforçons de leur montrer en ces artistes les modèles qu'ils doivent imiter. Si l'on continue à vulgariser la langue littéraire, quelle sera bientôt notre autorité, et sur quoi pourrons-nous fonder nos sages conseils ? Craignons de décharger trop notre syntaxe, et de lui ôter tant de moyens qu'elle a de traduire finement nos idées. Le mécanisme de la syntaxe latine est fort compliqué. Lisez Riemann pour vous en convaincre. Mais vous constaterez en même temps quelles ressources il y a dans toutes ces règles multiples, qui permettent à l'écrivain de marquer les plus discrets mouvements de l'esprit. Et que deviendrait la bonne langue de Platon s'il fallait en retrancher le jeu si habile, si savant et si aristocratique des particules, tout l'art avec lequel l'écrivain peut exprimer par les seules formes verbales la notion du temps, et tant d'autres procédés syntaxiques dont Cucuel ou Goelzer vous révèlent le secret ?

Non, gardons à la langue littéraire ses subtilités et ses nuances, celles-là du moins que l'usage des bons écrivains maintient encore ; et, au collège, loin « d'abaisser le style de l'écolier jusqu'à la langue de tout le monde, élevons-le au contraire jusqu'à la langue du plus petit nombre, de ceux — du moins chez qui le respect de la forme ne va pas jusqu'au purisme, jusqu'à la préciosité. »

(*la suite prochainement*)

Camille Roy, ptre

# DERNIER AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada et les abonnés du *Bulletin* sont encore une fois priés d'acquitter, sans plus de retard, leur arriéré. Cotisations et abonnements sont payables d'avance, dans le cours du mois de septembre. Les noms de ceux qui ne seront pas en règle avec l'administration au 1er janvier 1909 seront rayés.

Le Secrétaire.

# LA PAROLE HUMAINE [1]

Pour les personnes initiées aux secrets de la philologie comparée, l'ouvrage de M. A. Berloin, *la Parole humaine*, se recommande sans doute de lui-même. Pour nous, les profanes, qui connaissons à peine les rudiments de cette science et ne savons pas raisonner comme il faut sur ces matières, nous aimons, pour en juger, à nous reposer sur l'autorité d'un auteur. Aussi, nous plaît-il singulièrement de savoir que « A. Berloin », c'est M. l'abbé A. Nantel, du Séminaire de Sainte-Thérèse. La science et la probité du linguiste inspirent d'abord confiance et nous assurent.

Ce livre expose le résultat d'études longues et consciencieuses sur la langue algique, la langue des tribus qui peuplaient autrefois la plus grande partie du continent américain. Des quelque cinquante dialectes, que comprenait la langue algique, le cris paraît être le meilleur type, le plus pur, « le plus primitif », le « plus archaïque » ; c'est donc le cris que M. l'abbé Nantel étudie principalement. Et dans l'examen de cette langue particulière, il paraît bien aller plus avant que les plus hardis de ses devanciers. Mais il ne s'arrête pas là. Parti du cris, il s'élève à la considération des plus hauts problèmes de la linguistique, et, dans la recherche d'une solution, c'est au cris, à l'algique qu'il est ramené, ou plus exactement, qu'il revient, comme à la langue primitive, à la langue « que parla notre premier père au Paradis terrestre, alors que son esprit s'éveillait à la connaissance des choses divines et humaines, et que sa bouche s'essayait à les dire sous l'initiation même du Dieu créateur ».

M. Nantel s'arrête à cette pensée, « conclusion dernière et seule logique de ce livre », dit-il.

Pour y arriver, M. Nantel étudie donc, d'abord, la langue algique en elle-même : sa phonétique, la signification de ses phonèmes, la structure de ses mots, ses formes grammaticales, sa

(1) A. Berloin. *La Parole humaine. Études de philologie nouvelle d'après une langue d'Amérique.* Paris (Champion) et Montréal (Beauchemin), 1908, in-8°, 23 c. × 14 c., 221 pages.

syntaxe ; puis, il embrasse d'un regard tout le plan de la langue, il montre des affinités linguistiques entre l'algique et diverses langues indo-européennes, et, après une thèse fort ingénieuse sur le rôle expressif de la voyelle et de la consonne dans le langage, conclut comme j'ai dit.

De la première partie de cette étude, il ressort qu'en effet l'algique est une langue étrange, d'une richesse merveilleuse, d'une étonnante fécondité. Mais est-ce vraiment une langue « où les sons s'ajustent d'eux-mêmes aux idées, où les mots sont faits à la mesure des choses, où l'articulation elle-même paraît suivre et reproduire les procédés de l'intelligence » ? M. Nantel l'affirme, lui qui sait de l'algique autant qu'homme du monde ; il l'affirme, et il se peut bien qu'il l'ait démontré, et je n'ai garde d'y contredire. Mais, soit que le mode de transcription m'ait dérouté, soit que le caractère des sons algiques m'échappe, je n'ai pas su toujours entrevoir le lien « par lequel l'idée se rattache au son articulé » dans la langue des Cris, et je ne peux me défendre de penser que, séduit par sa thèse, M. Nantel a peut-être, mais de bonne foi, forcé la valeur de quelques témoignages. Que les racines soient réductibles, on l'admet, en ce sens qu'elles ne sont pas nécessairement monosyllabiques, que parfois elles sont composées d'éléments intimement amalgamés, et qu'on peut les analyser ; mais qu'il soit possible de leur attribuer une signification générale et abstraite, et que cette doctrine ne soit pas une de ces idoles produites par l'étude exclusive de la famille aryenne, c'est de quoi, paraît-il, on ne convient pas toujours chez les linguistes. Il serait beau, il serait sans doute logique qu'il y eût un lien naturel entre l'idée et la parole ; ce lien doit exister ; mais il est intime, caché, mystérieux ; il ne se laisse pas saisir aisément. Le chercher, c'est aller « au delà de la grammaire, de la phonétique et de l'anatomie strictement verbale », écrit M. Lebesgue, c'est « entrer dans le domaine des relativités mystérieuses, où s'engendrent obscurément les faits catalogués par les faiseurs de dictionnaires... » Ce lien, les philologues ont-ils presque tous renoncé à le découvrir parce qu'ils ne pouvaient espérer le trouver que dans la langue mère, et que la langue mère leur a jusqu'à cette heure échappé ? M. Nantel, au contraire, l'a-t-il enfin découvert, parce qu'en étudiant l'algique, il a pris contact avec la véritable langue primitive ? Ce serait vraiment une grande et belle découverte ; les racines algiques, en livrant leurs

secrets, nous laisseraient entrevoir le fond même de la parole humaine.

Mais sur la signification que M. Nantel attribue à chaque racine, dans sa plus simple expression, réduite à un son, aussi bien qu'en composition, on pourrait discuter. « *O*, écrit M. Nantel, idée de bonté ; *a*, idée de grandeur, abondance » (p. 156) ; M. Philéas Lebesgue, lui, pense que *o* traduit proprement l'admiration et s'applique, en composition, aux idées de suprématie, de grandeur ; que *a* exprime l'attention, la lumière, la vie, la création, l'élévation, la beauté. *N*, d'après l'écrivain canadien, marquerait l'acte de l'intelligence ; d'après l'auteur de *l'Au-delà des Grammaires*, *n* indiquerait le silence, le sommeil, et aussi la rencontre, le choc, et, en composition, s'appliquerait aux idées de doute, d'hésitation, de refus, etc., et cela ressortirait des racines gréco-sanscrites et des primitifs hébraïques. (1)

Je ne cite pas *l'Au-delà des Grammaires* comme une autorité, mais pour montrer que toutes les oreilles n'entendent pas les sons de la même manière, et qu'il peut y avoir de l'arbitraire et du caprice dans cette interprétation des racines. Les preuves de M. Lebesgue ne sont pas convaincantes ; mais les preuves de M. Nantel aussi sont contestables. M. Lebesgue ajoute : « Ce sont là pures analogies et correspondances incapables de s'accommoder d'une étroite adaptation ; elles enferment à coup sûr un secret, sur la valeur duquel il convient de ne pas s'égarer. » L'auteur de l'*Au-delà des Grammaires*, qui va jusqu'à refaire le *sonnet des voyelles* de Rimbaud, plaisanterie que plusieurs ont prise au sérieux, s'est lui-même égaré sans doute ; je me demande avec inquiétude si le chemin suivi par M. Nantel est plus sûr...

On peut en douter, et trouver encore que M. Nantel a apporté une heureuse contribution à la solution du problème.

Avant d'arriver à la « conclusion dernière » de son livre, M. l'abbé Nantel en tire une autre. De nombreuses affinités, des traits de ressemblance, des analogies d'idées et de formes lui permettent d'établir, ce qu'on paraît n'avoir avant lui que soupçonné, que l'algique entre dans la grande famille des langues indo-européennes, et, c'est ce qu'il y a de plus curieux, non pas comme langue sœur, mais bien comme souche primitive !

Depuis qu'on s'est aperçu que le sanscrit, considéré longtemps comme le type se rapprochant le plus de la langue mère, en était

---

(1) Voir le *Dict. idéo-étymologique grec-hébreu* de l'abbé Latouche.

fort éloigné et ne représentait qu'un degré de l'évolution, on a essayé tour à tour divers procédés pour reconstruire l'idiome primitif ; aucune de ces hypothèses n'a paru acceptable, et « il est à supposer, écrivait Michel Bréal dans l'Avant-Propos des *Principes de Philologie comparée* de Sayce, que plus d'une fois encore cet idiome changera de son, de grammaire et de syntaxe, selon la direction d'esprit et les études favorites de ceux qui nous en expliqueront la structure ».

L'opinion de M. Nantel vaut-elle plus qu'une hypothèse ? Est-il définitivement prouvé et faut-il croire que l'algique est, sinon la langue aryenne même, du moins le représentant par excellence de la langue que parlèrent les Aryas sur le plateau de Pamir ? M. l'abbé Nantel l'affirme peut-être un peu plus fortement qu'il ne le prouve.

Et c'est aussi ce qu'il est permis de penser de sa conclusion dernière, où il fait de l'algique la langue primitive, parlée par Adam et Ève, sauvée du cataclysme de Babel par les hommes qui n'étaient pas à Sennaar, transmise par les pères aux enfants, et, d'âge en âge, arrivée jusqu'à nous dans un remarquable état de conservation.

M. Nantel dit justement, dans l'Avant-Propos de son livre, que, si la solution qu'il propose est considérée, « les études philologiques y trouveront une orientation nouvelle ». En effet, que les conclusions de M. Nantel soient adoptées, et c'est en linguistique une révolution ! Mais cela n'est pas pour effrayer les linguistes, qui en ont vu bien d'autres. C'est par des révolutions de ce genre qu'ils abattent leurs *idoles*, et aussi qu'ils en créent de nouvelles, et enfin qu'ils arriveront peut-être à la découverte de la vérité.

Avant de conclure, je ne peux me tenir d'exprimer un regret, qui comporte une critique assez forte.[1] Toute cette partie du livre qui traite de l'algique en lui-même et de sa parenté avec l'aryen est excellente, jette une lumière nouvelle sur les idiomes

---

(1) Dans les détails, il y a bien peu à relever. M. Nantel parle de choses qu'il connaît. Mentionnons seulement l'étymologie du pronom fr. *on* par le latin *omnis* (p. 146), qu'il est impossible d'admettre. L'étymologie de *on* par le nominatif *homo* est attestée, aussi bien que l'étymologie de *homme* par l'accusatif *hominem*. C'est même par quoi s'explique l'emploi de l'article devant le pronom. Voir, pour ne citer que les anciens, Sylvius, *Isagoge* etc., p. 61, Robert Estienne, *Grammaire*, p. 116, Ménage, *Observ. sur les Poésies de Malherbe*, édit. de 1666, p. 214.—Pour la racine de *homo* et d'*omnis*, voir le *Dict. étym. lat.* de MM. Bréal et Bailly, et le *Dictionnaire*, plus récent, de M. Paul Regnaud.

américains, et éclaire même certains points de la philologie indo-européenne. Je regrette que M. Nantel ne s'en soit pas tenu au développement de cette thèse. Le reste de l'ouvrage, tout ce qui tend à démontrer que l'algique est la langue mère de l'indo-européen, et, plus encore, l'idiome primitif de la race humaine, n'a pas le même caractère de précision scientifique et de logique solide. On prend aux ingénieuses démonstrations de M. l'abbé Nantel un plaisir extrême, on s'intéresse à ses analyses, on est séduit par la hauteur de ses vues ; mais on se sent sur un terrain mouvant, entouré de problèmes qu'on ne peut résoudre, et l'on n'est pas sûr d'avoir raison. Donc, je regrette que M. l'abbé Nantel ait cru devoir aller si loin, parce que je crains qu'il ne soit allé trop loin.

Cette réserve faite, que penser en somme de cet ouvrage ?

Que c'est l'un des plus intéressants, des plus sérieux, des plus fouillés, des plus dignes d'attention qui ait paru chez nous. Ajoutons : et *des mieux écrits.* On écrit rarement aussi bien ; on n'écrit pas mieux.

ADJUTOR RIVARD.

---

## CORONAIRE OU CORONER

Le mot *coroner* désigne l'officier de justice qui, en pays anglais, s'enquiert des causes de mort violente.

On n'emploie pour nomme rce personnage que le mot anglais lui-même, en lui conservant son orthographe anglaise. Et c'est ainsi que le mot est d'ailleurs entré dans les dictionnaires français.

Cependant on a longtemps écrit dans les journaux *coronaire*, au lieu de *coroner*. On lit dans le *Canadien*, 3 mai 1833, à propos des restes de deux corps d'enfants trouvés à la Basse-Ville : « Nous apprenons que le *coronaire* a été appelé pour tenir une enquête sur les restes ».

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

**Dévisager** (*dévizàjé*) v. tr.

|| Décontenancer, déconcerter ; insulter. *Ex.* : Quand j'ai su ça, ça m'a *dévisagé.*

Fr. *Dévisager* = regarder attentivement quelqu'un en plein visage, Darm.

**Devise** (*dèvi:z*) s. f.

|| Devinette, énigme.

Vx fr. *Devise* = entretien, discours, LaCurne.

Fr. *Devise* = sentence, adage, etc., Darm.

**Devoir (en)** (*ã dèvwà:r*), **en devouèr** (*ã dèvwè:r*) loc.

|| De service.

Étym. Ang. *on duty* = m. s.

Fr. *Être de service* = monter la garde, exercer un commandement, Darm.

**Devoirs** (*dèvwà:r*), **devouèrs** (*dèvwè:r*) s. m. pl.

|| Fonctions. *Ex.* : Reprendre l'exercice de ses *devoirs* = de ses fonctions (comme membre du parlement, comme employé de l'administration, etc.)

**Dévoration** (*dévorá:syõ*) s. f.

|| Rage. *Ex.* : Ils sont cinq ou six qui veulent acheter nos œufs, c'est comme une *dévoration* = c'est une rage, une vraie rage.

**Dévorer (se)** (*sè dévoré*) v. réfl.

|| Faire son possible. *Ex.* : Il *se dévore* pour avoir mon cheval, mais je ne le lui vendrai pas.

Fr. *Se dévorer* = se livrer à l'inquiétude, au chagrin, à l'impatience, Littré, Lar.

**Dévousse** (*dévus*) adv.

|| Où est-ce. *Ex.* : Là *dévousse* qu'on va? = où allons-nous?

**Dgi** (*dji*) interj.
|| Hue, cri pour faire aller un bœuf, un cheval à droite.

**Diabelment** (*dyábœlmã*) adj.
|| Diablement.
DIAL. *Id.*, Picardie, HAIGNERÉ.

**Diabler** (*ḍyá:blé*) v. intr.
|| Endiabler.

**Diâbe** (*ḍyá:b*) s. m.
|| Diable
DIAL. *Idem.*, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

**Diablant** (*ḍyáblã*) adj.
|| Enrageant.

**Diable vert (au)** (*ó ḍyábèl vè:r*) loc.
|| Au diable au vert. *Ex.*: Aller *au diable vert*=au diable au vert.
FR. *Aller au diable au vert*=aller très loin, DARM.

**Diable (en)** (*ã ḍyá:b*) loc. adv.
|| Très bien. *Ex.*: Il chante, il parle *en diable*=il chante très bien, il parle très bien.
FR. *En diable*=diablement, excessivement, DARM.

**Diable (battre le)** (*bàt èl ḍyá:b*) loc.
|| Être extraordinaire. *Ex.*: *Ça bat le diable*=c'est extraordinaire.

**Diable (le)** (*èl ḍyá:b*), **que le diable** (*kė l ḍyá:b*) loc. adv.
|| Beaucoup, extrêmement, diablement, en diable, comme le diable. *Ex.*: Il travaille *que le diable*=extrêmement.
DIAL. *Le diable, que le diable*, m. s. en Normandie, DELBOULLE, dans le Centre, JAUBERT, dans la Bresse, GUILLEMAUT.

**Diable** (*ḍyá:b*) s. m.
|| Appareil à soulever les voitures pour ôter les roues.
DIAL. *Id.*, en Normandie, MAZE.

**Diable (mener le)** (*mœ̀né l ḍyá:b*) loc.
|| Faire le diable, faire du bruit, du tapage.

**Diable (parler au)** (*pàrlé ó ḍyá:b*) loc.
|| Se dit de qq'ch. qui étonne, qu'on ne comprend pas. *Ex.*: Ce magicien *parle au diable.*

**Diary** (*dayré*) s. m., ang.
|| Agenda, *diaire*.
Fr. *Agenda* = carnet dont chaque feuillet, indiquant le jour de l'année, sert à noter ce qu'on a à faire, Darm.
Vx fr. *Diaire* = journal. « Toutes choses qu'il pensait dignes d'être enregistrées en son *diaire* et papier journal, » G. Bouchet, cité dans LaCurne. *Diaire* se trouve dans Colgrave, Oudin, Lacombe, LaCurne,

**Différencer** (*ḍiférãsé*) v. tr.
|| Différencier, établir une différence entre deux objets.

**Différer** (*ḍiféré*) v. tr.
|| Renvoyer, adresser à qq'un. *Ex.* : Il nous a *différés* à son garçon pour savoir.... = Il nous a renvoyés à son garçon....

**Difficulteux, -se** (*ḍifikultœ, -tœ:z*) adj.
|| Difficultueux, plein de difficultés. *Ex.* : Entreprise *difficultueuse* = entreprise difficultueuse.

**Difformer** (*ḍifòrmé*) v. tr.
|| Déformer.
Vx fr. *Difformer* = rendre difforme, Du Cange, altérer dans sa forme, Darm.

**Digération** (*ḍijérá:syõ*) s. f.
|| Digestion. *Ex.* : Ma *digération* va mal = ma digestion se fait mal.

**Digession** (*ḍijesyõ*) s. f.
|| Digestion.

**Dihors, diors** (*ḍiò:r, ḍiyò:r*) prép. et adv.
|| Dehors. *Ex.* : Je n'ai jamais vu couverture si mal faite, il pleut dans la maison comme *dihors*.
Dial. *Idem.*, dans le Centre, Jaubert.

**Diminusent** (*ḍiminu:z*).
|| 3ème per. du plur. de l'ind. du verbe *diminuer* : ils diminuent.

**D'un quart** (*d é ká:r*)
|| Moins un quart. *Ex.* : Il est midi *d'un quart* = Il est midi moins un quart.
Étym. *Dans un quart*.

**Dint** (*dẽ*) s. f.
|| Dent.
DIAL. *Deint* = dent, en Picardie, LITTRÉ, en Normandie, DELBOULLE.

**Diplomer** (*ḍiplómé*) v. intr.
|| Obtenir un diplome. *Ex.*: Il a *diplomé* à l'Université = il a obtenu un diplome de l'Université.
FR. *Diplomer* = v. tr., conférer un diplome, BESCH., Lar.

**Dippeur** (*ḍipœ:r*) s. m. ← ang. *dipper* — cuiller à pot.
|| Grande tasse à manche qui sert à puiser de l'eau dans un seau.

**Disent (ils)** (*il ḍi:z, i ḍi:z*).
|| On dit. (Cf. ang. *they say*.)

**Dire des mauvaises raisons** (*ḍi:r de mòve:z rezõ*).
|| Dire des injures à qq'un.

**Directions** (*ḍirèksyõ*) s. f. pl.
|| Instructions, explication pour la conduite d'une affaire. *Ex.*: Donner des *directions* à qq'un. = donner des instructions à qq'un.

**Directoire** (*ḍirèktwà:r*) s. m. ← ang.
|| Almanach, annuaire des adresses.

**Directory** (*ḍirèktòré*) s. m. ang.
|| Almanach, annuaire des adresses.

**Disable** (*ḍizàb*) adj.
|| Qui peut être dit.

**Discompte** (*ḍèskõ:t*) s. m.
|| Escompte.
VX FR. *Discompte* = escompte, GUÉRIN, BESCH, LITTRÉ, DARM., LAR.
DIAL. *Discompte* s'emploie pour *escompte*, en Normandie, DELBOULLE, MAZE, MOISY.

**Discompter** (*ḍiskõ:té*) v. tr.
|| Escompter.
VX FR. *Discompter* = escompter, DARM., GUÉRIN, etc.

**Discarter** (*diskàrté*) v. tr. ← ang. *to discard*.
|| Écarter (au jeu de cartes).

**Déligner** (*déliné*) v. tr.
|| Redresser une planche, un madrier, etc., au moyen d'un rabot, d'une scie, d'une hache, suivant une ligne tirée au trait, en enlevant l'écorce chaque côté de la planche.
FR. Cf. *délinéer* = tracer une ligne, le contour d'un objet, au trait, LITTRÉ, GUÉRIN.

**Disconnecter** (*diskònèkté*) v. tr.
|| Disjoindre, désunir, (méc.) débrayer.
FR. *Débrayer* : dégager (une pièce) du mécanisme qui lui communique l'action du moteur, DARM.

**Discrétionnaire** (*diskrésyònè:r*) adj.
|| Laissé à la discrétion. *Ex.* : Il est *discrétionnaire* au Président de...
FR. *Discrétionnaire*=qui confère le pouvoir de décider, DARM. : Pouvoir discrétionnaire.

**Discréminer** (*diskréminé*) v. tr. ← ang. *to discriminate*.
|| Distinguer, séparer.

**Diseux** (*dizœ*) s. m.
|| Diseur, parleur. *Ex.* : C'est un beau *diseux* = C'est un beau parleur.
VX. FR. *Diseux* : qui parle. «Bon *diseux*,» homme qui parle bien, LA CURNE.

**Diseux de riens** (*dizœ dè ryé*).
|| Diseur de riens.
FR. *Diseur de riens*=celui qui dit habituellement des riens, DARM.
DIAL. *Diseur de riens* : bavard, indiscret, en Normandie. DELBOULLE ; dans le Bas-Maine, DOTTIN ; le Centre, JAUBERT.

**Disez** (*dizé*).
|| Dites. *Ex.* : Qu'est-ce que vous *disez* là ?—Que dites-vous là ?
DIAL. *Idem.*, dans le Centre, JAUBERT.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

# CERCLES D'ÉTUDE

Dès sa fondation, la Société du Parler français au Canada s'est occupée de la création de *cercles d'étude* locaux. « L'établissement de ces cercles, affiliés à la Société, est éminemment désirable, » écrivait Mgr Laflamme dans le *Bulletin* (I, 37), et il disait le caractère, le rôle, et l'utilité de ces organisations.

Plusieurs *Cercles du Parler français* furent en effet fondés dans les collèges, à Québec, à Lévis, à Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, à Nicolet, à Joliette, à Chicoutimi, à Valleyfield, à Rimouski, etc. Nous avons reçu de ces associations des observations, des travaux, des rapports, qui nous sont encore aujourd'hui de la plus grande utilité, et sans lesquels notre Comité d'étude central n'aurait pu faire un relevé aussi étendu des vocables franco-canadiens. Il est donc désirable, non seulement que les Cercles établis poursuivent leurs études, mais encore qu'il en soit créé là où il n'y en a pas encore.

Nous répétons ce que nous avons déjà dit là-dessus. Il n'est pas nécessaire de *fonder* une nouvelle société, de *créer* une association distincte ; il est même préférable que le travail se fasse par une société existant déjà. Ne multiplions pas les organisations et les rouages. Dans toutes nos maisons d'éducation, il existe des sociétés littéraires, avec leurs comités, leurs officiers, leurs règlements. Qu'on choisisse celle qui convient davantage, qu'elle se constitue en *Cercle d'étude du Parler français* et étudie, une ou deux fois par mois, des questions qui touchent à la conservation et au perfectionnement de notre langue ; en d'autres termes, que, sans changer de nom et sans rien ajouter à son coutumier, elle introduise dans son programme l'étude de notre parler et s'en occupe de temps en temps. Voilà la plus facile et la meilleure organisation.

C'est ce que viennent de faire nos jeunes amis du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Un *Cercle d'étude du Parler français* avait été fondé, en avril 1903 (voir *Bull. P. F.*, I, 156), dans cette maison, où notre œuvre a trouvé tant et de si précieuses sympathies. Ce cercle vient de

se réorganiser, et, croyons-nous, sur des bases encore plus solides, précisement parce qu'il constitue l'un des six comités du Cercle Girouard de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne.

Le *Comité du Parler français* du Cercle Girouard tient à soumettre ses travaux à la Société, et il les communique à notre Comité d'étude. Cet arrangement nous plaît beaucoup. Habilement dirigés par l'Aumonier du Cercle, nous pensons bien que ces travaux n'ont pas besoin d'être revisés ; mais nous en faisons notre profit. La Société du Parler français n'est pas une entreprise de clocher ; fondée à Québec uniquement parce qu'elle n'a pas été fondée... ailleurs, elle en appelle à tous ceux qu'intéresse l'avenir de notre langue, et elle a besoin de leur concours pour faire son œuvre. Aussi, les observations et les travaux que nous envoient nos confrères, et particulièrement les Cercles d'étude, sont toujours reçus avec reconnaissance.

Même, nous croyons que nos lecteurs aimeraient à bénéficier tout de suite de certains travaux des cercles affiliés. C'est pourquoi nous consacrerons de temps en temps quelques pages du *Bulletin* à leur publication.

Nous publions aujourd'hui un vocabulaire du jeu de *balle au champ* (*base-ball*), préparé par le Cercle de Saint-Hyacinthe. Les auteurs nous pardonneront de tirer ainsi parti de leurs études et nous permettront même de les exploiter encore dans l'avenir.

Au Séminaire de Québec, la Société Laval consacre par mois une ou deux séances aux études de langue française : elle se constitue alors en *Cercle du Parler français au Canada*. Ce cercle s'est chargé de rédiger la page d'*Anglicismes* du *Bulletin*.

Nous invitons les autres *Cercles du Parler français*, établis ou qui s'établiront, à nous envoyer aussi les résultats de leur recherches. Au besoin, nous leur suggèrerons des sujets d'étude et d'observation.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

## LA BALLE AU CHAMP (1)

*(Base-Ball)*

*a*) **Le champ et ses parties :**

| | |
|---|---|
| *Field*................ | Terrain |
| *Diamond*............ | Carreau, losange |
| *To play outfield*...... | Jouer au champ, tenir le champ. |

(1) Ou *balle au camp* ; c'est la *grande thèque* d'autrefois.

| | |
|---|---|
| *Base*............... | But |
| *Home base*........... | Chambre, but central |
| *Box*................. | Boîte, loge |
| *Lines*............... | Lignes |
| *1st Base*............ | 1er But, 1er poste, 1er arrêt |
| *2nd* "............... | 2eme " 2eme " 2eme " |
| *3th* "............... | 3eme " 3eme " 3eme " |

*b*) Positions :

| | |
|---|---|
| *Catcher*.......... | Receveur, attrapeur |
| *Pitcher*.......... | Lanceur, donneur |
| *1st Baseman*...... | Gardien du 1er but, 1er planton, 1ere faction, |
| *2nd* "........ | " " 2eme " 2eme " 2eme " |
| *3rd* "........ | " " 3eme " 3eme " 3eme " |
| *Short-stop*........ | Arrêt-court, avant-garde |
| *Left-fielder*....... | Voltigeur de gauche |
| *Right* "........ | " de droite |
| *Centre* "......... | " du centre |
| *Batter*............ | Batteur, frappeur |
| *Umpire*........... | Arbitre |
| *Coacher*.......... | Entraîneur, excitateur |
| *Scorer*............ | Marqueur |
| *Back-stop*........ | Arrière-garde |
| *Mascot*........... | Mascotte (n. fém.) |

*c*) Instruments :

| | |
|---|---|
| *Ball*......................... | Balle, pelotte |
| *Bat*.......................... | Bâton, batte |
| *Glove*........................ | Gant |
| *Mask*......................... | Masque |
| *Back-stop*.................... | Filet (les mailles) |
| *Wrist-band*................... | Garde poignet (protège-poignet) |
| *Breast-protector*............. | Plastron |
| *Sweater*...................... | Chandail |
| *Cushions, bags*............... | Coussins |

*d*) Le jeu :

| | |
|---|---|
| *Foul*......................... | Fausse balle |
| *Balk*......................... | Fausse alerte, nasarde |
| *Fair ball*.................... | Balle franche |
| *You're out !*................. | Hors jeu ! Touché ! Mat ! |
| "*Empailler*" (corrup. de *Umpire*) | Exercer l'arbitrage, juger |
| "*Poigner*" la balle........... | Saisir la balle |
| *Hit*.......................... | Coup |
| *To hit the ball*.............. | Frapper la balle |
| *Home run*..................... | Ronde |
| *Lost ball*.................... | Balle perdue |

| | |
|---|---|
| *Dead ball*.......... ........ | Balle nulle |
| *Drop* " ........... ....... | Echappée, balle échappée |
| *Sacrifice hit*.................. | Coup de la victime |
| *Fly*........................ | Vol |
| *An in (ball)*................. | Une droite |
| *An out* (" )................. | " gauche |
| *Play ball !*.................. | Au jeu ! |
| *Inning*...................... | Manche (tournée) |
| *Time !*...................... | Repos ! |
| *Run*......................... | Course |
| *Half-run*.................... | Demi-course |
| *On deck*..................... | En garde ! |
| *Match*....................... | Joute |
| *Game*......... ............ | Partie |
| *Side*........................ | Camp |
| *To pick up sides*............. | Tirer les camps |
| *Team*............... ........ | Equipe |
| *To bat*...................... | Frapper, battre |
| *To throw*.................... | Lancer |
| *To bowl*..................... | " |
| *(To bowl) Over hand*......... | (Servir) au-dessus |
| ( " ) *Under hand*........ | ( " ) au-dessous |
| *Trial ball*.................. | Balle d'essai |
| *Wild ball*................... | Balle écart |
| *By* ou *pass ball*.... ......... | Balle passée |

CERCLE D'ÉTUDE DU PARLER FRANÇAIS,
Sém. de St-Hyacinthe.

## REVUES ET JOURNAUX

Les *Échos de S. Chiara* (23, rue Cassette, Paris ; septembre) reproduisent (pp. 21-28) l'allocution de Mgr Bégin devant la statue de Mgr de Laval, et sa réponse à l'adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste.

---

*Les fêtes du 3e Centenaire de la fondation de Québec.* (*La France de demain*, 26, rue de Grammont, Paris ; août, pp. 468-480.)

Compte rendu emprunté aux journaux. Poésie de M. Chapman.

---

*Les Sauvages du Canada et les Maladies importées de France au XVIIe et au XVIIIe siècle : la picote et l'alcoolisme*, par M. Émile Salone. (*Journal de la Société des Américanistes de Paris*, 61, rue de Buffon, P. ; t. IV, No 1, pp. 7-20.)

# REVUES ET JOURNAUX

*Edmond de Nevers, penseur et artiste*, par Henri d'Arles. (*L'Indépendant*, Fall-River, Mass. ; 26 octobre.)

*La Culture intellectuelle*, par le même. (*Ibid.* ; 16 novembre.)

Deux conférences données par le R. P. Henri Beaudé, des Frères Prêcheurs, la première à Woonsocket, le 25 octobre, la deuxième à Bowenville, le 8 novembre.

On a pu trouver que, dans ses premières œuvres, Henri d'Arles donnait souvent trop libre jeu à sa virtuosité de *styliste*. Même une amitié déjà ancienne ne pouvait empêcher qu'on écrive, à propos de sa conférence sur *Jérusalem* : « C'est trop obstinément joli.... On voudrait parfois que Henri d'Arles écrive *un peu moins bien*.... La forme fait presque oublier le fond.... » (*Bull. P. F.*, VI, 111.)

Eh bien ! les deux études publiées dans *l'Indépendant* paraissent marquer dans la manière du R. P. Beaudé une heureuse évolution. Sans doute, il se rencontre encore dans ces conférences des tours et des mots qui ne sont que jolis ; quand on a longtemps tâché à enfiler des coquillages sonores et à sculpter des figurines, cela devient une habitude, et Henri d'Arles n'a pu se tenir, par exemple, de parler d'« harmonies adorables, infiniment berceuses ». Mais c'est là, semble-t-il, des restes seulement d'une habilité verbale excessive et qui menaçait d'aller jusqu'à l'afféterie. Dans les pages que nous venons de lire, le R. P. Beaudé ne donne que par accident dans ce défaut ; on n'y sent pas cette recherche trop exclusivement curieuse d'élégance et de raffinement, ce soin trop empressé pour l'enjolivure et l'arabesque, qu'on ne pouvait se défendre de reprocher à ses autres travaux. Ses phrases ne sont plus des couplets de facture, et il ne vise plus à une orchestration des mots. Il écrit, non plus pour faire de la *littérature*, mais pour exprimer des idées ; et il le fait en un style à la fois facile et correct, brillant et solide, dont l'éclat est rarement factice, dont l'élégance n'excède pas la mesure convenable. Aussi, ne trouve-t-on plus que la forme fait oublier le fond et que Henri d'Arles devrait écrire *moins bien* ; on souhaite, au contraire, que le R. P. Beaudé continue d'écrire aussi bien. C'est de la bonne sorte.

Nous avons reçu le programme du « Festival Montcalm », donné le 22 octobre dans la grande Salle des Fêtes, au Palais du Trocadéro, à Paris, « au bénéfice du double monument en l'honneur de Montcalm, à Vestric-Candiac (Gard) et à Québec ». Ce programme est une plaquette vraiment artistique, avec gravures, vues, portraits, etc.

*La Canadienne* (octobre, p. 369) a donné un bon compte rendu de cette matinée de gala.

---

*Franco-Canadiens et Franco-Américains*, par M. Fernand Nouvion. (*Revue pour les Français*, 56, rue de l'Université, P.; 25 octobre, pp. 631-635.)

L'auteur expose, avec citations, trois opinions relativement à la célébration du troisième centenaire de Québec : l'opinion de l'écrivain de la *National Review* qui pense que cette manifestation produira le double effet de « fortifier la cause de l'impérialisme dans le *Dominion* et d'amener entre les Franco-Canadiens et leurs compatriotes de langue anglaise un rapprochement étroit » ; l'opinion de M. Dansereau, qui, dans *la Presse*, « s'efforce d'éveiller chez l'unanimité de ses compatriotes franco-canadiens une appréciation tout ensemble plus sympathique et plus juste des qualités solides du tempérament anglais » ; et l'opinion du rédacteur de *l'Étoile*, de Lowell, qui veut « rendre plus étroits les rapports des Canadiens des États-Unis et de leurs congénères de la Nouvelle-France ».

---

Notice sur le livre de M. Jean Lionnet, *Chez les Français du Canada*, dans *le Temps* du 5 novembre.

---

*Les Canadiens-français aux États-Unis*, par Marisson. (*La Croix*, 5, rue Bayard. P. ; 2 novembre.)

A propos du congrès de la jeunesse catholique, tenu à Worcester, du 23 au 25 août. « On a échangé des idées fort bonnes, en un français de bon aloi. »

---

*L'Écho de l'Ouest*, publié à Minneapolis, Minn., dans son numéro du 28 août, reproduit, sous le titre : *Le Parler du Canada*, le passage suivant, qu'il fait suivre de la signature de « Paul Féval » :

A Vitré, l'on gémit ou l'on clapote; à Vannes, les mots passent, comme de la soupe, des deux côtés des langues épaisses; à Saint-Brieux, la parole se dandine lentement sur d'incroyables cadences; à Saint-Malo....

Mais à tout prendre, où parle-t-on comme il faut?

Le véritable accent français est-il ce cahoteux et bruyant roulement à l'aide duquel s'étourdissent réciproquement les riverains de la Garonne? ou la farouche glorification de l'E muet qui ajoutEU unEU syllabEU à tous les mots de la cherEU ProvencEU? Est-ce le suisse de Besançon? le débonnaire gloussement belge de Laon, ou la traînante chanson de la Normandie, ou le fausset glapissant du Parisien de Paris?—On m'a dit que le français se parlait assez bien à Moscou (Saint-Petersbourg est trop près). Mais si vous voulez entendre le vrai son de la langue de Bossuet et de Corneille, l'avis général est qu'il faut aller jusqu'au Canada, où verdit un rameau du vieil arbre de France.

Plusieurs écrivains ont déjà cité les deux dernières phrases, en particulier Rosario de Formose, dans un article intitulé: *Le véritable accent français*, et publié dans le *Journal de Françoise* du 21 janvier 1905 (III^e année, N° 29, p. 615). Comme Tardivel (*La langue française au Canada*, p. 32), Rosario de Formose dit que ce passage se trouve dans le roman *Force et Faiblesse.*

Quelqu'un pourrait-il nous donner des indications plus précises, la page, l'édition où se trouve ce passage? Nous ne doutons pas que la citation soit exacte; mais nous n'avons jamais pu retrouver le texte. (V. *Bibliographie du Parler fr.*, N° 535.)

---

*L'Industrie au Canada.* (*L'Opinion commerciale*, 56, rue de Châteaudun, P.; 1^er nov.)

---

*Au Canada.* (*La France à l'Étranger*, Lausanne, Suisse; 15 août, pp. 2-3; 15 octobre, pp. 4-5.)

---

*Les Fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec*, par le R. P. Michel Tamisier. (*Les Études Religieuses*, 50, rue de Babylone, P.; octobre, pp. 33-43.)

« Récit d'un témoin », l'un des plus complets et des plus intéressants que nous ayons lus.

---

*Une lettre inédite d'un Acadien à Richelieu en 1627.* (*Études Religieuses*, octobre, p. 44.)

Placet d'un « colon obscur mais vaillant », nommé de la Tour, débarqué à l'âge de 14 en Acadie, et que le baron de Poutrincourt constitua son héritier.

*Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre*, par M. H.-R. Savary, (*Questions diplomatiques et coloniales*, 19, rue Bonaparte, P. ; 1er octobre, pp. 419-434.)

Quelles chances les Franco-Canadiens des États-Unis ont-ils de conserver intactes leur langue, leurs mœurs et leur religion ?

Les renseignements de l'auteur sont puisés dans les articles de M. Jules Fournier sur les Franco-Américains, parus dans *le Canada*, du 31 octobre 1905 au 16 janvier 1906. Il conclut : « Dans l'ensemble, il faudra se résigner à subir de grosses pertes. Que restera-t-il à la langue française ? Vraisemblablement une élite, mais instruite et assez forte pour jouer un rôle. »

---

*La Nouvelle-France*, par M. D. Rabory. (*Revue catholique et royaliste*, 25, rue de Rennes, P. ; 20 août, pp. 121-130.)

M. Rabory paraît être du Canada. Il parle de « *nos* squares et de *nos* jardins publics ».

« Le dialecte normand du temps de Louis XIV a laissé des traces » au Canada, dit-il. C'est vrai. Mais il ajoute : « *cueiller*, *chaser*, *commitre* y sont dits couramment pour *cueillir*, *chasser*, *commettre*. » Où a-t-il entendu *chaser* et *commitre* ?

M. Rabory a été bien mal avisé, quand, à propos de l'Université Laval, il a cité l'*Histoire de l'Eglise* de Mgr Fèvre, qu'il appelle « un écrivain bien informé ». Il a eu tort aussi de faire croire à M. Savaète que ses articles *Vers l'abîme* « ont eu du retentissement au Canada » ; il n'est pas charitable de tromper de la sorte un auteur.

---

*Un spécimen des colonies de langue française dans l'Ouest canadien, Notre-Dame-de-Lourdes*, par Dom Benoît. (*La Croix*, P. ; 19 octobre.)

---

*Les récents progrès du Canada*, par M. Henri Hauser. (*Annales coloniales*, P. ; 5 octobre.)

---

*La « Gazette du Travail »*, par M. Edmond Lebrun. (*Le Semeur*, casier, No. 2183, Montréal ; déc., pp. 116-123.)

La *Gazette du Travail*, d'Ottawa, est écrite dans une langue... qui n'a pas de nom ! Notre collaborateur Bourges pensait qu'il était impossible d'écrire plus mal que le traducteur attaché au service des Fermes d'expérimentation : les ineffabilités qu'il a

relevées dans le *Bulletin* sont des peccadilles à côté des phrases extraites par M. Lebrun de la *Gazette du Travail*. Par exemple : « L'immigration *a perduré à accuser un déclin tangible* au regard de 1907. »—« Le G. T. Ry est à *rebrasquer* sa ligne. »—« Les conditions sous marines de la Dominion Coal Co. qui sont submergées par section, tout en n'étant pas complètement submergés. »—« Lé harnais renseigne le métier très bon. »-- Etc., etc., etc.

« Il y a, dit avec raison M. Lebrun, dans le bureau de rédaction de la *Gazette du Travail*, des traducteurs d'une incompétence notoire, ou mieux, d'une ignorance crasse. Le plus tôt on nous débarrassera de leur encombrante prose, le mieux ce sera. »

---

Belles appréciations des *Deux Frances*, de M. Zidler, dans *l'Enseignement secondaire* (52, rue de Vaugirard, P. ; 1er novembre, p. 348), et dans *la Brise* (7, rue du Clocher, Brise ; novembre, pp. 237-238).

---

*Lettre du Canada*, par E. B. (*L'Indépendance belge*, Bruxelles ; 18 novembre.)

Questions politiques.

---

*Notre race en Amérique*, par M. Georges Pécoul. (*L'Univers et le Monde*, 17, rue Cassette, P. ; 20 nov.)

Compte rendu de la conférence donnée par M. Jean Lionnet au Cercle du Luxembourg.

---

*L'Ile française de Saint-Pierre et le Drapeau américain*, par M. de Folley. (*L'Aurore*, 18, rue N.-D.-des-Victoires, P. ; 19 nov )

Savez-vous ce que signifie, pour l'écrivain de *l'Aurore*, le drapeau américain hissé sur les édifices publics de Saint-Pierre ? « Purement et simplement, dit M. de Folley, la haine du Canada catholique contre la France libre-penseuse » ! Vous vous étonnez, vous vous dites que vous avec mal lu... M. de Folley vous explique en un mot comment cela se fait : « Le clergé canadien tient les fils de l'administration dans Saint-Pierre et Miquelon, et, très probablement, dans Terre-Neuve. » Il est aussi parlé, dans cet

article, de l'« envie » que nous inspirerait « l'intellectualité française », d'une « pénurie d'argent » que nous cacherions à l'Europe, de notre « jalousie féroce de parent pauvre » !...

Évidemment, M. de Folley a des moments où son esprit s'échappe.

---

*Les Dimanches littéraires.* (142, rue Montmartre. P. II.)

Le 8 novembre, a paru le premier numéro de cette revue. C'est une revue à bon marché pour « les familles soucieuses d'éviter toute littérature d'inspiration douteuse ou de moralité suspecte ». Parmi tant de revues qui « arborent avec onction le drapeau de la neutralité », ou, comme dit M. François Veuillot, « parmi tant de neutralités hebdomadaires et illustrées, *les Dimanches littéraires* apportent la prétention nouvelle et paradoxale de professer une conviction religieuse. Ils sont catholiques, ils le proclament, ils ont l'ambition de le prouver. » Cependant, le nouveau périodique se garde bien de prêcher, de polémiquer, de moraliser. Ses feuillets sont alertes et souriants. Mais en procurant le délassement intellectuel nécessaire, les directeurs de la revue s'efforceront de toujours « tendre l'âme en haut ».

*Le Dimanches littéraires* sont une revue familiale, littéraire et artistique, que nous sommes heureux de recommander.

Le directeur est M. François Veuillot. Parmi les collaborateurs, nommons : MM. Réné Bazin, Paul Bourget, Émile Faguet, le marquis Costa de Beauregard, Étienne Lamy, Jules Lemaître, le comte de Mun, J. Ageorge, Jean Aicard, Antoine Albalat, Paul Harel, Jean Nesmy, Armand Praviel, etc.

Abonnement, pour l'étranger : 8 francs.

A.-R.-L.

# SARCLURES

⁂ Lu dans un journal de Québec, le 9 décembre 1908 : « Le comité exécutif du Concours musical et dramatique du gouverneur général a choisi les morceaux suivants que chaque compagnie devra exécuter en outre de ses propres *sélections.* »

Cette dépêche est évidemment traduite de l'anglais ; et elle est non moins évidemment rédigée en mauvais français. Sans doute, il importe peu au traducteur qu'il faille écrire : « le comité du concours... *organisé par* le gouverneur général », et « chaque compagnie (ou plutôt) société artistique » au lieu de *compagnie* tout court qui est un mot trop vague, mais pourquoi ne lui importe-t-il pas davantage de supprimer *leurs sélections* qui est ici un affreux anglicisme, et de le traduire par « morceaux de leur choix », ou un autre terme qui veuille dire quelque chose que l'on entende ?

⁂ Dans un journal de Montréal : « Son Honneur le maire Payette a autorisé le représentant de la *Patrie* à publier la déclaration suivante, *en rapport avec* la nouvelle parue dans un journal du dimanche... »

Il faudrait de vigoureux coups de sarcloir pour détruire dans nos journaux ce tour barbare : *en rapport avec.* Il n'y a guère de locution qui sente mieux son anglais ou son iroquois. Et il n'y a guère de journal où on ne la puisse relever.

Le reporter de la *Patrie* a été autorisé à publier une déclaration du maire *au sujet de* la nouvelle parue... C'est bien simple. Pourquoi est-il si difficile de l'écrire ?

⁂ Dans un journal de Québec, le 16 décembre 1908 : « Le gouverneur général et sa suite ont promis d'assister aux principales *performances* du carnaval ». J'ignore de quelles choses étranges notre gouverneur sera témoin. Mais il s'agit ici sans doute des différentes scènes inscrites au programme du prochain carnaval, et vraisemblablement notre gouverneur a promis d'assister aux principaux spectacles, aux principales représentations carnavalesques que serviront bientôt au public les gens de Montréal.

⁂ Dans un journal de Montréal, le 14 décembre : « L'automobile de Lady Laurier, évaluée à $8,000... est *une ruine complète* ». Nous regrettons beaucoup cet accident arrivé à la fameuse automobile qui a été brulée l'autre jour à Ottawa. Nous regrettons aussi qu'on en ait profité pour rééditer cette expression bizarre dont on s'était assez servi, il y a quelques semaines, à propos de certains naufrages. « Tel vaisseau, jeté à la côte, est une ruine complète ». On voulait dire, assurément, que ces vaisseaux avaient complètement péri, qu'il n'en restait peut-être que d'inutiles débris, comme l'on déplore aujourd'hui que l'automobile de Lady Laurier ait été complètement détruite.

⁂ Un journal a parlé des « ouvriers *textiles* ».

Des matières, des plantes peuvent être dites *textiles*, c'est-à-dire propres à former un tissu. On dit aussi « les industries *textiles* », qui se rapportent au tissage. Mais un tisserand... est un tisserand.

⁂ Une brochure publiée récemment est intitulée : « L'Exposition *Anti-Tuberculose tenu* sous le patronage de La Ligue *Anti-Tuberculose* de Montréal ».

On lit aussi sur la couverture : « *Si nous tuons pas* la Tuberculose, c'est elle qui nous tuera. »

On pourrait chercher à guérir les phtisiques sans provoquer la consomption de la langue française.

Le Sarcleur

# ANGLICISMES

| Anglicismes. | Équivalents français. |
| --- | --- |
| *Frill* (dentelle, mousseline plissée que les enfants portent autour du cou, à l'ouverture de la chemise ; les femmes s'en servent aussi pour orner leur toilette) ...................... | **Fraise, jabot, ruche.**<br>*Fraise :* collet à plusieurs doubles et à plusieurs plis. (BESCH.)<br>*Jabot :* mousseline, dentelle attachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'homme. (LAR.)<br>*Ruche :* bande plissée de tulle, de dentelle, servant à orner la toilette des dames. (LAR. et FLEURY.) |
| Mets-lui donc un *frill* autour du cou... | Mets-lui une **fraise**, un **jabot**, de la dentelle... |
| *Frilling*............................. | Pièce de dentelle, de mousseline plissée dont on fait les fraises et les jabots. |
| Va acheter du *frilling*................ | Va acheter de la **ruche**, de la **dentelle**, etc. |
| *Friller* (faire des *frills*)............... | Faire des **fraises**, des **jabots** ; **fraiser** ; plisser de la dentelle, du tulle, de la mousseline. |
| *Frilleuse* ......................... | Femme qui fait des jabots, des fraises, qui plisse de la mousseline, etc. |
| Cette femme était une bonne *frilleuse*.. | Cette femme faisait bien les jabots, les fraises. C'était une bonne faiseuse de jabots, etc. |

CERCLE D'ÉTUDE DU PARLER FRANÇAIS
(Société Laval du Petit Séminaire de Québec).

# PRIÈRE POUR LES MOISSONS DE FRANCE

(Pour le *Bulletin*)

---

O soleil, qui nourris nos blés et nos amours,
Par qui seul bat le cœur humain, ton tributaire,
Voici que de nouveau ta suivante, la terre,
Enlace autour de toi sa couronne de jours.

Mais, dans l'immense anneau du chemin planétaire,
Tandis qu'elle offre encore à ton fécond secours
L'universel sillon de ses derniers labours,
Voyageuse sans fin d'un éternel mystère,

Parmi tant de pays, jaloux de tes présents,
Pour tes meilleurs rayons choisis, ô roi des ans,
Ceux où le soc de France a mis sa noble trace ;

Protège et fais lever sous tes gerbes de feu,
Plus splendide, avec tout l'espoir de notre race,
La moisson Canadienne, ô grand soleil de Dieu !

Gustave Zidler.

Versailles, 1er janvier 1909.

# L'INVASION DES NOMS SAUVAGES

(*Lu à la séance publique du 10 décembre 1908*)

Il est indubitable que les premiers possesseurs du pays, ceux que connurent Jacques Cartier et Champlain, les Algonquins, les Iroquois, les Montagnais, les Malécites, les Micmacs, appelés aussi Souriquois, ont laissé partout où ils pénétrèrent des traces de leur passage. Il n'existe pas cependant d'empreintes plus profondes de leurs incursions ou de leur prise de possession du sol que celles de leurs idiomes respectifs, puisque seuls ces derniers ont survécu à leur dispersion ou à leur anéantissement comme races.

De tous ces enfants de la forêt, qui s'étaient taillé des parcelles de royaume dans la Nouvelle-France et qui y exerçaient une autorité presque souveraine, c'est la nation algonquine, de beaucoup la plus nombreuse et la plus répandue, qui a marqué le plus fortement de sa griffe les sentiers qu'elle a parcourus.[1]

Non seulement la grande rivière des Outaouais et ses affluents sont imprégnés de son souvenir, mais tout cet immense territoire qui forme présentement les comtés d'Ottawa, de Pontiac, la région du Témiscamingue, le district de l'Abitibi ainsi que la partie extrême Nord de la province aboutissant à la baie James et à la rivière Eastmain, est littéralement *criblé* de vocables empruntés à la langue algonquine.

Depuis un siècle, de fréquentes explorations ont été faites, à la vérité, des voyageurs ont foulé à maintes reprises ce sol, les gouvernements y délèguent encore chaque année des géologues ou des équipes d'arpenteurs, et néammoins tous ces noms sauvages,

---

(1) La population algonquine, y compris les Têtes-de-Boule du Saint-Maurice, qui se rattachent à la même famille, compte encore, dans la province de Québec, près de 2,000 individus.

la plupart de digestion laborieuse, sont demeurés intangibles. Nul n'a osé leur toucher, de crainte de les déflorer, soit peut-être de peur d'éveiller les susceptibilités farouches des anciens manitous. Quoiqu'il en soit, les Algonquins nous ont abandonné une si riche succession, que nous, leurs légataires universels, en sommes quelque peu embarrassés. Cette succession se chiffre par sept à huit mille noms topographiques, pour ne parler que de ceux qui sont présentement connus.

Il ne me vient pas à l'idée, et vous comprenez ma discrétion, de faire défiler devant un auditoire déjà trop indulgent, les produits d'un héritage aussi chargé. Nous ne pouvons ignorer pourtant qu'une foule de ces noms ont déjà conquis leur droit à la lumière du jour et qu'ayant reçu un traitement de faveur de la part des cartographes canadiens, il n'y a d'autre alternative que de les accepter dans la tenue sous laquelle ils se présentent. Du reste, la structure des uns et des autres varie assez peu. S'il y a quelque chose qui les différencie, et c'est justement là ce qui les rend antipathiques, c'est la multiplicité des lettres dans un même mot, l'étrange juxtaposition de certaines syllabes et la dureté des sons.

Comment éprouver, par exemple, des faiblesses pour des appellations de rivières ou de lacs conçues sous cette forme fantastique : Matawagosic, Obikodosec, Apshicamish, Matowikoma, Oposataka, Miskittenau, Makustigan, Shoshoquon, et cent autres du même calibre !

Il est vrai qu'à ces mots essentiellement rébarbatifs du vocabulaire algonquin l'on peut opposer d'autres appellations géographiques qui ne risquent point d'écorcher le tympan et qui sont même d'une belle venue. Je cite au hasard ; *Pontiac*, le plus fameux des chefs de la tribu des Outaouais, qui a mérité de donner son nom à l'une de nos grandes circonscriptions électorales ; *Yamachiche*, grande paroisse du comté de Saint-Maurice, que les linguistes s'accordent à traduire pour «rivière vaseuse» ; le *Nominingue*, région de colonisation de l'Outaouais ; *Maskinongé* (signifiant « brochet »), qui désigne simultanément un collège électoral une paroisse, une rivière, et un lac ; *Maniwaki* (terre de Marie), village *situé* sur la rivière Gatineau, à 80 milles de la ville d'Ottawa ; *Mattawa*, nom d'un village et d'une rivière assez considérable qui se jette dans l'Outaouais ; *Mékinac* (tortue), dans le comté d'Ottawa ; le lac *Obaska*, au nord du grand lac

Victoria, dans le comté de Pontiac ; le lac *Nipissing*, dont l'étymologie semblerait indiquer « une petite étendue d'eau » par rapport à son majestueux voisin le lac Huron ; la rivière *Mégiskan* (mot qui signie « hameçon »), qui traverse une partie du district de l'Abitibi ; la rivière *Harrécana*, qui est à la veille d'être longée par le nouveau chemin de fer Transcontinental, etc.

Dans le royaume du Saguenay, autre vaste territoire qui s'étendait depuis la rivière Saguenay jusqu'au détroit de Belle-Isle, le groupe ethnique des Montagnais, qui comprend encore de nos jours 2,000 individus, avait baptisé dans son idiome propre tous les cours d'eau sur les bords desquels ils plantaient leurs huttes d'écorce pour y faire la chasse et la pêche.

Fait assez remarquable, sous le régime français comme plus tard sous la domination anglaise, les historiens et les cartographes ont conservé dans leur intégrité presque tous les noms géographiques que les premiers découvreurs tenaient des Montagnais primitifs. C'est à ce point qu'aujourd'hui ces noms, dont quelques-uns, d'une physionomie assez pittoresque, sont entrés dans le langage populaire, et que tout le monde connaît à peu près par cœur ceux d'entre eux qui servent à désigner les grands cours d'eau de la Côte-Nord : la rivière *Bethsiamis*, située à 180 milles de Québec [1] ; la rivière *Manitou*, où les Montagnais croyaient voir voltiger des esprits ; la grande rivière de *Manicouagan*, célèbre pour ses cascades grandioses, et dont le nom se traduit par « endroit où l'on donne à boire » ; la rivière *Mingan*, qui fut le premier théâtre d'une exploitation de chasse et de pêche par François Bissot, en 1660 [2] ; la rivière *Nabesipi* (rivière de « l'homme »), à l'extrémité de la seigneurie de Mingan ; la rivière *Natashquan*, mot d'une consonnance si gracieuse, qu'un paquebot, qui fait la navette entre Québec et la Côte-Nord, a cru devoir se l'approprier pour en décorer sa proue ; la rivière *Kégaska*, patrie du canard eider et de bien d'autres volatiles ; la rivière *Musquarro*, dont un savant missionnaire, le P. Lemoine, a traduit le nom par « queue d'ours » ; la rivière *Washicoutaï*, qui offre l'un des plus beaux havres du golfe Saint-Laurent [3] ; la rivière *Olomanoshibou*, mot rebelle dont les Canadiens français ont fait « Grande-Romaine »,

---

(1) *Bethsiamis* se traduit par : « place aux lamproies ».
(2) *Mingan* signifie *loup*.
(3) *Washicoutaï*, « qui surplombe la baie ».

quoiqu'il signifiât rivière « à la peinture » ; l'*Etamamiou*, grande rivière à saumon à plus de sept cents milles de Québec ; la rivière *Koakoachou*, qui n'a aucun lien de parenté avec cette substance élastique qu'on appelle « caoutchouc », puisque le mot veut dire simplement « corbeau ». Je n'ai garde aussi d'omettre les deux rivières *Mecatina*, qui se déversent dans le golfe Saint-Laurent à 733 milles de Québec, et dont l'étymologie est restée douteuse. Il y a bien encore, dans le Labrador canadien, le lac *Ashuanipi* (lac à deux décharges), et le grand lac *Attikonac*, qui se décharge vers le nord dans le fleuve Hamilton, mais j'estime prudent de ne pas pousser davantage cette incursion dans l'intérieur, car la route est longue et les noms que l'on rencontre d'une bigarrure capable de déconcerter un chrétien d'une vertu ordinaire.

Plus près de nous, dans cette belle région du Lac-Saint-Jean, qui est en train de devenir l'un des greniers de notre province, nous naviguons également en pleines eaux montagnaises. C'est la rivière *Ouiatchouan* et son diminutif la *Ouiatchouaniche*, la *Metabetchouan* ; au nord du lac Saint-Jean, la rivière *Ashuapmouchouan* (là où on guette l'orignal), la *Mistassini*, et le plus imposant de ses tributaires, la *Mistassibi* ; [1] à l'est du lac, la *Péribonka*, la plus harmonieuse peut-être des appellations montagnaises, et dont la traduction donne l'idée d'un cours d'eau qui se serait tracé une route à travers le sable ; puis le lac *Quaquakamaksis*, mot montagnais qui exige un certain effort pour être articulé, ce qui n'empêche pas le lac d'être très poissonneux ; le lac *Kiskissink*, à 135 milles de Québec, et dont les millionnaires américains ont fait une sorte d'oasis pour les beaux jours d'été ; le lac *Kénogami*, (lac « long »), dans les environs de Hébertville, le lac *Chigoubiche*, au nord-ouest du lac Saint-Jean, et puis en dernier lieu le lac *Chibougamo*, vers lequel se précipitent depuis quelques années tous ceux qui nourrissent la prétention de faire fortune dans les mines.

Les Abénaquis, autre peuplade sauvage cantonnée jadis le long de la rivière Kennebec, se sont montrés beaucoup moins prodigues de dénominations topographiques que leurs congénères de la rivière des Outaouais ou de ceux de l'antique royaume du Saguenay. De la langue abénaquise, nous avons à peine retenu

---

(1) *Ouiatchouan* se traduit « cours d'eau brillant » ; *Metabetchouan*, se traduit « endroit où l'eau se précipite » ; *Mistassini*, se traduit « grosse roche ».

quatre à cinq mots: *Coaticook*, petite ville intéressante du comté de Stanstead; *Mégantic* (lieu où se tiennent les poissons), lac situé entre les comtés de Compton et de Beauce, à 73 milles de Sherbrooke; le grand lac *Memphremagog*, dont l'abbé Maurault traduit le nom, dans son dictionnaire, par « grande étendue d'eau »; son diminutif *Magog*, donné à un lac, à une rivière et à un village du comté de Stanstead; puis *Missisquoi*, qui rappelle un comté dans le sud de la province.

Le groupe plus restreint des Malécites a marqué son passage sur la terre canadienne par des appellations d'une cadence harmonieuse; *Témiscouata*, *Kamouraska*, *Cacouna*, *Rimouski*, *Madawaska*, sans omettre les superbes lacs *Squatteck*, dans le comté même de Témiscouata.

Les Iroquois, dont l'habitat était principalement le littoral sud du lac Ontario, n'ont pas laissé que des souvenirs cuisants à nos ancêtres. Nous leur sommes redevables de ces noms sonores et retentissants qui forment aujourd'hui partie de notre patrimoine linguistique: *Canada*, *Hochelaga*, *Stadacona*, *Caughnawaga*, *Oka*, et dans la province d'Ontario, *Toronto*.

Le bagage géographique des Micmacs, qui occupaient autrefois toute l'ancienne Acadie et la péninsule gaspéienne, est beaucoup mieux fourni. Il l'est si bien que de l'embouchure de la baie des Chaleurs au bassin de Gaspé, en passant par le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard, nous sommes en présence d'une véritable avalanche de mots relevant du dialecte micmac. Ce sera assez de noter les plus connus et les moins disparates:

*Causapscal* (traduction: « pointe rocheuse »), petit village du comté de Matane.

*Cascapedia*, nom d'une des plus belles rivières à saumon du pays.

*Matapedia*, rivière et lac, à 290 milles en bas de Québec.

*Métis*, village et station balnéaire bien fréquentée, à 94 milles de la Rivière-du-Loup.

*Sayabec* (rivière remplie), que les Anglais, qui ont une tendance à écourter les mots prononcent *Sebec*.

*Amqui* (lieu d'amusements), nom d'un grand village et d'une rivière dans le comté de Matane.

Rivière *Assemetquaghan*, dans le comté de Bonaventure.

*Turtigou*, rivière que l'on rencontre près de Sanday Bay, dans le comté de Matane.

*Matalik* et *Nemtayé*, deux rivières du comté de Matane. [1]

*Milnikek*, cours d'eau du comté de Bonaventure. [2]

*Paspebiac* (enfoncement), l'un des plus grands postes de pêche de la baie des Chaleurs.

Et pour sortir de la Province—mais ce sera l'unique fois--mentionnons le village de *Malpèque*, dans l'île du Prince-Edouard, moins célèbre par son origine micmaque que par les excellents mollusques dont il inonde nos marchés.

Ces citations-- il est à peine besoin de dire — pourraient être accumulées presque à l'infini, mais vous jugerez, je l'espère, que la présente documentation est plus que suffisante pour aborder cette autre question qui se présente d'elle-même à l'esprit : Sommes-nous, dans cette province essentiellement française, assez saturés de noms géographiques sauvages, et existe-t-il des raisons majeures pour ne pas rompre avec une coutume qui paraît vouloir passer à l'état de manie ?

Un examen, même rapide, de la carte de la province de Québec, nous révèle ce fait brutal que du nord au sud et de l'est à l'ouest, il n'est peut-être pas un seul collège électoral où l'on ne se heurte à chaque instant à un cours d'eau, à une baie ou même à un village dont le nom ne soit tiré du micmac, de l'algonquin et du montagnais.

Dans les régions de l'Outaouais, du Lac-Saint-Jean, de la Matapédia et de la Côte-Nord, ces noms, dont la bizarrerie le dispute au pittoresque, se chiffrent déjà par milliers. Et il nous reste encore l'Abitibi, le territoire de la baie d'Hudson et bientôt peut-être celui de l'Ungava, où les explorateurs de la Commission géologique du Canada, pour n'avoir fait que d'y pénétrer, ont déjà moissonné à pleines mains, et d'où ils ont rapporté, pour nous en faire cadeau, non pas des gerbes de fleurs—les rosiers et les tulipes se sentent quelque peu à la gêne dans le voisinage des terres polaires mais toute une botte de noms de provenance esquimaude ou sauvage.

Cette moisson qui paraît devoir se renouveler, avec chaque expédition, inspire de justes alarmes, à cause même de son abondance. Ce n'est point que nous appréhendions que la Province s'enrichisse de nouvelles divisions électorales — notre patriotisme

---

(1) *Matalik*, « cours d'eau sautillant » ; *Nemtayé*, « région accidentée ».
(2) *Milnikek*, « temps où abondent les baies » ?

se réjouit hautement au contraire de toute addition de territoire;—ce qui est plutôt matière à réflexion sérieuse, c'est l'envahissement progressif des noms sauvages et esquimaux, c'est leur tendance à s'étaler hardiment sur nos cartes et dans nos manuels de géographie, c'est la légèreté et la trop grande fantaisie qui président d'ordinaire au choix de toutes ces dénominations de lieux ou même de cours d'eau.

Dans le passé, chacun le sait, l'hospitalité la plus large a été accordée à d'innombrables noms indigènes. Nous tenions ceux-ci des trappeurs ou des explorateurs, et nos cartographes, moins soucieux peut-être de la tradition que partisans dociles de la routine, ont impitoyablement badigeonné leurs cartes de toutes les teintures primitives qu'on leur servait.

Tous ces noms ne méritaient point pourtant le même accueil. Un triage eût-il été opéré à l'époque où ils apparurent que nul n'aurait songé à s'en offenser. Nous avons retenu toute fois, et nous devions le faire, des noms populaires et désormais historiques, comme ceux de *Matane*, *Kamouraska*, *Chicoutimi*, *Péribonka*, *Mistassini*, *Tadoussac*, *Témiscouata*, *Kénogami*, *Escoumains*, *Manicouagan*, *Mécatina*, *Matapedia*, *Ristigouche*, *Témiscamingue*, *Abitibi*.

Ces dénominations et bien d'autres d'une facture analogue s'imposaient d'elles-mêmes. Elles plaisaient d'abord par leur originalité, ne manquaient pas d'une certaine saveur de terroir et avaient en outre ce précieux avantage de pouvoir être articulées et prononcées sans une contraction trop violente des mâchoires.

Mais que d'autres—et celles-là se chiffrent par milliers—n'avaient pas les mêmes titres à faire valoir devant l'opinion. Et pourtant, grâce à une condescendance excessive, que rien ne justifiait, elles ont fini, comme les premières, par s'afficher impunément sur nos cartes, au grand désespoir de nos compatriotes et au grand ahurissement des étrangers habitués à des consonances moins revêches et à une orthographe moins compliquée.

Les gens bien pensants, ceux qui ont le souci de la clarté et de la précision, dans les matières géographiques, conviennent qu'il faudrait s'arrêter dans cette voie, et savoir mettre un frein à une pareille exubérance de noms sauvages. On ne demande pas sans doute de procéder à une élimination systématique, puisqu'il y a de ces dénominations devant lesquelles il n'y a plus qu'à s'incliner. Mais au moins ne pourrait-on pas nous faire grâce,

pour l'avenir, de noms baroques ou tout simplement extravagants comme *Pepechekan*, *Nistocaponano*, *Witetnagami*, *Kapitajewan*, *Awasheameka*, *Kawatose*, *Kanikito*, *Nichkotea*, autant de rivières ou de lacs de la Côte-Nord et de la région de l'Outaouais supérieur? Notre langue géographique et topographique sera-t-elle plus riche ou plus limpide lorsqu'on aura laissé passer ces ribambelles de noms, longs comme un chapelet de dix douzaines de grains: lac *Kinocheasanan*, lac *Cawassajewan*, lac *Macatiwagaminsibi*, lac *Asinitchibastat*, le lac *Katipoutiskatanont*, (1) et le plus pyramidal de tous, puisqu'il porte à lui seul dix-neuf lettres, le lac *Wequa-patoshakamikak*?

Le culte des langues primitives est assurément très respectable ; il ne doit pas être poussé pourtant jusqu'à l'idolâtrie et on ne saurait honnêtement exiger de nos compatriotes qu'ils s'exposent à perdre haleine en étudiant la carte du pays, ni qu'ils se condamnent à des efforts de compréhension qui soient au-dessus de leurs moyens.

Étant donné que dans les nouveaux territoires de la baie d'Hudson et de l'Ungava il se rencontrera au bas mot huit à neuf cents rivières et plus de vingt mille lacs, tous ou à peu près baptisés par les Algonquins, les Nascapis et les Esquimaux, on peut concevoir quelles cartes bizarres et fantastiques l'on nous préparerait si nous persistions à retenir intégralement le vocabulaire de ces enfants perdus de la forêt ou des terres polaires. (2) Ce serait une véritable mosaïque. d'un goût plus que douteux, et qui demeurerait sûrement indéchiffrable pour le grand nombre.

Il en est des cartes géographiques comme des livres de vulgarisation. On les prise d'autant mieux qu'ils sont simples, clairs, concis et que l'effort exigé pour se graver les mots dans l'esprit est peu considérable. Toutes peuplées qu'elles devront être de milliers de noms nouveaux, nos cartes peuvent encore aspirer à réunir ces qualités fondamentales, pourvu — comme nous l'avons déclaré — que l'on écarte impitoyablement les dénominations sauvages d'une allure antédiluvienne et que l'on s'en tienne au langage de tout le monde.

---

(1) Élargissement de la rivière *Musquarro*, sur la côte nord du St-Laurent.

(2) Les Nascapis appartiennent à la grande famille algonquine. Ils habitent l'intérieur du Labrador et une partie de l'Ungava. Leur dialecte se rapproche de celui des Montagnais, avec lesquels du reste ils sont en relations assez suivies.

Pour atteindre ce résultat, il suffirait que les explorateurs et les arpenteurs-géomètres, dont l'oreille est ouverte la première à l'audition de ces sons également nouveaux et étranges, fissent leur travail d'épuration au moment même où ils dressent leurs plans et cartes. Les pouvoirs publics pourraient leur donner une certaine latitude, en les laissant libres de traduire dans la langue de la majorité cette myriade de noms indigènes qui n'ont aucun sens pour nous et dont la lourdeur a de quoi effrayer les esprits les moins rétifs.

Nous pourrions encore arriver au même but en instituant une commission qui se chargerait de faire le triage de ces noms, et qui les traduirait au besoin pour les mettre à la portée de tous. Dans ce dernier cas, l'initiative devrait être laissée à l'un de nos ministères, mais encore faudrait-il que l'on fit diligence, si l'on ne veut pas être bientôt submergé.

Eugène Rouillard.

## REVUES ET JOURNAUX

*Le miracle Canadien*, par M. Maurice Barrès. (*Le Gaulois*, rue Drouot, P. ; 12 décembre.)

« Qu'il y ait là-bas (au Canada), écrit M. Barrès, des jeunes hommes pour inscrire leurs sentiments et leurs pensées en rythmes de nos vers, voilà qui tient du miracle. » Et il dit éloquemment pourquoi la conservation de la langue, des mœurs et de l'esprit français chez nous tient du miracle, comment ce « miracle canadien » a pu s'accomplir, grâce à quels dévouements et à quels efforts.

Vues très justes, et sentiments sympathiques qui nous touchent profondément.

Une petite inexactitude : Ce n'est pas l'abbé Casgrain, mais l'abbé Tanguay qui « a établi la généalogie des familles canadiennes ».

# FRANÇOIS COPPÉE ET SON ŒUVRE

(1842-1908)

« La France est en deuil d'un ami, » écrivait François Coppée, en 1894, à l'occasion de la mort d'Alexandre III. (1) La France est en deuil d'un poète, pourrions-nous dire, aujourd'hui, en parlant de Coppée.

Poète, François Coppée le fut de tout son être. Profondément impressionable, doué d'une exquise délicatesse, capable de rêver longuement devant une rose, ressentant avec force tout ce que peut inspirer à un noble cœur la moindre des souffrances, Coppée vibrait au premier appel de sa sensibilité.

Trés simplement il exprime, dans ses vers, tous les sentiments qui l'agitent. C'est pour cela qu'il se révèle tout entier dans son œuvre ; celle-ci n'est, en réalité, rien autre chose que l'histoire de son âme.

Pour bien comprendre une âme, il faut connaître le milieu où elle a reçu ses premières impressions. La famille Coppée forme un curieux assemblage de bourgeois et d'ouvriers. Le grand-père, Jean-Baptiste Coppée, de simple paysan wallon émigré à Paris était devenu une sorte d'intendant d'un fermier général dont il avait su gagner la confiance ; sa femme, pauvre fille d'un maître de manège, descendait, tout de même, des Rechen, vielle noblesse d'épée qui avait donné des officiers à l'armée royale. « De ces parents-là, j'en suis certain, dit François Coppée (2), je tiens mon horreur des violences populaires, ma répugnance pour la brutalité démocratique, mon regret, je dirais presque ma nostalgie de tant de choses élégantes et douces du passé, en un mot, cette délicatesse instinctive dont j'ai bien le droit de me vanter...» Du côté maternel, le forgeron Pierre Baudrit, marié à une femme

---

(1) *Mon Franc Parler*, p. 197.

(2) *Le Premier Chapitre de mes mémoires*, dans *le Gaulois du Dimanche*— cf. *Le Soleil*, de Québec, 15 Août 1908.

de sa condition, avec son atelier de la rue du Mouton « ouvert à tous les vents» et où « on ne se chauffait qu'au feu de la forge.» Là, c'est «le bon sens populaire, le goût de la vérité et, surtout, le respect des travailleurs et l'amour des petites gens.» N'est-ce pas là tout Coppée ?

Vous me direz sans doute que l'habitude morale ne se transmet pas avec le sang. Que faites-vous de la tradition familiale ? de ces mille et un souvenirs fidèlement transmis de père en fils ? de ces vieux dictons des aïeuls et des mères : ton grand-père disait ceci ; ta grand'mère faisait cela ? de ces portraits où les anciens paraissent revivre pour nous dire de faire comme eux ? Voyez plutôt l'impression très forte que produit la figure de l'ancêtre Pierre Baudrit sur l'âme du poète : « Avec sa solide redingote de drap verdâtre boutonnée sur un gilet blanc à larges raies bleues, avec ses cheveux bruns coupés carrément en oreille de chien, Pierre Baudrit, dit Saintongeais, le forgeron qui ne savait pas lire, montre de face une figure aux traits rustiques, dont le front est traversé de trois grandes rides toutes simples, sans doute creusées à la longue par la continuelle secousse du coup de marteau sur l'enclume. Rien de plus naïf que la physionomie de cet artisan ; elle fait songer aux existences d'autrefois, toutes de piété et d'habitude, aux donataires en gothiques. » (1) C'est tout un monde de foi qui ressuscite dans l'âme de Coppée chaque fois qu'il jette les yeux sur l'énergique visage du grand-père. Le poète n'eût, peut-être, jamais écrit ses *Contes* en prose, qui ne sont pas à lire (excepté ses *Contes pour les jours de fête*, publiés en 1903, après sa conversion) ni son roman de mœurs scabreuses d'étudiants *Le Coupable*, si les traits imposants de Pierre Baudrit eussent toujours été devant ses yeux. (2) Hélas ! sous la poussée des passions, il oublie aussi, quelquefois, le pauvre père « qui fait durer plus longtemps ses redingotes de la *Belle jardinière* » et « la maman qui fait des rôles pour les petits entrepreneurs du voisinage et savonne le menu linge », ou plutôt, ce sont leurs leçons qu'il oubliera.

Son premier recueil, *le Reliquaire*, — ne vous laissez pas prendre au titre ! — publié en 1864, est dédié à Leconte de Lisle,

---

(1) *Le premier chapitre de mes mémoires.*

(2) *Le Coupable* est en vente malheureusement, depuis quelque temps, chez un libraire de Québec.

le chef du Parnasse. C'était chez lui que, à vingt-quatre ans, Coppée se retrouvait, tous les samedis soirs, en compagnie de Sully-Prudhomme, de Catulle Mendès, de Villiers de l'Isle-Adam, de Paul Verlaine et d'autres jeunes qu'on devait appeler, plus tard, par dérision, les Parnassiens. L'amour de la littérature et de la poésie, seul, conduisait là ces « étudiants en rimes ». C'était le fameux rêve de « l'art pour l'art », où l'on projetait de se vouer uniquement au culte de la forme, en dédaignent « la douleur vulgaire ».

Il était facile, alors, à Coppée de détourner ses regards de la douleur vulgaire: tout souriait au jeune poète.

Il fit un livre, et fut connu le lendemain. (1) C'est lui-même qui nous apprend, en un vers, comment il entra dans la gloire avec sa première comédie, *le Passant*. Les portes des salons s'ouvrent, toutes grandes, devant lui; il y goûte des succès enivrants. En un jour, Paris avait appris à prononcer un nom qu'il ne connaissait pas, la veille.

Grisé par ces premières bouffées de gloire, emporté par sa sensibilité qu'ébranlent un peu fort tous ces parfums de salons, fasciné, surtout, par les deux yeux de « l'enfant blonde » qu'il appelle une « rose de Norvège », le poète commence à chanter l'amour. Il en a bientôt comme la hantise. (2) Ses vers en deviennent même ampoulés, maniérés :

> Telle, sur une mer houleuse, la frégate
> Emporte vers le Nord les marins soucieux,
> Telle mon âme nage, abîmée en tes yeux,
> Parmi leur azur pâle aux tristesses d'agate. (3)

Une sensibilité latente, quelquefois même un peu crue, inspire ce recueil du *Reliquaire* et, surtout, celui des *Intimités*. Il n'y a là rien de bon pour les jeunes gens.

La noblesse chrétienne de l'âme de Coppée paraît se fatiguer, bientôt, de cette obsession des sens, et, en plein milieu de son *Reliquaire*, il a mis cette histoire exquise et touchante de la ... vieille fille en cheveux blancs, *Une Sainte*, qui, dix années durant, s'est dévouée à l'éducation de son petit frère, après la mort des parents.

---

(1) *Poésies.—Olivier.*
(2) *Le Reliquaire.—Et nunc et semper.*
(3) *Le Reliquaire.—A tes yeux.*

C'est une histoire simple et très mélancolique.... ......
....................... ...... ....... ....... .....
Les baisers sur les mains froides des vieux parents.
.......................... ........................
La bénédiction tremblante des mourants ;
Et puis deux orphelins tout seuls, le petit frère.........
....... ............. ..........................
La grande sœur, si pâle avec ses voiles longs,
Qui, la veille, devant le linceul et le cierge,
Jurait aux parents morts, à Jésus, à la Vierge
D'être une mère au pauvre enfant, frêle roseau.

Hélas! malgré les soins les plus dévoués, malgré une attention maternelle de chaque jour, le petit est emporté par une toux cruelle :

Il est mort. Le Bon Dieu l'a pris. Sa petite âme
A des ailes. Il est un ange au Paradis.

La pauvre fille pleure amèrement la perte de celui que sa mère, en mourant, lui avait si tendrement confié ; emportée par son affection si durement éprouvée, elle se prend même à douter ;

Hélas! est-il heureux là-bas ?..........................
................ ............. ........ ...... .....
Je doute. Pardonnez, Seigneur, à mon regret!
Et baissant ses grands yeux, où l'âme transparaît,
Elle active le cours rythmique et monotone
De son lent chapelet. Et le soleil d'automne,
Qui dore les carreaux de ses rayons tremblants
Met de vagues lueurs parmi ses cheveux blancs.

C'est, déjà, le poète des *Humbles* ; c'est le Coppée que les Canadiens-Français ont appris à aimer. On sent bien, maintenant, que ni le Parnasse, avec sa « tour d'ivoire », ni les salons, avec leurs enivrantes flatteries, ne pourront satisfaire cette âme d'élite, malgré la légèreté de son esprit et l'extrême vivacité de ses impressions. Remarquons que *une Sainte* est dédiée à sa mère. Touchant rapprochement qui évoque le souvenir de celle qui apprit le *Pater* et l'*Ave* au fils dont la gloire vient de marquer le front.

Lui qui garda toujours au fond de son cœur l'image de sa vieille mère, de quels sentiments pénibles ne devait-il pas être agité lorsque, au moment des retours sur lui-même, il se rappelait avoir chanté, en des vers troublants, les amours qu'il aurait voulu lui cacher ! Aussi, son âme prend-elle, quelquefois, de superbes envolées et vient-elle se rafraîchir dans la contemplation reposante

d'un tableau pieusement émouvant ou doucement rustique. Témoin, cette délicieuse pièce des *Aïeules :*

Ah ! c'est la saison douce et chère aux bonnes vieilles !
Les histoires autour du feu, les longues veilles
Ne leur conviennent plus. Le vieux mari, l'aïeul
Est mort ; et, quand on est très vieux, on est tout seul :
La fille est au lavoir, le gendre à sa vigne.
C'est triste, et cependant encore on se résigne
S'il fait un beau soleil aux rayons réchauffants.
Elles aimaient naguère à bercer les enfants.
Le cœur des vieilles gens, surtout à la campagne,
Bat lentement et très volontiers s'accompagne
Du mouvement rythmique et calme des berceaux ! (1)

Plus tard, c'est *Angelus*, le petit adopté par le bon vieux curé et son bedeau, et que ceux-ci élèvent affectueusement et gauchement tout à la fois. Il y a dans ce poème, à part quelques vers d'un goût douteux, des scènes charmantes, celle-ci, par exemple :

Angelus grandissait, et sur ces entrefaites,
Un beau jour, il voulut marcher. Nouvelles fêtes !
Ces vieux, avec leurs dos voûtés et leurs pas lents,
Semblaient faits pour guider les pas chancelants
De ce petit garçon, leur fils et leur élève.
Chaque soir, sur le sable humide de la grève
Ils le firent marcher, surveillant avec soin
Ses progrès, chaque jour allant un peu plus loin,
Et, plus tard, chaque jour allant un peu plus vite... (2)

Dans la *Bénédiction* (3) et dans la *Grève des Forgerons* (4) François Coppée nous donne deux véritables drames. Le dernier récit, surtout, restera, je crois, dans sa simplicité farouche et par la manière remarquable dont il est mené depuis le premier vers jusqu'au dernier, un parfait modèle du genre.

Mon histoire, messieurs les jurés, sera brève.
Voilà.

Cette façon d'entamer le récit est frappante. Vous avez beau vous dire que tout cela n'est qu'une histoire, vous êtes de plus en plus empoigné à mesure que le malheureux forgeron fait passer sous vos yeux le sombre tableau de la grève.

---

(1) *Poèmes divers.—Les Aïeules.*
(2) *Poèmes modernes.—Angelus.*
(3) Id.
(4) 1869.

Et la misère vint. O mes juges, mes juges !
Vous croyez bien que, même au comble du malheur,
Je n'aurais jamais pu devenir un voleur.
.....................................
Pourtant, lorsque au plus fort de la saison glacée
Ma vieille honnêteté voyait--vivants défis—
Ma vaillante compagne et ses deux petits-fils
Grelotter tous les trois prés du foyer sans flamme,
Devant ces cris d'enfants, devant ces pleurs de femme,
Devant ce groupe affreux de froid pétrifié,
Jamais—j'en jure ici par ce crucifié—
Jamais dans mon cerveau sombre n'est apparue
Cette action furtive et vile de la rue....

Bientôt, la famille du gréviste est au pain sec ; puis, plus un sou ; le Mont-de-piété refuse

Le dernier matelas, comme étant trop mauvais.

Alors, le forgeron va dire à ses camarades qu'il n'en peut plus, qu'il veut reprendre l'ouvrage. C'est au cabaret qu'il les trouve. Là, un jeune gréviste « un coureur de bals », le traite de lâche. C'est, bientôt, le duel « au lourd marteau d'enclume », terrible dans ses péripéties...

Et d'un coup, d'un seul coup, je lui brisai le crâne,
...............................................
« Laissez-moi. Je me condamne à mort ».
Ils comprirent. Alors, ramassant ma casquette,
Je la leur présentai, disant, comme à la quête :
« Pour la femme et pour les petiots, mes bons amis ».
.............................................
Donc, que pour moi ce soit la Prison ou le Bagne,
Ou même le Pardon, je n'en ai plus souci ;
Et si vous m'envoyez à l'échafaud, merci !

Cette pièce émouvante, dite avec conviction, suffirait, peut-être, à faire rentrer dans le devoir ou, du moins, à faire réfléchir sérieusement des ouvriers en train de se révolter contre leur patron.

*(à suivre)*

ANTONIO HUOT, ptre.

# CAUSERIE GRAMMATICALE[1]

(*Suite*)

---

Les professeurs observent, d'ailleurs, tous les jours, que la plupart des fautes que commettent les écoliers ne sont que des transpositions de la syntaxe populaire dans la langue savante ou littéraire. Et la collection d'erreurs scolaires que nous offre M. Guerlin de Guer a ceci d'intéressant pour nous, qu'elle nous fait voir que la syntaxe des gens du peuple, en France, ressemble étrangement, même dans ses irrégularités tout actuelles, à la syntaxe de nos gens du Canada.

Voyez, par exemple, « l'emploi abusif du pronom personnel ou relatif pour représenter un substantif pris dans un sens indéterminé ». « Elle lui demanda *pardon* : son père *le* lui accorda.— Après peu de *temps*, mais *qui* me parut un siècle ». De combien d'incorrections analogues nos élèves ne parsèment-ils pas leurs copies !

Ou bien, ces élèves feront « le pronom adverbial *y* substitut du pronom *le* ». Etes-vous malade? Oui, j'*y* suis. M. Guerlin de Guer relève dans une de ses copies : « Je ne trouvai pas ce phénomène curieux, mais ce qui *y* était surtout, c'était... »

Et que dire du pléonasme vulgaire et agaçant dont je retrouve quelque exemple dans presque toutes les séries de discours que je corrige? « Dans cette maison, il *y* rencontra un ami. Voici un champ où, si vous le voulez, vous pourrez *y* travailler activement. » Je signalais hier en classe cet autre pléonasme emprunté à la langue populaire : « Mgr de Laval, admirable dans toutes les œuvres dont j'*en* ai cité quelques-unes... »

Et enfin, en plus du pronom *y* et du pronom *en* que l'on emploie de façon pléonastique, il y a le pronom *où*, dont on abuse aussi bien dans les rhétoriques normandes que dans les

---

(1) A propos de *Comment écrivent nos Fils et nos Filles*, de M. Ch. Guerlin de Guer.

rhétoriques canadiennes: « C'est à la campagne *où* l'on est le plus en sûreté ».

Il faut rapporter à une tendance évidente de la langue du peuple ces incorrections, et M. Guerlin de Guer a raison d'y voir une nouvelle manifestation de la loi du « maximum de force significative. » Les pronoms, les relatifs surtout, n'ayant plus dans l'esprit des gens toute la force significative qui leur revient, on éprouve le besoin de les renforcer par un mot, pronom ou adverbe, de sens voisin. Les conséquences de ce phénomène de déperdition du sens propre, surtout s'il s'agit des relatifs, pourraient, à la longue, devenir graves. L'idée de relation syntaxique s'obscurcissant dans l'esprit des gens du peuple, elle pourrait peu à peu s'effacer si nous n'avions pas soin de la bien préciser dans l'esprit des enfants; et l'on voit comme cette « disparition provoquerait un réel bouleversement dans l'organisme de la langue. »

* * *

La syntaxe du verbe ne fournit pas moins que celle des pronoms l'occasion de multiples erreurs grammaticales. Combien de fois faut-il répéter aux élèves qu'il ne faut pas écrire: je m'*en* rappelle; il se rappela *de* cet incident, mais plutôt: je me *le* rappelle; il se rappela cet incident.

L'on confond obstinément les emplois de *se souvenir* avec les emplois de *se rappeler*. La substitution du régime indirect au régime direct est d'ailleurs l'une des fautes où donnent habituellement les enfants. A moins qu'ils ne fassent juste le contraire. « La ville *qu*'on lui avait tant parlé. La palette *qu*'il s'était servi. »

Et lorsqu'ils construisent régulièrement leur verbe avec le régime indirect, combien de fois ne se trompent-ils pas sur la nature de la préposition qui doit précéder ce régime. « *Avec* (à) la neige s'ajoutait une bise qui soufflait.... Il sut accorder une politique profonde *à* (avec) une justice inaltérable. »

Ou bien encore, il arrive que l'élève donne un complément commun à deux verbes qui exigent des compléments de nature différente. J'ai relevé hier dans une copie: « Pourriez-vous *abandonner*, pourriez-vous *dire* un éternel *adieu* à cette terre que Jacques Cartier a découverte? » Et encore: « *Pouvons-nous* humainement, avons-nous le droit *de* briser ainsi l'existence d'une nation? »

C'est aussi une trace de l'influence de la langue populaire sur le parler ou la littérature des écoliers que l'emploi de l'auxiliaire *avoir* au lieu de l'auxiliaire *être* avec certains verbes intransitifs. M. Guerlin de Guer rappelle avec à propos que l'éminent historien de la langue française, M. Ferdinand Brunot, a constaté « dans la langue parlée une tendance à conjuguer les intransitifs et les réfléchis avec l'auxiliaire *avoir*, » et il apporte à l'appui de cette loi quelques faits significatifs : « Il avait partie : . ; j'avais rentré trop tard. ; ils ont enfin arrivé au but.... Quand il s'eut remis d'aplomb. » Et ne voit-on pas que ces emplois s'expliquent par une intention d'insister sur *l'action* au moment où elle est faite, en la distinguant de *l'état* résultant d'une action accomplie ? »

Toutefois, l'on ne saurait trop recommander aux élèves l'exactitude rigoureuse dans la conjugaison des verbes, comme aussi il faut leur rappeler souvent la précision dans l'emploi des modes. Cet emploi n'est-il pas l'un des plus difficiles, et l'un des plus subtils de la langue ? Le subjonctif surtout obéit à des lois qu'il faut retenir sous peine de faire sans cesse les plus étranges confusions. Et ces lois, on les retiendra aisément, si l'on en aperçoit la raison, et la logique. Les grammaires françaises, comme aussi certaines grammaires grecques ou latines, ne font pas toujours assez comprendre la raison d'être des règles qu'elles énoncent. Et il en résulte que la syntaxe n'apparaît à l'élève que sous la forme d'un mécanisme dont le jeu est aussi brutal que compliqué. Qui ne se souvient du dogmatique Lhomond et de ses formules que l'on apprenait sans en connaître le pourquoi ? L'enseignement de la grammaire n'a été trop souvent qu'un exercice aride, autoritaire, machinal. Les récentes grammaires, fondées sur une analyse plus intelligente de la phrase et de la pensée, habituent mieux nos élèves à se rendre compte des règles, et à raisonner des choses.

Il peut arriver sans doute qu'il y ait dans ces manuels bien des observations grammaticales que des élèves de treize et quatorze ans ne peuvent pleinement saisir, ou qu'il ne serait pas opportun de leur expliquer maintenant ; mais n'oublions pas que l'enseignement de la grammaire française ne se doit pas terminer avec la classe de cinquième, que l'élève doit continuer, au fur et à mesure qu'il se heurte à des difficultés, l'étude de la syntaxe, que les professeurs de lettres, et même les correcteurs de dissertations philosophiques doivent surveiller de très près la tenue

grammaticale des copies ; que jusqu'à la fin du cours classique il est nécessaire d'attirer l'attention des élèves sur les emplois les plus délicats de la syntaxe, qu'il faut pour cela que les élèves aient entre les mains, et jusqu'à la fin de leurs études—et ensuite toute leur vie—un manuel qui n'enferme pas seulement ce qu'un élève de treize ans y peut prendre. Le cours supérieur de grammaire doit offrir les explications logiques, raisonnables qu'y pourront chercher aussi l'humaniste, le rhétoricien et le philosophe. Les manuels les plus détestables, et il s'agit ici de ceux que l'on met entre les mains des enfants de quatorze ou quinze ans, ce sont ceux qui s'adressent trop exclusivement à la mémoire, qui ne contiennent que le *quod justum*, et qui n'invitent pas assez à la réflexion.

Apprendre sa grammaire, c'est donc l'affaire de tous les jours, et qu'on ne peut mener à bien sans un manuel qui offre, dans la mesure où cela est possible,—car l'« usage » qui règle le développement des langues est souvent fort capricieux—le moyen de faire une étude logique de la langue.

La syntaxe du subjonctif est peut-être, de toutes les parties de la grammaire, celle qui exige le plus d'attention et de jugement. M. Guerlin de Guer rappelle justement que de « bons lettrés ont pu, sans exagération de purisme, voir dans le subjonctif le mode littéraire par excellence, celui qui, chez nous, distingue l'Attique du Béotien ».

C'est pour cela que le peuple l'ignore tant, et que nos écoliers le remplacent si volontiers par l'indicatif. « Attendait-il que je *fus* debout ?... La première que j'*eus* déjà vue... Je n'aurais pas pensé que j'*eus* ce bonheur ».

Pour que les élèves évitent ces fautes et d'autres semblables, il convient de leur rappeler souvent que le subjonctif est le mode du doute, tandis que l'indicatif est le mode de l'affirmation pure et simple : Il prétend qu'on *obéira*. Je prétends qu'on *obéisse*. Le subjonctif est le mode du doute, et c'est pour cela qu'il est le mode de la délibération, de l'exhortation, de la crainte, du souhait, du désir, de la défense, du fait présenté d'une manière générale et vague ; et ce principe est essentiel, et il faut donc le retenir si l'on veut bien se débrouiller, surtout quand il s'agit de l'emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées.

Au surplus, il n'y a guère, en syntaxe, qu'une chose qui soit aussi difficile que la règle du mode du subjonctif, et c'est de

savoir quel temps du subjonctif il faut employer. Il est décrété sans doute qu'il ne faut plus maintenant, dans les écoles de France, s'inquiéter de l'imparfait du subjonctif quand le verbe de la proposition principale est au conditionnel présent : c'est le présent du subjonctif qui alors supplante les formes en *asse* ou *usse* ou *isse* de l'imparfait.

Nous aurions pu écrire nous-même, tout à l'heure, nous autorisant de la bénévole permission de M. Georges Leygues : « Pour que les éléves *évitent* ces fautes, il *conviendrait* de leur rappeler. . » L'on pourrait encore écrire aujourd'hui ; « A voir le climat affreux de la Moscovie, on ne *croirait* jamais que ce *soit* une peine d'en être exilé. » Montesquieu, qui a vécu à une époque de servitude grammaticale, a écrit : « . . . on ne *croirait* jamais que ce *fût*. . . . »

Mais si le premier verbe n'est pas au conditionnel présent, il faudra bien encore, quoi qu'il en arrive à nos oreilles délicates, nous servir quelquefois de l'imparfait pour marquer la concordance rigoureuse des temps. Et que de fautes l'on commet contre cette exigence de la bonne syntaxe ! Les exemples que cite M. Guerlin de Guer, nous rappellent cent autres incorrections du même genre. « Il aurait bien voulu que Black lâche (lâchât) l'os. . . . Je me mis à courir de peur qu'il m'*emmène*. . . . (m'emmenât). . . . Il fallut bien qu'il se *soumette* (soumît). . . . Ils ne pouvaient avoir d'aussi belles récoltes que le voisin, bien que ses terres *soient* (fussent) plus petites. » Et pourtant la règle est très claire : lorsque le verbe de la proposition principale est au passé, il faut mettre à un temps passé celui de la proposition subordonnée au subjonctif.

Que si l'on trouve dans Racine, un vers comme celui-ci : « N'*avez-vous* pas *ordonné* qu'on *observe* ses pas ? » et dans Pascal une phrase comme cette autre : « Dieu *a voulu* que les vérités divines *entrent* du cœur dans l'esprit, » on se souviendra que le passé indéfini français, comme le parfait latin et le parfait grec, exprime souvent une action passée en la rapportant au moment où l'on parle ; et il y a donc alors mêlée à l'idée du passé l'idée du temps présent. Et c'est pourquoi, dans ce cas, l'on peut quelquefois s'autoriser de cette nuance pour construire au subjonctif présent le verbe de la proposition subordonnée. Vous *avez ordonné*, et cet ordre existe au moment où je parle, et vous ordonnez donc encore qu'on *observe* ses pas [1].

---

(1) Voir sur ce point la *Grammaire française* de l'abbé Ragon, *Cours supérieur*, pp. 74, 325.

Nous reconnaissons volontiers, avec M. Guerlin de Guer, que c'est sur ces parties essentielles de la *Grammaire*, à savoir l'emploi des modes, des temps, et des auxiliaires du verbe, l'emploi des pronoms personnels, adverbiaux et relatifs, qu'il faut arrêter le plus souvent l'esprit des élèves ; que ce sont là les questions qui tiennent le plus profondément aux destinées de notre langue, et qu'on leur pourrait peut-être sacrifier, dans les classes, et sans grand dommage, quelques exercices sur la question secondaire de l'accord des participes.

* * *

M. Guerlin de Guer consacre les trois derniers chapitres de son opuscule à des observations qui se rapportent, non plus au vocabulaire ou à la grammaire, mais au style de « nos Fils et de nos Filles ». Et il constate chez les étudiants de là-bas ce que nous pouvons reprocher si souvent aux étudiants de nos maisons canadiennes, à savoir le vice de l'impropriété.

De tous les défauts de style que nous remarquons dans les copies de nos élèves, et aussi que nous pouvons apercevoir dans la littérature de nos journaux canadiens et dans les discours de nos hommes publics, l'impropriété des termes est le plus fréquent, et peut-être bien le plus détestable. C'est qu'il faut commencer par bien dire ce que l'on veut faire entendre, et par le dire avec les mots qui rendent exactement le sens ou la pensée. La doctrine de La Bruyère est si juste : « Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne... ; tout ce qui ne l'est point est faible et ne satisfait pas un homme d'esprit ».

Mais pour arriver à cette exactitude de l'expression, il faut bien connaître d'abord sa propre pensée, l'avoir bien clarifié dans son esprit, et connaître aussi le sens propre des mots, et ne se contenter jamais de l'à peu près. Souvent l'impropriété du style n'est qu'une forme de la négligence ou de l'insouciance. On ne prend pas la peine de chercher, ou de choisir le terme le plus juste ; on dédaigne ce *labor limae* dont parle Horace. Et l'on se justifie en pensant que l'on sera toujours compris.

Il semble vraiment que cette insouciance, ou cette ignorance du terme propre soit l'un des défauts les plus ordinaires de ceux qui parmi nous se mêlent d'écrire. Et ne pourrait-on pas ajouter

que cette insouciance, on l'apporte du collège ou du petit séminaire ? et ne pourrait-on pas affirmer aussi que cette insouciance ne se développe chez nos élèves que parce qu'elle n'est pas assez chez eux réprimée, et parce que les professeurs n'attachent pas toujours une assez grande importance, dans l'appréciation des copies, à la correction grammaticale, et à la correction du style ? Combien d'élèves se surveillent assez dans les classiques « compositions de mémoire », qu'il s'agisse de préceptes, d'histoire, de philosophie ou de science ? L'essentiel pour eux, et l'unique préoccupation, c'est de « tout mettre », c'est-à-dire de mettre tout ce que le manuel apprend et tout ce que le professeur peut exiger. Et il arrive que s'ils « ont tout mis », on leur donnera tous leurs points, eussent-ils écrit dans une langue souvent incorrecte, et impropre ; comme si, entre deux élèves qui ont « tout mis », il ne fallait pas donner quelque préférence à celui qui est capable d'une rédaction plus correcte. Et c'est de cette façon que l'on habitue les élèves à ne soigner pas assez leur phrase, à les négliger plutôt, et à mal écrire.

Et qu'on veuille bien remarquer que nous ne prétendons pas transformer en dissertations littéraires les « compositions de mémoire » ; il ne s'agit ici que d'en proscrire ce laisser-aller, cette mauvaise tenue, ces incorrections que les élèves s'y permettent trop volontiers, et de ne jamais laisser impunément un élève écrire comme il marche.

Nous pourrions faire des observations toutes semblables au sujet des lettres qu'écrivent nos écoliers. Que de termes impropres l'on pourrait relever dans cette littérature épistolaire? L'on ne veut pas faire de phrases, ou paraître pédant ; et l'on oublie que le style propre peut être très simple, que la distinction ou la dignité du style n'est pas du pédantisme ; et l'on continue, comme l'on dit très familièrement, à *torcher* ses lettres, comme l'on *torche* ses « compositions de mémoire ».

Il arrive que les impropriétés soient aussi un effet du mauvais goût de l'écrivain. L'on a voulu faire du bon style, et l'on est tombé dans la bizarrerie. Je signalais l'autre jour en classe cette phrase : « Les figures qui s'y (dans notre histoire du Canada) rencontrent l'ont rendue si belle par leurs hauts faits..., » où l'élève avait oublié qu'on ne doit pas attribuer aux *figures* les hauts faits ou les grandes actions. Un autre écrivait : « Aux pieds de cette vénérable figure, les élèves du Séminaire viendront

le remercier...,» et il parut étrange que cette figure eût des pieds.

C'est parfois dans les comparaisons ou les oppositions que l'on commet des impropriétés, pour ne pas rapprocher ou opposer des termes qui sont de même nature, et que l'on peut donc mettre en regard les uns des autres. Je détache d'une copie de discours cette phrase: «Contrairement à l'ingratitude et à l'oubli qui sont devenus une plaie générale, le Canadien français veut demeurer reconnaissant.... » L'on ne peut mettre en opposition ou en parallèle un homme ou un peuple qu'avec un autre homme ou un autre peuple; et il aurait donc fallu écrire ici: Contrairement à tant de peuples...., le peuple canadien français....

Je ne fais que signaler en passant d'autres défauts de style scolaire, sur lesquels insiste M. Guerlin de Guer: la familiarité des termes ou des locutions, l'abus des épithètes, la manie de se mettre en scène, ou d'annoncer qu'on va dire quelque chose.

Il convient plutôt d'insister en finissant sur les moyens à prendre pour habituer nos élèves à écrire proprement et convenablement. Nous avons parlé tout à l'heure de l'enseignement méthodique et logique de la grammaire. On ne saurait trop le prolonger dans les classes et y revenir à l'occasion des corrections de devoirs: versions, narrations, discours, dissertations. C'est un procédé excellent que celui qui consiste à faire, pour chaque série de devoirs, une liste — pas trop longue — des principales erreurs de syntaxe qu'on a pu y relever—de celles qui ne sont pas de pures étourderies—et à consacrer au moment de rendre compte de la version, du discours, de la dissertation, quelques minutes à l'explication des deux ou trois principales règles qui ont été violées. Les élèves retiennent facilement quelques règles isolées qu'on leur rappelle et qu'on leur explique, et ils finissent par les bien respecter si l'on a soin d'y revenir souvent, et de ne pas laisser passer inaperçues leurs ignorances. Il ne faut jamais dédaigner de descendre jusqu'à ces détails: l'enseignement ne va pas sans reprendre sans cesse ou répéter souvent les mêmes choses. Soyons sûrs, d'ailleurs, que nos grands élèves de lettres ou de philosophie négligeront bien vite l'exactitude grammaticale s'ils s'aperçoivent que leurs professeurs n'y attachent pas d'importance.

Nous nous souvenons qu'à l'Institut Catholique de Paris nos correcteurs de dissertations commençaient toujours leur correction

hebdomadaire par le quart d'heure obligé d'observations grammaticales, où ils relevaient les fautes les plus caractéristiques qu'ils avaient rencontrées dans les copies. Et ils faisaient là une besogne fort utile; et nous apprenions là mieux encore peut-être que dans nos grammaires, à écrire soigneusement et correctement. Et si cet exercice préliminaire du compte rendu des devoirs était utile à des candidats à la licence, comment ne le serait-il pas à des candidats au baccalauréat de rhétorique et de philosophie?

En plus de l'enseignement de la syntaxe qui apprend aux élèves à écrire, il a aussi, évidemment, la composiiion française et l'explication des auteurs.

Pour enseigner à écrire, ces deux exercices sont, à coup sûr, plus utiles que celui qui consiste à mettre en tête des élèves deux ou trois manuels de préceptes littéraires. Il faut des préceptes, sans doute, et un manuel de préceptes, parce que l'élève doit savoir qu'il existe des lois générales de la composition, et il doit surtout les connaître: mais outre que ces lois s'apprennent encore en composant sous la direction d'un maître, ou en étudiant et expliquant le texte des auteurs, et que c'est peut-être la meilleure façon d'enseigner les règles que de les aller surprendre dans des applications pratiques, il est certain que ces préceptes seraient assez inutiles s'ils n'étaient pas assez souvent accompagnés de la composition personnelle, et de l'étude détaillée de textes français.

Or, faisons-nous assez grand cas dans nos classes de ces deux exercices? Et s'il arrive que nous les pratiquons, le faisons-nous assez tôt, et n'attendons-nous pas qu'il soit bien tard? Il y a une sorte de préjugé qui existe chez nous, je veux dire dans nos collèges et nos petits séminaires,—et il peut se faire que je me trompe, mais je crois que ce préjugé existe, et je souhaite que l'on me désabuse—et qui consiste à penser que dans nos classes de grammaires il n'y a pas lieu de se préoccuper beaucoup d'apprendre à écrire. L'on estimera que l'on a assez fait si l'on a dicté des devoirs où l'on s'ingénie à accumuler les difficultés grammaticales, si l'on a exigé des élèves trois ou quatre petites lettres par année, et surtout si on leur a donné chaque semaine l'occasion de faire des versions que le plus souvent ils n'ont pas comprises, et qu'ils ont donc traduites en iroquois. L'on renvoie d'ailleurs aux professeurs de littérature la tâche d'enseigner l'art d'écrire. Et tant pis, si, ayant commencé en troisième, les élèves n'ont pas fini de l'apprendre en rhétorique. Dans les classes de grammaire,

et de philosophie, on ne fera que peu ou point d'exercices de composition, et surtout, dans les classes de grammaire, on fera peu ou point d'explication de textes français.

Et des élèves arriveront donc en versification ou en troisième sans avoir à peu près jamais manié une plume. Il n'ont pas appris à faire de tout petits développements, qui eussent été proportionnés, en cinquième et en quatrième, à leur condition intellectuelle, et voilà qu'on les lance tout de suite dans les narrations compliquées et héroïques que se transmettent comme un pieux héritage les professeurs de troisième et de versification. Parce qu'ils n'ont pas été entrainés, peu à peu, et petit à petit, à faire des phrases, à combiner deux courtes idées, ou à lier deux faits, ils se perdront longtemps dans le dédale des longs développements qu'on leur propose, et il est à craindre qu'ils ne puissent jamais apprendre à bien écrire. Ils n'auront pas, non plus, suffisamment vu, pour n'avoir pas disséqué en classe ou à l'étude des textes faciles et bien faits, comment on exprime dans une bonne langue, correcte, et avec des mots qui soient propres, une pensée. Je n'ajoute pas ici que cette explication de textes aurait, par surcroît, déposé, ou fait surgir, dans ces petites têtes d'enfant, quelques idées intéressantes dont ils auraient pu enrichir leur esprit, et que cela n'est pas d'une médiocre importance s'il est vrai qu'on ne fait un cours d'étude que pour apprendre à penser et à exprimer sa pensée.

Il convient donc, nous semble-t-il, d'initier de bonne heure, et avec quelque insistance, les enfants aux secrets de la phrase française. Et les petits exercices de composition et d'explication, auxquels ils seraient souvent appliqués, leur apprendraient tout à la fois à écrire correctement et proprement : la grammaire et l'art y trouveraient tous deux leur compte.

Nous nous plaignons volontiers, nous, Canadiens français, que nous ignorons les richesses et les ressources de notre langue. Cette lamentation est ici classique ; et le sujet n'en est que trop véritable. Et nous essayons de nous excuser, et de nous justifier par toutes sortes de raisons dont quelques-unes peut-être ne sont apportées que pour masquer notre paresse ou nos négligences. Faisons plutôt un état exact de notre conscience grammaticale. Avons-nous assez cultivé notre langue, et l'avons-nous assez méthodiquement étudiée ? avons-nous le courage de chercher toujours à la plier aux exigences de la pensée, et apportons-nous

à surveiller notre conversation et notre plume une assez grande diligence? Si notre vocabulaire est si pauvre, et notre syntaxe si défectueuse, c'est que peut-être nous commençons par trop dédaigner de bien parler et de bien écrire. Quant à nous, professeurs, interrogeons-nous aussi avec sincérité; voyons si nos méthodes d'enseignement sont les meilleures, et si vraiment nous avons suffisamment tâché, depuis la huitième jusqu'à la philosophie inclusivement, à former des élèves qui sachent écrire.

CAMILLE ROY, ptre

---

## REVUES ET JOURNAUX

Le 6 décembre, M. Jean Lionnet donnait une conférence sur le Canada, dans la salle de l'Académie de Musique, à Roubaix.

Compte rendu dans le *Journal de Roubaix* du 8 décembre (édition du matin).

D'après le *Journal*, le conférencier aurait dit, pour montrer notre amour pour la France, que «dans certaines localités canadiennes à la consonnance bien française : Saint-Claude et Donrémy, il avait vu sur les murs le programme de la fête nationale du 14 juillet»........ Il doit y avoir là une erreur.

# LES LIVRES

Germain Beaulieu *Le Monde des Petits Êtres. Études sur les insectes du Canada.* Montréal (Albert Ferland, 22, rue Notre-Dame Est), 1908, in-8°, 25. 5 c. × 17 c., 32 pages.

Ceci n'est pas un livre encore ; c'est le commencement d'un livre. M. Beaulieu fait paraître son ouvrage par fascicules. Terminé, le volume aura 480 pages, imprimées sur beau papier, avec des gravures.

L'auteur explique qu'il n'a pas voulu faire un traité d'entomologie pour les savants, mais qu'il s'adresse, en une série d'entretiens, à ceux qui « désirent faire connaissance avec ce merveilleux petit monde que nous côtoyons constamment, et dont l'étrangeté des formes, la variété des mœurs, l'éclat des couleurs attirent si souvent l'attention ».

Fort bien ! J'aime beaucoup que les savants fassent des livres qui ne *le* soient pas trop. Les deux premiers fascicules de celui-ci annoncent un ouvrage intéressant, utile, et d'une lecture la plus agréable du monde.

Demandez-vous si au point de vue scientifique le *Monde des Petits Êtres* a de la valeur ?.... J'en suis sûr, mais je n'en sais absolument rien, et serais par conséquent fort empêché de vous le démontrer.

Henri Roullaud. *Rectification du Vocabulaire.* Montréal (A. Bouesnel), 1908, in-8°, 21c. × 15c., XV + 261 pages.

Le 22 mai 1890, Fréchette écrivait à Lusignan, qui venait de faire paraître ses *Fautes à corriger (Une chaque jour)* :

« (Ton livre) signale une faute à corriger par jour ; eh bien, si nous nous corrigions d'une faute par jour, cela ferait trois cent soixante et cinq fautes corrigées au bout de l'année. Songeons au progrès réalisé !

« Progrès nécessaire si nous voulons rester français ; progrès indispensable surtout pour nos compatriotes qui ont à visiter la France, ambition si chère à tout cœur canadien.

« J'imagine un des nôtres qui *débarque* à Paris, après un voyage *à bord* des *chars*, qui aperçoit le *dépôt*, qui entre dans la *station*, et qui demande à un *charretier* de la *stand comment* il *charge* pour aller lui chercher du *change* !....

« ....... Cela peut prêter à des quiproquos dont il serait difficile de prévoir les conséquences.... Il peut arriver des cas où l'on ne nous comprenne guère. »[1]

M. Roullaud, s'il n'a pas lu déjà cette lettre, sera étonné de voir si exactement exprimée en 1890 l'idée qu'il a eue lui-même en 1908, et d'où est né son propre ouvrage, *Rectification du Vocabulaire.*

« Il est nécessaire, dit M. Roullaud, de rectifier notre vocabulaire, au moins pour ceux qui sont appelés à voyager en France ou à correspondre avec des Francais. » (p. XV) Et il met en scène « un jeune ingénieur civil canadien, *M. Laurent*, appartenant à la meilleure société, qui va, avec sa femme, d'un esprit également très cultivé, habiter Paris pendant un temps prolongé ». Ils parlent tous deux « le français que nous parlons ici » ; ce sont des personnes instruites, qui ne commettent pas d'anglicismes grotesques, qui n'emploient que des mots français, prononcés irréprochablement. Mais ils donnent à bon nombre de ces mots une signification que le français d'aujourd'hui n'admet pas ; et ces impropriétés de termes dans leurs discours donnent lieu à des incidents, à des mésaventures, à des malentendus ; d'où explications, définitions, exemples. M. Roullaud suppose que son personnage a pris des notes sur tout cela ; il reproduit ces notes, et les accompagne du récit des conversations, incidents ou aventures qui en ont provoqué la rédaction.

Voilà le cadre. Il est bien trouvé. Une nomenclature toute nue de nos termes impropres eût été précieuse sans doute, mais sévère et aride. L'auteur a voulu « combiner un ouvrage à la fois didactique et attrayant », rendre son travail « plus assimilable et plus fructueux ». Il a eu recours au procédé que je viens de décrire. Cela donne « du mouvement et de l'agrément à la lecture », de sorte que les plus indifférents à la correction du langage ne laisseront pas de s'y intéresser.

Il y a donc dans le livre de M. Roullaud deux parties, confondues dans le texte, mais qu'on peut apprécier séparément : la partie didactique, les *notes* de *M. Laurent* ; et le récit des circonstances qui ont provoqué les observations du voyageur.

Les *notes* sont claires, précises, justes, et accompagnées de gravures quand il est besoin. Elles ne visent pas moins à la rectification du vocabulaire des Canadiens qui ne voyagent pas

---

(1) *Fautes à corriger*, pp. XV et XVI.

que de ceux qui voyagent, et les gens qui restent chez eux en peuvent tirer profit tout autant que ceux qui vont en France.

Quelques mots, cependant, sont relevés, dont le sens canadien n'est pas mauvais, est meilleur peut-être que le sens parisien d'aujourd'hui. (Par exemple, les mots *déjeuner*, *diner*, *souper* [p. 11]). Mais alors l'auteur a soin de faire remarquer que l'usage canadien est légitime, et que, s'il faut parler d'autre sorte, c'est pour se faire comprendre à Paris. « Paris a tort, cela est évident, écrit-il. Mais qu'y faire, puisque c'est l'usage absolu ? Il convient de noter ces particularités, si l'on veut éviter des mécomptes. »

Les *notes* de cette espèce, qui du reste sont rares, s'adressent plus spécialement aux Canadiens qui se proposent d'aller à Paris—et à ceux-ci elles seront fort utiles. Pour ne parler que de l'exemple cité plus haut, M. Roullaud n'entend évidemment changer ni l'heure ni le nom des repas dans la province de Québec ; il ne veut nullement nous faire *déjeuner* à midi, *diner* à six heures, et *souper* à minuit. Chaque pays a ses coutumes ; celles de Paris ne sont pas les nôtres, et M. Roullaud en prévient le lecteur. Soit !

Cependant, j'aurais aimé que *M. Laurent* se montrât parfois un peu plus averti de la légitimité de certaines expressions, qu'il insistât davantage sur le droit qu'il avait de s'en servir, et qu'il forçât ses interlocuteurs à reconnaître qu'il n'avait point tort, quitte à être obligé, pour se faire comprendre à Paris, de parler ensuite comme eux. Mais, lorsque *M. Laurent* fit son voyage, il n'était pas encore question de la nationalisation de notre vocabulaire, je veux dire de nos vocables les mieux venus, les plus légitimes et de meilleur aloi. *M. Laurent* n'était pas alors membre de la Société du Parler français ! L'éditeur des *notes* de *M. Laurent* ne pouvait, en conscience, prêter au voyageur des discours que ce dernier n'avait pas tenus. D'ailleurs, la revendication de nos droits en fait de vocabulaire n'entrait pas dans le plan de l'ouvrage : on ne peut tout dire à la fois. Mais je m'imagine qu'à son retour de Paris, *M. Laurent* a dû s'inscrire comme membre titulaire de la Société du Parler français au Canada, et qu'il est devenu un apôtre de la nationalisation bien comprise de notre vocabulaire. Et je pense qu'il fera prochainement un second voyage à Paris ; il y prendra des *notes* encore, mais cette fois sur les mots franco-canadiens qui n'ont pas d'équivalents en français,

qui sont bien formés, qui ont de la naissance, qui méritent qu'on leur accorde le droit de cité. Ferré là-dessus, *M. Laurent* n'aura pas de peine à démontrer à ses amis parisiens que maintes expressions canadiennes ne sont pas de l'argot et ont fort bon air. Il réussira peut-être à convaincre des académiciens ! M. Roullaud publiera, un jour ou l'autre, ces nouvelles *notes* de *M. Laurent*, avec les conversations, etc., comme il fait les premières. Ce sera un ouvrage d'un autre genre, fort utile aussi, véritable complément du premier, et qui aura sans doute pour titre : *Conservation de notre vocabulaire*.

Revenons à la *Rectification du Vocabulaire*.

Quelques distinctions faites par M. Roullaud paraîtront d'abord subtiles. Cela tient à ce que l'auteur a justement voulu être précis et marquer des nuances. C'est en effet dans l'exacte observation des nuances de signification que consiste la propriété des termes. Pour bien comprendre ces distinctions et en saisir l'application, il faut lire, non seulement la *note*, dont le titre, en gras, se détache du texte, mais tout l'article qui s'y rapporte.

Cette autre partie du livre, le récit et les conversations, est utile, parce qu'elle renferme des leçons qui n'entrent pas dans les *notes*, qu'elle aide à comprendre celles-ci, et qu'elle rend plus facile la lecture de l'ouvrage.

Les scènes imaginées par M. Roullaud ne sont pas toutes également vraisemblables, et certaines explications lexicologiques sont amenées moins naturellement que d'autres. Même, on trouve parfois *M. Laurent* un peu trop naïf.... Mais n'allons pas chicaner là-dessus. Admirons plutôt comme l'auteur a su imaginer des circonstances diverses assorties à son dessein.

Le lecteur remarquera aussi le soin qu'a pris M. Roullaud de ne point faire tomber son voyageur dans le ridicule, tout en le mettant toujours dans le tort – ce qu'il fallait bien. Il lui prête des termes impropres, non pas un discours grotesque. En outre, les Parisiens, dans ce livre, sont d'une grande délicatesse : à peine se permettent-ils un sourire aux erreurs du Canadien.

Il y aurait bien à reprendre M. Roullaud sur l'utilité de certaines remarques, sur l'exactitude même de quelques définitions, sur le sens trop restreint attribué à quelques mots, et, surtout sur les règles qu'il pose pour l'emploi des majuscules... Mais il me déplaît de relever ces détails dans un livre dont il y a surtout du bien à dire. Depuis les *Fautes à corriger* de Lusignan,

il n'a rien paru d'aussi pratique ; avant les *Fautes* à corriger, il n'y avait rien d'aussi sûr ; et les *Fautes à corriger* même sont moins utiles.

Léon *Brémont. L'Art de dire et le Théâtre.* Paris (Delagrave), 1908, in-8°, 240 pages.

Excellent traité de diction, utile non seulement aux comédiens, mais à tous ceux qui sont appelés à parler, à lire ou à réciter en public. En particulier, je ne pense pas que personne ait mieux que M. Brémont parlé de la diction poétique.

Rien de plus juste que ses observations sur le rythme et sur les valeurs changeantes de l'*e* muet. A qui veut apprendre à dire les vers, on ne saurait donner un meilleur enseignement.

Adjutor Rivard.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

*(Suite)*

**Disgrâce** (*ḍizgrá:s*) s. f.

|| Honte, déshonneur. *Ex.*: La conduite de ce jeune homme est une vraie *disgrâce* pour sa famille = ... est un véritable déshonneur pour sa famille.

Fr. *Disgrâce* = perte des bonnes grâces, de la faveur de qq'un, manque de grâce dans les manières, Darm.

Le mot anglais *disgrace* signifie, opprobre, déshonneur, honte. *Ex.*: *He is a disgrace to his country* = Il est l'opprobre de son pays, Clifton er Grimaux.

**Disgracieux** (*ḍizgrasyœ̀*) adj. ⟵ ang. *disgraceful.*

|| Honteuse, déshonorant.

Fr. *Disgracieux* = qui manque de grâces dans les manières, Darm.

**Dish** (*ḍic*) s. f.

|| Plat, assiette, vase creux.

**Disparser** (*ḍispàrsé*) v. tr.

|| Disperser.

Dial. *Idem*, dans le Centre, Jaubert.

**Dispense** (*ḍispèns*).

|| Mot anglais dont se servent les députés pour dispenser le président de la chambre de lire en anglais un document qu'il a déjà lu en français. On pourrait le remplacer avantageusement par le mot français: passez!

**Disputage** (*ḍisputà:j*) s. m.

|| Dispute. *Ex.*: Assez de *disputage.*

**Disputation** (*ḍisputá:syõ*) s. f.

|| Discussion, dispute quelconque.

Fr. *Disputation* = discussion régulière entre deux ou plusieurs personnes, Littré, Besch.

**Disputer** (*ḍisputé*) v. tr.

|| Gronder, quereller.

FR. *Disputer* : m. s., fam. et autorisé par qq. écrivains, LITTRÉ, pop. LAR.

DIAL. *Disputer*, m. s. en Normandie, DELBOULLE, DUBOIS.

**Disputeux,-euse** (*ḍisputœ, -œ:z*) adj.

|| Qui aime à quereller, à gronder.

FR. *Disputeur*: qui aime à discuter, DARM.

DIAL. *Disputeux*: m. s., en Normandie, DELBOULLE.

**Disqualification** (*ḍiskàlifikà:syõ*) s. f.

|| Dégradation civique, action de frapper d'incapacité légale. | Cf. ang. *disqualification*.

FR. *Disqualification*: (turf) déclaration d'incapacité de courir, GUÉRIN.

**Disqualifier** (*ḍiskàlifyé*) v. tr.

|| Frapper d'incapacité légale, dégrader. | Cf. ang. *to disqualify*.

FR. *Disqualifier*, de l'ang. *disqualify* = terme de course : Exclure du concours pour infraction au règlement.

**Dissatisfait, -te** (*ḍisàtisfe, -èt*) adj.

|| Mécontent, qui n'est pas satisfait.

FR. *Dissatisfaction* se trouve dans LAR., BESCH. et GUÉRIN.

**Dissident** (*ḍisidã*) adj. s. m.

|| Dans les municipalités scolaires dont la population est composée de catholiques et de protestants, on appelle *dissidents* les contribuables qui, appartenant à la dénomination religieuse la moins nombreuse, ont réclamé le droit que la loi leur accorde d'avoir des écoles séparées.

FR. *Dissident* = séparé, en matière de doctrine, d'une communion religieuse, DARM.

FR.-CAN. Le mot *dissident* est pris dans le sens français, mais il s'entend spécialement des *dissidents* qui ont demandé des écoles séparées.

**Distiller** (*ḍisṭilé*) v. intr.

|| Suppurer. *Ex.*: Une plaie qui *distille*.

**Distorber** (*ḍistòrbé*) v. tr.

|| Déranger (qq'un). *Ex.*: Je ne veux pas vous *distorber*, continuez à travailler.

ÉTYM. Cf. ang. *disturb*.

**Détourber** (*déturbé*) v. tr.
|| Déranger (qq'un).

**Divartir** (*divàrti:r*) v. tr.
|| Divertir.

**Divine** (*divin*) s. f.
|| Devinette.
VX FR. *Devine* et *divine* = devinette, BOS.
DIAL. *Divinailles* = m. s., Bas-Maine, DOTTIN.
FR.-CAN. V. *clou-poline-divine*.

**Diviner** (*diviné*) v. tr.
|| Deviner.
DIAL. *Diviner* = m. s. Normandie, BÉN., *Chron. de Norm.*, v. 6626.

**Divorce** (*divòrs*) s. m.
|| Tapage, bruit. *Ex.*: Les enfants font le *divorce*.

**Djime-robette** (*djim ròbèt, djim ràbèt*) s. m.
1° || Caoutchouc.
ÉTYM. Ang. *Indian rubber* = m. s.
2° || Mauvais whiskey.

**Djire** (*dji:r*) s. m.
|| Fou, lourdaud.

**Dmouéselle** (*dmwezèl*) s. m.
|| Demoiselle, jeune fille.
DIAL. *Id.*, Bas-Maine, DOTTIN.

**Dotcher** (*dòtcé*) v. intr.
1° || S'élancer soudainement de côté (se dit, au jeu, des joueurs, de la balle).
2° || Esquiver, éviter la surveillance, se dérober à la surveillance de qq'un.
ÉTYM. Ang. *to dodge* = m. s.

**Dotcheur** (*dòtcœ:r*) s. m.
|| Celui qui *dotche*, qui est habile à *dotcher*, qui en a l'habitude. (V. *dotcher*.)
ÉTYM. Ang. *dodger* = m. s.

**Dodger** (*dòdjé*) v. intr.
|| (Syn. de *dotcher*).

**Dodgeur** (*dòdjœ:r*) s. m.
|| (Syn. de *dotcheur*,)

**Dodicher** (*do·ḍicé, dò:ḍicé*).
|| Caresser, dodiner, dorloter.

**Dog** (*dòg*), **doc** (*dòk*) s. m.
|| Sorte de jeu, où chaque joueur essaie, en lançant des roches, de faire tomber celle du *chat*, placée sur un but.

**Dollar** (*dòla:r*) s. m.
|| Piastre (100 sous).
FR. L'ang. *Dollar* est admis par l'ACAD. depuis 1835; il est cependant permis de lui préférer *piastre*, plus généralement employé.

**Dolle** (*dòl*) adj.
|| Lourd, languissant, engourdi, sans animation, somnolent, paresseux, triste, ennuyeux, désagréable. *Ex.*: Ce garçon-là est *dolle*.—Les affaires sont *dolles*.— Le temps est *dolle*.
ÉTYM. Ang. *dull* = m. s.—Cf. fr. *dolent* = affecté par un malaise physique.

**Dommage (beau)** (*bó dòmà:j*) interj.
|| (Voir: *beau damage*.)
DIAL. *Beau domège* = interj. affirmative et ironique: parbleu! il ne manquerait plus que ça! (ou :) heureusement! « Beau domège que je t'en donnerais = plus souvent que je t'en donnerais! » Bas-Maine, DOTTIN.—

**Dombe** (*dõ:b*), **dompe** (*dõ:p*) s. f.
1° || Remblai (travail de terrassement sur une ligne de chemin de fer).
2° || Amas de neige, lieu où l'on jette la neige; amas de terre et de déchets, dépotoir.
FR. CAN. Aussi *tombe*.

**Domper** (*dõ:pé*) v. intr.
|| Faire une *dompe*, un remblai sur une voie ferrée.
ÉTYM. Voir *dompe*.

**Dumb-bell** (*dòmb bèl*) s. m.
|| Haltère.

**Donaison** (*dònèzõ*) s. f.

|| Donation ; (spécialement) donation à charge de rente viagère, etc.

Vx fr. *Donaison* = m. s., Littré, Darm., Oudin.

Dial. *Id.*, Bas-Maine, Dottin ; Normandie, *Rév. P. P.*, I, 49 ; Delboulle, Moisy, Robin, Maze, DuBois ; Berry, Jaubert, Littré.

**Domplaine** (*dõplèn*) s. f.

|| Croûte en pâte roulée autour d'une pomme, etc., cuite à l'eau.

Étym. Ang. *dumpling* = m. s.

**Dondaine** (*dõdẽn*) s. f.

1° || Fille légère et volage.

2° || Grosse femme, dondon.

Fr. *Dondon* = femme, fille qui a beaucoup d'embonpoint, Darm.—*Dondaine* = instrument à vent fait comme une cornemuse et usité au moyen-âge, machine de guerre, Littré.

**Donnable** (*dònáb*) adj.

|| Qui peut se donner.

**Dicky** (*diké*) s. m.

|| Devant de chemise, chemisette.

Étym. Ang. *dicky* = m. s.

**Déjets** (*déjà*) s. m. pl.

Déchets, résidus.

**Demiard** (*dėmyá:r*) s. m.

|| Mesure de capacité : demi-chopine.

Dial. *Demiard* = quard de litre, Normandie, Travers, Guérin, Lar.

**Demouéselle** (*dėmwezèl*) ,. f.

|| Demoiselle.

Dial. *Demouéselle* = m. s., en Normandie.

**Donner (après qq'un)** (*dòné aprè keke*).

|| Aller après qq'un, courir après qq'un.

**Donner (se)** (*sė dòné*) v. réfl.

|| Faire donation de tous ses biens (à qq'un).

Le Comité du Bulletin.

# REVUES ET JOURNAUX

---

Dans *le Moniteur*, de Hawkesbury, (4 décembre), article sur la Société du Parler français au Canada, signé « Louis des Érables », et qui fait voir l'intérêt que porte à la conservation de leur langue les Canadiens français de l'Ontario. Pour la cause, merci !

Dans le même numéro, causerie, signée « Pamphile », sur *la Langue française au Canada*, où il est montré que plusieurs de nos incorrections de langage sont des archaïsmes.

---

Dans les *Notes d'Art et d'Archéologie* (1, rue de l'Abbaye, P. ; novembre, pp. 215-216), M. l'abbé Eugène Douat signale les principaux articles parus dans notre *Bulletin*, de juin 1907 à mai 1908.

---

*L'Ame canadienne*, par le lieutenant Lanrezac. (*La Vulgarisation scientifique*, 8, Place de l'Odéon, P. ; 15 décembre, pp. 314-318.)

Sous-titre, qui dit le sujet de l'article : *La langue française au Canada*.

La conservation de notre langue, les luttes qu'il a fallu soutenir, nos vieux mots, nos anglicismes, nos chansons populaires, la société du Parler français au Canada....

A retenir : « Au Canada, notre langue *populaire* s'est conservée plus pure qu'en France ; elle est plus correcte. »

Vues canadiennes, qui évidemment était destinées à un autre article.

ADJUTOR RIVARD.

# SARCLURES

« Visitez l'*exhibit* d'animaux canadiens de Holt, Renfrew & *Co.* » C'est dans un de nos quotidiens québecquois que l'on peut lire cette gracieuse invitation ; et c'est à ceux qui vont glisser au Kent House qu'elle s'adresse. Qu'est-ce que ça peut bien être qu'un *exhibit*, et surtout un *exhibit* d'animaux ? – L'on fait dans certains lieux des *exhibitions* d'animaux, et je soupçonne, d'ailleurs, que c'est la *ménagerie* de Holt, Renfrew & *Cie* que l'on vous recommande ?. . .

***

Les membres de l'Union mutuelle des charretiers de Saint-Roch et de Saint-Sauveur « sont priés de payer leur *contribution pour la perte d'un cheval* appartenant à M. J. M. » Et nous qui pensions que cette Union était une société de secours mutuel ? Voilà ces Messieurs priés de contribuer maintenant au malheur de leurs confrères ! Il eut été plus chrétien, pensons-nous, de prier ces unionistes, de payer, à l'occasion de la perte de ce cheval, ou pour rembourser, pour secourir ce pauvre malheureux qui a perdu son cheval, leur contribution réglementaire.

***

Lu dans le salon des bâteaux de la traverse : *Défense de fumer et cracher.* Il faudrait défendre aux traducteurs de notre compagnie anglaise de la traverse de faire l'ellipse de la proposition *de* devant le second infinitif. Mais peut-être ne seront-ils pas plus dociles que les membres de la corporation des cracheurs ?

LE SARCLEUR.

# ANGLICISMES

| Anglicismes. | Équivalents français. |
|---|---|
| *Frolic; fralic; frali* .......... | **Festin, banquet, repas** donné à l'occasion d'une réunion de famille ou d'amis; **fête joyeuse et bruyante; désordre.** |
| Il y a eu un gros *fralic* chez le voisin.................... | Il y a eu *grand festin, repas de famille, grand banquet,* etc. |
| Pierre a marié son garçon hier; il y en a eu du *frali*........ | Il y a eu *fête joyeuse, noce nombreuse, grande réjouissance.* |
| Il y avait beaucoup de jeunes gens dans cette réunion; je vous assure que ça n'a pas été qu'un petit *frali*......... | Il y a eu du *tapage,* du *désordre.* |
| Ils sont allés en pique-nique à la grève; il y avait beaucoup de monde; ça été un *frali*!... | La fête a été *bruyante*; *ou bien*: il y a eu beaucoup de *désordres.* |

Cercle d'étude du Parler français
de la **Société Laval** du Petit Séminaire de Québec.

# POUR LES BONS OUVRIERS

## DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

---

I

L'homme mystérieux de cette vieille estampe
Montre un profil d'avare et de conquistador;
Des piles de sequins et de carolus d'or
S'écroulent sur la table au plein jour de la lampe.

Qu'est-il ? Un trébuchet complète le décor,
Près du poinçon d'acier qu'on sent de forte trempe;
L'homme examine, heureux, un éclair à la tempe,
La belle pièce lourde où le coin reste encor.

—Tel vous, gardien zélé du trésor de la langue,
Pesant les mots, qu'attend le vers ou la harangue,
Vous rendez, à leur son, l'arrêt qui fera loi ;

Tel je vous vois, ami, saluer d'un sourire
Le vocable d'or pur et d'authentique aloi,
A qui seul votre cœur de Français peut souscrire...

II

Mon cœur vous suit, ému, quand je vous vois, là-bas,
Tandis qu'autour de nous notre langue s'altère,
Garder d'un soin pieux la gerbe héréditaire,
Aux fléaux du bon grain livrer d'ardents combats.

Les sarcleurs diligents font l'œuvre salutaire,
Chacun dans son sillon travaillant sans fracas ;
D'autres pour les herbiers aux parfums délicats
Cueillent dans les patois, fils de l'ancienne terre.

Pour que le champ Français, sagement cultivé,
Chasse l'ivraie hostile et l'impur sénevé,
Poursuivez, Canadiens, la tâche ardue et saine ;

Rendez au vieux parler de chez vous son haut rang,
Et nous irons bientôt des rives de la Seine
Rapprendre notre langue aux bords du Saint-Laurent !

Gustave Zidler.

# NOTRE LANGAGE SCIENTIFIQUE

*(Conférence lue à la séance publique du 10 décembre 1908)*

La Société du Parler français au Canada, fidèle à sa mission et convaincue de l'utilité de son œuvre, n'a jamais cessé, depuis qu'elle existe, de poursuivre avec courage et persévérance l'étude de la langue française dans notre pays. Par le *Bulletin* qu'elle publie tous les mois, au moyen de travaux lus dans ses séances publiques et par la publication des feuilles d'anglicismes, elle s'attaque à l'incorrection du langage franco-canadien, elle dénonce l'envahissement trop fréquent des locutions et termes étrangers, elle signale, à coups de sarcloir, les défauts qui se glissent dans la langue de nos industriels, de nos marchands, de nos hommes de profession, en un mot, elle veille avec un soin jaloux à la pureté du parler français dans toutes les classes de la société. Aussi, croyons-nous, elle ne pouvait laisser de côté le domaine des sciences physiques et naturelles, et elle a cru bien faire — quoiqu'elle aurait pu pour atteindre son but choisir une voix plus autorisée que la mienne — de présenter au public un travail sur le langage scientifique dans notre pays.

Est-il besoin de le rappeler, ce champ d'exploration est en quelque sorte illimité ; les phénomènes que les sciences étudient sont si nombreux, si variés, l'influence qu'elles exercent sur les arts, l'industrie, le commerce, les travaux du génie civil est si considérable, qu'il serait puéril de vouloir donner à un pareil sujet les limites d'une simple causerie. Nous nous bornerons seulement à quelques considérations sur la nécessité de la précision et de l'exactitude du langage des sciences, et nous nous permettrons d'attirer l'attention de nos compatriotes sur l'emploi des termes anglais qui déparent trop souvent le parler scientifique.

***

On admet sans peine que le poète ou le prosateur, que l'écrivain en général est tenu à la correction grammaticale ; on sait, de plus, qu'il ne lui est pas permis de choisir ses expressions au hasard, mais il lui faut, dans l'emploi et l'agencement des mots, faire rayonner partout la lumière et la vie, même, oserions-nous dire, lorsque la frivolité du sujet et l'importance souvent très contestable de la matière ne semblent pas exiger tant d'efforts. Cette obligation de la précision du langage et de la propriété des termes n'est-elle pas encore plus rigoureuse pour l'homme de science ?

Le savant n'éprouverait pas le besoin d'avoir à sa disposition une langue correcte et précise, s'il bornait son activité et ses aspirations aux travaux du laboratoire. Sa tâche serait incomplète et il serait infidèle à sa mission, s'il ne s'efforçait, par la chaire d'enseignement et par des publications de toutes sortes, de faire profiter ses concitoyens et l'humanité toute entière du fruit de ses labeurs.

Le savant doit donc écrire, le savant doit donc parler. Il faut qu'il explique, qu'il développe, qu'il décrive, de la manière la plus claire et la plus exacte, les questions scientifiques souvent fort complexes, les phénomènes extrêmement variés qui constituent le domaine des sciences, et cela, dans une langue où la précision des termes doit être le principal ornement.

Il ne s'agit plus ici, en effet, de puiser à pleines mains et sans discrétion dans les sept couleurs du spectre de Newton pour décrire un coucher de soleil tel que la nature n'en offre peut-être jamais, ou complètement en désaccord avec les lois de l'optique ou de la météorologie, ni encore de peindre le cours sinueux d'une rivière ou les cimes altières d'une chaîne de montagnes, dans des termes, fort gentils du reste, mais où le vague de l'expression trahit trop souvent la vaporeuse indécision de la pensée.

L'homme de science qui écrit et qui parle obéit à de plus sérieuses préoccupations. Les phénomènes qu'il observe ou qu'il provoque par ses expériences, les relations intimes qui les lient, les lois physiques qui en expriment les dépendances mutuelles, les théories qu'il imagine pour expliquer les mystères cachés de la nature, tout cela exige un langage simple, clair, précis, où chaque expression a sa valeur, où chaque phrase exprime un sens déterminé.

Doit-on en conclure que le savant doit bannir de ses écrits les charmes et même les artifices du langage littéraire ? — Nous nous garderons bien de le penser. La propriété des termes, le souci de parler ou d'écrire pour dire quelque chose, le besoin de donner un sens précis à sa pensée n'excluent pas l'élégance des formes, et les savants français, pour ne parler que de ceux qui nous intéressent le plus, ont bien compris toute l'importance d'une solide formation littéraire, et quelles merveilleuses ressources ils pouvaient tirer de leur langue, pour l'exposition, le développement et la propagation des vérités scientifiques.

Aussi sont-ils, dans les sciences, les maîtres incontestés du professorat, aussi occupent-ils le premier rang dans l'art de présenter, sous la forme la plus simple et la plus attrayante, les questions si complexes et si difficiles dont la science est parsemée.

Et ici, adressons-nous, pour un instant, à cette classe intéressante d'auditeurs et de lecteurs du *Bulletin*, je veux dire à nos amis les élèves de nos collèges classiques, et demandons-leur si, dans leurs réponses aux interrogations et dans leurs écrits, ils n'ont rien à se reprocher, relativement au langage scientifique.

Il faut bien l'avouer, tout n'est pas sans tache dans le parler de nos élèves, et pas n'est besoin d'une longue expérience pour constater que les défauts habituels des Canadiens français se rencontrent trop souvent chez nos jeunes savants.

Ils s'occupent peu de la propriété des termes et du choix judicieux des expressions techniques, leur vocabulaire est fort restreint, et, ce qui est plus grave, ils se mettent fort peu en peine de l'enrichir ou de le corriger. Comme, de plus, ils ne méditent pas longtemps sur le sens exact des mots et qu'ils emploient étourdiment le premier qui se présente à l'esprit, l'on conprend facilement combien grande est l'incorrection de leur langage, et à quels mécomptes ils s'exposent dans leurs examens. Une simple substitution de mots, en effet, conduit presque toujours à une erreur, une expression mal choisie défigure le sens d'une proposion ou d'un énoncé ; l'on peut dire véritablement que la science demande autant d'exactitude et de précision dans la langue que dans les travaux du laboratoire.

Ce n'est certes pas trop exiger de nos élèves qu'ils surveillent avec soin leur parler, puisque, sans la langue qui traduit et exprime fidèlement l'exacte vérité des faits, il ne saurait y avoir de formation scientifique sérieuse.



L'on sait que les applications des sciences aux travaux de l'industrie sont extrêmement nombreuses et variées. L'industriel qui dirige une usine, l'ouvrier qui y travaille sous sa direction doivent avoir un vocabulaire particulier d'expressions techniques se rapportant aux principes scientifiques qu'ils appliquent. Ce vocabulaire, on peut le soupçonner, n'est pas sans défauts, et celui qu'il importe de signaler avant tout est certainement l'emploi de nombreuses expressions empruntées à la langue anglaise.

Il serait fastidieux, à raison de leur nombre, de faire la nomenclature de tous ces termes anglais ; nous nous contenterons plutôt, à titre d'exemples, d'en signaler quelques-uns, et, si vous voulez bien me suivre, nous allons accompagner et écouter le langage d'un brave contre-maître canadien-français faisant visiter son usine, avec explications à l'appui, à un voyageur français.

Je cède la parole à l'ouvrier et voici comment il s'acquitte de sa tâche :

« Nous allons commencer notre visite, monsieur, par la *boiler-room* (chambre des chaudières), car il faut vous dire qu'ici tout marche par la *steam* (vapeur). Vous voyez quatre *boilers* (chaudières) à circulation d'eau continue ; elles sont emmurées dans une maçonnerie en briques dont on aperçoit ici le *side wall* (paroi de la maçonnerie). La pression intérieure est considérable, et elle est indiquée par ces deux appareils, un *metallic gauge* (manomètre métallique) et un *spring gauge* (manomètre à ressort). L'eau d'alimentation vient d'une *tank* (réservoir) installée dans le sous-sol.

« Ces chaudières fournissent non seulement le pouvoir (la force motrice), mais encore distribuent la vapeur pour le chauffage dans toutes les parties de l'établissement. C'est pour cela que sont installés ces *coils* (serpentins) que vous voyez vis-à-vis de chaque fenêtre.

« Tout près des *gauges*, sont fixés les *glass* (indicateurs de niveau) qui servent à montrer le niveau de l'eau dans les *boilers*. »

A ce moment notre visiteur, heureux sans doute de faire diversion pour méditer un peu sur les étranges expressions qu'il entend, fait remarquer à son interlocuteur qu'un léger filet de vapeur s'échappe près de l'un des tubes à niveau.

« Ah ! très bien ! je vois ce que c'est : c'est une *bolt* (écrou) qui est trop *slack*. — Vous dites ? — C'est le *screw* (vis) qui est un peu *loose* (déserré). Attendez-moi un instant, je vais aller chercher un *wrench* (clef anglaise), puis plus tard je remplacerai le *washer* (rondelle). »

L'ouvrier revient bientôt muni d'une clef anglaise avec laquelle il visse l'écrou en question, et la visite se continue.

« Toute l'usine, monsieur, est éclairée à l'électricité ; vous voyez ici les dynamos qui fournissent le courant. Nous avons abandonné le système des dynamos éloignées de l'*engin* et mues par des *straps* (courroies). C'est d'abord une perte de force, et, ensuite, ces *belts* en cuir glissent très souvent sur les poulies, ce qui est fort ennuyeux.

« Nos dynamos sont montées directement sur le *shaft* (arbre) même de l'engin. Cette machine à vapeur est à haute pression et à détente, et l'on utilise l'*exhaust* (échappement) pour le chauffage, quand il n'est pas nécessaire d'une grande chaleur.

« Voyez comment se fait le graissage de toutes les pièces qui frottent les unes sur les autres. On n'emploie plus maintenant le graissage à la main avec des *oil cans* (burettes), mais plutôt des graisseurs automatiques, ou bien des *feed glass* (compte-gouttes) qui dispensent de beaucoup de surveillance. En soulevant cette petite pièce de fonte, on voit ici le bout du *shaft* qui tourne dans son *bearing* (palier) et le *ring* (bague) qui distribue l'huile.

« Ces engins, monsieur, fonctionnent avec une régularité parfaite grâce à un *governor* à *spring* (régulateur) installé dans le *flywheel* (volant). Dans un instant la machine s'adapte à un nouveau régime de vitesse, par le mouvement de ces masses de fonte qui agissent sur le *clip* (collier) de l'excentrique.

« Voici maintenant le *switchboard* (tableau de distribution), grande surface en marbre sur laquelle sont installés, d'un côté, les *switches* (interrupteurs) distribuant le courant électrique dans les différentes sections d'éclairage, de l'autre, les *meters* (compteurs), l'*ammeter* (ampèremètre), le *voltmeter* (voltmètre) et le *wattmeter* (compteur d'énergie). Il faut ajouter à cela les *shunts* (rhéostats) et les appareils de sûreté, les *fuses* (coupe-circuits fusibles) et les *circuits-breakers* (coupe-circuits électromagnétiques).

« L'éclairage, dans tout l'établissement, se fait par des *arc-lamps* (lampes à arc) entourées d'un globe translucide et d'un *preserver*

(protecteur) en *fil d'alton* (fil d'archal) pour écarter tous les chocs dangereux. Il en est de même des lampes à incandescence suspendues par des *flexible cords* ou fixées à des *brackets* (appliques). Les *preservers* sont posés sur le *socket* (douille) un peu en avant de la *switch* (interrupteur).

« Passons maintenant dans la *shop* (usine) où nous faisons toutes sortes d'ouvrages en fer et en acier, ainsi que d'importants travaux de réparation. Il faut vous dire que le *boss* (patron) de l'établissement reçoit très souvent de grosses commandes dans les *water-works* (travaux hydrauliques), et vous voyez toute cette quantité de *pipes* (tuyaux) pour les aqueducs.

« Ces genres de travaux et une foule d'autres exigent un outillage considérable et varié: voici, par exemple, des *steam-hammers* (marteaux-pilons à vapeur) pour le martelage des grosses pièces de fer, comme on dit ici, pour les ouvrages *rough*, des tours à travailler les métaux, tours simples ou à engrenage, tours à fileter, etc, machines à fraiser, machines à canneler, des aléseuses, des mortaiseuses, machines à *puncher* (poinçonneuses), à dresser les barres, à *bolter* (river) les plaques d'acier, à raboter les métaux, des *drills* (*forets*) pour les perforations de toutes sortes, des *jaw-vices* (étaux) et des *bench-screws* (étaux d'établi), des tenailles de toutes grandeurs et de toutes formes, des *wire-cutters* (coupe-fils), des *crow-bars* (pinces) pour soulever les fardeaux. Je parle, monsieur, des poids ordinaires ; quand il s'agit de soulever de lourdes pièces, comme des *boilers*, des *engins* de *railway*, nous nous servons de *jacks-screws* (vérins).

« Ah ! tenez, voilà précisément des ouvriers en train de *jacker* un *engin* (locomotive). Voyez quelle puissance, quelle force dans ce petit appareil qui n'est après tout qu'un *screw* (vis) mu par un levier.

« Pour transporter à une grande distance les gros fardeaux, nous employons soit les *cranes* roulantes (grues) ou bien des *overhead travellers* (ponts-roulants).

« Je vous disais tout à l'heure que nous faisions beaucoup de travaux de réparation. Ces cylindres qui occupent les ouvriers que vous voyez là-bas, sont des *air-brakes* (freins à air comprimé) destinés à une puissante compagnie de chemin de fer ; ce sont ces *brakes* qui bloquent les roues de tout un convoi par la force de l'air comprimé.

« Nous avons quelquefois des commandes pour le Ministère de la Marine. Actuellement, comme vous le voyez, nous construisons une *winch* à *steam* (treuil à vapeur) pour un *steamboat* du gouvernement. Cette machine, combinée avec un *pulley-blocks* (palan) et un bon *wire* (cable en fer), développe une force énorme et permet de décharger la cargaison avec une grande rapidité. Nous devons nous hâter pour cette construction, parce que le *steamer* doit partir bientôt pour approvisionner les *lighthouses* (phares) de la côte nord du fleuve, et pour porter les matériaux nécessaires à l'érection d'un *criard* à *steam* (sirène à vapeur) près du détroit de Belle-Isle.

« Voyez plus loin cette machine qui nous a été commandée par un fermier des environs de la ville : c'est un *horse-po'er* (*horse-power*, manége à plan incliné, trépigneuse, tripoteuse) pour faire marcher un moulin à battre (batteuse). Le poids des chevaux, agissant sur des plans inclinés mobiles, fait tourner la grande roue d'air, et celle-ci, avec une *belt* de cuir (courroie) communique le mouvement au *batteux* (batteuse). La poulie qui le fait marcher, dans certaines localités de la Province, porte le nom d'*esparwine* (spare-wheel). Ailleurs, on appelle esparwine la roue d'angle qui fait tourner les *moulanges* (meules) dans les *moulins à farine* (minoteries). Pardonnez-moi, ces détails ne vous intéressent peut-être pas....

« Venez voir, dans une autre partie de la *shop*, des ouvriers occupés à remettre à neuf une *pompe* à *steam* pour les incendies. Cette pompe, à la suite d'un grave accident, a subi de nombreuses avaries. Il va falloir redresser la *connecting rod* (bielle) qui est complètement pliée, et la fixer de nouveau sur le *crank shaft* (arbre à manivelle), et, de plus, nous serons forcés de remplacer le *dashpot* (amortisseur, frein), dont le piston ne fonctionne plus. »

Il est inutile, je crois, mesdames et messieurs, de poursuivre notre visite ; nous en avons dit assez pour vous donner une bonne idée du langage de nos gens.

Doit-on s'étonner de cet envahissement déplorable des termes anglais dans le parler scientifique ? L'on peut dire sans crainte que nos pauvres ouvriers ne peuvent guère parler autrement. Leur éducation, au point de vue de la langue, est viciée dans l'origine. Dès leur entrée à l'usine, ils n'entendent plus, soit dans la bouche de leurs patrons, soit dans celle de leurs confrères

qui les ont précédés, qu'un langage hébride qu'il leur serait impossible de ne pas adopter.

Les machines avec lesquelles ils travaillent ou qu'ils confectionnent, les outils qu'ils emploient tous les jours sont en très grande partie de provenance anglaise ou américaine. Les termes français pour les désigner leur sont complètement inconnus.

Ceux qui lisent ne sont guère mieux partagés que les autres. Les ouvrages scientifiques français sont fort rares dans notre pays. On consultera plutôt des revues américaines, très bien rédigées d'ailleurs, mais peu propres à répandre parmi nos industriels l'usage des mots techniques français.

De même aussi, ceux qui se destinent à la carrière d'ingénieurs maritimes n'ont à leur disposition, pour passer leurs examens, que des ouvrages anglais.

Voilà, mesdames et messieurs, qui explique parfaitement le mal que nous venons de signaler, et la cause est de telle nature qu'elle paraît sans remède.

Il serait difficile, en effet, de tenter directement une réforme parmi les ouvriers. La nature de leur éducation, l'entraînement de l'exemple, le besoin de parler pour se faire comprendre, le manque de loisirs pour entreprendre les études nécessaires, seront toujours des obstacles, pour ainsi dire, insurmontables, même en supposant des aptitudes naturelles dont sont doués bon nombre de nos ouvriers et la meilleure bonne volonté du monde.

Mais il n'en est pas tout à fait de même des industriels et des patrons, et nous entrevoyons de ce côté la possibilité d'un remède, au moins partiel.

L'industriel qui désire sincèrement travailler à l'extension de la langue française dans son usine pourrait certainement faire disparaître beaucoup de termes anglais. Il faudrait sans doute qu'il commence par se renseigner lui-même, qu'il étudie certains ouvrages français, certains dictionnaires des expressions techniques, puis avec un peu d'habileté et d'adresse, par son exemple sans cesse répété, il lui serait relativement facile d'introduire les nouveaux termes que les ouvriers ne demanderaient pas mieux de substituer aux anciens.

Nous ne voulons pas dire qu'il serait possible de faire disparaître toutes les locutions anglaises, tous les mots qui désignent les parties très compliquées d'un mécanisme ; mais nous pensons qu'une correction relative, dont nous serions heureux de nous

contenter, peut s'obtenir sans trop de difficultés. Nous croyons qu'un *wrench* peut devenir facilement, dans la bouche des ouvriers, une clef anglaise, un *washer* une rondelle, une *bolt* un écrou, un *boiler* une chaudière, une *drill* un foret, un *jack* un vérin, etc., et que le *boss* de la *shop* peut sans difficulté se changer en patron d'usine. Il nous semble que les industriels, avec un peu de zèle et de bonne volonté, peuvent opérer des transformations étonnantes tout à l'avantage de la langue française.

Cette conviction, d'ailleurs, est justifiée par le fait qu'un certain mouvement dans ce sens s'est déjà produit. Nous savons que plusieurs patrons se sont déjà adressés à la Société du Parler français et l'ont priée de leur fournir des listes d'expression techniques françaises relatives aux industries qu'ils dirigent. Nous aimons à penser que tous se feront un devoir de suivre l'exemple qu'il leur est donné et que de sérieux efforts, destinés à produire de si bons effets au point de vue national, se continueront dans cette voie.

La Société du Parler français est heureuse d'encourager l'initiative et le zèle de ceux qui ont à cœur le progrès de notre langue, et elle souhaite de voir se généraliser les louables tentatives de quelques fervents. La science n'y perdra rien, car la langue française est assez précise, assez riche pour satisfaire les plus délicats, et ce sera un puissant moyen de travailler à la conservation de notre doux parler dans toute son intégrité et dans toute sa beauté.

HENRI SIMARD, Ptre.

# FRANÇOIS COPPÉE ET SON ŒUVRE

(1842-1908)

(*Suite*)

Désormais, Coppée ne dédaignera plus la douleur vulgaire ; il la chantera avec une compassion profonde ; il voudra la dire à tous les heureux qu'il rencontre sur le chemin de la vie. Où ira-t-il chercher l'objet de ses chants ? Il n'a qu'à jeter les yeux autour de lui pour s'apitoyer, puisque partout l'on souffre. Il n'ira pas créer des monstres de douleur, des types qu'il inventera pour les pleurer plus à son aise. C'est tout simplement,—mais avec combien d'attendrissement et de charme !—qu'il nous racontera, par exemple, les souffrances cachées de la pauvre nourrice, jetée au milieu d'une famille mondaine et indifférente, après avoir été forcée, dans le but de gagner quelques sous en ville, d'abandonner son propre enfant aux soins d'un mari ivrogne et brutal, pour revenir à la maison, quelque temps après, et y retrouver

l'humble berceau d'osier du petit enfant mort.

C'est un fils qui se dévoue obscurément au soutien de sa mère restée seule avec lui. Toute la journée, à la tâche dans l'atmosphère étouffante du bureau, le soir,

........................ tenant son violon derrière
Un pianiste, chef d'orchestre sans bâton,
Et non loin d'un troupier soufflant dans un piston.

Puis, après tous ces sacrifices la pauvre mère qui s'en va, à son tour :

Une nuit vint la mort, triste comme la vie ;
Et, quand à son logis il l'eut suivie,
En grand deuil et trainant le cortège obligé
Des collègues heureux de ce jour de congé,

Il rentra dans sa chambre, et songea, solitaire...
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Vieil enfant étonné d'avoir des cheveux gris.

Quel trait frappant ! Souligner ainsi, comme en passant, le bonheur des collègues du pauvre orphelin, heureux d'attraper, le jour des funérailles de sa mère, un bon congé ! Rappelons un peu nos souvenirs, si nous trouvons le trait cruel. Ne nous est-il pas arrivé, au collège, de nous réjouir intérieurement en voyant la classe écourtée d'une bonne heure pour nous permettre d'assister au service de quelque mort inconnu ? Et dans l'homme ne reste-t-il pas toujours un peu de l'enfant ?...

C'est en cela que Coppée est profondément vrai. Sa poésie est comme un cinématographe qui ferait passer sous nos yeux les scènes communes de la vie quotidienne ; on pleure ou on rit selon que le spectacle est triste ou gai. Comme c'est la vie qui passe dans les vers de Coppée, le lecteur se surprend plus souvent les larmes aux yeux que le sourire aux lèvres.

Qui nous chantera les joies et les tristesses des humbles de chez nous ? Qui nous décrira l'intérieur d'une maison d'ouvrier canadien-français ? Qui nous racontera la joie de ces petites gens à l'arrivée d'un nouveau-né, les réjouissances du *compérage* ? Est-il bien vrai qu'il n'y ait personne, ici, pour nous émouvoir au récit de ce que peut être dans le monde la vie d'un orphelin de *Nazareth*, pour nous parler, en termes attendrissants, de tout ce qu'endure, pendant ses longues stations sur son vieux banc de bois, le pauvre aveugle de la porte Saint-Jean ?... Ne souriez pas : c'est avec la peinture de ces humbles misères que François Coppée vous a fait pleurer.

Personne mieux que lui n'a ressenti la tristesse que nous donnent ces « larmes des choses » dont a parlé son ancêtre latin. Tout l'impressionne : une robe de deuil entrevue à la promenade, une feuille qui tombe, « l'herbe qui se fane, » un chien perdu que l'on rencontre.

Quand on rentre, le soir, par la cité déserte...
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Un vrai chien de faubourg, que son trop pauvre maître
Chassa d'un coup de pied, en le pleurant peut-être,
Attache à vos talons obstinément son nez
Et vous lance un regard si vous vous retournez.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Si vous vous arrêtez, il s'arrête, et, timide,

Agite faiblement sa queue au poil humide ;
Sachant bien que son sort en vous est débattu,
Il semble dire :—Allons, emmène-moi, veux-tu ?...

Il est facile de comprendre, après cela, ce que furent les angoisses du poète pendant l'année terrible :

O France !..............................
....... je serai l'écho de ta douleur de mère
Parmi l'orage du canon.

Est-il quelque chose de plus simple et de plus touchant que la *Lettre d'un Mobile breton* ?

Maman, et toi, vieux père, et toi, ma sœur mignonne,
Ce soir, en attendant que le couvre-feu sonne,
Je mets la plume en main pour vous dire comment
Je pense tous les jours à vous tendrement,
Très tristement aussi, malgré toute espérance...

« C'était un soir de l'hiver de 1870, à Bordeaux, raconte Henri Lavedan [1] ... J'avais onze ans. Mon père, ma mère et moi nous étions, aux environs de minuit, penchés vers la pâle flamme d'un feu sans joie. Dehors, à pesants flocons, tombait une neige de champ de bataille. Par moments l'on percevait la sourde plainte de plusieurs ramiers qui avaient pris l'habitude de venir en face, blottis les uns contre les autres, abriter leur sommeil sous la corniche moussue d'un ancien hôtel Louis XV, et comme, ce jour-là, il y avait quelque part, au loin, un incendie qui teignait de pourpre le ciel, la cloche d'alarme sonnait, sonnait plus lugubre sur nous que sur la ville. Nous croyions entendre le tocsin de la patrie. Et pourtant, lorsque mon père, à la lueur de la lampe, qui n'était plus celle de la famille, nous lut à tremblante voix dans son numéro de journal la *Lettre du mobile breton*, un rayon de douceur et de grâce, de fierté mélancolique et charmante, illumina la pièce où nous rêvions de choses qui n'étaient point des rêves, et des larmes furent tout de suite à fleur de nos yeux... Oui, trente-huit ans ont eu beau, depuis, passer rapides comme un sifflement d'hirondelle que je n'ai pas encore oublié cette veillée d'hiver où je demandai, quand la lecture du poème fut finie : « Qui a fait cela ? » et que mon père m'eut répondu : « Un jeune homme, François Coppée. »

---

(1) *L'Illustration*, 6 juin 1908.

Puis, c'est le pioupiou en faction qui pleure sur les

............................vieux hameaux oubliés
Qui cachent leurs « toits bruns parmi les peupliers »

et où il avait rêvé de vivre heureux ; le grognard blessé, qui arrive à l'ambulance en jurant et qui est bientôt gagné par l'influence lente et sûre

De ces servantes de leur vœu,

si « douces en touchant la blessure » et si « douces en parlant de Dieu ».

En 1877, se rappelle-t-il, soudain, qu'il est devenu célèbre avec une comédie alors qu'il n'avait réussi à placer que cent exemplaires de son *Reliquaire* et soixante-dix de ses *Intimités* ? Il fait jouer au Théâtre-Français le *Luthier de Crémone*, qui obtient un succès presque aussi brillant que le *Passant*.

Il n'entre pas dans le cadre de mon travail d'analyser le théâtre de Coppée (16 pièces en vers). Comme il faut savoir, tout de même ce qu'il en faut penser au point de vue moral, je me contenterai de dire que la lecture de ces pièces, sauf celle du *Pater* (drame en un acte), doit être réservée aux « grandes personnes ». Quelques-unes même, comme le *Passant*, l'*Abandonnée*, le *Rendez-vous*, la *Guerre de Cent ans*, *Madame de Maintenon*, *Severo Torelli*, *Les Jacobites* et *Pour la Couronne* ne peuvent être lues que par les « très grandes personnes ». (1) Au point de vue littéraire, il est certain que son œuvre dramatique est moins originale que sa poésie familière. « Il continue, dit Charles Le Goffic (2), sans la rendre plus acceptable, la tradition romantique ». La querelle des romantiques et des classiques n'est donc pas finie ?...

Il me tarde d'arriver aux *Paroles Sincères* (1891), en laissant de côté les *Contes et Poésies* où l'on peut lire, en autres, l'*Enfant de la Balle*, le *Roman de Jeanne* (trop sensuel), *La Marchande de journaux*, à qui la chute d'un ministère permet d'acheter quelques fleurs pour orner la tombe de son petit-fils, l'*Epave*, cette pièce superbe que vous connaissez tous et où Tiennat, le brave orphelin, après avoir sauvé des naufragés au péril de sa vie, court tout naïvement vers sa mère

Qui de ses bras brisés l'entoure en sanglotant :
—« Maman, ne gronde pas... Le Père est si content ! »

---

(1) V. *Romans-Revue*, 15 juin 1908. Classification, au point de vue morale, des principales œuvres de Coppée.
(2) *Revue Hebdomadaire*, 6 juin 1908.

Coppée est maître de son talent; le voilà devenu le poète le plus populaire de France. Il chante, tour-à-tour, les souffrances des humbles, les joies de l'amour — c'est là qu'il est vraiment dangereux pour les jeunes,— et même, « pieux pour un instant », comme il le dit [1], la paix profonde d'une petite église où « de fraîches voix d'enfants » lui « attendrissent le cœur ». Il a quarante huit ans, et, après avoir beaucoup chanté, peut-être songe-t-il qu'il est plus que temps, pour lui, d'adopter enfin, une philosophie un peu moins variable que cet éclectisme des impressions qui l'a guidé jusqu'à présent. Ce vrai type de gouailleur délicat, raffiné même, qui sourit, quelquefois, avec des larmes dans les yeux, va-t-il s'abandonner, tout entier, au scepticisme ou bien, sans être « chrétien de foi », gardera-t-il au fond de son âme, avec l'aide que le Bon Dieu lui donne dans la personne de cette « compagne de toujours », de sa « maternelle amie » qui fut sa sœur Annette, assez de la croyance des vieux parents pour rester, au moins, « chrétien de cœur » ?

Ecoutez-le vous répondre lui-même dans sa *Ballade pour les clochers de France :*

Chrétien de cœur, sinon de foi,
Que la raison maussade éclaire,
Je ne peux plus--hélas ! pourquoi ?--
Aller à la messe et m'y plaire,
Mais, comme moi, le populaire
En vain semble se détacher
De sa croyance séculaire :
La France tient à son clocher. [2]

François Coppée dans *Les Paroles Sincères,* c'est Marc Lefort dans *le Coup de Tampon*, la première pièce du recueil. Le mécanicien Lefort, après avoir été remercié par les autorités d'une compagnie de chemin de fer pour avoir signé une proclamation anarchiste, monte sur sa locomotive où, pour la dernière fois, il doit conduire l'express de nuit.

En route ! L'express noir aux ferrailles sonnantes,
Avec de grands fracas sur les plaques tournantes
Et des coups lourds, pareils à ceux d'un balancier,
S'est ému sous l'effort des deux bielles d'acier,
Très lentement d'abord, puis plus vite, plus vite,
Plus vite encore, il court, il va, se précipite,
Et, râlant et fumant, dévore le terrain...

---

(1) *Poésies* (1886-1890).—*Une mauvaise soirée.*
(2) *Les Paroles Sincères.*

Soudain, pendant qu'à toute vitesse le train est emporté, un œil de feu apparaît dans la nuit aux yeux du mécanicien. Bientôt, il n'y a plus de doute: c'est un train qui stationne sur la voie principale. Une infernale tentation surgit dans l'âme de Marc Lefort: « Quelle belle occasion d'envoyer à la mort ces *sales* bourgeois qu'il déteste! » Il n'a qu'à laisser courir sa machine vers la destruction en désertant son poste... Eh bien, non! il ne sera point lâche; il restera.

Martyr du devoir, victime de sa tâche,
Jusqu'au dernier moment,—sûr de mourir sans peur,—
Il a serré le frein, arrêté la vapeur.

La collision se produit, très peu grave: pas un blessé, pas un mort, sauf, pourtant, le pauvre mécanicien qu'on trouve inanimé sous sa machine.

Et nul ne peut savoir.......................
Qu'un instinct généreux triompha de sa haine,
Que son âme vainquit en lui la bête humaine.

Coppée est à son poste sur le rapide qui l'emmène vers l'éternité, traînant après lui tous ceux qui boivent ses paroles et qui se sont confiés à leur poète favori. Longtemps, il s'est apitoyé sur la misère humaine; longtemps, il a fait verser des larmes sur les souffrances cachées. Le voilà, maintenant, qui se sent ployer sous le fardeau de sa propre tristesse et de la douleur des autres:

Est-ce donc vrai? Le cœur se lasse...
....................................
Oh! la bonne source attendrie
Qui me montait du cœur aux yeux!
Suis-je à ce point devenu vieux
Qu'elle soit près d'être tarie?

Sur le chemin de la vie où il est entraîné et où il en entraîne d'autres, il voit se dresser, tout-à-coup, devant lui l'affreux scepticisme. Est-il bien vrai qu'on doive avoir pitié de ceux qui souffrent? Ne vaudrait-il pas mieux, pour lui, sécher ses larmes et se jeter, à corps perdu, avec tous ceux qui le suivent peut-être, dans le rire amer qui ne reconnaît pas l'existence de la sincérité?

Non! c'est mourir plus qu'à moitié!
Je prétends, cruelle nature,
Résistant à la loi si dure,

Garder intacte ma pitié.....
..............................
Car l'homme n'est laid ni pervers
Qu'au regard sec de l'égoïsme,
Et l'eau d'une larme est un prisme
Qui transfigure l'univers. (1)

Comme Marc Lefort, Coppée n'a pas été sourd à la voix de la bonté que Dieu avait mise dans son cœur; il est resté à son poste. Il n'a pas voulu chasser la miséricorde de son âme: Dieu lui sera miséricordieux quand viendra la crise suprême de « la bonne souffrance ».

Elle vint en 1897. C'est à Pau, dans une chambre de l'*Hôtel de France*, où, souffrant depuis quelques mois, il s'était installé joyeusement pour une cure de soleil, que la maladie prit, bientôt, une tournure très grave. Une redoutable opération lui sauva la vie. « Je me rendis alors parfaitement compte du danger qui me menaçait, écrit-il, (2) je priai même l'excellente sœur dominicaine qui veillait près de mon lit—et à qui j'ai donné un souvenir dans ce livre—de m'aller chercher un confesseur, au cas où mon état s'aggraverait. » Le danger passé, Coppée ne pensa plus qu'à la guérison. Pauvre nature humaine !

Un passager pendant l'orage
Avait voué cent bœufs au vainqueur des Titans,
..........................................
Il brûla quelques os quand il fut au rivage. (3)

Heureusement pour l'âme de Coppée, l'orage ne s'était pas apaisé sans laisser des traces assez graves de son passage. La convalescence fut longue. Il eut l'occasion, pendant ses loisirs forcés, d'admirer la dignité, la douceur et l'inlassable dévouement de sa garde-malade, la sœur Séraphique, comme il l'appelle. Nul cœur n'était mieux fait que le sien pour ressentir la force de cette apologétique vivante qu'est la charité d'une Sœur, et la dernière parole de cette première crise trahit fort bien sa préoccupation religieuse : « ... Quoi qu'en disent les esprits forts, c'est un sentiment sublime et supérieur même à celui de la justice, que cette foi chrétienne qui veut que les prières et les œuvres des plus innocents atténuent et rachètent, aux yeux de Dieu, les

(1) *Les Paroles Sincères.—Les Larmes.*
(2) *La Bonne Souffrance.*—Préface.
(3) La Fontaine, *Jupiter et le Passager.*

propos ignobles, les actions viles et honteuses et jusqu'aux crimes des méchants. » [1] C'est le prélude de la conversion.

Quelques mois après, « nouvelle intervention du bistouri, plus rigoureuse que la première » et, comme conséquence, douloureuse et longue immobilité, » Cette fois, écrit François Coppée, le prêtre vint. » C'était l'abbé Bouquet, alors aumônier du Lycée Saint-Louis, aujourd'hui évêque de Chartres, qui avait, depuis longtemps, charmé le poète par « son exquise douceur et sa rare distinction d'esprit. » L'abbé Bouquet conseilla au malade la lecture de l'Evangile, et l'on vit, alors, celui qui avait si bien parlé du Livre Sacré dans la pièce fameuse que tout le monde connaît [2], définitivement ramené à Dieu par l'Evangile, après en avoir été éloigné, depuis « la crise de l'adolescence, par « la honte de certains aveux. » [3] Ce fut aux approches de la fête des Morts (1897) que le poète, « plein de foi et de soumission », reçut la Sainte Eucharistie.

Il serait inutile de rappeler ici, -c'est d'hier!- ce que fut sa vie de chrétien : la force de son exemple, sa vaillante lutte pour la *Patrie française* et contre les ennemis de l'Eglise, sa très courageuse attitude lors des inventaires, la simplicité et la grandeur de sa foi, sa belle et franche humilité, les grandes idées de ces deux derniers recueils *Dans la prière et dans la lutte* et *Des vers français*, la parfaite résignation avec laquelle il supporta héroïquement le mal terrible qui lui rongeait la gorge jusqu'au jour où Dieu jugea qu'il avait assez souffert. « Mon cher ami, lui disait Jules Lemaître, peu de temps avant la mort du poète, vous pouvez vous dire qu'en ce moment-ci, dans le peu qui reste de couvents en France, et probablement dans toutes les petites paroisses (car vous êtes partout connu) quelqu'un pense à vous et prie pour vous... » Et François Coppée répondait : « Je le sais, et c'est pourquoi j'ai la sérénité. »

C'est précisément cette sérénité de la foi qui fait de *la Bonne Souffrance* peut-être le meilleur livre d'apologétique qui existe, comme la bonté a fait de Coppée un des rares poètes qu'on n'oubliera jamais parcequ'on l'appellera toujours le poète des *Humbles*.

Antonio Huot, p^tre^.

(1) *La Bonne Souffrance*, p. 44.
(2) *Un Evangile*.
(3) *La Bonne Souffrance.*—Préface.

# LE MÉTIER A TISSER

*(En usage au commencement du siècle dernier)*

---

«Lorsqu'il leur restait un moment de loisir, elles (les femmes) s'asseyaient sur un escabeau, filaient le lin, ou, la navette à la main, la poitrine penchée sur un métier, tissaient la toile et les pièces d'étoffes.»

Edmond Roy.
*(Hist. de la Seigneurie de Lauzon).*

Avant que les filatures et les fabriques d'étoffes ne fussent établies au pays, il fallait forcément recourir à l'industrie domestique pour filer la laine et le lin, et pour faire les tissus. Le *métier* devait être évidemment d'un usage journalier. Aussi occupait-il le premier rang dans le mobilier de ferme, et l'on peut dire qu'il se trouvait dans chaque maison de cultivateur.

Presque toutes les femmes, à cette époque, selon le dire des vieux savaient *travailler au métier*. C'eût été une grande lacune dans leur éducation de ménagères, si l'on avait négligé de leur apprendre la manière de s'en servir.

En effet, c'était à elles qu'incombait la charge de préparer et de fabriquer les tissus.

Par la lourdeur de son mécanisme, le métier semblait bien requérir, pour fonctionner, le bras d'un homme; cependant les femmes le manœuvraient facilement et sans trop de fatigue. Certaines d'entre elles, des mères de familles même, affirme-t-on, tout en prenant soin de sept ou huit marmots, pouvaient, comme on disait alors, *faire claquer les échasses* durant des semaines entières et tisser par jour jusqu'à huit aunes de toile.

Il ne serait peut-être pas sans intérêt de rappeler ce qu'était le métier d'antan, de rappeler les unes après les autres, en les nommant, chacune des pièces de son mécanisme et de sa charpente.

Peut-être trouvera-t-on, en parcourant cette nomenclature, quelque expression oubliée, qui, remise sous les yeux, fera soudain revivre un souvenir de la vie du foyer.

Le métier n'était pas seulement une simple machine d'un service indispensable, il était encore en quelque sorte un monument cher à la famille. Il avait son histoire, tout comme le lit nuptial couronné de son légendaire baldaquin, et en face duquel il dressait sa vieille charpente rustique, comme l'horloge en bois adossée au mur, comme la haute cheminée et son vaste foyer de grandes pierres plates. Autant et peut-être même plus que ces êtres vénérables du logis paternel, il pouvait redire le dévoûment des vieux, des mères surtout, dont il avait été l'inséparable compagnon de peine. Avec les anciens, en effet, il s'était usé à la besogne ; tout le bois de ces pièces semblait, pour ainsi dire, imprégné de leurs sueurs, souvent de leurs larmes.

Et cela se conçoit : les vêtements, depuis les langes des berceaux jusqu'aux linceuls des cercueils, portaient sa marque de fabrique ; les mères s'en étaient servi pour habiller peut-être déjà plus de deux générations.

Outre le dévoûment maternel, il évoquait encore des scènes aimables de la vie familiale.

Le métier, aux heures de chômage, et parfois même en pleine activité, c'était le gymnase improvisé que s'appropriaient les jeunes.

Ses pièces mobiles, ses longues traverses, les unes basses, les autres élevées, ses montants qui touchaient presque au plafond, enfin sa structure ajourée, quels appareils attrayants de récréation ! Comme tout cela se prêtait bien à nos ébats !

Le soir surtout, la journée faite, quand la maman, occupée à faire le souper, n'était plus là, et qu'il n'y avait plus pour éclairer la maison que la chétive lumière de la chandelle ou que les faibles reflets du feu de la cheminée, toute la marmaille se donnait rendez-vous autour du métier. « Lorsque vient la nuit, tous les chats sont gris » : les tout petits, comme leurs ainés, envahissaient le métier dans la pénombre. Déjà deux ou trois des plus hardis avaient escaladé ses sommets, d'autres faisaient de l'équitation sur les rouleaux, ou décrivaient des paraboles sur l'échasse servant de trapèze, pendant que les plus *palots* jouaient au cache-cache parmi les paquets de filasses et les dévidoirs ceinturés d'écheveaux.

A quelque degré que l'on fût de la hiérarchie domestique, jeunes, vieux, parents, enfants, il n'y avait personne qui ne lui

dût quelque chose de son bien être, soit à la maison, soit aux champs, soit à l'église, aux jours de fête, comme aux jours de deuil.

Faudrait-il s'étonner que le vieux métier fût entouré de certains égards respectueux, et qu'il fût l'objet d'une espèce de culte ?

Rien n'était plus solidement établi que ses titres de noblesse. On pouvait facilement retracer son origine et sa première apparation au foyer. Presque tous les contrats de *donaisons* patrimoniales faisaient expresse mention de lui. Il passait en héritage de père en fils.

C'est ainsi que de l'aieul, son premier maître, il arrivait aux arrière-petits-fils, plus ou moins branlant sous le poids du temps et du service, mais riche du plus enviable des renoms, ayant d'innombrables bons offices à son acquit, et tout rempli des meilleures choses du passé.

## CHARPENTE

**Métier** (*mekyé*)

Le *métier*, était une construction carrée de six à sept pieds de longueur par à peu près autant de largeur et de hauteur.

**Montants** (*mõtã*)

Sa charpente ne comprenait qu'une douzaine de pièces principales. Quatre de ces pièces, aux angles, étaient verticales ; c'était les *montants*, qui s'assemblaient en haut et en bas par deux traverses à chaque face du carré.

**Barre d'en haut** (*bá r dã hó*) **barre d'en bas** (*bá:r dã bá*) **assemblage** (*asãbla:j*)

On appelait *barres d'en haut* et *barres d'en bas*, les traverses des côtés du métier, et *assemblages* celles du devant et de l'arrière.

**En soup(l)e** (*ã sɥp*)

Mais on donnait le nom de *ensoup(l)e* à la traverse inférieure du devant qui était moins basse que les autres, et sur laquelle glissait l'étoffe, à mesure qu'elle était tissée, pour aller s'enrouler sur le *rouleau d'ensouple.*

**Liens** (*lyẽ*), **embarrages** (*ãbára:j*)

Pour consolider la charpente, on posait des *liens* ou *embarrages*, c'est-à-dire des pièces de bois placées obliquement aux angles formés par la rencontre des montants et des traverses

latérales. Les *embarrages* servaient aussi à soutenir certaines pièces du mécanisme.

## MÉCANISME

Chaîne (*cẽ:n*) portée (*pòrté*) rouleau de la chaîne (*rulό d'la cẽ:n*)

La *chaine* une fois ourdie, on attachait les bouts des *portées* à un bâton qui s'encastrait et se fixait dans une rainure pratiquée dans le *rouleau de la chaine.* Ce dernier tournait sur lui-même, horizontalement entre les deux montants de l'arrière sur lesquels il pivotait. On enroulait sur ce rouleau la *chaine* dans toute sa longueur. Pour la dérouler, au besoin du tissage, on réglait la rotation par les *quartiers,* qui divisaient le mouvement en plusieurs parties marquées par des trous percés dans le bout du rouleau. Une longue cheville appelée le *maintien,* introduite dans l'un de ces trous, et s'appuyant en même temps sur la traverse supérieure, arrêtait la rotation à la demande.

quartier (*kar̰kyé*) maintien (*mḛ́kyé*)

Voisins du rouleau de la chaîne, se trouvaient les principaux engins du mécanisme : les *lames* et *le ros.*

Lames (*lam*)

Les *lames* étaient des chaînettes de ficelle à trois grandes mailles. Les mailles extrêmes étaient enfilées par des bâtons qu'elles garnissaient presqu'entièrement en s'y fixant à la distance d'une ligne l'une de l'autre. Les deux bâtons parallèles étaient disposés horizontalement, mais l'un au-dessus de l'autre, de manière à tendre verticalement les chaînettes. C'est par la maille intermédiaire, *l'œil de la lame,* que passaient les fils de la *chaîne.*

œil de la lame (*œy dla lam*)

Il est évident qu'il fallait autant de chaînettes qu'il y avait de fils à passer.

Montures de lames (*mõntu:r dė lam*)

Mais les lames étaient sur deux *montures* posées semblablement l'une près de l'autre. Pour faire passer la chaîne dans les montures deux *baguettes* de bois parallèles traversaient les fils en leur faisant faire une croix de Saint-André renversée. Elles étaient tenues à distance

Baguettes (*bayè:t*)

**Pesée** (*pœzé*)

des lames par un poids, *la pesée*, un ou deux *fers à repasser*, que l'on suspendait en arrière du métier.

**Yeux des lames** (*zyæ dé la:m*)

Grâce à ces baguettes la chaine se trouvait divisée en moitiés superposées. De sorte que les fils de la moitié supérieure, par exemple, étaient portés par la première monture, et ceux de l'autre moitié passant entre les chaînettes de la première monture allaient s'enfiler dans les *yeux* de la seconde.

**Poulie** (*puly*)
**porte-lames** (*port la:m*)
**bascul** (*ba kyu*)
**marche** (*mar:c*)
**banquette** (*băkyè:t*)

Les deux montures de lames étaient suspendues à leurs extrémités par une corde qui allait de l'une à l'autre en s'enroulant sur une *poulie*, que retenait au haut du métier une pièce de bois transversale, le *porte-lames*, pendant que chacune d'elles se rattachait par le bas, au moyen du *bascul*, à l'une des pédales, *les marches*, qui s'avançaient sous l'ensouple près de la *banquette*, siège de la tisserande.

**Passage des lames** (*pása:j de la:m*)
**lamière** (*lamyé:r*)
**aiguille-à-lame** (*egwiy a la:m*)
**ros** (*ro*)

Le *passage des lames* était un travail long et ennuyeux, mais il était facilité par la *lamière* ou *aiguille-à-lames* qui servait encore à passer les fils à travers le *ros*.

**Echasses** (*ecá:s*)
**peu, pieu** (*pœ́, pyœ́*)

Celui-ci horizontalement suspendu par les *échasses* — espèce de balançoire oscillant entre les lames et la tissure—était un long peigne fermé, dont les dents, lamelles de métal ou de bois, étaient appelées *peus* ou *pieus*. Ce nom provenait sans doute de ce que le ros avait encore, en petit, la forme d'une palissade.

**Portée** (*pòrté*)

A tous les vingt peus une marque sur l'encadrage du ros séparait l'espace réservé au passage d'une *portée*, un faisceau de la chaine se composant de vingt fils pour le tissage en lin, de quarante pour le tissage en laine.

En pressant du pied l'une des marches, le jeu des lames faisait renouveler le partage

des fils en deux parties et leur faisait former un angle assez ouvert près du ros pour que la

**Navette** (*nàvè:t*) *navette* poussée vivement pût d'un seul jet glisser et traverser toute la chaîne.

Il était important que le passage de la navette fût bien dégagé, gênée qu'elle était par

**Trême** (*trè:m*) sa bobine rugueuse, la *trême*, faite d'un bout de tige de sureau, qui ne tournait pas toujours aisément sur son axe plus ou moins fruste.

Refoulée et pressée au fond de l'angle par une oscilliation des échasses, la trame — on

**Tissure** (*tissu:r*) disait la *tissure*—était retenue en place par un nouvel encroisemsnt des fils produits par une autre action des marches.

**Pas** (*pà*) Tels étaient les premiers *pas* de la marche du tissage, et à mesure qu'il s'avançait, l'étoffe

**Etampes** (*eta:p*) tendue dans sa largueur par les *étampes* descendait lentement mais régulièrement s'enrouler

**Rouleau d'ensouple** (*ruró dàsu:p*) sur le *rouleau d'ensouple*.

Pour tourner ce rouleau on se servait de

**Cheville** (*jüi:y*) la *cheville*, et, pour le tenir au point voulu, de

**Main-de-fer** (*mèdfè:r*) *la main-de-fer*, sorte de frein en métal, qui, posé à charnière par un bout sur un embarrage, s'arc-boutait de l'autre contre une dent de

**Roulette-à-dents** (*rulét a dà*) la *roulette-à-dents*, disque de métal dentelé, adapté à l'extrémité de l'ensouple.

## ACCESSOIRES

La préparation de la trame (tissure) se réduisait au simple travail de l'enrouler sur de petits chalumeaux faisant fonction de bobines dans le mécanisme de la navette. — v. trême.

**Faire les trèmes** (*Fé:rlé trè:m*) *Faire les trèmes*, c'était faire ce travail.

**Tournette** (*Tournè:t*) *La tournette*, croix à branches égales tournant sur un pivot vertical, était le dévidoir dont on se servait pour l'effectuer.

Mais le travail de préparation pour la chaîne était autre chose. Il demandait beaucoup

d'attention et de soin. Trois appareils principaux était requis : l'ourdissoir, le cannelier et le dévidoir.

**Dévidoir** (*devidwé*)
**Echeveau** (*ejwó*)
**Nœuds** (*nœ́*)
**notte** (*no:t*)

Le *dévidoir* était une espèce de treuil sur lequel on enroulait les *écheveaux*. Ceux-ci étaient partagés en autant de faisceaux qu'il y avait dans chacun d'eux de longueurs de la chaîne. Ce partage était marqué avec une ficelle que l'on nouait à chaque faisceau complet. L'on comptait douze faisceaux par écheveau et on disait qu'il avait douze *nœuds*. Plus tard l'on a dit *nottes*, de l'anglais « not » quand on a commencé à employer le coton importé et tout préparé, pour faire la chaîne.

**Cannelle** (*kanè:l*)
**Rouet-à-cannelles** (*rué kanè:l*)

Les écheveaux se dévidaient ensuite pour s'enrouler sur les *cannelles*—longs fuseaux à hauts rebords—au moyen d'un rouet spécial appelé *rouet-à-cannelles*.

**Canneler la chaîne** (*kanlé la cè:n*)

Cette opération s'appelait : *canneller la chaîne*.

**Cannellier** (*kanèlyé*)
**Broche** (*bro:c*)

On disposait ensuite les vingt cannelles ainsi préparées sur le *cannellier*. C'était un assemblage de trois montants verticaux traversés par dix *broches* de fer, qui servaient de pivots aux cannelles placées entre les montants.

**Main-percée** (*mė persé*)
**Porte-fils** (*port fil*)
**Cheville-de-l'ourdissoir** (*jwi:g dlurdiswe*)

On faisait alors passer les fils des vingt cannelles dans la *main-percée*, ou porte-fils, planchette de forme oblongue qui avait deux rangées de dix trous. Les fils passés on en réunissait les bouts pour les attacher à la première *cheville-de-l'ourdissoir*.

**Ourdissoir** (*urdiswé*)
**Herse** (*har:s*)
**Rateau** (*ráto*)

*L'ourdissoir*—ou la *herse*, parce que sa forme avait quelqu'analogie avec cet instrument aratoire—servait à tendre régulièrement les fils de la chaîne, à les empêcher de se mêler, à tenir séparées les unes d'avec les autres les différentes portées que l'on pouvait, une fois la chaîne formée, facilement reconnaître et placer entre chaque dent du *rateau* dans le montage de la pièce sur le métier.

## QUELQUES TERMES USITÉS

**Aigrettes** (*egrè:t*).—Fétu de lin qu'on employait pour la trame de certains tapis.

**Aune** (*ò:n*).—Ancienne mesure de longueur pour les tissus, qui valait quatre pieds.

**Barré** (*báré*).—Tissu portant des barres transversales marquées avec une trame de couleur différente.

**Brin** (*brẽ*).—On employait presque toujours ce mot pour désigner le fil: une portée de vingt brins, passer le brin dans le peu. Fr. Brins: éléments qui composent le fil, la corde, Darm.

**Catalogne** (*katalõ:g*).—Sorte de tapis et de couvre-pieds souvent fabriqués avec un art exquis.

**Chaîne** (*cè:n*).—Réunion de fils parallèles tendus entre les deux rouleaux du métier à tisser. Darm.

**Chaîner** (*cèné*)—Préparer la pièce à tisser.

**Carreauté** (*karòté*).—Etoffe à carreaux, du quadrillé. Rinf.

**Croisé** (*kruézé*).—Tissu où le croisement des fils est plus compliqué et le tissu est plus serré que dans le tissu simple. Darm.

**Démontage** (*démõtɒ:j*).—1. Déposer la chaîne de l'ourdissoir. 2. Défaire la charpente du métier.

**Donner un quartier** (*dèné ẽ karkyé*).—V. sup. Quartier.

**Etoffe faite au métier** (*éto:f fé:t o mékyé*).—De fabrication domestique par opposition à étoffe importée.

**Etoffe de magasin** (*éto:f du magazẽ*).—Étoffe importée.

**Flanelle** (*flanè:l*).—Etoffe de laine douce à portées de quarante fils comme la *grosse étoffe*, mais à tissu plus lâche.

**Grosse étoffe grise** (*gró:s éto:f gri:z*).—Le produit typique et le plus en vogue de l'ancienne fabrication de ménage, au point de passer exclusivement pour « l'étoffe du pays. »

A tissu très serré et fait à doubles portées avec du gros fil de laine, la pièce donnait, surtout après le foulage, un drap très épais et très chaud.

Le légendaire **gros-capot-d'étoffe-à-capuchon**—*gró kapó détof à kapucõ*—longtemps le seul préservatif reconnu contre le froid et les poudreries de l'hiver était fait de grosse étoffe grise.

**Laize** (*lè:z*).—Bord longitudinal d'une pièce d'étoffe, la lisière. FR. Laize = largeur d'une pièce d'étoffe entre les deux lisières, DARM.

**Petite-étoffe** (*ptyt éto:f*).—Tissu de laine à portée de trente fils, plus léger que la grosse étoffe et employé pour les habits d'été.

**Portée simple** (*pòrté sẽ:pl*).—Portée à vingt fils.

**Portée double** (*pòrté du:bl*).—Portée à quarante fils.

**Portée bâtarde** (*pòrté bátà:rd*).—Portée à trente fils.

**Pièce bâtarde** (*pyè:s báta:rd*).—1. Tissu fait de laine grossière. 2. Tissu de trente fils à la portée.

V.-P. JUTRAS, p[tre].

# POÈTES DE FRANCE

## JOSEPH-ÉMILE POIRIER

Nous n'avons pu que consacrer une courte notice à M. Joseph-Émile Poirier, quand parut, à la *Revue des Poètes*, son dernier recueil, le *Chemin de la Mer*. (V. *Bull.*, sept. 1908, p. 31.) C'est en quelques mots seulement qu'il nous a alors été possible de dire en quel estime il faut tenir le talent du poète breton. Aujourd'hui nous reproduisons une courte pièce du *Chemin de la Mer*. Les vers de M. Poirier sont de ceux qu'il faut faire connaître au Canada.

M. Poirier est à remanier et fera paraître prochainement le roman canadien dont nous avons déjà parlé.

R.

### IL Y A CENT ANS

Parfois, remontant le sillage
Des jours dans l'océan du temps,
Je rêve à cet humble village
De Bretagne—il y a cent ans.

C'était un coin perdu du monde...
On y vivait paisiblement
Sans se soucier qu'à la ronde
Des gens vécussent autrement.

En ce temps-là l'ancienne église
Érigeait ce même clocher,
Mais, pour gagner la marche grise
De son seuil, il fallait marcher

Parmi les tombes des ancêtres,
Sur un sol tout pétri des os
Des serviteurs et de leurs maîtres
Unis dans le même repos.

Aussi quand de joie ou d'angoisse
Frissonnaient les cloches d'alors,
L'église assemblait la paroisse
Avec ses vivants et ses morts...

Comme on se serrait autour d'elle !
Les cœurs étaient vibrants de foi....
Mais autant qu'à ses saints fidèle,
On était fidèle à son toit.

On mangeait le pain de ses huches
Sans se soucier de courir
Les grands chemins emplis d'embûches,
Et l'on était triste à mourir

Quand pour la route vaporeuse
Qui se perdait à l'horizon,
Un fils à l'âme aventureuse
Quittait le seuil de la maison.

O très humble petit village
Devenu bourg, mais où jadis
On vivait loin de tout orage,
Dans un rustique paradis,

Sans désirs j'aurais pu connaître,
Au lieu des fièvres de mon temps,
Un très simple bonheur, peut-être,
Dans ta paix—il y a cent ans...

J.-E. POIRIER.

# L'ORTHOGRAPHE

Dans une étude sur *La Langue Française d'Aujourd'hui*, de M. Albert Dauzat, M. Emile Faguet fait au sujet de la réforme de l'orthographe les réflexions suivantes :

Sur l'orthographe, M. Dauzat, réformiste comme moi-même, un peu plus que moi, je crois, a insisté avec énergie sur ce point, qui est incontestable, mais sur lequel il ne faut pas se lasser de revenir, que les réformistes *sont des conservateurs* et l'on pourrait même dire *des réactionnaires*.

Ils sont des réactionnaires, puisqu'ils veulent rétrograder, (plus ou moins vite) jusqu'à l'orthographe du quinzième siècle, laquelle était simple, et qui a été follement compliquée, sous prétexte de folles étymologies, par les faux savants du seizième siècle.

Ils sont des conservateurs (ce qui est bea. coup plus important), puisque, la prononciation classique se perdant sous l'influence du mot écrit et devenant barbare, ils veulent, en conformant l'orthographe à la prononciation saine, sauver cette prononciation.

Exemples : *gageure* s'est toujours prononcé *gajure* et doit se prononcer *gajure*. Seulement, parce qu'il s'écrit *gageure*, une foule de gens le prononcent *gageure*. Le seul moyen de conserver la prononciation *gajure*, c'est d'écrire *gajure*.

*Legs* s'est toujours prononcé *lè*. Sous l'influence du mot écrit, on commence à le prononcer *lèg* et même *legss*. Le seul moyen de sauver la prononciation *lè*, c'est d'écrire *lè*.

Autrefois (c'est le vénérable et maintenant regretté M. Boissier qui me l'a appris,) *rédempteur* se prononçait *rédenteur*. Sous l'influence du mot écrit, on prononce, maintenant, *rédempteur*.— Sur *dompteur*, il y a flottement : les uns prononcent *donteur*, les autres prononcent comme c'est écrit. Nul doute que, dans vingt ans, on ne prononce *sculpteur* comme il est écrit.

Le seul moyen d'empêcher que ne prévale (hélas ! oui ! *prévale* est stupide et il faudrait *prévaille :* mais l'usage a imposé ce barbarisme de *prévale*) que ne prévale, donc, l'horrible prononciation

*dompteur, sulpteur, escompteur* (prononcez les p.) c'est d'écrire ces mots comme ils se prononcent.

*Il faut modeler l'orthographe sur la prononciation, pour que la prononciation ne se modèle pas sur l'orthographe,* laquelle ayant été indiscrètement compliquée, donne des prononciations violentes qui altèrent la douceur de la langue française. Il y va de la grâce de ce langage,

...... ...............si doux qu'à le parler
Les femmes, sur la lèvre, en gardent un sourire.

A ce propos (ceci est moins important), savez-vous pourquoi les acteurs de la Comédie-Française prononcent *desir* et non *désir?* Je ne le savais pas. M. Dauzat me l'apprend. C'est parce que, dans l'ancienne langue, l'*e* placé avant la syllabe accentuée et suivi d'une seule consonne est toujours muet. On prononçait *reduire, sevère,* etc. Les comédiens français pour on ne sait quelle raison, un peu au hasard, de cette ancienne prononciation générale ont conservé ce *desir* auquel ils tiennent comme à une marque de noblesse.

(*LES ANNALES*, 27 décembre 1908).

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

**Donner** (*dòné*) v. tr.

1° || Prononcer, débiter (un sermon). *Ex.*: *Donner* un sermon = prononcer, faire un sermon.

2° || Réciter, prendre (une leçon). *Ex.*: *Donner* sa leçon de musique = prendre sa leçon de musique.—*Donner* sa leçon de grammaire = la réciter.

3° || Faire (une commande). *Ex.*: *Donner* un ordre de *marchandises sèches* = faire une commande de nouveautés.

**Dude** (*du:d*) adj. et s. m.
|| Faraud, gandin, gommeux, élégant.

**Donnage** (*dònà:j*) s. m.
|| Don, donation. *Ex.*: Il n'y a pas de *donnage* dans cette affaire-là, il faut payer = il ne peut être question de *don*, de faveur....

**Donneux** (*dònœ*) adj.
|| Donneur. *Ex.*: N'être pas *donneux* = être chiche.
Dial. *Donneux* = m. s., Normandie, Delboulle.

**Dont** (*dõ*).
|| D'où. *Ex.*: La maison *dont* je viens = la maison d'où je viens.

**Dormage** (*dòrmà:j*) s. m.
|| Action de dormir.

**Dormeux** (*dòrmœ*) adj. et s. m.
|| Dormeur.
Dial. *Dormeux* = m. s., Centre de la France, Jaubert.

**Dormitouère** (*dòrmitwe:r*) s. m.
|| Sommeil.
Dial. *Dormitoire*, s. f. = m. s. Poitou, Favre.
Fr. *Dormitoire* = lieu où l'on prend son sommeil, Lar.

**Doré** (*doré*) s. m.
|| Poisson de lac et de rivière: *Lucioperca Americana.*

**Dort-debout** (*do:r débu*) s. m.
|| Lambin, fainéant.
DIAL. *Dort-debout* = m. s., Centre de la France, JAUBERT.

**Douilletteux** (*duyetœ*) adj.
|| Douillet, doux et mollet.

**Dos-blanc** (*dó blã*) s. m.
|| Sobriquet que les habitants des villes donnent parfois à ceux de la campagne.

**Dotche** (*dòtc*) **dodge** (*dòdj*), s. f.
1° || Déviation, écart, faux bond, biais. *Ex. :* Faire une *dotche* = faire un écart (en courant).—La balle a fait une *dotche* = a fait faux bond.
2° || Escapade (d'écolier), départ dissimulé (de manière à échapper à la surveillance). *Ex. :* Il a pris une *dotche* = il a échappé à la surveillance des maîtres.—Être en *dodge* = être quelque part sans permission (au collège).

**Dotcher** (*dòtcé*), **dodger** (*dòdjé*) v. intr.
1° || Dévier, biaiser, faire faux bond. *Ex. :* *Dodjer* au jeu de crosse = dévier de sa direction pour éviter et déjouer les adversaires.—La balle a *dotché* = a fait faux bond, a dévié.
2° || Tromper la surveillance des maîtres (à l'école).

**Dotcheur** (*dòtcœ:r*) **dodjeur** (*dòdjœ:r*) s. m.
1° || Joueur habile à esquiver un adversaire (au jeu de crosse, de balon, etc.).
2° || Écolier qui a l'habitude de tromper la surveillance de ses maîtres.

**Doughnut** (*dónòt*) s. f.
|| Petit gateau fait de farine, de sucre, de lait, et cuit dans la graisse.
FR.-CAN. Voir *beigne.*

**Douane** (*dwàn, dwèn*) s. f.
|| *Payer la douane* = donner un baiser.
FR.-CAN. Le baiser est comme le prix qu'on paye pour avoir le droit de passer.

**Double-châssis** (*dubl cá:si*) s. m.

|| Fenêtre extérieure et supplémentaire que l'on met aux croisées pendant l'hiver pour mieux préserver les maisons du froid. *Ex:* Nos *double-châssis* ont besoin d'être réparés.

FR. *Double-châssis*, en français, se dit de deux châssis mis dans une même croisée, mais non pas seulement du châssis extérieur. V. l'ACAD.

FR.-CAN. V. *châssis-double*.

**Double-porte** (*dubl port*) s. f.

|| Porte extérieure et supplémentaire.

FR. *Double-porte*, en fr., se dit de deux portes dans une même entrée, mais non pas seulement de l'une de ces deux portes.

FR.-CAN. On dit aussi *contre-porte*.

**Doucine** (*dusin*) *s. f.*

|| Cuir à rasoir.

FR. *Doucine* est un terme d'architecture, un nom d'outil, etc.

**Douèt'** (*dwèt*) s. m.

|| Doigt.

**Douhors** (*dwò:r*) adv.

|| Dehors.

**Doutable** (*dutàb*) adj.

|| Douteux.

**Doutance** (*dutã:s*) s. f.

|| Doute, soupçon.

VX FR. *Doutance* est un mot du vx fr., BESCH. GOD. DIÀL. *Doutance* = m. s., Normandie, ROBIN, DELBOULLE, DUBOIS, MOISY, MAZE, *Rev. des Parlers pop.*, I, p. 48; Picardie, CORBLET, HAIGNERÉ ; Bresse, GUILLEMAUT ; Berry, JAUBERT ; Poitou, FAVRE ; Saintonge, LEVEILLÉ ; Maine, DOTTIN.

**Doute** (*dut*) s. f.

|| Doute (s. m.).

**D'où vient que** (*du vyé kė*).

|| Pourquoi. *Ex.: D'où vient que* t'es pas venu ?

**Doux temps** (*du tã*)

|| Expression dont on se sert particulièrement pour designer une température relativement douce qui suit un grand froid.

FR. Un *temps doux* se dit d'une température agréable, ni trop chaude ni trop froide, ACAD.

FR.-CAN. On trouve dans de vieux documents canadiens : *Le doux :* « Les *doux* qui ont régné, Monsieur, m'ont empêché de vous envoyer... etc. » DUQUESNE A CONTRECŒUR, 27 janvier, 1754. ARCHI. DU SÉM.

**D'pus** (*dpu*) adv. prép.

|| Depuis.

DIAL. *D'pus* = m. s., Normandie, *Bull. des Parlers normands*, 407.

**D'pis** (*dpi*) adv. prép.

|| Depuis.

**Drab** (*dràb*) s. m. et adj.

|| Beige, d'un gris jaunâtre.

**Draffe** (*drà·f*) s. f.

1° || Fût, baril. *Ex.:* De la bière *en draffe*.

ÉTYM. Ang. *draught-ale* = bière tirée du tonneau pour être bue immédiatement, GRIMEAUX.

2° || Traite, lettre de change.

ÉTYM. Ang. *draffe* = m. s.

3° || Dessin, plan d'une machine, d'un navire, etc.

ÉTYM. Ang. *draft* = m. s.

**Drafter** (*dràfté*) v. tr.

1° || Tracer le dessin de, dessiner. *Ex.: Drafter* un navire.

2° || Enrôler. *Ex.: Drafter* des soldats.

3° || Rédiger. *Ex.: Drafter* un acte = le rédiger.

ÉTYM. Ang. *to draft* = m. s. 1, 2 et 3.

**Drague** (*dràg*) s. f.

1° || Gros traîneau bas.

ÉTYM. Ang. *Drag* = sorte de charriot pour transporter des pierres, GRIMEAUX.

2° || Lourde pièce de bois à laquelle est fixée la chaîne qui retient un piège.

3° || Nourriture pour les cochons composée de lait aigre, d'eau de vaisselle, de déchets, de légumes, etc.

FR. *Drague* = orge cuite qui demeure dans le brassin après qu'on a cuit la bière, LITTRÉ.

FR.-CAN. Dans le 3e sens, on dit aussi *dray*.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

# GLANURES

---

**Une dictée célèbre.**— On raconte qu'un soir, à Compiègne, pendant les dernières années de l'empire, on parlait des difficultés de l'orthographe française. Quelqu'un proposa de faire une expérience et Merimée fut prié de dicter aux assistants quelques phrases un peu difficiles. Il y avait là des hauts fonctionnaires et même des académiciens. Il paraît que l'expérience fut désastreuse.

Voici le texte imaginé par Prosper Mérimée :

« Quelles que soient, quelque exiguës que t'aient paru les arrhes qu'étaient censés avoir données à maint et maint fusiliers subtils la douairière et le marguiller, bien que lui ou elle soit censé les leur avoir refusées et s'en soit repenti, va-t-en les réclamer de table en table, bru jolie, quoiqu'il ne te siée pas de dire qu'on les leur aurait suppléées par quelque autre motif. »

On connait le résultat. L'impératrice ornementa son «devoir» de quatre-vingt-dix fautes, tandis que l'empereur, plus modeste, n'en commettait que soixante dans le sien. Mais des témoins plus avertis, affirment que le « devoir » de l'empereur fut irréprochable, que les autres concurrents n'étaient pas tous académiciens ; que c'est à tort qu'on a attribué une malice intentionelle à Victor Duruy.

La vérité est que cette « épreuve » fut imaginée, comme un jeu de salon, par Prospère Mérimée, entre deux charades un peu lestes.

( *Revue de Linguistique*, oct. 1908, p. 293. )

**La langue internationale.**—M. le professeur A. Rambeau, de Berlin, écrit dans *le Maitre phonétique* de décembre ( p. 130 ) :

« Quant à une langue internationale, je préfère à l'*esperanto* le latin débarrassé des entraves classiques et des règles cicéroniennes, avec un style simplifié et une prononciation uniforme, qui pourrait être à peu près celle qu'on emploie dans les bons collèges de l'Amérique du Nord. »

**Muguetteries.**—Sous le titre : *Babioles et muguetteries*, Mme Marguerite d'Escola, déjà connue de nos lecteurs, a écrit une page charmante dans les *Dimanches littéraires*. Elle explique d'abord le titre de son article :

J'ai découvert dans un vieux livre, cette signification ancienne du mot « muguetterie » si coquet en ses grâces vieillotes, et voici l'étymologie—fantaisiste sans doute—que j'aime lui prêter.

« Muguetterie » a dû signifier jadis toutes les choses jolies, fines, parfumées qu'on peut dire et rêver en avril, en cueillant le muguet. Ensuite, peut-être a-t-il désigné les bouquets et les chaperons de fleurs dont se paraient les bergères, quand elles célébraient l'Astrée. Au temps de Saint François de Sales, il paraît avoir eu des acceptions multiples ; mais on l'employait notamment pour désigner les accessoires de la toilette féminine. Aujourd'hui, le joli mot est déchu de ce sens, et c'est grand dommage, car les choses qu'il désignait continuent d'exister, leur nombre croît même de jour en jour et on les appelle d'un substantif vulgaire, prétentieux, sans couleur : « Nouveautés ! » Rien n'est plus laid, plus sottement moderne. Voyez-vous, au contraire, l'effet ravissant que produirait, au-dessus d'une devanture, ces harmonieuses syllabes, écrites en lettres penchées, à l'encre bleue : « Babioles et Muguetteries » Elles voudraient dire :

« Entrez, Mesdames. Il souffle un air de printemps et c'est chose permise de se parer comme les fleurs de la saison ; mais ne demeurez pas trop ; car, s'il convient de faire trêve parfois aux occupations sérieuses pour aller baguenauder dans les bois et se parfumer d'herbes nouvelles, il ne convient pourtant pas d'y faire l'école buissonnière tant que dure le muguet. »

# SARCLURES

La *Libre Parole*, de Paris, faisait l'autre jour, dans notre jardin canadien-français, la sarclure que nous reproduisons. On verra quelle réputation nous fait en France le style de nos journaux à potins et à réclame. De la *Libre Parole*:

A Québec, plusieurs journaux, on le sait, s'impriment en langue française, mais le français employé par nos excellents confrères du Canada est un peu spécial et se ressent de la traversée.

Le style des annonces est particulièrement original, ainsi que le prouvent les quelques extraits suivants:

« Il y a eu, mercredi, FRICOT chez M. la Rivière » ; lisez : thé ou dîner.

« On demande deux jeunes filles GENERALES » ; lisez : bonnes à tout faire.

Et ce tam-tam d'un fabricant de cercueils, suffisant pour réveiller tous les morts :

« Cercueils ! Cercueils ! Cercueils ! J'aurai constamment en mains des cercueils de toutes dimensions à des prix très bas. Je n'emploierai que du bois sec et de première classe (sic). Qu'on vienne me rendre visite et je promets à tous ceux qui achèteront chez moi pleine et entière satisfaction ».

Cet artisan funéraire a le style baroque ou plutôt macabre !



« Puis M. le curé N. fit une *adresse* pour féliciter les jeunes artistes. . . » Sans doute que cet excellent curé fit un discours, une allocution pour féliciter les artistes. L'*adresse* est un « écrit collectif présenté, envoyé à quelqu'un pour le féliciter, le remercier, etc., etc. . . », et ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. L'anglicisme qu'a commis le nouvelliste n'est qu'une variante de cet autre que l'on rencontre trop souvent : « l'orateur *adressa* la foule », pour l'orateur harangua la foule, fit un discours. »

LE SARCLEUR.

# ANGLICISMES

| Anglicismes. | Équivalents français. |
| --- | --- |
| *Business*..................... | **1° Occupation, métier, emploi.** |
| Il n'a pas d'autre *business* que celle-là.................... | Il n'a pas d'autre *occupation*. |
| Quelle est ta *business*?........ | Quel est ton *emploi*, ton *métier*? |
| | **2. Affaire, entreprise, marché, transaction.** |
| J'ai fait une bonne *business*.... | J'ai fait une bonne *affaire*. |
| Ça n'est pas qu'une petite *business*...................... | Ça n'est pas qu'une petite *entreprise*. |
| Enfin, j'ai bâclé aujourd'hui cette *business*-là ............ | J'ai bâclé aujourd'hui ce *marché*, cette *transaction*. |
| | **3. Intérêt, gain, profit.** |
| Vous n'avez pas de *business* dans cette affaire-là.............. | Vous n'avez pas d'intérêt dans cette affaire-là ; vous n'avez pas à vous en mêler. |
| Il n'y a pas de *business* là-dedans ...................... | Il n'y a pas de *profit* à faire, pas de *gain* à réaliser; il n'y a pas de *fortune* à faire là. |
| Faire sa *business* à quelqu'un.. | 4° Rouler quelqu'un ; le battre ; lui faire son affaire. |
| Il lui a fait sa *business* en pas grand temps.. ............. | Il vous l'a *roulé*, il l'a *rossé* en peu de temps ; il lui a fait vite son *affaire*. |

Le Comité du Bulletin.

# NOS ADVERSAIRES

(*lu par le secrétaire général de la Société du Parler français au Canada, à la séance du 10 décembre 1908*) (1)

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'abord de vous détromper. Le titre de cet article du programme est un artifice. Ceci n'est pas un rapport du Secrétaire.

Dans nos séances annuelles, le Président, le Secrétaire, l'Archiviste, le Trésorier de notre Société ont dit tour à tour nos projets, nos travaux et nos espérances ; ils ont fait devant vous l'inventaire de nos matériaux, l'exposé de nos méthodes, le compte de nos richesses. Il serait fastidieux de recommencer. Vous le savez déjà, l'œuvre progresse, et s'affirme, et se caractérise, et il n'y a pas de raison pour que ça finisse.

Qu'y a-t-il qu'on puisse encore vous apprendre ?

J'aurais pu vous dire qui nous sommes, combien nous sommes, et aussi quels sont nos adversaires... Mais le *Bulletin* m'a joué un tour ; il a publié dernièrement la liste complète de nos confrères. Et vous avez vu cette liste, que dis-je ? vos noms s'y trouvent, car ce serait vous faire injure de supposer que vous n'êtes pas tous membres de la Société du Parler français—ce qui ne vous coûte par année que le plaisir de mettre une piastre, si vous n'en mettez pas deux, dans une enveloppe, adressée à notre trésorier, N° 236, Casier postal, Québec.

---

(1) Inscrit au programme de la séance sous le titre : *Rapport du Secrétaire général.*

Il ne me reste donc plus qu'à vous parler de nos *adversaires*.

C'est maigre, et d'un intérêt fort mince.

L'accoutumance, en effet, que vous avez prise d'assister à nos réunions, m'assure que vous êtes, comme je viens de le dire, de nos amis, et que vous ne faites pas grand cas de nos adversaires. Vous avez compris depuis longtemps le but de notre Société, et qu'elle s'adonne à son œuvre patriotique sans casser les vitres, sans vouloir trancher d'à coup les nœuds gordiens ni chercher à fendre savamment les cheveux en quatre, sans verser dans une néologie échevelée ni dans un archaïsme trop exclusif, sans enfin prétendre à réformer toute la langue ni à la dépouiller de toute originalité. C'est bien ainsi que nous l'entendons, et que vous-mêmes l'entendez, et voilà comment notre Société peut se féliciter d'avoir reçu de vous tant et de si généreux encouragements.

Cependant, il paraît qu'il y a des gens qui ne pensent pas comme vous. Je les appelle nos *adversaires*. Pour des raisons qu'on devine, ils ne veulent pas, peut-être ne peuvent-ils pas, comprendre où tend le mouvement auquel vous applaudissez, ils n'en voient pas l'utilité, ils doutent de ses résultats, ils le trouvent même dangereux.

Ces gens-là, assez nombreux au début de la Société, se font rares aujourd'hui. La plupart de nos adversaires de la première heure sont allés à Canossa. Plusieurs même nous ont fait comme manière d'amende honorable... Des personnes notables, qui en 1902 trouvaient notre projet ridicule, nous ont plus tard écrit de belles lettres d'approbation, ce qui leur a fait beaucoup d'honneur, et à nous beaucoup de plaisir.

Quand notre Secrétaire écrira l'histoire de notre Société, s'il l'écrit jamais, il pourra raconter là-dessus des traits fort piquants, citer des noms assez considérables, et reproduire des lettres tout à fait intéressantes. Mais qu'on se rassure ; nos cartons sont sous clef, et l'histoire de ces *erreurs passées* ne s'écrira que quand tout ce monde-là sera mort.

De ces adversaires d'il y a six ans, les plus divertissants étaient les *peureux*. Peut-être en existe-t-il encore quelques spécimens.

La fondation de notre Société inspira d'abord à ces trembleurs une frayeur indicible. A la nouvelle que nous voulions revendiquer les droits de la langue française au Canada et demander la proscription des anglicismes, une terreur panique s'empara de

leur âme ; ils s'alarmèrent ; une souleur les prit ; dans les affres du dernier effroi, ils voyaient apparaître le fantôme de la guerre civile, et, de peur, ils prophétisaient : « Le sang coulera bientôt, et les Anglais marcheront sur nos cadavres ! »

Voilà bientôt sept ans que la Société fait la guerre à l'anglicisme, et je ne sache pas que personne ait encore marché sur nos cadavres.

Aussi bien, le péril n'est-il pas grand de ce côté.

C'est mal connaître l'esprit qui anime les meilleurs de nos concitoyens d'origine étrangère, c'est mal comprendre leur caractère, que de chercher, en reniant sa langue, à obtenir quelque crédit auprès d'eux. En leur cédant toujours et trop facilement, en leur faisant même des avances, on ne recueille, et justement, que leur mépris. C'est le sort de tous les transfuges : l'ennemi exploite leur trahison, il ne les respecte pas ; il leur paye peut-être un vil salaire, il ne partage pas avec eux ses conquêtes.

Si la langue anglaise empiète sur notre domaine, n'est-ce pas un peu notre faute ? Avant de reprocher amèrement aux Anglais un *esprit de conquête*, qui en somme est légitime, demandons-nous si nous n'avons pas trop *l'esprit de cession*, qui l'est moins. Quand le français recule, pourquoi l'anglais n'avancerait-il pas ? Dans le commerce, dans les professions, dans l'industrie, nous nous empressons souvent de donner à cette langue le pas sur le parler de nos pères ; c'est trop de générosité. Les Anglo-Canadiens en font leur profit. Comment pouvons-nous le leur reprocher, si nous sommes si peu soigneux de notre patrimoine national ?

Il est facile de parler de la morgue anglo-saxonne ; mais il faudrait faire en sorte qu'il y ait lieu de vanter la fierté franco-canadienne. Si nous nous montrions plus fiers de notre naissance et plus curieux de notre langue, on verrait peut-être moins souvent chez les nôtres « le col du chien pelé ».

« Mais, disent les *peureux*, il y a parmi les Anglais des francophobes. Vous allez les ameuter ! »

Eh ! pourquoi s'ameuteraient-ils ? Ils auraient grand tort. Nous ne les attaquons pas. Nous les défendons presque ! Nous voulons que la langue de Shakespeare ne soit plus écorchée par des gens de qui ce n'est pas l'affaire, et qui ont été mis au monde pour parler une autre langue. Quoi de plus légitime et de moins provoquant ?

« Soit ! reprennent nos alarmistes, mais vous ne prévoyez pas tout. Il pourrait se fonder une société anglaise semblable à la vôtre ! »

Ah ! Voilà qui serait fait pour nous réjouir. Vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, approuveriez, j'en suis sûr, la fondation d'une *Société du Parler anglais au Canada*. Ce serait charmant. Nos compatriotes anglais travailleraient à épurer leur langage, qui en a besoin, et nous à améliorer le nôtre. Ils chercheraient à retenir chez eux ce qui appartient à leur idiome, et nous nous efforcerions de chasser de notre langue ce qui ne lui appartient pas. Nous leur rendrions avec plaisir ce que nous leur avons pris, et de leur côté ils reprendraient ce que nous avons eu le tort de leur emprunter. Ce serait un agréable échange de bons procédés. Et, dans quelque dix ans, les deux langues officielles de ce pays seraient épurées : nous parlerions français en français, anglais en anglais ; les deux idiomes coexisteraient sans se mêler, et tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Qu'ils fondent donc leur Société !

Comme disait un de mes amis qui me permet de le citer, je m'inscris comme membre, comme membre très actif et aussi titulaire que possible.

Une anecdote, avant de quitter les *peureux*.

C'était au début de la Société.

Quelques jeunes gens avaient engagé un marchand de Québec à se dire, sur ses enseignes, non pas « confectioner », mais « confiseur », puisque aussi bien il était canadien-français, et canadienne-française sa clientèle. Le brave pâtissier n'avait pas hésité à se rendre à leur désir.

Un jour, je causais de divers procédés de ce genre avec un confrère, quand tout à coup tombe entre nous deux et éclate comme une bombe, un monsieur en vedette, qui s'écrie :

—« Prenez garde, mes chers amis ! Vous allez trop loin avec cette machine-là. Vous allez beaucoup trop loin ! »

—« Qu'y a-t-il ? lui demandons-nous. Qu'y a-t-il donc ? et qu'est-ce qui vous effraye à ce point ? »

Alors, le monsieur, avec un frisson de peur, reprend :

—« Vous voulez décrocher les enseignes anglaises ! Ah ! vous allez trop loin ! Je vous en supplie, n'allez pas si loin ! »

C'était, vous le comprenez, le fait du confiseur qui le fatiguait.

—« En effet, c'est épouvantable, lui dit mon confrère, et il y a de quoi plonger dans le deuil plusieurs familles. Mais, dites-moi, où avez-vous pêché cette plaisanterie ? Décrocher les enseignes, c'est, comme vous dites, un procédé un peu violent, et vous pensez bien qu'il n'est pas dans notre programme. Cependant, si par des représentations pacifiques.... »

Mais le peureux interrompit :

—« Vous allez trop loin ! »

Alors, mon compagnon, qui est un pince-sans-rire, le prit par le bouton de son veston, et lui tint gravement ce discours :

—« Mon cher monsieur, votre cas est grave. Vous êtes affolé, affolé de peur.

« Naguère, ne leviez-vous pas au ciel des yeux désespérés, et ne disiez-vous pas : « Nous sommes un tas d'ignorants ; nous « parlons comme des Iroquois » ? Vous alliez même très loin, vous, dans ce temps-là ; car nous ne parlons pas si mal, et vous aviez tort de vous arracher les cheveux.

« Mais voici qu'une Société a été fondée, et qu'elle vit, et qu'elle prospère ; sans s'exagérer l'étendue du mal, elle tente d'y remédier ; elle s'y emploie paisiblement.

« Aussitôt la peur vous prend, la peur de voir un Anglais vous lorgner de travers. Et vous dites : « Les malheureux ! ils « vont trop loin ! »

« Et au lieu de considérer que les Anglais ne sont pas si farouches, qu'on a droit de s'attendre à franc-jeu de leur part, et que du reste notre Société n'a pas d'instincts sanguinaires, qu'elle ne provoque personne et ne saurait porter ombrage à l'Anglais aux abords les plus escarpés, vous prêtez l'oreille aux bruits de la rue ; et si un loustic se permet une plaisanterie : « Grands dieux ! « dites-vous, ils veulent décrocher les affiches !... Ils les décro-« chent !... Ils les ont décrochées !... »

« Calmez-vous, cher monsieur. La Société du Parler français ne nourrit aucun projet révolutionnaire. Nous voulons seulement essayer de parler français le plus souvent et le mieux que nous pourrons. Cela ne fera de tort à personne, cela n'endommagera pas les propriétés.

« Quant aux enseignes, ceux qui trouvent ça spirituel peuvent les écrire en anglais ; c'est leur droit, comme c'est le nôtre de ne pas achalander leurs boutiques.

« Vous-même, vous pouvez vous afficher en anglais, pour peu que cela vous flatte ; on ne vous fera pas de mal, on ne brûlera pas votre maison, on ne vous *décrochera* rien. Mais, continua mon ami en lâchant enfin son interlocuteur, mais, je vous en avertis, il vous arrivera, mon cher monsieur, un bien triste accident ».....

—« Quoi donc ? » demanda le peureux tout inquiet.

—« Vous passerez pour un imbécile. »

Celui-là ne nous a plus fait de remontrances.

Après les *peureux*, les *sceptiques*, ou, si vous le préférez, les *pessimistes*.

Notre parler n'est pas tout ce qu'il devrait être, ils en conviennent, ils en gémissent ; il serait heureux qu'on puisse y porter remède, ils l'admettent, ils le vont prêchant ; en principe, une association dont l'objet est le maintien et le perfectionnement de notre langue a du bon, ils ne le nient point... Mais la Société du Parler français n'est pas du tout leur fait. Ils n'ont pas de confiance dans la Société du Parler français. La Société du Parler français leur paraît poursuivre un rêve irréalisable.

« Le mal est incurable, disent-ils. Nos conversations, nos discours, nos écrits fourmillent de fautes grossières ; ce sont des ramassis de barbarismes, de solécismes, d'anglicismes, d'archaïsmes, de néologismes, de canadianismes... que sais-je encore... de huronismes, d'algonquinismes, de micmaquismes !... c'est de l'iroquois, du jargon, c'est du *canayen* enfin ! Comment peut-on espérer, ajoutent-ils devenus soudain classiques, comment peut-on espérer jamais changer en or pur cette masse de plomb vil ? »

Si le tableau qu'ils font était exact, la situation serait difficile. Pour épurer une langue aussi corrompue, il ne faudrait rien moins qu'un gigantesque coup de balai qui nettoierait notre langue comme autrefois les ondes de l'Alphée nettoyèrent les étables de l'ingrat Augias.

Heureusement, le tableau est forcé. On l'a dit cent fois, on l'a prouvé, notre langage n'est pas parfait sans doute, et il est nécessaire de l'amender ; mais après tout, nous ne sommes pas tant à plaindre. Il y a des tournures qui, pour ne se trouver point dans le dictionnaire de l'Académie, ne sont pas moins françaises ; une expression un peu vieillie n'est pas un archaïsme du moyen âge ; un mot nouveau peut avoir fort bon air ; certaines déformations ne constituent pas des barbarismes affreux ; et

nombre de formes dialectales méritent qu'on leur accorde le droit de cité.

Les hypercritiques exagèrent les choses, ils outrent la situation, pour justifier leurs dires. Inutile de démontrer ici leur erreur ; d'autres ont déjà mangé à la croque au sel ces prophètes de malheur.

Mais encore, et en admettant même que nous soyons des manières de barbares au parler grotesque, à l'esprit inculte, est-ce un grand crime que de vouloir polir un peu tout cela ? et n'est-il pas possible d'y réussir dans une certaine mesure ?

On est toujours plus ou moins susceptible de perfectionnement ; pourquoi n'en point tenter l'aventure ? La chose serait impossible qu'on aurait encore l'honneur de l'avoir entreprise.

Les *sceptiques* ont une autre inquiétude : « De quelle autorité, demandent-ils, de quel droit la Société du Parler français impose-t-elle des réformes ? »

La Société n'impose rien du tout.

On ne perfectionne pas le langage par la force. C'est le peuple qui fait les langues ; c'est lui souvent qui les déforme aussi ; et c'est encore lui qui peut les réformer.

Quand est finie la période de gestation première, quand l'idiome est enfin constitué, il poursuit son évolution progressive, mais il peut aussi se corrompre et dégénérer. Car le peuple représente surtout la *force révolutionnaire*, dont l'action créatrice est nécessaire à la vie des langues, mais qui parfois bouleverse le lexique et engendre les jargons, les argots. Pour maîtriser les élans de cette force généreuse mais perturbatrice, pour arrêter son effervescence, pour régler ses progrès et diriger sa marche, il faut une autre force, appelée par les philologues la *force conservatrice*, —absolument étrangère à nos démélés politiques ! Suivant l'expression de Darmesteter, « à quelque moment que ce soit de son existence, toute langue est dans un état d'équilibre plus ou moins durable, entre deux forces opposées qui tendent : l'une, la force conservatrice, à la maintenir dans son état actuel ; l'autre, la force révolutionnaire, à la pousser dans de nouvelles directions. »[1] Quand l'une de ces deux forces est inerte et laisse l'autre agir seule, il y a péril : ou bien la langue s'épuise, ou bien elle se développe avec trop de rapidité.

---

(1) *La Vie des Mots*, 5e édit., p. 6.

« La vie, la santé du langage consiste à suivre le plus lentement possible la force révolutionnaire, qui l'entraînera toujours assez vite, en se retenant fortement aux principes conservateurs. » (1)

Cette force conservatrice, nécessaire pour tenir en quelque respect la force néologique, où se trouve-t-elle?

Chez le peuple aussi, mais souvent affaiblie, et parfois aveugle, dans les milieux, comme le nôtre, où le génie national n'a pas conservé toute sa vigueur première. Pour qu'elle remplisse sa mission, pour qu'elle puisse résister aux entraînements de la force révolutionnaire, pour qu'elle fasse un choix judicieux parmi les formes nouvelles qui surgissent, pour qu'elle oppose une barrière aux ambitions de l'esprit nouveau, la force conservatrice doit être stimulée et éclairée.

Et que peut-on faire, si elle dort ?

On l'aiguillonne, et elle va ! Et, pour la guider, puisque souvent, chez nous du moins, elle n'y voit pas bien, on peut faire aussi quelque chose : on peut observer, étudier, et publier le résultat de ses études et de ses observations. Ce ne sont que des suggestions, cependant, des suggestions faites au peuple, le maître du langage. Ces suggestions, nul ne peut les imposer au public, qui les accepte ou qui les rejette ; mais on a fait son devoir quand on les lui a présentées, et il n'est pas nécessaire pour cela d'être revêtu de l'autorité suprême ; il convient seulement de dire ce qu'il faut, de le dire quand il le faut, et de le dire aussi souvent qu'il le faut.

Et c'est là, je pense, ce qu'a voulu tout simplement tenter de faire, et ce que fait depuis sept ans la Société du Parler français au Canada.

Il ne faut pas s'attendre à une réforme complète et immédiate de notre parler. Des habitudes vieilles de deux siècles ne se déracinent pas si facilement. Cependant, des efforts constants et bien dirigés devraient finir par avoir d'heureux résultats.

Il nous paraît même que jusqu'ici le travail de la Société n'a pas été complètement perdu.

Nous ne nous attribuons pas le mérite de tout ce qui se fait pour l'épuration de la langue française au Canada. Loin de là ! Mais nous constatons qu'il y a une amélioration sensible, et nous nous permettons de penser que notre Société y a contribué quelque peu.

---

(1) *Ibid.*, p. 13.

Ce n'est pas l'avis de ceux que j'appellerai les *impatients*.

Les *impatients* attendent de la Société du Parler français des résultats merveilleux et immédiats.

Quelqu'un laisse-t-il échapper devant eux un anglicisme, les voilà tout étonnés :

—« Comment ! s'écrient-ils. Les Canadiens commettent encore de ces horreurs ?... Que fait donc la Société du Parler français ? Que n'a-t-elle réformé d'abord le parler du peuple ? C'est par là qu'il fallait commencer ! »

Un de ces *impatients* entre à la Chambre des Députés. Il sort découragé :

—« C'est intolérable ! dit-il. Que fait donc la Société du Parler français ? Que n'a-t-elle réformé d'abord le langage de nos députés ? C'est par là qu'il fallait commencer ! »

Un troisième ouvre un de ces tomes indigestes qui renferment les documents officiels :

—« Quel jargon ! s'écrie-t-il. Que fait donc la Société du Parler français ? Que n'a-t-elle d'abord enseigné le français aux employés de l'administration ? C'est par là qu'il fallait commencer ! »

Mais voici qu'un *impatient* rencontre un membre de notre Société, et ce dernier a l'imprudence de laisser échapper une phrase d'une correction douteuse :

—« Qu'est-ce que cela ? Vous ne parlez pas encore avec la plus rigoureuse perfection ?... Que fait donc la Société du Parler français ? Que n'a-t-elle d'abord fait de ses membres des modèles de bon langage ? C'est par là qu'il fallait commencer ! »

Et tous les *impatients* de reprendre en chœur :

« La Société du Parler français ne va pas assez vite, et elle n'a pas commencé par où il fallait ! »

Ces gens-là sont pressés, très pressés, trop pressés. Ils ne savent pas se hâter lentement. Ils ne savent pas que, pour faire une œuvre durable, il faut du temps.

Les modifications que subit une langue doivent se faire naturellement. Or, la nature ne va pas par bonds : *Natura non facit saltus*. Ces modifications se font graduellement et sans heurt. Il faut des années pour qu'un mot disparaisse, pour qu'un autre reprenne sa forme.

Si les résultats de nos efforts devaient paraître chez la prochaine génération, ce serait très beau. Pour l'heure, si nous

avons réussi à éveiller l'attention de quelques-uns, à l'attirer sur la nécessité de corriger notre langage, nous jugeons que nous avons déjà fait œuvre bonne.

Les *impatients* sont aussi des *découragés*. Parce qu'il y a beaucoup à faire, ils ne font rien. Nous pensons au contraire que c'est une lâcheté de reculer devant une tâche, quelque difficile qu'elle soit, quand le devoir commande.

A la classe des *impatients* peut se rattacher celle des *puristes*.

Ce sont des méticuleux, qui excellent à découvrir des fétus de paille et les prennent invariablement pour des poutres.

Donnez-leur un texte quelconque ; ils passeront sans la remarquer sur une faute grossière, et se récrieront à la vue d'une peccadille.

Ils sont rarement érudits, mais ils veulent le paraître ; une irrésistible démangeaison les pousse à montrer ce qu'ils savent et à faire accroire qu'ils savent ce qu'ils ignorent. En effet, ils ont retenu de quelque lecture ancienne des notions étroites de lexicologie, et, avec ce mince bagage, ils se sont institués au Canada les conservateurs de la langue, les gardiens du lexique, les tuteurs de la grammaire.

Aussi la Société du Parler français n'est-elle pas sans leur porter quelque ombrage. De par l'autorité qu'ils se sont eux-mêmes attribuée, les questions de langue leur appartiennent. Et voici que, pleins d'audace, nous empiètons sur leur domaine! Ils protestent.

Ils protestent au nom du dictionnaire. Le dictionnaire, voilà pour eux le livre sacré, intangible et immuable. Ils croient que toute la langue s'y trouve, et que hors de là il n'y a pas de salut pour les mots.

Parlez-leur d'un *banc de neige*... Ils ouvrent l'Académie, ils feuillettent Littré, ils consultent Bescherelle, et n'y trouvant pas cette locution, ils décrètent : « *Banc de neige* n'est pas français. »

Et pourquoi, s'il vous plaît, *banc de neige* ne serait-il pas français, aussi bon français que *banc de sable*?

C'est que les puristes connaissent la lettre du dictionnaire ; ils n'en connaissent pas l'esprit.

Aussi se voilent-ils la face, en leur conscience délicate de linguistes, quand on propose de légitimer un mot patois. A leurs yeux, le patois est du français corrompu. Ils n'ont pas encore appris que les formes dialectales sont souvent meilleures que celles du

langage officiel, et que les patois sont donc les sources les plus sûres où la langue doit puiser pour s'enrichir.

Nos puristes sont rarement érudits, ai-je dit; la plupart sont même tout à fait ignorants. Mettez-les en demeure de prouver leur compétence, par exemple, sur l'étymologie; ils vous diront que *pondus* a donné *poids*, que *haricot* est sorti de *fistula*, et que *cadavre* vient de *caro data vermibus*!

On croirait, à les entendre discourir là-dessus, que Voltaire avait raison et que l'étymologie est une science où les voyelles ne sont rien et les consonnes fort peu de chose.

Un autre trait qui caractérise les puristes: ils voient de l'anglais partout où leur science étymologique est en défaut. Et, comme leur science étymologique est très courte, ils voient de l'anglais où il n'y en a pas. Si un mot canadien, quelque française que soit son origine, ressemble à un mot anglais, ils le classent sans autre forme de procès parmi les anglicismes.

Il est excellent de pourchasser l'anglicisme; c'est l'ennemi. Mais sachons faire les distinctions qu'il faut. L'anglais a emprunté environ 30,000 mots à notre langue; et les Normands, avec Guillaume, ont donné à l'Angleterre une foule d'expressions qu'ils ont plus tard portées jusqu'au Canada. Il est donc possible que des vocables anglais aient même forme que les nôtres, sans que nécessairement ceux-ci soient issus de ceux-là.

*Baquer* est normand au sens de *plier, céder*; il n'est donc pas sûr qu'il vienne de *to back*. Le vieux français disait *un bot*, et nous pouvons le dire nous-mêmes sans l'avoir emprunté au *boat* anglais. *Aviseur* peut avoir été formé sur *aviser*, aussi bien que tiré de *adviser*, qui lui-même vient du français. Et le reste.

Les puristes ne veulent pas faire ces distinctions. C'est pousser trop loin le patriotisme.

Les puristes ne font pourtant pas ouvertement la guerre à notre Société. Ils la tolèrent. Ils vont même jusqu'à lui donner des conseils : « Vous êtes jeunes, nous disait l'un d'eux, (il ne voyait pas que nos membres les plus dévoués avaient les cheveux blancs) et j'ai beaucoup étudié. Écoutez la voix de mon expérience. J'ai écrit sur la langue française des choses, dont par humilité je ne parle pas, mais qui sont tout de même fort bien. Lisez-les. » Nous priâmes cet honnête homme d'agréer l'expression respectueuse de nos sympathies.

Faut-il enfin parler des *anglicisés*, les véritables, peut-être les seuls adversaires de la Société du Parler français?

Vous les connaissez. Le malheur veut qu'on en rencontre de temps en temps.

Inutile donc de décrire longuement leur cas. Il est grave, au point qu'on peut se demander s'ils méritent encore d'être comptés dans le recensement de nos compatriotes.

Il nous rappellent la chauve-souris de la fable:

Je suis oiseau, voyez mes ailes
Je suis souris, vivent les rats!

disait cet animal hypocrite.

De même, nos *chouayens* peuvent par certains côtés se réclamer de la nationalité franco-canadienne ; par le ramage, ils sont anglais.

Et puisque La Fontaine nous prête ses vers, ajoutons que, quand un anglicisé se fait anglicisant, il nous rappelle certain renard, qui, pour cacher sa honte, voulait la faire partager à ses semblables.

Et voilà, je pense, tous nos *adversaires*.

Quelles conclusions tirer de cette revue?

D'abord, que notre Société doit avoir quelque mérite, et son œuvre quelque valeur, puisqu'elle n'a pas d'ennemis sérieux ; et puis, que ses *adversaires* sont vraiment plus à plaindre qu'à blâmer.

ADJUTOR RIVARD.

# POÈTES DE FRANCE

## GEORGES GOURDON

Dans le *Bulletin* de septembre, nous avons publié un sonnet de M. Gourdon, dédié aux Canadiens.

Ce poète est peu connu chez nous et devrait l'être davantage.

M. Gourdon débuta dans les lettres, à Paris, en 1878, par un recueil intitulé *les Pervenches*, dont la *Revue des Deux Mondes* signala la « fraîcheur d'inspiration ». En 1887, paraissaient *les Villageoises*, où le poète chante la Saintonge, sa « petite patrie ». Puis vint, en 1891, *le Sang de France*, recueil de poèmes patriotiques. Le poète préludait au genre *épique*, qui devait établir sa renommée. *Guillaume d'Orange*, publié en 1897, fut salué par Mistral comme « l'œuvre d'un vrai poète de Geste ». Enfin, les *Chansons de Geste*, parues en 1901, furent couronnées par l'Académie, qui, dans sa séance du 5 juin 1902, décerna à ce recueil le prix de Courcel.

« Votre vers, a écrit M. Melchior de Vogüé à l'auteur des *Chansons de Geste*, est habile et sonore. Ces qualités de métier me touchent peu quand la pensée est vide ou basse ; elles décuplent le pouvoir d'une pensée généreuse, elles sont indispensables au poète qui veut s'emparer des âmes. Pour prendre les nôtres, vous faites appel à ce qu'elles gardent de plus pur au fond d'elles-mêmes : l'amour de la patrie, le culte de ses gloires, la communion douloureuse dans ses malheurs. »

Fait assez remarquable, en octobre 1905, les *Chansons de Geste* ont été prises pour sujet d'une thèse devant la Faculté des lettres de Berlin, sous le titre : *Les Chansons de Geste de Georges Gourdon et leurs sources.*

M. Gourdon rédige à Rochefort-sur-Mer, les *Tablettes des Deux-Charentes*, organe catholique et royaliste ; collaborateur du *Mois littéraire et pittoresque*, il a publié dans cette revue, en

décembre dernier, *le Triomphe de la Vierge*, qui est une magnifique apothéose des fêtes du Centenaire de Lourdes.

M. Gourdon fera paraître prochainement un drame sur Jeanne d'Arc, et un nouveau recueil de poésies, intitulé : *Le Chemin de la Vie.*

On trouve chez les libraires les chants héroïques de Gourdon. Nous préférons donner à nos lecteurs de petits vers inédits du poète rochefortois, extraits d'une pièce qui paraîtra dans *le Chemin de la Vie.*

A. R.

MA VIGNE

Parmi les blés et le sainfoin,
Où, comme un ruban jaune, au loin
La route fuit en droite ligne,
Au flanc du coteau de velours,
Elle étage ses beaux ceps lourds,
Ma vigne !

A l'abri des yeux indiscrets,
Dans ce recoin paisible et frais
Dont rien n'a défloré la grâce,
Je l'ai plantée avec ferveur,
Halte d'un jour pour le rêveur
Qui passe !

Mesurant tout juste un arpent,
Du nord au sud elle s'épand ;
Au bout, un ruisselet sonore,
Trois peupliers, et tout le jour
Un peuple de moineaux autour
Picore.

Le poète, ce buveur d'eau,
Doit partager avec l'oiseau
Le doux nectar qui nous arrive :
Sous la généreuse liqueur
Sa chanson jaillira du cœur
Plus vive !

Elle est en fleur ; c'est le beau mois !
De ma porte je l'aperçois
Qui me sourit comme un visage,
Son parfum, amoureux baiser,
Me frôle, suave à griser
Un sage !

La grappe est mûre ; venez voir
Le moût ruisseler du pressoir,
Tandis qu'à la subtile essence
Le fouleur ne résistant plus
Est comme un faune aux pieds velus
Qui danse !

Mais quoi ! voici les mornes jours.
Où sont les pampres de velours ?
En proie au fléau qui l'achève
La vigne meurt aux échalas,—
Et la mienne n'était, hélas !
Qu'un rêve !

G. Gourdon.

(Extrait du *Chemin de la vie.*)

# NOTRE LANGUE ET NOS TRADITIONS

---

Nous reproduisons ici quelques pages d'une conférence faite le 10 mars au Cercle Charest, de Saint-Roch de Québec, par M. l'abbé Camille Roy. Le conférencier, après avoir rappelé comment Philippe Aubert de Gaspé, dans son roman les *Anciens Canadiens*, raconte les vieilles et bonnes coutumes d'autrefois, conclut comme suit :

Mes amis, il m'est facile de dégager de ces pages la leçon qu'elles enferment. De Gaspé lui-même vous l'indique : Conservez les habitudes, les mœurs de notre vie canadienne-française. Faites comme vos pères « la petite histoire. »

Or, mes amis, savez-vous à quoi l'on peut reconnaîre notre « petite histoire, » le caractère traditionnel et précieux de notre vie canadienne ? C'est, d'après *les Anciens Canadiens*, à la langue savoureuse que nous parlons, et à la simplicité chrétienne, cordiale des mœurs populaires.

La langue que nous parlons ! C'est pour en graver l'expression franche, harmonieuse, pittoresque dans toutes les mémoires que de Gaspé a écrit son livre, et qu'il a rempli ce livre du vocabulaire familier des conversations canadiennes. De Gaspé excelle à reproduire le langage des gens du peuple, à faire revivre leurs mots significatifs, leurs locutions originales, et toute cette manière de dire qu'on retrouve encore dans Saint-Roch, sans doute, mais surtout dans nos bonnes campagnes de Québec. Et il nous fait aimer cette langue si délectable, qui nous est deux fois sacrée, puisque nous, Canadiens français, nous la parlons par droit de naissance et par droit de conquête.

Or, la respectons-nous assez cette langue ? et faut-il ce soir vous recommander de n'en pas laisser refroidir le culte dans vos âmes de jeunes gens ? Certes, ce n'est pas à Saint-Roch, dans ce centre de vie française, dans cette paroisse qui est bien, n'est-ce pas, le cœur de Québec, qu'il faut prêcher la conservation de notre parler ancestral. Cependant, me permettriez-vous de vous adresser quelques reproches, à vous surtout les jeunes, et de vous déclarer comme nous regrettons parfois que dans votre paroisse même, comme dans tout Québec, la langue du commerce et de l'industrie

ne soit pas assez pure, qu'elle se laisse trop pénétrée de mots anglais, qu'elle emprunte à l'idiome saxon beaucoup trop de ces vocables qui sonnent à une oreille française comme des mots étrangers.

Oh ! je sais bien qu'à vos foyers, près de vos mères, vous parlez aussi bien que possible la langue très douce qu'elles vous apprirent sur leurs genoux ; c'est votre âme canadienne qui monte alors à vos lèvres d'adolescents, et elle y porte avec elle la pensée française qui est une part précieuse de sa substance, et, avec la pensée française, les mots français qui seuls la peuvent bien rendre et bien chanter. Non, ce n'est pas dans vos maisons, dans l'intimité de la vie familiale que vous négligerez votre langue française ; c'est plutôt dans l'atelier, dans la boutique, dans les bureaux, dans la manufacture que vous émaillerez votre langage, vos conversations, votre prose, de locutions anglaises, et que vous déflorerez la beauté pure de votre idiome maternel. Je n'ignore pas, certes, que les exigences du commerce vous obligent souvent à vous servir de l'anglais, et que ce n'est pas toujours votre faute si vous ignorez les noms français qu'il faut donner à tel instrument que vous employez, à tel article que vous fabriquez ou que vous vendez. Mais, est-ce que vraiment parfois nous ne poussons pas trop loin notre empressement à nous servir de l'anglais, et est-ce bien dans Québec, et surtout dans Saint-Roch, qu'il faut lire sur la façade de certaines boutiques, et de certaines manufactures qui appartiennent à des Canadiens français, des annonces qui ne soient qu'en anglais ? Si, plus tard, mes jeunes amis, la fortune vous fait propriétaires et patrons, n'imitez pas ceux qui ne savent s'afficher qu'en anglais ; vous imiterez plutôt tels ou tels propriétaires et patrons que vous connaissez, que je ne veux pas nommer, mais qui font de leurs établissements, et à n'en pas douter, des établissements canadiens-français.

Vous estimerez que votre langue est un patrimoine sacré, qui nous a coûté trop cher pour que nous n'en soyons pas très jaloux. Et peut-être que, scrupuleusement fidèles à notre langue, vous garderez avec soin cette autre part de notre héritage qui consiste dans nos bonnes vieilles mœurs françaises.

Comme M. de Gaspé les aimait, et comme il les a bien racontées ! Mais, est-ce qu'en lisant son livre nous n'avons pas l'impression de voir repasser sous nos yeux, dans notre mémoire, le souvenir de choses qui s'en vont ?

Je vous disais que c'est à la simplicité toute cordiale des manières et de la vie que l'on reconnaît le caractère traditionnel et français de nos coutumes canadiennes. Cette simplicité ne tend-elle pas à disparaître pour faire place au luxe et au snobisme américain ? Et s'il y a dans nos habitudes de vie bien des améliorations que ne connurent pas nos grands-pères, et qu'il faut approuver, est-ce que vraiment nous ne donnons pas trop parfois dans des dépenses et des extravagances qu'ils eussent justement condamnées ? Et n'est-ce pas précisement ce goût effréné du confort et de la toilette qui bannit de notre vie canadienne ces bonnes vieilles coutumes, si simples, si naïves, si aimables que regrettent bien nos grand'mères, et que parfois dédaignent trop leurs petits enfants ?

Il y a quelques années, vous avez ressuscité dans Québec la guignolée ; et je pense bien que c'est du cœur de Saint-Roch qu'est partie cette pittoresque inspiration. Et il se fait maintenant qu'à vous voir passer joyeux dans nos rues, le soir de Noël, chantant les vieux refrains de la charité française, vous donnez à notre ville une gaieté, un entrain qui nous font croire que pour quelques heures sont revenus parmi nous les compagnons Louis Jolliet les soldats en congé de Montcalm, ou les colons généreux du régiment de Carignan !

N'y aurait-il pas lieu d'appliquer à d'autres coutumes moins bruyantes peut-être, mais bien françaises encore, ce zèle si louable ? Et puisque l'on veut nous rendre nos Noëls français, ne pourriez-vous pas faire en sorte que le petit Jésus qui visitait autrefois les cheminées, et remplissait les souliers, ne soit pas tout à fait remplacé par ce grotesque et païen de Santa-Claus ? Voyez donc encore si sur vos lèvres ne meurt pas aujourd'hui la vieille chanson française, remplacée par je ne sais quelles romances sentimentales, fades ou trop piquantes, qui font se pâmer aux dépens de nos traditions, et souvent aux dépens du bon goût, les jeunes filles qui vous entendent.

M. de Gaspé a pris soin de consigner dans son livre quelques-uns de ces vieux couplets que chantaient nos pères, et qui étaient l'acoompagnement obligé des joyeuses agapes, des soupers si gras, si copieux, que voisins, parents et amis s'offraient avec la plus large cordialité.

Je n'insiste pas sur tant d'autres vieilles choses que l'on oublie : il faudrait y consacrer toute une conférence ; et dans cette conférence, il faudrait précisément faire une large place à ces

relations de voisins à voisins, de familles à familles, de parents à parents, qui avaient peut-être alors une franchise, et une allure, et une simplicité, et un entrain qui tendent à diminuer, que remplace déjà trop l'égoïsme froid et besogneux de nos mœurs nouvelles.

Mais rappelez-vous que c'est tout cela qui fait la vie intime des peuples, et qui lui donne son cachet spécial ; et que c'est aussi tout cela qui compose ce que, dans les Anciens Canadiens de M. de Gaspé, nous avons appelé notre « petite histoire. »

Camille Roy, ptre

# TRADUCTIONS

## I

Nous reproduisons ici quelques traductions offfcielles et commerciales. On verra encore une fois comme y pâtit notre langue française.

### UN BILL

*Loi à l'effet d'empêcher le paiement de commissions illicites ou secrètes et autres pratiques semblables.*

Dans le préambule, on lit :

2. « Valeur » signifie « valeur de toute sorte. »

Quelle autre chose le mot pouvait-il donc signifier ?

« Agent » signifie toute personne employée par quelqu'un ou agissant pour lui. »

Est-ce que le mot « agent » dans le sens qu'on l'emploie, ne signifiait pas déjà cela ? Pourquoi tout ce verbiage ?

Mais rien ne saurait beaucoup dépasser ce qui suit :

« 3. *a)* L'agent qui, par corruption, accepte ou obtient, ou convient d'accepter ou tâche d'obtenir de quelqu'un, pour lui-même ou toute autre personne, un don ou quelque valeur à titre d'encouragement à faire ou à omettre de faire, ou à titre de récompense pour avoir, subséquemment à la présente loi, fait ou omis de faire quelque acte qui se rapporte aux affaires de son commettant, ou, pour témoigner ou s'abstenir de témoigner de la bienveillance ou de la malveillance à quelque personne relativement aux affaires de son commettant ; ou

« *b)* Quiconque donne ou convient de donner ou offre quelque don de valeur à un agent à titre d'encouragement à faire ou à s'abstenir de faire, ou à titre de récompense ou équivalent pour avoir subséquemment à la présente loi fait ou omis de faire quelque acte qui se rapporte aux affaires de son commettant, ou pour témoigner ou s'abstenir de témoigner de la bienveillance ou de la malveillance à quelque personne relativement aux affaires de son commettant ; etc., etc. »

Avez-vous pu tout lire ? Surtout, avez-vous compris ?

L'on renonce à critiquer une telle page.

Il n'y a pas de doute que ce beau français est la traduction mot à mot de l'anglais.

La prétention de vouloir ainsi asservir une langue à une autre, quand toutes deux sont si différentes de génie et de construction, est une chimère. Tant que nos parlements n'auront pas d'hommes assez instruits pour procéder à une traduction *par équivalence*, la langue reproductrice sera plus ou moins disloquée. Ce n'est pas l'original qui sera trahi, c'est la copie.

## II

## OUR WEEKLY LETTER

Jusqu'ici le *Bulletin* a assez dédaigné cette masse de traducteurs ignares qui se croient tout permis pourvu qu'un intérêt de commerce soit au bout. Mais on dirait que les abus se multiplient. Quel dommage que les grands quotidiens n'aident pas à débarrasser notre langue de tous ces hâbleurs.

La lettre dont il s'agit est un exemple de ce que certain négoce nous offre en ce moment. Des milliers et des milliers de ces écrits sont distribués dans les villes et les campagnes françaises.

Montreal, Canada, Janv. 30 1909

*Anglais*

« In the day of aerial navigation will the busy canvassor of Bliss Native Herbs make his rounds in an air ship instead of by means of the well known Canvassing waggon now employed ? »

*Français*

« Dans le temps de la navigation aérien est-ce-que c'est le solliciteur, occupé pour les Herbes indigènes de Bliss fera ses voyages dans un vaisseau d'air, à la place du moyen de la Voiture à Caballer employé à présent ? »

*Anglais*

« The last week in january is now with us and ere we are aware, the month of February will be present with its blustery snowy and icy to contributions to mankind. »

*Français*

« La dernière semaine de janvier est avec nous maintenant et le « petit mois » Février est presque arrivé, avec ses contributions de neige et glace et temps des tempêtes. »

« C'est, continue l'excellent traducteur d'un autre morceau, les rigueurs de cette saison qui causent les champs d'être encore fertile, le blé de venir dur et nutritive et le gazon et d'autres moissons herbals de préparer d'être réchauffées en vie par la revenu du Soleil du Printemps. »

N'est-ce pas délicieux ? Ce « petit mois » Février est à encadrer. Mais, à tout prendre, cela ne vaut-il pas le style de certains projets de loi ?

J.-E. PRINCE.

# REVUES ET JOURNAUX

*Les Missions catholiques* (Lyon ; 22 et 29 janvier 1909) publient les *Courses apostoliques dans le Canada septentrional*, par Mgr Grouard, Oblat de Marie, vicaire apostolique de l'Arthabaska.

Le 1er numéro de la *Revue* et du *Bulletin de Dialectologie romane* vient de paraître.

P. 19 du *Bulletin* : Compte rendu de notre propre *Bulletin*, vol. VII.

P. 48 : Bibliographie canadienne-française (11 articles).

Dans le *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der Romanishen Philologie* (Annuaire critique des Progrès de la Philologie romane), publié à Leipzig, (t. XI, 1908, pp. I 217 — I 277, M. James Geddes jr continue la série de ses études de bibliographie franco-canadienne.

Le relevé que fait l'érudit professeur des œuvres canadiennes parues en 1905 et en 1906 est des plus complets, et ses appréciations sont remarquablement justes, quoique brèves. Plusieurs pages sont consacrées à notre *Bulletin* et au travail de la Société du Parler français au Canada. On n'avait jamais encore parlé avec tant d'éloges et avec une bienveillance aussi grande de notre œuvre et de nos efforts.

*L'Hiver en Canada*, par X. Dulac. (*Express de l'Ouest*, Nantes ; 11 et 13 février.)

Description enthousiaste de notre hiver. « Qu'il faut plaindre les bourgeois des climats tempérés ! »

*De Québec à Montréal*, par P. D. (*La France coloniale*, 55, rue de la Seine, P. ; 1er janvier, pp. 6-8.)

L'auteur n'a pas mal vu. Mais pourquoi a-t-il voulu regarder « par le panneau du *car* » ? Nous ne voyageons pas, ici, dans des *cars*.

*Conférence sur le Canada.* (*Le Sémaphore*, Marseille ; 5 février.)

Compte rendu détaillé d'une conférence de M. Lionnet devant la Société de Géographie de Marseille.

A propos du compte rendu de la conférence dont le *Journal de Roubaix* avait donné un résumé, signalé par le *Bulletin*, M. Lionnet nous écrit qu'il y a eu erreur de la part du *Journal ;* c'est dans une salle de l'auberge de Saint-Claude, et non « sur les murs de Domrémy », qu'il a vu le programme de la fête du 14 juillet. D'une façon générale, il est vrai, il ne faut point juger une conférence d'après les comptes rendus des journaux. Leurs informateurs, faute de préparation, accumulent les erreurs. Il importe peu, d'ailleurs, quand les erreurs sont du genre de celle-là.

---

*Une conférence sur le Canada.* (*Le Courrier de Saône et Loire*, Châlons-sur-Saône ; 14 décembre 1908).

Conférence faite, à Châlons, sur le Canada, par M. Montpetit, avocat au barreau de Montréal.

---

Articles sur la situation commerciale du Canada et ses relations avec la France, que nous ne faisons que signaler, parce qu'ils n'entrent pas dans notre programme :

*Le Canada, la France et l'Allemagne.* (*L'Éclair*, Nancy, Meurthe-et-Moselle ; 3 janvier.)

*L'Avenir du commerce franco-canadien.* (*Le Journal des Tarifs*, Paris, 26 novembre 1908.)

*La Crise franco-canadienne*, par Saint-Brier. (*Le Journal*, 100, rue Richelieu, P. ; 26 décembre 1908.)

*Le commerce franco-canadien*, par *Un Franco-Canadien.* (*Tablettes des Deux Charentes*, Rochefort ; 26 novembre 1908.)

*Le Commerce franco-canadien.* (*L'Action*, 11, rue des Petits-Champs, P. ; 13 janvier.)

*Le Traité de commerce franco-canadien.* (*Les Nouvelles*, rue de Châteaudun, P. ; 19 janvier.)

*Commerce du Canada.* (*Le Messager de Bruxelles*, Bruxelles ; 12 janvier.)

*Le Traité de commerce franco-canadien.* (*Le Journal des Débats*, P. ; 3 décembre.)

*Notes canadiennes*, par Réalbec. (*L'Univers et le Monde*, 17, rue Cassette, P. ; 12 février.) (Question de l'émigration.)

*Le Canada économique*, par M. André Leroy. (*La République*, 21, B^d^ Montmartre, P. ; 12 février.)

*Un nouvel accord.* (*Le Journal*, P. ; 25 janvier. )

Dans les *Questions diplomatiques et coloniales* (19, rue Cassette, P.; février, p. 219-220), sous le titre : *En Canada*, compte rendu des dialogues écrits par M. Ernest Myrand pour les spectacles historiques donnés à Québec l'été dernier, et du volume-souvenir des fêtes.

« Les dialogues de ces scènes animées, dit M. Henri Lorin, sont de la plume alerte de M. Ernest Myrand, un historien qui sait faire parler les archives ; des accompagnements musicaux, ingénieux assemblage de vieille musique française, de chants religieux, et de motifs très modernes avaient été préparés par M. Joseph Vézina. »

---

*Au Canada*, par M. Max Turmann. (*Chronique sociale de la France*, 90, rue Bonaparte, P.; février, pp. 61-63.)

Sur le mouvement social catholique dans la province de Québec.

---

*Le Collégien*, revue mensuelle, publiée au Séminaire de Saint-Hyacinthe, paraît depuis janvier.—Succès au nouveau confrère !

A. R.

# LA LANGUE AUXILIAIRE INTERNATIONALE

On a lu, dans la *Revue des Deux Mondes*, l'article où M. Novicow se prononce en faveur du français comme langue auxiliaire internationale. En sa double qualité de savant et d'étranger, M. Novicow représente un groupe dont l'opinion est particulièrement intéressante. Voici sa conclusion :

« Les Germains, les Latins et les Slaves ont plus de penchant pour le français que pour l'anglais, les Anglo-Saxons plus de penchant pour le français que pour l'allemand. Par suite de cette circonstance, c'est le français qui a le plus de chances de devenir la langue auxiliaire du groupe européen. »

De son côté, M. Max Nordau, étranger aussi, après avoir montré ce que devrait être la langue auxiliaire, ajoute :

« La langue qui répond à cette condition, existe ; elle a été universelle pendant au moins deux siècles ; il n'y a pas de raison pour qu'elle ne continue pas de l'être ; elle est latine, mais d'une latinité vivante qui n'a pas cessé d'évoluer depuis l'empire romain ; sur sa prononciation il n'y a pas de doute ; elle s'appelle la langue française. »

M. G. Welter, dans le *Bulletin de l'Alliance française* de Moscou, résume l'article de M. Novicow et adopte ses conclusions.

Enfin, on vient de réimprimer l'étude de M. J. Fürstenhoff, parue dans la *Revue des Idées* du 15 octobre 1908 : *De l'adoption du français comme langue auxiliaire internationale.* Ce mémoire fait connaître les principales raisons pour lesquelles le français mérite tous les suffrages. M. Fürstenhoff est le principal organisateur de l'*Entente scientifique internationale pour l'adoption du français comme langue auxiliaire*, association fondée sous le patronage de la *Fédération Internationale pour l'Extension et la Culture de la Langue française*, pour travailler à la réalisation des vœux émis par le Congrès d'Arlon-Luxembourg. Un Comité provisoire a d'abord été constitué, et il a commencé son travail de propagande et d'organisation.

Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler à nos lecteurs ce mouvement, sur lequel nous donnerons bientôt plus de détails.



A. R.

# LE DÉCLIN DE LA COMPOSITION FRANÇAISE

**M. Emile Faguet, commentant le livre de M. Albert Dauzat : *La Langue Française d'Aujourd'hui,* écrit ce qui suit à propos de ce qu'on a appelé le « formidable déclin de la composition française. »**

Les causes en sont multiples. Le bon style ne s'apprend pas, à proprement parler. En partie, il est inné ! en partie, il est *suggéré.* Il est inné, et, par cela, je veux dire qu'un esprit bien né a, en écrivant, un *geste naturel* qui est style déjà, qui est tour, mouvement, disposition des mots et qui n'a besoin que d'un vocabulaire et d'une syntaxe élémentaire pour devenir un style proprement dit et un style excellent. Les femmes du dix-septième siècle n'avait guère que ce style-là.

D'autre part le style est suggéré : c'est-à-dire que la lecture des bons et des grands écrivains fortifie dans les esprits bien faits les dispositions naturelles à bien écrire, et leur donne la force, l'éclat, le nombre, toutes les qualités, qui en certaine mesure, se communiquent. La structure naturelle de l'esprit et le commerce des grands écrivains ; voila ce qui donne le style, voilà ce qui fait qu'on écrit bien.

Or, nos « jeunes élèves » peuvent avoir l'esprit aussi bien fait que leurs ancêtres du dix-huitième et du dix-septième siècle, et cela, Dieu merci, se voit à quelques-unes de leurs pages : mais ils n'ont presque plus de commerce avec les bons auteurs.

D'une part, les études scientifiques qui prennent la moitié de leur temps,--et il faut bien ; et je n'y contredis nullement ;— d'autre part, les sports, dont ils sont friands et dont, au reste, je ne dis aucun mal, les détournent presque complètement de la fréquentation des bons écrivains.

Les élèves de l'enseignement secondaire ne lisent pas : voilà la cause principale du « formidable déclin de la composition française ».—

J'y ajouterai l'abandon du latin. Je n'ai jamais cru que *écrire* en latin contribuât, beaucoup du moins, à apprendre à bien écrire en français : mais la *traduction* du latin en français est une merveilleuse façon d'apprendre, et la valeur des termes et les ressources

de tours de chaque langue ; c'est une gymnastique incomparable. L'abandon plus ou moins complet du latin est une des causes de la décadence du français.

Voilà, selon moi, les sources du mal. Ce n'est pas, malgré son immence importance, que je n'ai point contestée, la grammaire historique qui y remédiera.

(*Les Annales*, 27 décembre 1908)

---

# LES MOTS DU PARLER POPULAIRE

« Songez à toutes les générations qui les ont répétés ces mots, sans les avoir appris autrement que pour les avoir cueillis dans le parler des aïeules, des mères, des amantes, et qui les ont ensuite vu refleurir sur les bouches roses des enfants ; songez aux joies, aux peines, aux labeurs, aux espoirs, aux prières, aux passions, qui ont ri, pleuré, soupiré, crié, vécu, avec ces mots pour truchements, pour confidents, pour amis ; songez qu'ils ont été, ces mots, la voix du paysan labourant sa terre natale, du marin sillonnant le mobile désert des eaux, du soldat qui va se faire tuer pour le pays, de l'ouvrier qui dompte tous les monstres de la matière, du mendiant qui prie, du vagabond qui rêve, et aussi des buveurs humant (quand il y en avait encore) le bon piot de France, et des jeunes filles dansant aux assemblées ou processionnant aux pèlerinages, et des commères jacassant sur la pierre des lavoirs et la margelle des puits... »

JEAN RICHEPIN,

*Discours de réception à l'Académie française, le 18 février 1909.*

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

**Draille** (*dràу*) s. f.

|| Syn. de *drague*, 3e sens.

**Drave** (*dràv*) s. f.

|| Flottage, transport du bois par eau.

Étym. Ang. *drive* = m. s.

**Dravage** (*dràvà:j*) s. m.

|| Flottage. (V. drave).

**Draveur** (*dràvœ:r*) s. m.

|| Flotteur, ouvrier qui dispose et conduit les trains de bois flottés.

Étym. Ang. *driver* = m. s.

**Draver** (*dràvé*) v. tr.

|| Flotter du bois, le jeter dans la rivière pour que le courant le transporte, le conduire à destination.

Étym. Ang. *to drive* = m. s.

**Drawback** (*drá:bà·k*) s. m.

|| Désaventage, mécompte.

Fr. *Drawback* est un mot anglais de la langue de commerce, francisé : remboursement des droits perçus à l'entrée sur les matières premières, à la sortie de certains produits fabriqués, Darm.—Au fig. « Le drawback de ce voyage c'est qu'on ne connaît pas les mœurs et les idées de ce peuple », Mérimée, dans Besch.

**Draw-bar** (*drá bá:r*) s. f.

|| Barre d'attelage, cheville de fer qui sert à unir les voitures de chemin de fer.

**Drés** (*dré*) prép.

|| Dès. *Ex.* : Il est parti *drés* le matin ;—Je vous l'enverrai *drés* demain, i, e., dès demain.

Dial. *Drés* se dit pour *dès*, en Normandie, Robin, DuBois, Maze, Moisy, Delboulle, et dans le Centre, Jaubert.

**Drés que** (*dré kě*) loc. conjonct.

|| Dès que, aussitôt que.

DIAL. *Drés que* = m. s., en Normandie, DELBOULLE, et dans le Centre, JAUBERT.

**Dredge** (*drèdj*) s. m.

|| Drague, dragueur, bateau-dragueur.

FR. *Drague* : instrument, machine pour retirer du fond de l'eau les graviers, la vase, etc.—*Dragueur* ou *bateau-dragueur*, bateau muni d'un appareil pour draguer, DARM.

ÉTYM. Ang. *dredge*.

**Dredger** (*dredjé*) v. intr.

|| Draguer, curer un port, une rivière à l'aide de la drague.

ÉTYM. Ang. *to dredge*.

**Dredger-barge** (*dredjĕr bardj*) s. f. Mot anglais.

|| Marie-salope, (nom donné au bâteau qui va porter en mer les vases, les sables qu'on retire des ports, et, sur la Seine, au bateau dragueur,) DARM. On dit aussi, gabare à vase.

**Drégail** (*drégày*), **dragail** (*dràgày*), **grégail** (*grégày*), **trégail** (*trégày*) s. m.

|| Bagage, mobilier, attirail, paquets, etc. *Ex.* : Il est arrivé avec tout un *drégail*, = avec toutes espèces de choses, tout un attirail.—Il est parti avec tout son drégail, = avec tout ce qui lui appartient.

**Dret, te** (*drèt*) adj.

1° || Droit. *Ex.* : Allez tout *dret* devant vous, = allez tout droit devant vous.

DIAL. *Dret, dreit, dreite,* = m. s., en Normandie, MAZE, ROBIN, ORAIN, MOISY ; dans le Centre, JAUBERT ; le Maine, DOTTIN, MONTESSON ; la Saintonge, ÉVEILLÉ ; le Berry, LAPAIRE ; le Bourbonnais, DUCHON ; la Savoie, FENOUILLET ; le Poitou, FAVRE ; la Bresse-lonhannaise, GUILLEMAUT.

VX FR. *Dreit* = droit, DUCANGE, 2 LACOMBE.

2° || Exactement. *Ex.* : Tu arrives dreit au bon moment.

DIAL. *Dreit,* = m. s., en Normandie, MOISY.

3° || *Tout fin dreit* = sans détour, droit au but.

DIAL. Cette locution a le même sens dans le Centre, JAUBERT.

4° || *Dret-là* = dans cet endroit-là. *Ex.* : Vous y êtes, c'est *dret-là*.

DIAL. *Dret-là* = m. s., dans le Centre, JAUBERT ; le Bourbonnais, DUCHON.

**Drettement** (*drètmã*) adv.

|| Droitement.

DIAL. *Drettement* : précisément, juste à point, dans le Centre, JAUBERT ; le Poitou, FAVRE.

**Drettier, ière** (*dreṭyé, dreṭyé:r*) s. m. et f.

|| Droitier, ière, qui se sert mieux de la main droite que de la main gauche.

DIAL. *Drétier* : qui n'est pas gaucher, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

**Drigaille** (*drigày*), **drigâille** (*drigá:y*) s. m.

|| Attirail, bagage, toute espèce d'objets qu'on traine avec soi, pour un usage déterminé. *Ex.* : Il est parti emportant tous ses drigailles = emportant tout son bagage, tout ce qui lui appartenait.

DIAL. *Drigail* : le mobilier d'une ferme, d'une habitation, dans le Poitou, FAVRE.

**Drille** (*dril*) s. f.

1° || Exercice militaire. *Ex.* : Faire la *drille*, aller à la *drille*, = faire l'exercice, aller à l'exercice.

ÉTYM. Ang. *drill* = m. s.

2° || Foret, outil de fer qui sert à forer, à percer.

FR. *Drille* : technol, trépan ou porte foret, DARM., outil employé pour l'opération du drillage, LAROUSSE. —*Drillage* : action de percer le trou des aiguilles, LAROUSSE.

**Driller** (*drilé*) v. tr. et intr.

1° || Faire l'exercice militaire.

ÉTYM. Ang. *to drill* = m. s.

2° || Rudoyer, traiter rudement. *Ex.* : Se faire *driller*, se faire traiter durement.

3° || Exercer, former, façonner par la pratique. *Ex.* : Ces enfants-là ne sont pas *drillés*, = ne sont pas suffisamment exercés, formés.

4° || Forer, percer (la pierre et le fer surtout). *Ex.* : *Driller* un trou = percer un trou.

FR. *Driller* : courir, se sauver précipitamment, DARM., GUÉRIN :—soumettre au drillage, LAROUSSE.

**Drill-shed** (*dril cèd*) s. m.

|| Salle des exercices militaires.

FR. *Manège*: lieu où l'on dresse des chevaux, où on enseigne, où on pratique l'équitation, DARM.
ÉTYM. Ang., *drill-shed*.

**Driveur** (*dràyvœ:r*) s. m.
|| Cocher, charretier.
ÉTYM. Ang. *driver*.

**Drodge** (*dròdj*) s. m.
|| Bateau-dragueur, dragueur. Cf. *dredge*.

**Droits divins** (*drwa divẽ*).
|| Dîme. *Ex.*: Payer les *droits divins* = payer la dîme.

**Drôleté** (*dró:lté*) s. f.
|| Drôlerie. *Ex.*: Dire des *drôletés* = dire des drôleries.

**Drosse** (*dròs*) s. m.
|| *Habit de drosse* = habit dont on se sert pour toutes les besognes, que l'on porte continuellement.

**Drosser** (*dròsé*) v. tr. et intr.
1° v. tr. || Porter continuellement. *Ex.*: *Drosser* un habit.
2° v. tr. || Faire les gros ouvrages.
3° v. tr. || Battre, arranger (fig.).

**Duck** (*dòk*) s. m.
|| Grosse toile, coutil.

**Dull** (*dòl*) adj.
|| Languissant, sans activité, sans énergie. *Ex.*: Les affaires sont *dull* = languissantes.—Le temps est *dull* = c'est une morte-saison (temps de l'année où l'industrie ou le commerce chôme).—Je suis *dull* aujourd'hui. = Je suis sans énergie.
ÉTYM. Ang. *dull*.

**Dum-bell** (*dòm bèl*) s. f.
|| Haltère.
ÉTYM. Ang. *dumb bell*.

**D'un sens** (*dẽ sãs*) loc.
|| A certains égards.
DIAL. *Id.*, en Normandie, MOISY.

**Dur** (*du:r*) s. m.
|| Foie de veau, de cochon, etc. *Ex.*: Manger du *dur*, manger du foie. Se dit par opposition au *mou* qui est le poumon.
DIAL. *Dur* = m. s., en Normandie, TRAVERS.

**Draw** (*drá*) s. m.
|| Partie égale (au jeu).

**Dû** (*ḍu*) part.
|| *Le train est dû à quatre heures* = le train est attendu, doit arriver, doit entrer en gare à quatre heures.

**Dur** (*ḍu:r*) adj.
|| *Dur d'entretien* = coûteux, difficile à nourrir. *Ex.* : Ce cheval est *dur d'entretien*.

**Durante (sa vie)** (*sa vi ḍurã:t*).
|| Sa vie durant.

**Durçon** (*ḍursõ*) s. m.
|| Homme dur, brutal, grossier, malapris.

**Durçonner** (*ḍursòné*) v. tr.
|| Traiter durement.

**Durement** (*duremã*) adv.
|| Beaucoup, extrêmement. *Ex.* : C'est *durement* beau !—C'est *dùrement* mou !
Dial. *Durement* = m. s., Centre, Jaubert.

**Duster** (*dòstér*) s. m.
|| Pare-poussière.

**Dynamitard** (*dinamità:r*) s. m.
|| Dynamiteur, celui qui emploie la dynamite dans une intention criminelle.

**Dynamiter** (*ḍinamité*) v. tr.
|| Employer la dynamite pour faire sauter une roche, etc.
Fr. *Dynamiter* est un néologisme enregistré par Larive et Fleury.

**Éanser** (*éãsé*) v. tr.
|| Briser l'anse (d'un vase). *Ex.* : Une tasse *éansée*.
Dial. *Éanser* = m. s., Normandie, Moisy.

**Eau** (*ó*) s. f.
| *Faire de l'argent comme de l'eau* = gagner de l'argent avec la plus grande facilité.

Le Comité du Bulletin.

# CONSEILS

Au Séminaire de Saint-Hyacinthe, un feuillet : *Conseils à suivre pour la bonne formation du langage* est remis à chaque nouvel élève. On nous dit que l'influence en a été des plus heureuses.

Voici ces conseils :

## CONSEILS A SUIVRE

### POUR LA BONNE FORMATION DU LANGAGE

1° Surveiller son propre parler constamment et avant celui de son voisin. Imiter, au lieu de les ridiculiser, ceux qui s'appliquent à bien dire en conversation, même s'ils y mettent un peu d'affectation.

**PRONONCIATION**

2° Se faire une prononciation correcte, sans emphase et conforme au bon usage d'à présent. Eviter dès lors des formes comme : « J'peux-t'y ? Est-ce que j'peux-t'y ? Où-ce qu'est ma boule? Moin, toin, moé, toé? J'te *qu*iens. Couv*a*rture. Pleumat. Chayère. »

3° Ne pas craindre d'accentuer toutes les syllabes. Ne pas se permettre les abréviations populaires (v. g. *J'te* quins, *t'es* pas fou, t'es *ben* aima*b*, *qué qu't'as* fait, etc.).

**VOCABULAIRE**

4° Ne jamais reculer devant le petit effort qu'exige l'invention du mot juste, de l'expression propre, et, à son défaut, ne pas y substituer un terme vague ou étranger.

5° Se défaire donc absolument des anglicismes (v. g. sweeper les cartes, timer quelqu'un, runner une fabrique), de l'argot (v. g. en arracher, c'est un frais, être ferré sur son examen).

6° Etre poli dans son langage. Fuir les mots grossiers, à plus forte raison les jurons (v. g. torgueux, maudit) et toute expression indécente où vilaine.

### PHRASÉOLOGIE

7° Toujours finir une phrase commencée.

8° Ne pas expliquer l'abstrait par le concret ou inversement (v. g. l'éloquence, c'est quand un homme..., etc.).

9° Faire la guerre aux solécismes soit par défaut (v. g. la composition qu'on vous a *remis*), soit par excès (v. g. ce n'est pas moi qui a fait*e* ça).

10° S'appliquer à n'employer que des métaphores ou des comparaisons justes. Se défaire des figures trop populaires (v. g. avoir les oreilles dans le crin, avoir du chien dans l'corps, se battre la gueule, branler dans le manche).

### RÉVISION

11° Se réserver quelque temps pour reviser, au point de vue de la langue (mots, phrases, figures), tout travail (devoir quotidien, composition hebdomadaire, récapitulations par écrit, feuilles d'examen, concours trimestriels) que l'on doit remettre au professeur ou lire en séance académique.

12° Si l'on doute d'une expression, que l'on consulte ses professeurs ou ses camarades qui parlent bien.

### A CONSULTER

a) *Larousse illustré* (vignettes).
b) RIVARD : *Manuel de la parole.*
c) *Bulletin du parler français.*

F.-Z. DECELLES, ptre.
Emile CHARTIER, ptre.

# QUESTIONS ET REPONSES

On écrit : *vous dites*, et *vous prédisez*, etc. Comment se fait-il que le verbe *dire* ne se conjugue pas comme ses composés? Une réponse publiée dans le *Bulletin* intéresserait plusieurs de nos lecteurs.

La forme verbale *dites* ( 2e personne pl. ind. prés. ) est *étymologique*. Dans le latin vulgaire, la terminaison *-itis* était partout remplacée par *-etis* (comme *-imus* par *-emus* ) ; *scribitis* était devenu **scribetis*, par analogie avec le type *debetis*, et nous en avons tiré *écrivez*. Mais la terminaison *-itis* s'est conservée dans *dicitis* et *facitis*, qui ont donné *dites* et *faites*.

A côté de *dites*, il s'est produit une forme *analogique* employée dans les patois : *disez*. C'est cette forme analogique que la langue littéraire moderne admet dans les composés du verbe *dire : dédire, contredire, interdire, médire, prédire*, qui font, à la 2e personne du pluriel du présent de l'indicatif : *dédisez, contredisez, interdisez, médisez, prédisez*.

Il faut excepter *redire*, qui prend la forme étymologique : *redites*.

Les mêmes règles s'appliquent à la seconde personne du pluriel de l'impératif : *dites, redites*, mais *contredisez, interdisez*, etc.

On trouve *contredites, dédites, médites*, etc., au XVIIe siècle. (Voir *Molière, Tartuffe*, III, 4 ; *Fénelon ; Vaugelas, Rem.*, II, 356 ; etc.) Mais ces formes ne sont plus employées.

Sur *maudire*, il faut faire remarquer que ce verbe prend deux *s* : *vous maudissez, maudissez, maudissant*, etc.

Autre observation : Contrairement aux composés de *dire*, ceux de *faire* se conjuguent tous suivant les formes étymologiques : *vous contrefaites*, etc.

***

1° Qu'est-ce exactement que *l'accent tonique* en français ?
2° Quelle est la syllabe accentuée des mots français ?
3° Dans les mots étrangers admis dans le français, où se place l'accent ?

L'*accent tonique* (aussi appelé *accent dynamique*, *accent d'intensité*, *ictus*, *temps fort*, ou simplement *accent*) est la mise en relief d'une syllabe par suite d'un renforcement du courant expiratoire.

L'accent français n'est pas un accent de hauteur, il ne consiste pas dans l'élévation de la voix, mais dans l'augmentation de l'intensité du son. La syllabe peut être aiguë ou grave, elle peut occuper un degré quelconque de l'échelle musicale : l'accent la frappe avec plus de force que les autres, indépendamment de sa hauteur relative.

Dans le français, l'intensité du son est répartie plus également que dans les autres langues néo-latines ; cependant, il y a dans chaque mot isolé (car le groupement des mots a souvent pour effet d'atténuer et de déplacer l'accent) une syllabe qui doit être marquée par un appui plus prononcé de la voix : c'est la dernière syllabe sonore du mot. Ainsi, les mots à terminaison masculine ont l'accent sur la dernière syllabe : *éternité*, *écrivain*, *ouragan* ; les mots à terminaison féminine ou muette ont l'accent sur la pénultième : *éternelle*, *écrire*, *orage*.

Les mots sont souvent empruntés à des langues où l'accentuation est différente. Mais, dès qu'ils sont admis dans le français, il est de règle de leur faire subir un déplacement d'accent : quelle que soit la syllabe accentuée dans la langue étrangère, c'est la dernière qui porte l'accent dans le mot francisé.

Exemples : *revolver*, *brasero*, *libretto*, *palmarès*, *gratis*, *omnibus*, *Te Deum*, *lavabo*, *cortès*, *macaroni*, *Magenta*, *Eldorado*, *Trocadéro*, *Solférino*, *Schiller*, *ballast*, *panorama*, *cottage*, *celluloïde*, *détective*, etc.

Si l'on veut donner à ces mots une physionomie française, il faut les accentuer sur la dernière syllabe, bien qu'ils le soient sur une autre dans la langue d'où ils sont tirés (anglais, italien, espagnol, etc.)

A. R.

# SARCLURES

Un courtier invite à s'adresser à lui les propriétaires qui ont des maisons à louer. « Ils seront *certifiés*, dit-il dans le journal, d'un bon, *certain* et *prompt* locataire. »

On ne connaissait pas ce genre de certification.

***

Un journal renseigne ses lecteurs sur l'état sanitaire de la ville de * * *. Il constate qu'il y a eu en janvier un certain nombre de cas de fièvre typhoïde : tant de cas dans la 1ere semaine du mois, un peu moins dans la 2me, encore moins dans la 3me et dans la 4me, et enfin pas pour la peine d'en parler dans la 5me *semaine !*

Et dans la 6me semaine de janvier, combien avez-vous compté de malades, confrère ?—« Cette *cinquième semaine* me laisse rêveur, nous écrit un correspondant... Enfin, ça *rallonge* le temps, et il n'y a pas de mal : la vie est si courte ! »

***

*Pipe*, terme que des journalistes se permettent d'emprunter au vocabulaire des... pompiers anglais, pour désigner le tube en métal qui termine les tuyaux de pompe à incendie et les tuyaux d'arrosage.

C'est *lance* qu'il faut dire.

***

Un journal, à propos du chant à l'église, parle des *chœuristes*. Il y a là quelques lettres de trop. Il n'est pas permis d'ignorer qu'on appelle *choristes* les chantres d'église.

Mais voici mieux encore, ou pire : « Le chœur *de chant vocal...* »

Un *chœur* est une troupe de personnes qui chantent ensemble, et cela se comprend tout seul. Inutile d'ajouter que ce *chœur* est un *chœur de chant*. De plus, comme le *chant* est un produit de la voix humaine, il est évident que le chœur ne chante pas avec les pieds, et *vocal* est un autre pléonasme.

***

« Nos amis les étudiants sont à *exercer une séance.* »

On ouvre, on commence, on tient, on suspend, on lève une séance... Mais comment s'y prendre pour *exercer* une séance ? Je pense qu'il faut d'abord préparer la séance, en établir le programme, s'exercer à le remplir, répéter ce qu'on veut présenter au public, si l'on ne veut pas, l'heure venue, exercer trop rudement la patience des auditeurs.

***

« *Premier et final* bordereau de collocation... »

On veut faire entendre qu'il n'y aura qu'un seul bordereau... Pourquoi ne pas le dire ?

***

« Neuf passagers et six marins du vapeur *Finance* ont été transportés à Hoffman Island, où ils *resteront en observation* jusqu'à ce que leur température redevienne normale. »

Les voyez-vous, tout de même, ces neuf passagers et ces six marins du *Finance*, en observation sur l'île Hoffman, surveillant avec attention leur température ?...

En fait, ils sont tout simplement *en quarantaine d'observation.*

***

Un marchand canadien-français annonce, dans un journal de cette Province, qu'il vend ses marchandises à des prix ridiculement bas.

« Ça, écrit-il, c'est ce qu'on *appelle passer les autres marchands au bob* ».

Puis, il s'écrie :

« Marchandises sèches ! Marchandises sèches ! Les marchands qui ont dit que je faisais du *puff* avec les *Groceries*, peuvent voir que *je leur chauffe le Coco sur la marchandise sèche*... Ce n'est pas des *vieilles riggins, que l'on veut se débarrasser. On a pas peur de se faire taper sur les doigts pour le prix et la qualité*».

Nous comprenons que les journaux sont parfois obligés d'insérer des annonces rédigées dans une langue plus ou moins correcte ; la réclame ne relève pas de la littérature. Mais un journal qui reçoit dans ses colonnes des insanités comme celles-là est sans excuse. Il faut avoir au moins quelque respect pour le lecteur.

Le Sarcleur.

# ANGLICISMES

| Anglicismes. | Équivalents français. |
|---|---|
| *Freezeur* (angl. freezer)............... | 1° **Sorbétière** (Vase ou petit seau en métal qui contient les liqueurs que l'on veut transformer en glaces ou en sorbets, et que l'on met, entouré de glace ou d'un mélange refrigérant, dans un autre seau en bois.) |
| Je voudrais bien faire de la crème à la glace, mais je n'ai pas de *freezeur*... | Je voudrais bien faire de la crème à la glace, mais je n'ai pas de **sorbétière**. |
| | 2° **Glacière**. Sorte de réservoir où l'on conserve de la glace en été. |
| Portez donc le beurre dans le *freezeur*. | Portez donc le beurre dans la **glacière**. |
| *Fun* (anglais)........................ | **Plaisir**. |
| Ils en ont eu, du *fun*................ | Ils en ont eu, du **plaisir**. |
| Nous avons pris une partie de *fun*.... | Nous avons pris une partie de **plaisir**. |
| Ça, c'est le *fun*...................... | Ça, c'est amusant ; c'est drôle. |
| Il est de *fun*......................... | Il aime à s'amuser, à rire. |
| *Funneux*.............................. | **Drôle** ; qui fait des plaisanteries, des farces, qui fait rire ; joyeux compagnon. |
| C'est *funneux*........................ | C'est **drôle**. |
| Ce garçon-là est *funneux*............. | Ce garçon-là est **drôle** ; il aime à rire et à faire rire ; c'est un joyeux compagnon. |
| *Funny* (se dit surtout des choses)..... | **Amusant, agréable** ; |
| C'est *funny*.......................... | C'est amusant ; c'est très drôle. |

LE COMITÉ DU BULLETIN.

Vol. VII, No 8—Avril 1909.

# LES MŒURS CANADIENNES

## dans « JEAN RIVARD »

Toute âme qui vit et qui se traduit par des actes, crée autour d'elle un ensemble de décors, de mœurs, d'habitudes, qui lui font le milieu le plus adapté à ses besoins et à ses tendances. Et Gérin-Lajoie ne pouvait donc, dans *Jean Rivard*, animer ses personnages, leur donner une âme canadienne, sans faire en même temps le tableau plus ou moins complet, et plus ou moins coloré des mœurs de ce pays. Certes, il n'y a pas insisté outre mesure ; souvent même il n'a pas donné aux scènes de vie canadienne, qui se déroulent au fur et à mesure du récit, toute l'ampleur, toute l'intensité que l'on eût souhaité ; mais il est intéressant, toutefois, de rechercher à travers son livre quelques esquisses de cette vie forestière et rurale où il a situé ses personnages.

C'est vers la forêt qu'il dirige Jean Rivard. Il ne pouvait donc ne pas décrire l'habitation primitive du colon qui n'a pu encore construire son logis, et qui se réfugie chaque soir, comme font encore nos bucherons, sous le toit plat des cabanes que les forestiers appellent des « camps ».

« Ces habitations primitives de la forêt sont construites au moyen de pièces de bois superposées et enchevêtrées l'une dans l'autre aux deux extrémités. Le toit qui est plat est pareillement formé de pièces de bois placées de manière à empêcher la neige et la pluie de pénétrer à l'intérieur. L'habitation forme généralement une espèce de carré d'un extérieur fort grossier, qui n'appartient à aucun style connu d'architecture, et n'est pas même toujours confortable à l'intérieur, mais qui cependant offre au défricheur un abri temporaire contre les intempéries des saisons. A quelques-unes de ces cabanes, la lumière vient par des fenêtres

pratiquées dans les côtés, à d'autres elle ne vient que par la porte. La fumée du poèle doit tant bien que mal sortir par un trou pratiqué dans le toit. » [1]

Tel fut, pendant près de deux ans, le palais qu'habita Jean Rivard. La seule vision de cette cabane, de ce « camp » suffit pour situer le lecteur en plein bois. Mais la description toute simple et un peu fruste qu'en fait Gérin-Lajoie doit être rapprochée d'une autre, où l'auteur a voulu cette fois nous faire pénétrer dans l'intérieur d'une de ces maisons comme l'on en voit partout dans nos paroisses nouvelles, et aussi dans quelques-unes de nos vieilles campagnes. Il s'agit de la maison que Jean Rivard fit construire lorsqu'après deux années de travail, il songea à se loger convenablement, à s'arranger un petit nid où il inviterait Louise à venir partager sa vie.

Cette maison est située dans une « éclaircie » de forêt, parsemée encore de souches noirâtres, sur une colline où elle fait briller sa blancheur et sa propreté. Elle est meublée simplement, économiquement, mais tout y est si bien rangé, si propre, si clair, qu'on reçoit en y entrant, comme un reflet du bonheur de ceux qui l'habitent. Douze chaises de bois et une couple de fauteuils ont remplacé les bancs grossiers de la cabane primitive ; une table de bois de pin, d'une certaine élégance, recouverte d'une toile cirée, sert de table à dîner ; le lit large et moelleux apporté par Louise a remplacé le grabat des deux années précédentes ; quelques lisières de tapis de *catologne*, fabriquées à Grandpré par Louise Routier elle-même, couvrent le plancher de la petite chambre de compagnie. C'est aussi dans cette dernière chambre que se trouve le *buffet* ou l'armoire contenant le linge de ménage.

« La chambre à coucher des jeunes époux ne se distingue par aucun meuble ou ornement superflu. A part le lit et l'armoire de Louise, une couple de chaises et le miroir indispensable, on n'y voit qu'un petit bénitier et un crucifix en bois peint suspendus à la tête du lit, et un cadre modeste représentant la sainte Vierge et l'enfant Jésus.

« Dans la salle à dîner, à part les chaises, la table et le garde-manger, on ne voit qu'une pendule qui peut avoir coûté de cinq à dix chelings, et la croix de tempérance, accolées sur la cloison. » [2]

---

(1) *Jean Rivard*, I, 27-28.
(2) *Jean Rivard*, II, 5-6.

Quiconque a vécu à la campagne reconnait à cette description la véritable maison canadienne, celle que n'a pas déformée le luxe américain, et que décrivait d'une façon plus précise encore, dans sa légende du *Tableau de la Rivière-Ouelle* [1], l'abbé Raymond Casgrain. C'est dans cette maison qu'ont vécu nos grands-pères, et c'est là qu'ils ont fondé les traditions de vie familiale qui sont l'honneur et la force de notre race. Gérin-Lajoie a souvent appuyé sur ces naturels ornements de la maison canadienne, qui sont les vertus simples et cordiales de la vie domestique. Nos pères étaient de bien braves gens. Ils songeaient moins à faire fortune qu'à créer du bonheur autour d'eux ; et ils estimaient que l'on est assez heureux quand on a établi sa maison dans la joie des mœurs honnêtes et chrétiennes. Aussi la plus précieuse dot que le père Routier pouvait donner à sa fille consistait, pour parler comme Molière, dans un grand fond de vertu [2]. Cela n'eut pas satisfait Harpagon, mais Jean Rivard savait s'en contenter et s'en réjouir.

***

Cependant, nos pères avaient quelquefois le plaisir bruyant. Certains événements de la vie domestique réunissaient parfois sous un même toit tous les voisins, et l'on s'y amusait résolument. Gérin-Lajoie n'a guère qu'indiqué la joyeuse veillée de l'*épluchette* de blé d'inde, qui se terminait infailliblement par la danse. On regrette qu'il n'ait pas marqué de traits plus caractéristiques, ce détail des mœurs d'autrefois ; il a seulement souligné l'inévitable cérémonie de l'épi de blé d'inde rouge, présenté à Louise Routier par le rival galant de Jean Rivard.

En revanche, notre austère romancier s'est plu à raconter la noce que l'on fit à Grandpré le jour où Jean Rivard s'unit à Louise. C'est d'abord une procession d'environ quarante *calèches*, « traînées chacune par un cheval fringant, brillamment enharnaché, » qui se dirige de la maison des Routier à l'église. « Dans la première, on voyait la mariée vêtue de blanc, accompagnée de son père ; » dans la deuxième avaient pris place le garçon et la fille d'honneur ; et « dans la dernière calèche se trouvait, vêtu de noir, le marié accompagné d'un oncle qui lui servait de père. » Inutile d'ajouter que tout le long de la route, l'on voyait « les femmes et les enfants

(1) Voir *Œuvres Complètes* de l'abbé Casgrain, I, 23-26.
(2) *Jean Rivard*, I, 195.

se précipiter vers les portes et les fenêtres des maisons, en s'écriant : voilà la noce !... »

Après le mariage, « les deux fiancés, devenus mari et femme, montèrent dans la même voiture, et prirent les devants, leurs pères respectifs occupant cette fois la calèche de derrière »...

« De retour chez Monsieur Routier,—car c'est là que devait se passer le premier jour des noces,—le jeune couple dut, suivant l'usage, embrasser l'un après l'autre tous les invités de la noce, à commencer par les pères, mères, frères, sœurs, et autres proches parents. Près de deux cents baisers furent ainsi dépensés dans l'espace de quelques minutes, au milieu des rires, des éclats de voix, et d'un mouvement général »...

La longue table du festin fut dressée dans la grande chambre de compagnie. « Elle était littéralement chargée de mets de toutes sortes, surtout de viandes, dont les pièces énormes, d'un aspect appétissant, faisaient venir l'eau à la bouche et flamboyer les yeux des convives »...

Parmi les hommes, quelques-uns regrettèrent, sans oser toutefois s'en plaindre tout haut, l'absence de spiritueux... Mais depuis quelques années, grâce aux prédications de quelques prêtres zélés, des sociétés de tempérance s'étaient établies dans toutes les villes et provinces du Bas-Canada ; et durant les chaleurs de l'été, le sirop de vinaigre, la petite bière d'épinette, et dans quelques maisons, le vin de *gadelle* remplaçaient invariament les liqueurs fortes du « bon vieux temps »...

« Plusieurs des invités renommés pour leurs belles voix chantèrent pendant le repas diverses chansons populaires, chansons d'amour, chansons à boire, chansons comiques, etc., auxquelles toute l'assistance répondait en chœur. « Vive la Canadienne » n'y fut pas oubliée, non plus que « la Claire Fontaine » et nos autres chants nationaux.

« Les premiers violons de la paroisse avaient été retenus d'avance, et les danses commencèrent de bonne heure dans l'après-midi. Le bal fut ouvert par le marié et la mariée, et par le garçon et la fille d'honneur, qui dansèrent un *reel* à quatre ; vinrent ensuite des cotillons, des gigues, des galopades, des menuets, des danses rondes, et nombre d'autres danses dont les noms sont à peine connus aujourd'hui... quoiqu'elles soient de beaucoup plus intéressantes, au dire de certains connaisseurs, que la plupart des danses maintenant à la mode dans les salons canadiens... »

Pierre Gagnon, le compagnon rude et franc de Jean Rivard, son auxiliaire vaillant dans la forêt de Bristol, prit part aux dances et aux chansons. «Il réussit même, dans le cours de la soirée, à faire faire, au son de sa bombarbe, quelques pas à sa gentille Dulcinée, au grand amusement de toute la réunion. »

Cette page où la simplicité de bon aloi le dispute à la vérité des détails, est une des plus pittoresques qu'ait écrites Gérin-Lajoie, l'une de celles où il donne davantage au lecteur l'impression, le sentiment de la vie et des mœurs canadiennes. La *corvée*, qu'il raconte en un autre endroit de son livre, le jour où Jean Rivard voulut «lever» la maison qui devait remplacer son *camp*, nous fait voir que si nos pères savaient s'associer pour la joie des fêtes de famille, ils savaient aussi se grouper, s'unir pour les devoirs de la charité sociale. D'ailleurs, la *corvée* canadienne ne va pas non plus sans ses plaisirs sonores et réconfortants. Les cris, les chants des travailleurs se mêlent aux bruits du marteau, de la scie et de l'égouïne. Et quand au soir de la journée on eut planté le bouquet sur le faite de la maison nouvelle, quand on eût fait honneur à la soupe aux tourtres et aux petits pois qu'avait préparée la mère Guilmette, et que l'on eut épuisé les beaux vaisseaux de lait caillé tout couverts de crême et de sucre d'érable que l'on servit comme dessert aux travaillants, « les jeunes gens s'amusèrent à tirer à poudre sur le bouquet de la bâtisse, et Pierre Gagnon chanta son répertoire de chansons. [1]»

Il est un autre incident, et nous pourrions écrire une autre fête de la vie canadienne, que Gérin-Lajoie ne pouvait se dispenser, dans ce roman du colon, de décrire minutieusement et longuement : c'est la première *brassée* de sucre. Le chapitre qu'il a consacré à la *sucrerie* [2] nous transporte en pleine forêt, nous fait vraiment courir les érables dans la gaie compagnie de Jean Rivard et de Pierre Gagnon, et nous initie à tous les détails de de la cuisson du sucre. Depuis les *goudrelles* de bois que fixaient autrefois les *sucriers* au-dessous de l'entaille, et les *cassaux* qui recevaient goutte à goutte l'eau d'érable, jusqu'à la *micouenne* que l'on plonge dans le liquide doré, nous revoyons un à un tous les instruments qui servent à l'industrie du sucre d'érable. Nous assistons aussi à toutes les phases de la cuisson ; des saveurs de *trempette* nous reviennent au palais ou à la mémoire ; dans la

---

(1) *Jean Rivard*, I, 180-183.
(2) *Jean Rivard*, I, 56-64.

chaudière qui continue à bouillir nous voyons s'épaissir l'eau, puis se gonfler le sirop qui ressemble au miel ; sur un lit de neige nous versons une couche de ce sirop devenu plus solide, et nous savourons, pendant que Pierre Gagnon chante à tue-tête, la vraie *tire* canadienne. Nous sommes même presque trop absorbés, retenus par ce repas des dieux, et c'est à peine si nous nous apercevons que la sève a continué de se transformer, qu'elle s'est réduite maintenant en solides granulations. Heureusement que Pierre Gagnon, qui veille, annonce lui-même par un hourra qui retentit dans toute la forêt, que la première *brassée* de sucre fabriquée au canton de Bristol est cuite ! Aussitôt on enlève du brasier la chaudière que l'on dépose sur des branches de sapin ; on l'y laisse refroidir lentement pendant que l'on agite encore, avec une *mouvette* de bois, le sucre en grain qui achève de se former. C'est dans des moules préparés d'avance que l'on transvase le sucre, et Jean Rivard n'a pas oublié, entre tous ces moules de formes variées, de remplir avec soin un « cœur » qui sera pour Louise le plus savoureux témoignage de sa fidélité.



Mais si nos mœurs de la vie privée peuvent fournir à l'écrivain des sujets multiples, et des thèmes sur lesquels il peut sans fin broder les variations de nos agréments, de nos joies domestiques, il ne manque pas dans notre vie publique de scènes originales, d'habitudes louables ou mauvaises qu'un romancier peut exploiter à loisir. Et l'on sait comme Jean Rivard fut appelé, par des circonstances qu'il n'a pu éviter, à se mêler à la vie municipale et politique de sa paroisse. Gérin-Lajoie ne pouvait donc, en suivant sur ces terrains nouveaux, son personnage, ne pas créer des situations où s'affirmeraient quelques-unes des vertus, et quelques-uns des travers de notre vie sociale.

Tout le roman de Jean Rivard est plein des qualités incontestables, des vertus que nous portons dans la vie publique, et par exemple, de cet esprit de fraternité que Gérin-Lajoie s'est plu à louer souvent chez nos compatriotes. Mais à côté de cette charité sociale qui est un héritage que notre race transmet à ses fils, il y a ce besoin malicieux que l'on éprouve de heurter sa volonté à la volonté d'autrui, et, quand il s'agit de la vie municipale ou politique, de faire de l'opposition quand même, pour le plaisir—très normand celui-là—de n'être pas de l'avis des autres.

C'est dans le personnage de Gendreau-le-Plaideux que Jean Rivard a incarné ce travers ; et l'homme qui, en quittant la paroisse où il était conseiller municipal, refusait de démissionner, et avertissait ses collègues que pendant son absence il serait contre toutes les mesures que l'on proposerait, méritait bien de jouer ici le rôle de la chicane. Mais il est rare que ces héros de discorde ne rencontrent pas un jour quelque adversaire qui les frotte d'importance. Et c'est bien ce qui arriva à Gendreau-le-Plaideux, quand on discuta à l'assemblée des commissaires l'opportunité d'imposer une taxe scolaire. Gendreau avait sorti toute sa rhétorique d'avocat de village : « On veut vous taxer, on veut vous ruiner à tout jamais pour le seul plaisir de faire vivre des maîtres d'écoles ; à bas les taxes, à bas les gens qui veulent vivre aux dépens du peuple, à bas les traîtres... » et il allait continuer sur ce ton quand survint Pierre Gagnon qui le saisit par les épaules et lui cria dans les oreilles : « Ferme ta margoulette, vieux grognard ! » Ce geste éloquent, et les deux poings de Pierre Gagnon qui restaient fermés terminèrent, sans réplique, la harangue de Gendreau-le-Plaideux. (1)

Les querelles municipales sont, d'ailleurs, bien dépassées par les violences de nos mœurs électorales. Gérin-Lajoie, qui détestait franchement les habitudes de notre vie politique, et tout ce qu'elles comportent d'étroitesse d'esprit, et de jalousies mesquines, a plus d'une fois insisté sur ces graves défauts du peuple canadien. Il a particulièrement regretté que nos jeunes gens, nos jeunes étudiants aient l'imprudence de se mêler si tôt des luttes électorales, de monter sans préparation suffisante sur les *hustings*, pour n'y porter guère que les ressources d'une éloquence grossière et sophistique. Gustave Charmenil raconte un jour à Jean Rivard ses exploits (2). Comme beaucoup d'étudiants, il profitait du temps des élections pour tâcher de faire quelques piastres qui étaient la récompense d'un verbiage inappréciable.

« Juchés sur un escabeau, sur une chaise, sur une voiture, sur n'importe quoi, à la porte d'une église, au coin d'une rue, dans une salle publique ou dans un cabaret, nous haranguons, de toute la force de nos poumons, les libres et indépendants électeurs. Nous parlons avec force, car, dans ces circonstances, il importe plus, comme dit Voltaire, de frapper fort que de frapper juste. Nous passons en revue toutes les affaires du pays, et tu

(1) *Jean Rivard*, II, 132.
(2) *Jean Rivard*, II, 60-62.

comprends que nous ne ménageons pas nos adversaires ; nous leur mettons sur le dos tous les malheurs publics, depuis le désordre des finances jusqu'aux mauvaises récoltes. Quand nous nous sommes bien *étrillés*, que nous avons épuisé les uns à l'égard des autres les épithètes de chenapans, de traîtres, voleurs, brigands, et mille autres gracieusetés pareilles, et que les électeurs ont paru nous comprendre, nous nous retirons satisfaits... Ce qu'il y a de désagréable dans le métier, c'est qu'il prend quelquefois envie à ces messieurs de nous empêcher de parler, et qu'ils se mettent à crier, d'une voix qu'aurait enviée le fameux Stentor de la mythologie : « il parlera ; non, il ne parlera pas ; il parlera ; non, il ne parlera pas, » et que nous sommes là plantés en face de cet aimable auditoire, n'apercevant que des bouches ouvertes jusqu'aux oreilles et des bras qui se démènent en tous sens. Nous recommençons la même phrase cinquante fois sans pouvoir la finir : bien heureux encore si, pour ne pas nons faire écharper, nous ne sommes pas obligés de prendre la poudre d'escampette... »

Gustave Charmenil se dégoûte vite de ce métier méprisable, où l'on se moque de la sincérité, et du devoir social ; et Gérin-Lajoie, pour en dégoûter ses lecteurs, leur propose, dans la personne de Jean Rivard, l'idéal d'un candidat honnête, qui ne compte, pour gagner le vote des libres et indépendants électeurs, ni sur les hâbleurs de tréteaux, ni sur le whisky, ni sur l'argent, ni sur les cadeaux, ni sur les promesses d'emploi public ; et il fait voir comment cette honnêteté, ce désintéressement finit toujours par être compris des foules, puisque Jean Rivard fut élu par une immense majorité.

La votation, il est vrai, n'en fut pas moins très accidentée et mouvementée. On était à l'époque des grandes violences électorales. Des fiers-à-bras, très zélés pour l'adversaire de Jean Rivard, étaient descendus à Rivardville, pour s'y emparer du *poll*, et empêcher de voter les amis du candidat des honnêtes gens. La foule se rassembla. « On entendit des cris, des menaces. Un électeur, suivi de plusieurs autres, voulut s'approcher du *poll* ; les fiers-à-bras les repoussèrent ; il insista en menaçant : on le repoussa de nouveau, en se moquant de lui. Il se fâcha alors, et d'un coup de poing, vigoureusement appliqué, étendit par terre l'un des fiers-à-bras qui s'opposaient à son passage. Ce fut le signal d'une mêlée générale. Deux ou trois cents hommes en vinrent aux prises et se déchiraient à belles

dents. Les candidats eurent beau intervenir, leurs remontrances se perdirent dans le bruit de la mêlée. Cette lutte ne dura pas moins de dix minutes, et il devenait difficile de dire comment elle se terminerait, lorsqu'on aperçut le chef des fiers-à-bras étrangers tomber tout à coup, renversé par un des partisans de Jean Rivard. L'individu qui l'avait ainsi repoussé continua à frapper de droite et de gauche ; chaque coup de poing qu'il assenait retentissait comme un coup de massue ; en moins de rien, une vingtaine d'hommes étaient étendus par terre, et le reste des fiers-à-bras crut plus prudent de déguerpir... » L'Hercule qui les avait mis en fuite n'était autre que Pierre Gagnon.



Les scènes de la vie religieuse contrastent étrangement dans notre vie publique, et dans *Jean Rivard*, avec celles de la vie électorale. Celles-ci sont tapageuses et toutes pleines des divisions qu'engendre la politique ; celles-là sont plutôt recueillies, et elles témoignent de l'union étroite qu'établit entre les hammes une foi commune, et une active charité. Dans notre province de Québec, où la foi des croyants est vive, où les vertus sont encore fortes, rien n'est beau comme les spectacles de la vie religieuse paroissiale ! et rien n'est au même degré salutaire et réconfortant ! Les dimanches à l'église sont les plus beaux jours de l'année, et ils laissent dans la mémoire des souvenirs qui ne s'effacent pas.

Comme Jean Rivard, exilé dans sa forêt de Bristol, y songeait souvent à ces cérémonies dominicales dont il fut longtemps privé ! Pendant les longs jours du dimanche, où il s'enfermait avec Pierre Gagnon dans sa rustique cabane, il reconstituait dans sa pensée les scènes si touchantes, et aussi celles-là, si joyeuses, qui à Grandpré avaient frappé son imagination d'enfant. « Il voyait la vaste nef de l'église remplie de toute la population de la paroisse, hommes, femmes, enfants, qu'il pouvait nommer tous ; il voyait dans le sanctuaire les chantres, les jeunes enfants de chœur, avec leurs surplis blancs comme la neige, puis, au milieu de l'autel, le prêtre offrant le sacrifice ; il le suivait dans la chaire où il entendait la publication des bans, le prône et le sermon ; puis au sortir de l'église, il se retrouvait au milieu de toute cette population unie comme une seule et grande famille, au milieu d'amis se serrant la main et, tout en allumant leurs pipes, s'enquérant de la santé des absents. Il lui semblait entendre le carillon des

cloches sonnant le Sanctus ou l'Angelus, et, après la messe, le son argentin des clochettes suspendues au poitrail des centaines de chevaux qui reprenaient gaiement le chemin de la demeure. »[1]

Aussi ce fut une grande joie pour lui-même et pour Pierre Gagnon, quand, au jour de Pâques, ils s'en allèrent tous deux faire leurs dévotions à la plus proche paroisse. « Parlez-moi de ça, s'écria Pierre Gagnon en sortant de l'église, ça fait du bien des dimanches comme ça. Tonnerre d'un nom ! ça me faisait penser à Grandpré. Sais-tu une chose, Lachance ? C'est que ça me faisait si drôlement en dedans que j'ai quasiment *braillé !*... Et moi *étou*, dit Lachance. »[2]

Gérin-Lajoie a longuement décrit dans la deuxième partie de son roman, la vie religieuse de Rivardville, et il y a très largement indiqué la place qu'occupe le prêtre dans la paroisse canadienne. Jean Rivard y était, d'ailleurs, le bras droit du curé ; il y fut marguiller, et plus d'une fois il fit avec l'abbé Doucet, à l'occasion du jour de l'an, la visite pastorale et la quête de l'Enfant Jésus.

« Quelle touchante coutume, écrit Gérin-Lajoie, que cette quête de l'Enfant Jésus ! C'est la visite annuelle du pasteur à chacune des familles qui composent son troupeau. Pas une n'est oubliée. La plus humble chaumière aussi bien que la maison du riche, s'ouvre ce jour-là pour recevoir son curé. L'intérieur du logis brille de propreté ; les enfants ont été peignés et habillés pour l'occasion ; la mère, la grand'mère ont revêtu leur toilette du dimanche ; le grand-père, a déposé temporairement sa pipe sur la corniche, et attend assis dans son fauteuil. Tous veulent être là pour marquer leur respect à celui qui leur enseigne les choses du ciel. »[3]

Et c'est ainsi que Gérin-Lajoie peint en quelques traits rapides et justes l'une des coutumes les plus anciennes et les plus respectueuses de notre vie nationale.

CAMILLE ROY, p^tre^

---

(1) *Jean Rivard*, I, 54.
(2) *Jean Rivard*, I, 160.
(3) *Jean Rivard*, II, 83.

# AUX MEMBRES

## DE LA

# SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Comme nous l'avons déjà annoncé, les rapports du Comité d'étude de notre Société, au lieu d'être communiqués à l'Assemblée générale en manuscrit, sont maintenant imprimés, tirés à un certain nombre d'exemplaires, et envoyés chaque mois à ceux de nos confrères qui veulent prendre part à nos travaux.

Une centaine de membres ont répondu à notre appel ; nous leur adressons, environ quinze jours d'avance, le rapport qui doit être examiné par l'Assemblée le quatrième lundi de chaque mois ; s'ils ne peuvent assister à cette séance pour y présenter eux-mêmes leurs observations, ils nous renvoient, avant la date fixée, leurs exemplaires avec des annotations, qui sont ensuite soumises à l'Assemblée.

Nous n'avons qu'à louer nos confrères de leur zèle, et du soin qu'ils apportent à ce travail. Mais nous désirons avoir un plus grand nombre encore de collaborateurs, et nous prions de nouveau nos confrères et les abonnés du *Bulletin* qui peuvent nous prêter leur concours, de nous faire connaître leur intention, s'ils ne l'ont fait déjà, afin que nous leur adressions nos rapports mensuels.

Pour ceux qui ne connaissent pas notre méthode de travail, il sera peut-être utile de dire encore une fois dans le *Bulletin* comment nous procédons pour l'établissement de notre *Glossaire franco-canadien*.

Le plan d'études qui a été tracé comprend le relevé et l'examen des particularités du français parlé au Canada. Toutes ces particularités ne constituent pas de véritables imperfections, et il ne faut pas entendre que nous voulons les proscrire toutes. Il y en a de légitimes ; certains mots étrangers, quelques archaïsmes, et plusieurs formes créées par nous méritent d'être conservés. De même, un certain nombre de locutions singulières, de néologismes populaires, de déformations phonétiques, de formes grammaticales

familières, peuvent convenir au laisser-aller de la conversation, bien que ces négligences ne soient pas permises dans un discours plus relevé. Mais, pour faire un travail utile, il faut noter tout ce qui caractérise notre parler. Nous n'exigeons pas de nos correspondants qu'ils jugent les expressions qu'ils relèvent : leurs observations sur la légitimité des vocables nous sont des plus précieuses, et ceux qui prennent le soin de faire des études là-dessus nous rendent le plus grand service en nous communiquant le résultat de leurs recherches ; mais que ceux qui ne peuvent se livrer à l'examen des formes rencontrées ne laissent pas de nous aider : nous leur demandons surtout d'observer le parler populaire autour d'eux, de noter ce qui leur paraît étrange, et de nous transmettre ces notes, sur lesquelles des comités spéciaux feront les études nécessaires. Il est arrivé que sur vingt ou trente observations reçues d'un même correspondant, une seule n'était pas française, mais celle-là très intéressante et sans laquelle nos relevés n'auraient pas été complets : c'était assez pour donner de la valeur à cette collaboration.

Le travail auquel se livre notre Société comprend plusieurs opérations.

1° Nous nous efforçons de recueillir des documents et des matériaux, c'est-à-dire des observations sur le parler populaire des Français du Canada. Pour que cette compilation soit tout de suite aussi complète, ce relevé aussi exact que possible, la Société en appelle à tous ses membres et les invite à observer, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, le langage du peuple et à en noter les particularités remarquables, de quelque nature qu'elles soient, en tenant compte de ce que nous venons de dire. Le résultat de ces observations peut être communiqué à la Société au moyen de relations écrites adressées au Secrétaire ; mais il est préférable que les correspondants envoient ces premières notes sur fiches, en n'inscrivant sur chacune qu'une seule expression avec sa signification et l'indication de l'endroit où elle a été relevée. De vieilles cartes de visite peuvent servir. De la sorte, on nous évite un travail de transcription, et chaque fiche est immédiatement mise à sa place dans nos casiers, pour être étudiée plus tard.

Comme nous le disions plus haut, quand on a fait une étude du mot relevé, il ne faut pas manquer de faire connaître ce qu'on a découvert ; mais, l'important est de noter exactement les expressions usitées, avec leur prononciation, si elle présente quelque

particularité, et le sens qu'on leur attribue. Si l'on ne connaît pas d'équivalent français, qu'on explique par une périphrase ce que le mot veut dire. Il est bon aussi de donner des exemples de l'emploi de chaque mot noté. Quand un mot a plusieurs sens, faire autant de fiches que le mot a de significations différentes.

Nous prions aussi nos confrères de toujours donner leurs noms, quand ils nous envoient des observations ; les rapports non signés sont mis de côté.

2° Ces observations, transcrites sur fiches par les correspondants ou par nous, sont mises par ordre alphabétique. Nous en avons maintenant au delà de 30.000. Ce sont les matériaux sur lesquels nous travaillons d'abord, et que complètent de nouvelles observations reçues chaque jour.

3° Le classement des matériaux déjà recueillis une fois terminé, un *Comité de compilation* dépouille et revise ces notes, en suivant l'ordre établi, y ajoute les observations personnelles de ses membres et les nouvelles significations relevés dans de plus récents rapports, et établit une série de fiches — par exemple, sur les mots en D—qui sont transmises au *Comité des études dialectologiques*.

Pendant que cette série de fiches passe devant les autres comités, de nouvelles observations sont reçues, qui devraient y être classées : le *Comité de compilation* fait, de temps en temps, une nouvelle distribution de ces matériaux et les soumet aux mêmes opérations.

4° Le *Comité des études dialectologiques* étudie les mots qui lui sont soumis au point de vue de leurs relations avec les patois français, de leur forme et de leur provenance dialectales, inscrit aussi le résultat de ses recherches sur des fiches, et remet le tout au *Comité d'étude historique de la langue.*

5° Ce dernier fait un travail semblable, sur les mots de la série, au point de vue du vieux français et de l'histoire de la langue au Canada.

6° Enfin, le *Comité d'étude* général de la Société, dont font partie tous les membres des autres comités, revise, rassemble et fond ensemble les notes recueillies, élimine ce qui est bon français, cherche l'équivalent de chaque vocable franco-canadien et s'applique à le définir exactement.

Ce comité siège le lundi soir, à 7½ heures ; tous les membres de la Société sont admis aux réunions.

7° Un *Comité de rédaction* rédige ensuite sur chaque mot un projet d'article de glossaire, et, chaque mois, prépare un rapport de ses travaux.

8° C'est ce rapport que nous faisons maintenant imprimer, et que nous envoyons, au commencement de chaque mois, à ceux de nos confrères qui veulent collaborer à nos travaux. Chacun est prié d'annoter son exemplaire, en y indiquant l'usage de chaque mot dans sa localité, les acceptions et les expressions omises, les nuances de sens et de prononciation non notées, des exemples, etc.

Ces rapports ainsi annotés doivent nous être renvoyés avant le 4e lundi du mois.

9° Car, le 4e lundi de chaque mois, à 8 heures du soir, il y a séance de l'*Assemblée générale.* On y examine le rapport du *Comité d'étude*, avec les annotations des correspondants.

Chaque article du rapport est étudié, modifié s'il y a lieu, et adopté.

Le travail s'y fait d'autant mieux que les membres y assistent en plus grand nombre. Mais, comme plusieurs de nos membres les plus zélés ne demeurent pas à Québec, ou ne peuvent se rendre aux séances de l'Assemblée générale, nous serions privés de leur concours s'ils ne consentaient à nous communiquer leurs observations en annotant comme nous venons de le dire les rapports du Comité d'étude.

10° Après ce dernier examen des rapports, le *Comité de rédaction* reprend son travail et fait une nouvelle rédaction, suivant les indications fournies par l'Assemblée. Cette rédaction définitive est enfin transcrite sur des fiches spéciales, où se trouve le fruit de tous les travaux que nous avons décrits.

11° En même temps, le Comité prépare un *Bulletin d'observation*, comprenant un abrégé de chaque article adopté, et aussi certains mots dont l'usage n'est pas suffisamment constaté et sur lesquels nous avons besoin de nouveaux renseignements.

Ce *Bulletin* est adressé à nos correspondants, qui nous le renvoient avec des indications précises sur l'emploi de chaque mot dans leur région, et parfois avec de nouvelles observations—lesquelles passent par les mêmes opérations.

12° Les *Bulletins d'observation* sont dépouillés, et la distribution topographique de chaque mot, de chaque forme, de chaque sens, est indiquée au verso des fiches.

Voilà, dans ses grandes lignes, le travail auquel se livre la Société pour la préparation de son *Glossaire*.

Le Comité de compilation est à faire une distribution de nouveaux matériaux sur les lettres A — J ; les Comités d'étude sont rendus à la lettre J ; le Comité de rédaction, à la lettre H ; l'Assemblée générale, à la lettre G, avec le 50e rapport qu'elle examinera à sa séance du mois d'avril. Mais nous sommes en retard dans la préparation des *Bulletins d'observation*, et par conséquent dans la distribution topographique ; nous n'avons pu envoyer de *Bulletin d'observation* cette année.

Ces remarques pourront faire mieux comprendre à nos confrères ce que nous attendons de leur bonne volonté. Nous désirons surtout qu'un grand nombre prennent part aux travaux de l'Assemblée générale en annotant les Rapports du Comité d'étude. Pour recevoir les rapports, il suffit de les demander au Secrétaire, qui inscrit sur une liste spéciale d'envoi les noms des correspondants. Les envois ne sont continués, on le comprend, qu'à ceux qui renvoient les rapports avec leurs notes.

LE COMITÉ D'ÉTUDE.

# LA LENTEUR DES PETITS CHARS

Il arrive à tout le monde d'attendre, au coin d'une rue, un tramway qui tarde à venir. C'est un accident de la vie, banal, et qui n'à pas d'importance.

Mais que feriez-vous, dites-moi, si vous aviez attendu après les petits chars pendant quatre ans, sans jamais rien voir venir?... Je pense qu'un beau désespoir viendrait à votre secours, et que vous écririez dans les gazettes! C'est ce que je fais; car, en vérité, j'attends sous l'orme depuis 1905!

Il ne mésarrive pas de la sorte à tout le monde, et le récit de cette longue attente aura peut-être quelque intérêt.

Mais, dès l'abord, déclarons--et à la première personne du pluriel, pour plus de solemnité—déclarons que nos tramways vont assez vite; qu'il est suffisant, en effet, d'écraser un chien par jour, un cheval par mois, et une femme par année; que, donc, nous n'attendons nullement chicaner là-dessus les employés de la Compagnie des tramways de Québec, et que même nous approuvons fort leur modération. De l'allure de nos petits chars, nous n'avons rien à redire; c'est l'administration de ce service public qui nous paraît trop lente à se mouvoir.

Vous avez lu ce qui est imprimé au verso des bulletins de correspondance délivrés aux voyageurs par la Compagnie québecoise de traction, d'éclairage et de force motrice. Voici donc ce que vous avez lu :

### CONDITIONS OF TRANSFER TICKET

This is not a STOP-OVER Ticket and is NOT TRANSFERABLE; and only good from Point of Transfer within 15 minutes of time punched in margin for one continuous trip on day of issue.

The DAY and TIME punched must be verified and accepted by passenger when receiving this ticket, and in case of difference between passenger and conductor on transfer car the passenger must, if conductor demands it, pay fare and present this ticket with application for redress to the Manager's Office.

Ceci n'est pas un BILLET D'ARRET DEFINITIF et N'EST PAS TRANSFERABLE ; il n'est bon seulement que du Point de Transfer dans l'espace de quinze minutes à compter du poinçonnage en marge pour une course continue du jour de l'émission.

Le JOUR et le TEMPS poinçonnés devront être vérifiés et acceptés par le passager lorsqu'il reçoit ce billet, et en cas de différend entre le passager et le conducteur du char de transfer, le passager devra, si le conducteur l'exige, payer le prix de la course et présenter ce billet avec requête pour redressement au bureau du gérant.

E. A. EVANS, manager.

Vous entendez sans doute les deux langues—à quoi l'on reconnaît tout de suite que vous appartenez à une race inférieure —et vous avez pu, en lisant le texte anglais, comprendre ce que cela veut dire. D'autres, qui n'entendent pas le dialecte anglo-canadien -- comme c'est leur droit — pourraient bien réclamer ; mais passons. Vous-même, n'ètes vous pas resté perplexe, en constatant que l'anglais de ces correspondances dit une chose, et que le français en dit une autre ?

*« This is not a stop-over ticket »* ........

Cela signifie, si je ne me trompe, que le bulletin ne vous est pas délivré pour vous permettre un arrêt en route, mais seulement pour vous donner le privilège de continuer votre course, en passant d'une ligne à une autre, et sans payer de nouveau.

Or, que dit le texte français?

*« Ceci n'est pas un billet d'arrèt définitif »*........

En d'autres termes, ce coupon ne vous donne pas le droit d'arrêter définitivement ! Quand une fois vous avez accepté ce bulletin, vous voilà pris pour vous ne savez combien de temps. La Compagnie vous tient ; elle ne vous lâchera pas. Suspendez quelques instants votre course, si vous le désirez, mais il ne vous est pas permis de la terminer. Descendez de voiture aux croisements de lignes, si ça vous est agréable, mais ayez soin de monter sans trop de retard dans un autre tramway, et continuez votre voyage, dont la durée est indéterminée, sans limite assignable ni connue. Pas d'arrêt définitif!

Si la Compagnie des tramways de Québec est sincère, elle offre par là aux gens qui n'ont rien à faire une agréable récréation : porteurs de coupons, ils pourraient se promener toute une journée, et sans payer, dans les petits-chars ; car comment les forcer à descendre, quand ils n'ont plus le droit de faire un *arrêt définitif* ? Même, on se demande comment la Compagnie s'y

prendrait pour les empêcher, arrivé minuit, de s'arrêter enfin... Pour ceux qui sont pressés, c'est tout de même ennuyeux.

Si vous avez continué la lecture de cette extraordinaire traduction, vous avez rencontré bien d'autres fautes, et vous avez compris, n'est-ce pas ? que ceux qui savent deux mots de français n'ont pas tort de rire en lisant les bulletins de correspondance de la Compagnie.

Ce texte est vraiment d'un ridicule assez rare pour qu'on s'étonne.

Eh bien ! il y a quatre ans—plus exactement, le 22 avril et le 8 mai 1905—on écrivit au gérant de la Compagnie, attirant son attention sur ce baragouinage et lui proposant une rédaction plus correcte, plus claire, et intelligible. Le 9 mai, M. Evans répondit, en anglais, par la lettre suivante, que je traduis :

« Cher monsieur,

« Je dois accuser réception de vos lettres du 22 d'avril et du 8 de mai courant.

« Je regrette beaucoup que ma connaissance du français ne me permette pas d'engager une discussion avec vous au sujet de votre lettre. Je peux seulement déclarer que la traduction originale fut faite par M. ***. Quelque temps après, M. Ulric Barthe y trouva à redire, et le résultat de son intervention fut un certain changement et l'établissement du texte actuel.

« Je suis, bien entendu, aussi désireux que vous l'êtes apparemment, de rendre cette traduction correcte, mais je ne peux pas la changer suivant le désir et le gré de chacun de ceux qui y trouvent à redire (*cannot change it at will and pleasure of every person that takes exception*). Par conséquent, si vous voulez discuter la chose avec M. Barthe, et vous entendre avec lui sur ce sujet, je serai tout à fait bien disposé à changer de rédaction, dès que nous ferons une nouvelle émission (*I will be perfectly willing to change the wording whenever we make a new issue*).

«Sincèrement à vous,

«EDW. A. EVANS
« gérant général. »

Cette lettre courtoise et marquant de si bonnes intentions fit espérer que le français des bulletins de correspondonce serait bientôt corrigé, si l'on pouvait donner à la Compagnie ce qu'elle demandait. Le correspondant de M. Evans—le secrétaire de la Société du Parler français au Canada — s'adressa donc à M. Barthe. Ce dernier n'avait aucunement pris part à la rédaction des phrases dont on paraissait lui attribuer la paternité : il n'avait fait que protester, et avec combien de raison ! contre la phrase

imprimée autrefois au recto des correspondances : « Lisez les conditions *sur le dos* ». Il fut donc facile de s'entendre. MM. Barthe et Rivard établirent un texte, qui sans doute n'avait rien de littéraire, mais qui leur parut français. Le voici :

CONDITIONS DU SERVICE DE CORRESPONDANCE

Ce billet n'est pas un permis d'arrêt en route, mais une correspondance, personnelle, et valable seulement le jour de sa délivrance, dans 15 minutes de l'heure poinçonnée en marge, pour continuation d'une course, à partir du changement de parcours.

Le voyageur recevant ce billet devra vérifier et accepter le poinçonnement, et, au cas de différend avec un conducteur de correspondance, payer sa place, si celui-ci l'exige, et porter plainte, en présentant ce billet, à l'administration.

Le 20 mai 1905, ce texte, portant les initiales de MM. Barthe et Rivard, était envoyé à M. Evans, avec une lettre où il était dit :

...Je comprends que vous ne pouvez changer vos imprimés au caprice du premier venu. Mais, comme vous vous déclarez prêt à modifier la rédaction de l'avis écrit au verso de vos bulletins de correspondance, si M. Barthe et moi nous nous entendons là-dessus, je vous envoie un texte que nous avons établi ensemble et qui nous paraît aussi clair, aussi complet, et aussi concis que possible.

...La traduction que je vous transmets porte ses initiales et les miennes... On pourrait encore l'abréger, et elle resterait tout aussi claire ; mais nous avons cru devoir rendre aussi exactement que possible les phrases anglaises... Il est désirable que ce changement se fasse bientôt... Le seul obstacle à un changement immédiat est l'écoulement des coupons déjà imprimés ; mais ces derniers devraient être détruits ; si cela ne peut se faire, je souhaite à la Compagnie un nombre de voyageurs suffisants pour que ces malheureux billets soient bien vite dépensés... »

L'attention du gérant était aussi attirée sur le fait que la traduction française est plus courte que le texte anglais. En effet, le texte anglais compte 83 mots, le français 75 ; pour imprimer l'anglais, il faut 473 lettres, signes et espaces ; pour le français, il n'en faut que 470.

Voilà quatre ans que cette proposition a été faite à la Compagnie québecoise, quatre ans qu'elle s'est engagée à corriger ses bulletins... ... Ses bulletins sont toujours les mêmes.

Est-ce que vraiment, elle se sert encore aujourd'hui de correspondances imprimées avant 1905 ? N'a-t-elle pas fait faire de nouveau tirage depuis cette date ? Et, si vraiment sa provision de vieux coupons n'est pas encore épuisée, ne pourrait-elle jeter au feu ce qui lui en reste ? Ne lui suffit-il pas d'avoir persévéré

dans le ridicule pendant quatre ans, sans compter les années précédentes?.......

Le ridicule ne tue pas, chez nous, soit ! Ça devient tout de même une maladie assez grave, quand il y a si longtemps que ça dure......

Eh bien ! avais-je pas raison ? Si, ayant eu, comme moi, connaissance de tout cela, vous attendiez après les petits chars depuis quatre ans et que vous ne vissiez encore rien venir, est-ce que vous ne perdriez pas patience ?... Je vous connais, vous écririez dans les gazettes !

C'est ce que je fais.

ANTOINE.

---

« Le parler que j'aime est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche ». Montaigne.

# LES LIVRES

*Jos.-Albert Valiquet. Notice biographique.* Québec (Typ. Laflamme & Proulx), 1909, in-8o, 19c x 12c, 119 pages.

Vie d'un jeune religieux, d'un *Scolastique oblat* (1883-1908), écrite par son oncle, le R. P. A.-N.-Th. Valiquet, O. M. I.

Cet ouvrage est aussi agréable qu'édifiant à lire. Bien propre à alimenter la dévotion des âmes déjà pieuses, sa lecture peut faire naître la piété chez de moins fervents.

---

Hervé de Rauville. *L'Ile de France contemporaine.* Paris (Nouvelle librairie nationale), 1908, in-18, XXXIII + 364 pages.

Étude très complète sur cette « petite France d'Outre-Mer », l'île Maurice. L'histoire de cette poignée de Français luttant depuis un siècle contre le flot anglais qui veut les submerger, est singulièrement intéressante. A Maurice, la civilisation européenne ne s'exerce encore qu'à travers le génie français et catholique. «Autant que le Canada, ou l'Alsace et la Lorraine annexée, a écrit M. Jules Lemaître à l'auteur, l'île Maurice témoigne de la puissance et de la séduction du génie français. Et cela nous touche davantage, à un moment où ce génie paraît obscurci et souillé dans la métropole même. En nous le montrant irréductible et vainqueur dans une vieille petite colonie de la France de nos rois, vous nous rendez confiance en lui. Vous avez fait à la fois un livre très intéressant et une bonne action. »

En recommandant la lecture de ce livre, nous aimons à signaler le chapitre IX : *La suppression de la langue française.* Les Canadiens français ne sauraient lire sans une vive émotion le récit de la tentative d'anglicisation des Mauriciens par la suppression de la langue française, en 1847... « Ah ! s'écrie M. de Rauville, c'est que les Mauriciens étaient *poignée* ; s'ils avaient été *légion*, les choses auraient tourné autrement. Témoin le Canada... »

Les pages 114 et suivantes sur les caractéristiques du parler français-mauricien offrent un intérêt particulier. A Maurice, on entend couramment des phrases comme celle-ci : « *Espère*-moi

donc un peu, je vas être *paré* tout'suite. » « C'est du pur normand maritime, » dit l'auteur. Ce pur normand est aussi devenu pur canadien. Cependant, « malgré des altérations, inévitables dans un pays si éloigné de la France et encombré d'éléments étrangers, la langue française s'est conservée très pure à Maurice... On ne rencontre pas, ajoute M. de Rauville, dans le français mauricien ces horribles anglicismes qui défigurent le français canadien. »

---

Réné TURPIN. *La Rose entr'ouverte.* Paris (Editions de *la Revue des Poètes*), 1908, in-16, 148 pages,

J'ai reçu ce livre de vers, que je dois donc mentionner, mais dont je ne peux pas recommander la lecture. Il faut louer, sans doute, la dernière partie du recueil, les *Paysages et Marines*, où le poète nous montre, dans des vers harmonieux et pittoresques, les aspects de son pays natal, la Normandie. Mais l'autre moitié du volume est d'une mièvrerie qui n'a rien de normand, et d'une curiosité malsaine que ne saurait racheter l'élégance de la forme.

---

L'abbé Camille ROY. *Nos Origines littéraires.* Québec (Imprimerie de l'Action Sociale), 1900, in-8°, 19c. × 12c., 335 pages.

Les études que M. l'abbé Camille Roy a réunies en volume ont paru dans notre *Bulletin*. C'est à la demande des membres du comité chargé de la direction du *Bulletin* qu'il a entrepris, en 1904, de rédiger une série d'articles sur l'histoire de la littérature canadienne. « On avait pensé que ceux-là qui veulent bien se soucier de conserver intact le patrimoine sacré de notre langue française, s'intéresseraient également sans doute au récit et à la critique des manifestations littéraires de notre esprit français. L'histoire de la langue d'un peuple et l'histoire de sa littérature ont plus d'un rapport nécessaire, et cette double histoire pouvait donc être simultanément racontée dans les pages du *Bulletin*. »

C'est M. Roy lui-même qui s'exprime ainsi dans son *Avant-Propos*, et l'on ne saurait mieux dire. Mais la meilleure chose qu'il y ait dans cet pièce liminaire de son livre nous paraît être cette phrase, que nous retenons pour la lui rappeler s'il était besoin :

« Notre intention est de continuer dans le *Bulletin* ces travaux que nous avons commencés. »

Tont le livre nous plaît infiniment ; mais, à cause de cela même, cette simple phrase nous est singulièrement précieuse, et nous remercions M. Roy de l'avoir écrite.

En effet, *Nos Origines littéraires*, c'est le premier volume d'une série, qui, lorsqu'elle sera terminée, constituera enfin une véritable histoire critique de la littérature canadienne-française. Car, il n'y a pas à dire, nous avons une littérature, ou, si l'on veut, nous avons presque une littérature. Il serait vraiment trop pénible de constater que nous n'en avons pas aujourd'hui, quand il est démontré que nous avons eu des *origines littéraires*.

Et M. l'abbé Roy le démontre bien. Il date de 1760 le commencement de notre histoire littéraire. Il établit d'abord le programme que devait se tracer et remplir notre littérature nationale ; et ce premier chapitre est plein d'aperçus, de leçons et d'enseignements que les écrivains d'aujourd'hui devraient encore méditer. Puis il dit pourquoi notre littérature fut tardive et languissante, comment, de 1760 à 1800, puis au commencement XIX[e] siècle, et jusqu'à Michel Bibaud, on réalisa ou on négligea le programme qu'il trace, quels efforts on fit d'abord pour constituer notre littérature, quels noms méritent d'être signalés, et quelles œuvres. Et pour bien rendre compte du mouvemeut des lettres à cette époque et de sa raison, il étudie le milieu social, l'état d'esprit et les préoccupations de nos pères, et les diverses influences qu'ils subirent.

Ce premier volume n'offre évidemment pas, il ne pouvait offrir, au lecteur tout l'intérêt qui s'attache à l'examen des chefs-d'œuvre de l'esprit. « Nous n'y apercevons, dit l'auteur, que les premiers vestiges d'un art nouveau, d'un art qui s'éveille et qui trahit sans cesse son inexpérience. » Aussi n'est-ce pas parce qu'elles lui paraissent avoir absolument une valeur extraordinaire, que M. l'abbé Roy consacre aux œuvres de Quesnel, de Mermet, de Bibaud et à nos premières revues, des études aussi soignées, mais bien parce qu'«elles sont éminemment représentatives de la vie d'une époque déjà lointaine», et qu'elles constituent les témoignages de nos *Origines littéraires*.

Si l'on trouve que M. l'abbé Roy donne beaucoup d'importance à des auteurs et à des ouvrages, dont il semble qu'il ne devrait pas faire tant d'état, qu'on se rappelle le titre — *Nos Origines littéraires*— et on s'apercevra qu'on a tort.

Ce titre dit l'objet de l'auteur, et les chapitres s'éclairent et s'expliquent les uns les autres. On avait lu ces articles séparément dans le *Bulletin* ; réunis en volume, on en fait une plus juste appréciation, parce que le dessein auquel ils sont assortis paraît plus clairement.

Il faut donc lire, dans le volume, les articles qui composent *Nos Origines littéraires*, si l'on veut savoir quel fut le berceau de notre littérature. Puis il convient de s'abonner au *Bulletin* pour apprendre, dans les prochains articles de M. Roy, ce qui est sorti de ce berceau et comment notre littérature s'est développée.

Le *Bulletin* se félicite d'avoir pu, le premier, publier ces études. Il souhaite au livre qui les réunit, le plus grand succès : c'est la fortune que mérite *Nos Origines littéraires*.

---

Léon *Le Clerc*. *Champlain célébré par les Normands et les Canadiens. Mémorial des Fêtes données à Honfleur en 1905 et 1908.* Honfleur (Imprimerie R. Sescau). 1908, in-8°, 129 pages.

On sait quelle part M. Léon LeClerc prend à toutes les manifestations normandes-canadiennes—nous l'avons déjà écrit ici même—et qu'il fut l'organisateur des fêtes honfleuraises des 13, 14 et 15 août 1905, et des 7 et 8 juin 1908. Il lui appartenait d'en faire le récit ; nul ne pouvait le mieux circonstancier que ce témoin, ni l'écrire avec plus de générosité que ce Normand ami des Canadiens, ni l'orner de plus beaux dessins que cet artiste.

Le volume s'ouvre sur une notice historique, un résumé des souvenirs qui rattachent Honfleur au Canada. « Avec Québec qu'elle a fondé, Honfleur veut se souvenir », dit M. LeClerc.

Puis, vient le récit des fêtes de 1905, l'arrivée de M. Turgeon à Honfleur, les visites, les promenades, les réjouissances, la soirée de théâtre normand, le banquet et le vin d'honneur, les toasts, les discours, les pièces de vers, la cérémonie religieuses....Car, comme l'a chanté Feret,

Ils sont tous marins et catholiques,
Ceux d'Honfleur.

Enfin, l'auteur nous fait assister aux manifestations du mois de juin 1908, prélude des grandes fêtes de Québec.

Nonseulement les discours prononcés et les vers lus à ces fêtes sont reproduits, mais aussi une légende en vers en trois actes et une scène populaire, représentées le 15 août 1905, et inédites : *l'Anneau d'Or*, par M. Gauthier-Ferrières, et *Un Sort*, par M. Le Clerc lui-même.

L'action de cette dernière scène se passe en Normandie ; mais elle pourrait presque aussi bien se passer au Canada.

Voilà, non pas un compte rendu du livre, mais l'énoncé seulement des principales choses qu'il renferme. Un Canadien français ne peut le lire sans ressentir une profonde émotion.

Mais il y a autre chose, qu'il est temps de dire.

En voyant avec quel enthousiasme les Honfleurais ont célébré Champlain, les délicates attentions qu'ils ont eues pour les Canadiens français, le soin qu'ils ont pris de nous inviter à leurs fêtes, on se défend mal d'une certaine gêne. Car Honfleur, la patrie de Jean Denis et de Thomas Aubert ; Honfleur, qui arma les navires du Marquis de la Roche, de Pierre de Chauvin, de Dupont-Gravé et de Champlain ; Honfleur, d'où ce dernier partit, le 13 avril 1608, pour venir fonder Québec, et d'où il mit encore à la voile pour sa colonie en 1610, 1611, 1613, 1615 et 1617 ; Honfleur n'a pas été invitée aux fêtes de Québec de 1908 !

Oubli impardonnable, *contre lequel on avait protesté d'avance*, et dont il faut que seuls les organisateurs officiels de ces fêtes portent la responsabilité.

---

Florian-Parmentier. *L'Eternité dans l'homme.* Paris ( Gastein-Serge ), 1908, plaquette de 8 pages.

Poème dit par l'auteur—que nos lecteurs connaissent—le 24 mai 1908, devant le tombeau de Victor Hugo, au Panthéon, à l'occasion de l'aniversaire de la mort du poète.

Beaux vers, scandés, énergiques, et qui veulent être dits par une voix de bronze. Beaux vers... Mais n'est-ce pas abuser des privilèges de la poésie, que d'écrire :

> Hugo, tu fus Moïse et, sur le Sinaï,
> Dieu, si puissant qu'il fut, te traitait en ami...

et aussi :

> Hugo, tu fus le Christ..........

---

Henry-Marx. *Les Heures ferventes.* Paris (Gastein-Serge), 1909, in-6, 71 pages.

«Cet ouvrage — (c'est un recueil de vers) — cet ouvrage, dit l'auteur, est un essai.» Il a voulu, «dans une forme classique, une

poésie symbolique». Et la poésie symbolique, pour M. Henry-Marx, «c'est, dans le vers classique, le mot choisi pour créer de l'imprécis, de l'estompé, de l'atténué -- pour créer l'idée vague, l'indéfinie.»

Si je comprends bien, la poésie symbolique, dont M. Henry-Marx a voulu faire un «essai», doit être telle, encore que traditionnelle par la forme, qu'on ne puisse pas voir clairement ce que le poète a voulu dire.....

A ce compte, je pense que l'ouvrage de M. Henri-Marx est plus qu'un essai ; car je n'y comprends rien.

Ce n'est pourtant pas «le verbe difficultueux de certaine école littéraire». La forme est plutôt classique, les tours réguliers, et les mots pris dans leur sens ordinaire. Mais, vraiment, l'ensemble est d'un tel *imprécis* que l'idée reste trop vague.

J'ai peut-être tort ; mais je pense qu'il est regrettable qu'un poète dépense tant de talent et fasse de si beaux vers pour *estomper* ses idées. Quoique je fasse, je ne peux pas trouver cela beau. Ce n'est pas ma faute.

ADJUTOR RIVARD.

# UNE CONFÉRENCE DE M. SALONE

---

Le *Journal d'Alençon*, du 23 mars nous apporte le compte rendu d'une conférence faite à Alençon par M. Salone sur les *Canadiens français*.

Extraits :

M. Salone a résumé d'abord les temps héroïques du Canada, la découverte par le Breton Jacques Cartier, la fondation de Québec par le Saintongeois Champlain, la colonisation des rives du Saint-Laurent par les paysans de l'Ouest-Français, Bretons, Poitevins, et surtout Normands et Percherons, colonisation favorisée par les Jésuites, encouragée et organisée par le grand Colbert.

Ces premiers colons, luttant contre un climat très rude, contre les Iroquois féroces, se formèrent de bonne heure un solide tempérament moral et physique.

Et c'est ce qui explique que cette race vigoureuse, abandonnée par la France, conquise par l'Angleterre, put se défendre, rester irréductible, demeurer un groupe national de race et de langue française, prospère et grandissant au milieu du flot des envahisseurs anglo-saxons.

Pendant six ans, les Canadiens, ayant à leur tête le marquis de Montcalm (et aussi le chevalier de Lévis), pendant six ans, les Canadiens luttèrent dix contre un. Ils n'étaient que soixante mille contre 1,500,000 colons de la Nouvelle Angleterre, continuellement renforcés et ravitaillés par leur métropole. Cependant, ils eurent le dessus dans toutes les rencontres, sauf une seule fois, dans les plaines d'Abraham, où tomba le marquis de Montcalm, et la Nonvelle-France avec lui.

Vaincus matériellement, les Canadiens se défendirent énergiquement et victorieusement de l'absorption anglaise. Grâce à son clergé, grâce à la femme canadienne, tous les deux admirables de patriotisme, la petite nation garda intactes sa race et sa langue. Grâce à son exceptionnelle puissance de natalité, elle grandit vite, plus vite que les conquérants, dont bon nombre furent assimilés par elle.

Jamais les Canadiens n'oublièrent la France qui, elle, les oublia rapidement. Ils rêvèrent longtemps qu'elle reviendrait victorieuse sur les rives du Saint-Laurent. Les vieux poèmes canadiens le disent...

.................................................................

.................................................................

Les Canadiens Français ont d'admirables qualités. Ce sont des gens travailleurs et tenaces, de mentalité droite, pas compliquée, qui nous paraît un peu fruste. C'est une race de pionniers et de bûcherons, « d'honorables et vigoureux paysans, » à qui il manque surtout quelques intellectuels, des ingénieurs et des capitaux...

.................................................................

.................................................................

M. Salone croit fermement à l'avenir du Canada Français, et pour terminer, il cite ces réponses du grand patriote canadien, le curé de Labelle. On lui demandait:

—« Que seront devenus les Canadiens au vingtième siècle? —Ils auront conquis l'Amérique jusqu'au Golfe du Mexique.—Et au vingt et unième siècle?—Ils seront au cap Horn! »

# LE CONFERENCIER
# ET LES COMPTES RENDUS

---

On se rappelle peut-être que nous avions relevé une légère erreur dans le compte rendu, publié par un journal de France, d'une conférence de M. Jean Lionnet. Celui-ci nous fit connaître que le coupable était non pas le conférencier, mais le journaliste qui avait mal compris ou mal rendu sa pensée, mal reproduit ses paroles. Pour être juste, nous rédigeâmes là-dessus une note qui parut dans le *Bulletin*.

L'affaire était de mince importance. Nous sommes pourtant fort heureux d'en avoir parlé, car cela nous vaut un agréable sonnet de notre ami—qui nous permettra de le publier.

A. R.

---

## LE CONFÉRENCIER ET LES COMPTES RENDUS

A Adjutor Rivard

*Verba volant, scripta manent,* dit le proverbe.
Mais, hélas ! mes *verba* deviennent des *scripta*...
Désastreux avatar, qui souvent me jeta
Dans les filets tendus de la critique acerbe !

Lorsqu'en un Landerneau, quelque confrère imberbe
M'offre, trop généreux, tout ce qu'il inventa,
Bien loin de recourir à quelque vendetta,
Je dois remercier et prendre cette gerbe.

Sous les pavés des ours, très durs, malgré les fleurs,
Que mes amis du moins épargnent mes malheurs !
Et même si, trompé par le nom de Lachine,

Un journaliste d'Auch, d'Apt ou de Carpentras
Me fait dire un beau jour : « Montréal est en Chine »,
Sarcleur, cruel sarcleur, ne me l'imputez pas !

Jean Lionnet.

# VOCABULAIRE

## LE GOURET (*Hockey*)

*a)* Le champ :

| | |
|---|---|
| rink | patinoir |
| lines | lignes |
| side-line | ligne de côté, côté |
| back-line } goal-line } | ligne de but |
| goals | buts, gaules |
| goal-posts | guidons |
| circle | cercle d'envoi |
| net | filet |

*b)* Les joueurs et les positions :

| | |
|---|---|
| team | équipe |
| side | camp |
| left-wing | aile gauche |
| right-wing | aile droite |
| goal-keeper | gardien des buts, gardien |
| point | un foncier |
| cover-point | un milieu |
| forward | un fort |
| right center | voltigeur de droite |
| left center | voltigeur de gauche |
| rover | corsaire, tirailleur |
| referee | arbitre |
| time-keeper | contrôleur, règlementaire |
| scorer | marqueur |

*c)* Les instruments :

| | |
|---|---|
| hockey } stick } | crosse, canne |
| puck | disque |
| ankle brace | protége-cheville |
| ankle supporter | support-cheville |
| sweater | chandail |
| pad | coussinet |
| breast protector | plastron |
| leg shin guard | jambière |

| | |
|---|---|
| strap | courroie |
| whistle | sifflet d'arbitre |

*d*) **Le jeu :**

| | |
|---|---|
| to choose<br>to pick up side | tirer les camps |
| face, bully | engagement, attaque |
| to bully off | engager (*le disque*) |
| to pass | passer (*le disque*) |
| to return | renvoyer (*le disque*) |
| to lift | lever (*le disque*) |
| to shoot, to hit | lancer, frapper (*le disque*) |
| « shooter » de shoot | lancer |
| to stop | arrêter (*le disque*) |
| out | dehors |
| in touch | en touche |
| off-side | hors jeu |
| to get, to shoot a goal | faire, gagner un but |
| to make a combination | faire une combinaison |
| half-time | mi-temps |
| game | gain d'un but |
| free-hit | coup franc |
| corner | coup de coin |
| match | joute |
| « chooser » de choose | choisir les joueurs |
| score | résultat |
| play ! | au jeu ! |

BIBLIOGRAPHIE :

*a) Encyclopédie des Sports* sous la direction de M. Ph. Daryl.

*Jeux de balle et de ballon*, Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 7, rue Saint-Benoit.

*b) Tarif-album de la Manufacture Française d'armes et de cycles de St-Etienne* (Loire), Dépôt à Paris, 42, rue du Louvre.

*c) Nouveau Larousse Illustré.*

COMITÉ D'ÉTUDE DU PARLER FRANÇAIS
SÉMINAIRE DE ST-HYACINTHE.

P. S. Dans le vocabulaire de la *balle au champ*, publié dans le numéro de décembre 1908, les termes suivants ont été oubliés :

| | |
|---|---|
| Jouer à la *catch* | Peloter |
| Jouer au *scrub* | Jouer à la ronde |
| Jouer à l'hirondelle | (à conserver) |
| *Liner* (ball) | Horizontale |
| *Curve* (ball) | Courbe |
| Faire une *scogne* (*skunk ?*) | Manche nulle, tournée nulle |
| *Whitewash* | Partie nulle |

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

**Eaux (place d')** (*plàs d'ó*).

|| Station de bains de mer, station balnéaire, plage.

**Ebarouir** (*ébarwi:r*) v. tr.

|| Étonner, ébaudir, abasourdir. *Ex.* : Il est resté *ébaroui* comme une vache qu'on change de clos.—Tâchez de les *ébarouir* = de les surprendre.

Fr. *Ébarouir* = en parlant de l'action du soleil, dessécher les douves d'une futaille, de manière à les disjoindre, Darm.

**Ébasourdir** (*ébazurdir*) v. tr.

|| Abasourdir.

**Ébouriffler** (*éburiflé*) v. tr.

|| Ébouriffer.

**Ébriter** (*ébrité*) v. tr.

|| Ébruiter, livrer au bruit public une chose cachée (Darm.). *Ex.* : Il ne faut pas *ébriter* cette nouvelle.

Vx fr. *Ébriter* = m. s., La Curne.

Dial. *Ébriter* = m. s., Normandie, Moisy.

**Ébrousser** (*ébrusé*) v. tr.

|| *Ebrousser les vigneaux* = enlever les branches dont on couvre les *vigneaux*.

Fr. *Ebrousser* = dépouiller un arbre de son feuillage, une vigne de ses bourgeons inutiles, Darm.

Fr.-can. On appelle *brousse* les branches dont on couvre les *vigneaux* pour y étendre et faire sécher la morue.

**Écale** (*ékàl*) s. f.

1° || Écaille, en parlant de chacune des deux valves de la coquille de l'huître.

2° || Enveloppe de la graine, périsperme.

Fr. *Ecale* = enveloppe de la coque des noix, gousse des fèves, des pois, (peu usité) coquille d'œuf, Darm.

Dial. *Ecale* = écaille d'huitres, Normandie, Moisy, Métivier.

**Écalure** (*ékalu:r*) s. f.

|| Enveloppe de certains légumes, des pois, des fèves, etc. *Ex.* : Des *écalures* de pois = des gousses de pois.

FR. *Ecalure* = pellicule dure qui enveloppe certains fruits, DARM.

DIAL. *Ecalure* = gousse, cosse, Normandie, MOISY.

**Écarde** (*ékàrd*) s. f.

1° || Carde (planchette garnie de pointes de fil d'archal ou d'acier pour carder, DARM.).

2° || Étrille.

**Écarder** (*ékàrdé*) v. tr.

1° || Carder. *Ex. : Ecarder* de la laine.

DIAL. Ecarder = carder, Normandie, LITTRÉ.

2° || Étriller.

3° || Battre, maltraiter, arranger (fig.), donner une verte semonce à, peigner (fig. et pop.).

**Écart** (*éká:r*) s. m.

|| Pan, côté, face. *Ex.* : Écrou à six *écarts* = écrou à six pans.

**Écarter** (*ékárté*) v. tr.

1° || Égarer, perdre. *Ex.* : J'ai *écarté* mon crayon = je l'ai perdu.—Avoir l'air *écarté* = avoir l'air égaré.

FR. *Ecarter* = éloigner, mettre à distance, DARM.

2° || Rendre fou. *Ex.* : Ça l'a *écarté* complètement = ça l'a rendu fou.—Il est pas mal *écarté* = il a presque perdu la raison.

**Écarter (s')** (*s ékàrté*) v. refl.

|| S'égarer, se perdre. *Ex. :* On *s'écarte* facilement dans le bois.

FR. *S'écarter* = s'éloigner de la direction qu'on doit suivre, DARM.

**Éçarvelé** (*ésàrvèlé*) adj.

|| Écervelé.

DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

**Eccétéra** (*eksétérá*).

|| Et cœtera, etc.

**Échaffourée** (*écafuré*) s. f.

1° || Échauffourée, action étourdie.

2° || Escapade (d'un cheval).

**Ecclésiastique** (*eklézyastik*) s. m.
|| Séminariste.
FR.-CAN. On appelle *ecclésiastiques* seulement ceux qui se préparent dans un séminaire à recevoir les ordres, tandis qu'en fr., ce nom est donné à tous les membres du clergé.

**Échapper** (*éċàpé*) v. tr.
|| Laisser tomber. *Ex.* : Il a *échappé* son couteau.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

**Échape** (*éċàp*) s. f.
|| Écharde, petit éclat de bois.

**Écharpe** (*éċàrp*) s. f.
|| Écharde.
DIAL. *Id.*, Normandie, TRAVERS.

**Écharpe (en)** (*ãn éċàrp*) loc.
|| Maigre, décharné. *Ex.* : Un enfant *en écharpe*.

**Échârogner** (*éċárònẹ́*) v. tr.
|| Écharper, déchiqueter, couper maladroitement, déchirer, égratigner. *Ex.* : *Echarogner* un morceau de pain.—Un morceau de viande tout *écharogné*. — *S'écharogner* les mains dans les groseillers.
DIAL. *Echarogner* = déchirer une plaie, la rendre dégoutante, Poitou, FAVRE.

**Échârognure** (*éċárònụu:r*) s. f.
|| Écorchure, égratignure, déchirure, déchiqueture.
DIAL. *Id.*, Centre, JAUBERT.

**Écharpir** (*éċàrpi:r*) v. tr.
|| Écharper, écharpiller.
VX. FR. *Echarper* charper ← *charpir* = diviser (le crin, la laine, etc.), DARM.

**Échauffaison** (*éċófèzõ*) s. f.
|| Maladie provenant d'un refroidissement.
FR. Le fr. *échauffaison* ne se dit que d'une indisposition qui se manifeste par une éruption de la peau.
DIAL. *Echauffaison* = pleurésie, maladie inflammatoire, Centre, JAUBERT ; = maladie provenant d'un refroidissement, Normandie, DUBOIS, MOISY.

**Échevinat** (*éċviná*) s. m.
|| Échevinage.

**Échelle** (*écèl*) s. f.
|| Échelette.

**Échiffe** (*écif*) s. f.
1° || Filasse (partie la plus grossière d'une matière textile (lin, etc.), dont on fait un fil plus commun, ou qu'on ne file pas, DARM.)
FR. *Echiffe* a un tout autre sens.
2° || Effiloche.
3° || Fétu de lin, écharde.
4° || *Echiffes* (pl.) = morceaux d'étoffe de laine usée qu'on écharpe et qu'on file de nouveau.

**Échiffer** (*écifé*) v. tr.
|| Écharper, charpir, effilocher, effiler (de la laine, de vieux habits, etc.).

**Échiffoir** (*écifwà:r, écifwè:r*) s. m.
|| Carde.

**Échiffures** (*écifu:r*) s. f. pl.
|| Syn. d'*échiffes*, 4e sens.

**Échasse** (*écá:s*) s. f.
|| Chassis (d'une scie); châsse, battant (d'un métier à tisser).

**Échetonner** (*éctòné*) v. tr.
|| Châtrer (ôter les rejetons superflus d'une plante). *Ex.* : *Echetonner* le blé-d'inde = ôter les *retiges* (rejetons) que poussent les plants de maïs.—*Echetonner* le tabac = ôter les pousses superflues d'un plant de tabac.

**Échiquette** (*écikèt*) s. f.
|| Voir *achiquette*.

**Écho** (*ékó*) pris adj.
|| Qui a de l'écho. *Ex.* : Le temps est *écho*.—C'est *écho* ici = il y a de l'écho ici.

**Écheoir** (*écwè:r*) v. intr.
|| *Au fut.*, 3e pers. sing. *écheoira* = *écherra*.

**Échue-mains** (*écu mé*) s. f.
|| Essuie-mains.
DIAL. *Id.*, Picardie, HAIGNÉRÉ.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

# LE PARTICIPE PASSÉ

En Angoumois, dit M. Chabaneau, il y a bien peu de femmes, même parmi celles qui ont reçu de l'instruction, qui ne disent encore : je me suis *faite* un chapeau—je me suis *achetée* des bottines—c'est ce que je me suis *dite.* »

J'atteste l'exactitude de l'observation de M. Chabaneau. Mais il s'en faut bien que cette grosse incorrection soit spéciale à l'Angoumois. Nous ne l'appellerons donc ni du patois ni du jargon, mais du français barbare. M. Bastin remarque qu'on la rencontre aussi dans le pays génevois, et je pense, pour moi, qu'on la trouve partout ! [1] Oh ! quel succès est assuré à une certaine apologie des solécismes de participe passé : à celle qui prétend justifier cette faute par l'autorité des lapsus que les maîtres eux-mêmes ont commis ! j'avoue que j'en suis peu touché. On trouve, il est vrai, au dix-septième siècle : « Ils se sont *nuis.* »—« Ils se sont *succédés.* »—« Ils se sont *suffis* à eux-mêmes. » Montesquieu a écrit : « Les femmes se sont imaginées. »—« La simplicité des lois les a *faites* souvent méconnaître. »—Qu'est-ce que cela prouve ? Que nous sommes autorisés par ces exemples illustres à massacrer la grammaire ? Pas le moins du monde, mais simplement que les grands écrivains sont faillibles et qu'ils ont mis parfois l'orthographe ou la grammaire comme leur blanchisseuse.

On insiste, on répète : il faut simplifier l'orthographe. Entendons-nous sur cette réforme. Qu'on fasse l'économie d'une foule de lettres, qu'on donne aux mots, écrits désormais comme on les prononce,—ou comme on devrait les prononcer,—une physionomie nouvelle qui nous blesse aujourd'hui, qui demain ne nous choquera plus, que l'accoutumance nous rendra familière après demain, je n'y vois pas d'inconvénients. Mais toucher à la syntaxe est chose grave. Il y a des règles de grammaire qui sont raisonnables. La règle du participe passé, réduite à l'essentiel, est de ce nombre ; car elle consiste simplement à savoir distinguer les verbes actifs des verbes neutres, les compléments directs des

---

(1) On la trouve sûrement dans notre province de Québec. (Note de la rédaction du *Bulletin.*)

compléments indirects, et à appliquer cette distinction. Et ce n'est pas une science inutile, bien qu'il n'y en ait pas de plus négligée aujourd'hui.

Si Flaubert l'avait un peu mieux possédée, il n'aurait pas écrit dans *Madame Bovary*: « Elle vit les banquiers... Tous *la* refusèrent. » Emma Bovary avait beau être dévergondée, ce n'est point son corps voluptueux qu'elle offrait aux banquiers de Rouen ; c'est une supplication qu'elle leur adressait. « Allez, je *vous* refuse, » dit Alceste à Célimène. Cette fois, il s'agit bien de la personne, et *vous* est à l'accusatif.

PAUL STAPPER,

(Extrait des *Récréations grammaticales et littéraires* dans la *Revue Universitaire*, janvier 1909.)

---

# LES CRÉATEURS DU PARLER POPULAIRE

« Les riches parents de qui nous le tenons, cet héritage, les véritables et presque les seuls créateurs de toutes ces merveilles, et aussi leurs plus sûrs colporteurs à travers les temps, c'est bien en province ce laboureur de la glèbe et celui des flots, à Paris ceux qu'ont désignés bravement et tout à trac Montaigne et Malherbe, c'est la suite, comme en farandole, de ces toujours renaissants transmetteurs de flambeaux, c'est la ronde des paysans, des marins, des soldats, des ouvriers, des mendiants, des vagabonds, des commères... des gens du peuple, enfin, c'est l'infatigable et inépuisable et anonyme tourbe de ces fourmis sacrifiés et de ces abeilles obscures, grâce à qui jamais la fourmilière n'est sans travail, jamais la ruche n'est sans miel ; c'est la longue et chère famille de nos ancêtres qui ont peu à peu accumulé dans le bas de laine populaire tous ces humbles sous de cuivre capables de se muer en superbes louis d'or, qui les ont rendus riches de sentiment et lourds de pensée, et qui, par eux, revivent incessamment en nous, puisque avec les syllabes chantantes de ces mots ressuscitent, que nous en ayons conscience ou non, les chansons, légendes, contes, croyances, dictons, proverbes, locutions, adages, symboles, traditions, d'où elles ont pris l'essor, et puisque là ont ainsi palpité toutes les âmes de qui est faite l'âme même de notre race. »

JEAN RICHEPIN.

# QUELQUES QUESTIONS

---

Le 7^e^ Rapport de la Commission géographique du Canada, contenant toutes les décisions prises jusqu'au 30 juin 1908, vient de paraître.

La Commission a entrepris de donner à chaque nom de lieu sa forme écrite définitive. Pour établir cette nomenclature, elle a posé des règles, qui vont jusqu'à déterminer l'emploi des apostrophes, des traits d'union, et qui font penser que le travail se fait avec le plus grand soin. Remarquons aussi que la Commission a décidé d'épeler les noms d'origine française suivant l'usage français. (Règle 14.) Dans un mémoire adressé à la Commission et publié dans le *Bulletin*, la Société du Parler français a déjà dit que ces règles lui paraissaient sages, mais qu'on ne paraissait pas toujours les suivre.

Le dernier Rapport de la Commission fait voir en effet que la nomenclature de nos noms géographiques n'est pas dressée avec le soin qu'il faudrait.

Nous ne voulons aujourd'hui que poser quelques questions, suggérées par le 7^e^ Rapport :

Puisque la Commission écrit « Ste. Agnès-de-Dundee », avec des traits d'union, en recommandant de ne pas écrire « Ste. Agnès de Dundee », pourquoi n'adopte-t-elle pas complètement l'usage français, et n'écrit-elle pas : « Ste-Agnès-de-Dundee » ?

Puisque qu'il ne faut pas de point après « Ste » dans « Ste Angèle de Rimouski », pourquoi en faut-il mettre un dans « Ste. Brigide » ?

Puisque la Commission écrit, avec des traits d'union, « Ste. Agnès-de-Dundee », « Ste. Anne-de-Bellevue », « Ste. Cécile-de-Milton », etc : (bien qu'elle omette le trait après « Ste »), pourquoi écrit-elle : « Ste Angèle de Rimouski », « St. Antoine de Tilly », « St. Charles de Caplan » ? Pourquoi « St. Roch des Aulnaies », à côté de « Ste. Thérèse-de-Blainville » ? Pourquoi « Rivière des Caches » (village), à côté de « Rivière-des-Prairies » (village) ?

X.

# SARCLURES

« Napoléon Bonaparte est le principal personnage de la pièce et ce rôle sera interprété par M. Julien Daoust ; Jeanne (la belle Marseillaise) *sera rendue* par Mme Bella Ouellette ? »

Pauvre Mme Bella Ouellette ! comme elle sera soulagée !... Mais aussi quels efforts ! On ne *rend* pas une Marseillaise aussi facilement qu'un diner de carême.

***

« Il vient de nous arriver deux chars de chevaux pesants et légers, *comprenant* plusieurs belles juments... »

Des chevaux qui *comprennent* des juments ?....Intelligents animaux ! En vérité, on voit dans ce pays des choses bien extraordinaires.

***

« Une lettre de M. J.-G. Laurendeau, président de la commission scolaire de la cité, demandant une enquête sur la cause des incendies à l'école Garneau et *d'une résolution* de cette Commission *en rapport avec cette demande*, a été aussi reçue. »

J'ai fait lire cette phrase à un Iroquois. Il m'a dit que c'était écrit dans un dialecte corrompu que les gens de sa race n'entendaient pas très bien.

***

« Le lourd projectile ne fit qu'effleurer le casque de l'agent, *qui* s'élança, le revolver au poing, à la poursuite du lâche agresseur. »

Titre : *Agression lâche* ; en bon français : « Lâche agression. »

Donc, ce casque s'élança, un revolver au poing....Superbe ! Ce casque devrait être décoré.

Il fallait : ...« celui-ci s'élança... »

***

« Les pierrailles, le platras et les poutres maculèrent son vêtement d'une poussière fine et aveuglante. »

Disons beaucoup en peu de mots, soit ! Mais parler d'une poussière de poutres et de pierrailles, d'une poussière qui aveugle un vêtement en même temps qu'elle le macule, c'est trop de concision.

LE SARCLEUR.

# ANGLICISMES

| Anglicismes. | Équivalents français. |
|---|---|
| *Facterie* (ang. *factory*)......... | Manufacture ; fabrique. |
| Ce garçon travaille dans une *facterie*.................... | Ce garçon travail dans une manufacture, dans une fabrique. |
| *Full dress* (anglais)..... ... | Grande toilette. |
| Il est en *full dress*............ | Il est en grande toilette. |
| Il a mis son *full dress*......... | Il a mis ses habits de toilette ; ses habits neufs, ses meilleurs habits. |
| *Fuse* (anglais)................ | 1° Coupe-circuit; plomb fusible ; fusible. |
| Poser une *fuse*............... | Poser un coupe-circuit ; un fusible. |
| La *fuse* a sauté............... | Le plomb a fondu. |
| | 2° Mèche ; mèche souffrée ; corde dont on se sert pour mettre le feu à une mine, et anciennement aux armes à feu. |
| | 3° Fusée (pièce employée dans les feux d'artifice). |
| Lancer des *fuses*............. | Lancer des fusées. |
| Oh ! la belle *fuse!*........... | Oh ! la belle fusée. |

CERCLE D'ÉTUDE DU PARLER FRANÇAIS
de la **Société Laval** DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Vol. VII, No 9—Mai 1909.

# NOSTALGIES

A M. J.-E. Prince,
Président de la Société du Parler français.

I

Le cœur avec la terre a ses liens secrets :
On songe, certains jours, à des rives lointaines,
Où l'on n'a jamais bu pourtant l'eau des fontaines,
Mais dont, sans les connaître, on garde des regrets.

L'un des miens, sur la houle inclinant ses antennes,
A-t-il vu vos grands lacs, vos profondes forêts,
Dont mon âme à son tour subit les forts attraits,
Mieux que du plus pur ciel d'Italie ou d'Athènes ?

Pourquoi mon rêve, à toute autre envie étranger,
Va-t-il auprès de vous si souvent voyager ?
Est-ce votre amitié qui fait sa préférence,

Elle dont, je sais bien, m'appellent les saluts ?
—Ou n'est-ce pas plutôt qu'un Français ne doit plus,
Sans passer par chez vous, finir son tour de France ?

II

Par tout le vert canton, là-bas, j'ai cheminé :
Pour me remplir les yeux de tes beautés, Nature,
J'ai suivi, tout un jour d'automne, à l'aventure,
Les bords du Saint-Maurice ou ceux du Saguenay.

Le soir fraîchit. Un toit fume pour le dîné :
Je frappe. Un paysan à la bonne figure
M'accueille, et, pour me mieux faire honneur, inaugure
Un feu vif, dont son front demeure illuminé.

Je m'assieds à la table en face du brave homme,
Et sa femme nous sert la soupe grasse aux choux ;
On s'attarde à causer, on patoise, on se nomme ;

Et nous nous découvrons, en parlant de « chez nous »,
Un commun trisaïeul au pays de la pomme !
Tout cela sans grands mots.... C'est simple,—et c'est [très doux,

III

Ce soir, sous un rayon de lampe tutélaire,
J'écris pour vous ces vers de France, mon ami,
Tandis que, par delà la vaste mer, parmi
Des rumeurs de turbine et de flots en colère,

—J'entends, je vois cela, les yeux clos à demi,—
De grands arbres s'en vont se broyer pour me plaire
Dans les « moulins à bois » que secoue et qu'éclaire
L'eau des Outaouais ou du Chicoutimi.

Et je souris, disant : « C'est pour moi qu'ils travaillent,
« Pour moi que ces sapins sont tombés et se taillent
« Et transforment leur fibre en un beau papier blanc.

« Mes vers s'imprimeront, et ma frêle pensée,
« Vieux arbres Canadiens à mes rêves parlant,
« Vivra toujours peut-être avec vous fiancée ! »

IV

Sous un manteau d'hiver s'approche le printemp
Oh ! s'en aller là-bas dans les érablières,
Où des longs fûts meurtris, qu'ont percé les tarrières,
La sève compte, goutte à goutte, les instants !

Oh ! recueillir ces pleurs des blessures suintants,
Remuer ce sirop qui bout dans les chaudières,
Puis verser sur le lit de neiges coutumières
La « tire » qui durcit en cristaux éclatants !

Songe qui me poursuit, vainement nostalgique !...
—Envoyez-moi du moins, mon ami—voulez-vous ?
Quelques grains de ce sucre à vos enfants si doux !

Que s'achève à mon cœur l'illusion magique !
Qu'avec vous—loin de vous—je goûte tout entier
Du terroir Canadien l'arome forestier !

GUSTAVE ZIDLER.

Versailles, février-mars 1909.

# PRINTEMPS CANADIENS

—

A M. Adjutor Rivard,
de la Société Royale du Canada.

I

## ICI OU LA-BAS

Mars a perdu pour nous ses sourires d'ami
Et ne sait plus rouvrir ses yeux bleus de pervenche;
Janvier, par je ne sais quelle aveugle revanche,
Lui vient couvrir le front de son masque blêmi.

Le Parc ne forme plus qu'une immensité blanche,
D'où quelques grands fûts noirs jaillissent à demi;
Le bassin s'est figé, sous la neige endormi;
Des rameaux lourds, parfois, s'écroule une avalanche,

Et sur le steppe nu du grand Canal glacé,
Dans son traîneau frileux l'Hiver s'est élancé....
Mars! Mars! est-ce bien toi?—Sous la nue assombrie,

Voici que la tourmente, où l'œil ne voit plus rien,
Nous a pris et roulés dans une « poudrerie »......
Nous aurons cette année un printemps Canadien!

II

## PRINTEMPS DE 1624

J'ai lu ce soir, charmé, l'œil de visions plein,
D'un vaillant découvreur de mondes le vieux livre;
De mon fauteuil, au coin de mon feu, j'aime à suivre
Tes voyages plaisants, Samuel de Champlain! ....

Oh! cette page exquise, où tu nous fais revivre,
Là-bas, jadis, ce mois de mai gent et câlin,
Que des «petites fleurs blanches ou gris de lin»
Annoncent en perçant les neiges et le givre;

Où, jour par jour, ô simple et candide héros,
Depuis les cerisiers émus et les sureaux
Jusqu'aux chênes fêtant enfin leur délivrance,

D'une prose, qui semble un hymne de ton cœur,
Tu nous contes, ravi, mais exact chroniqueur,
L'histoire d'un printemps de la Nouvelle-France!

## III

## LE COUP DE BAGUETTE

Notre printemps de France est fantasque, incertain,
Enfant qu'un seul rayon leurre de son mirage,
Qui s'aventure, puis qu'un échec décourage,
Et qui défait le soir ce qu'il fit le matin.

Vingt fois l'artiste fol, en brusquant son ouvrage,
Des bourgeons et des fleurs compromet le destin ;
La feuille au gel des nuits frise et tord son satin,
L'arbre met quatre mois à parfaire un ombrage.

Le printemps Canadien, moins prompt et plus prudent,
Sage aimable, qui sait qu'on gagne en attendant,
De longs mois se réveille et s'apprête en silence ;

Mais, quand mai luit,—front haut, sans crainte, à découvert,
L'enchanteur a si bien tout combiné d'avance
Que d'un coup de baguette il suffit :—tout est vert !

IV

## PRINTEMPS DE PEUPLE

Le flot sous les glaçons, la sève sous l'écorce,
Semblent longtemps dormir, par la bise enchaînés;
La sève pourtant songe à des bois couronnés,
Pourtant le flot captif médite un prompt divorce.

Vienne Avril : aux forêts comme aux flots étonnés
Un ruissellement d'onde et de sève s'efforce,
Et voici qu'à grand flux, ô Vie, ô Joie, ô Force,
Jaillissant de partout, partout vous bouillonnez!

Ainsi, pleine d'espoir, au siècle qui se lève,
On sent sourdre et monter, ô Canada, ta sève
Dans les jeunes rameaux de ton peuple puissant;

Et, de ton rude hiver dessanglant la cuirasse,
Libre, sous l'œil de Dieu qui protège ton sang,
Tu vas épanouir le printemps de ta race!

GUSTAVE ZIDLER.

Versailles, mars-avril 1909.

# LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE FRANCO-AMÉRICAINE

A la demande de plusieurs, nous publions dans ce numéro du *Bulletin* de larges extraits d'une conférence faite par notre secrétaire général, le 19 avril dernier, à Boston, devant la Société historique franco-américaine. Nous prenons cette occasion de faire connaître à nos lecteurs l'une des associations qui s'efforcent de conserver chez nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre l'esprit, les traditions et la langue des aïeux.

La Société historique franco-américaine comptera bientôt dix années d'existence. C'est à une réunion tenue à Boston, le 30 mai 1899, que furent jetées les bases de cette association. La réunion avait été convoquée par M. J.-Henri Guillet, avocat, de Lowell, premier président et aujourd'hui trésorier de la Société. Avaient répondu à son appel : MM. Alphonse Gaulin, avocat, de Woonsocket ; Omer LaRue, médecin, de Putnam ; A.-E. Brien, médecin, de Manchester ; Alfred Bonneau, journaliste, de Biddeford ; Noël-E. Guillet, médecin, de Manchester ; Émile-H. Tardivel, avocat, de Manchester ; Auguste-H. Jean, industriel, de Lowell, et J.-Arthur Favreau, journaliste, de Worcester, aujourd'hui assistant-trésorier du bureau de poste de Boston, et secrétaire de la Société.

Le manifeste que signèrent alors ces fondateurs fait voir quel but ils se proposaient d'atteindre :

«Les soussignés,

«Persuadés de l'importance qui s'attache aux choses françaises en Amérique, dans le présent comme dans le passé ;

«Regrettant qu'elles soient de plus en plus délaissées, et que des documents précieux, ayant trait à l'histoire de la race française aux États-Unis, dorment dans l'oubli et demeurent ignorés de ceux-là mêmes qui auraient le plus grand intérêt à les connaître ;

«Regrettant aussi que l'on semble devoir abandonner presque complètement ce merveilleux champ d'investigations, et ce superbe chapitre de l'histoire du Nouveau-Monde, et croyant qu'il y a grandement lieu de secouer cette indifférence des plus déplorables ;

«Ont résolu :

«De s'unir, de se grouper, et de fonder une Société Historique Franco-Américaine, dont le but sera l'étude approfondie de l'histoire des États-Unis, et tout particulièrement la mise en lumière, en dehors de tout parti pris et de tout préjugé, de la part exacte qui revient à la race française dans l'évolution et la formation du peuple américain ;

«Et de faire par là une œuvre de patriotisme, en faisant œuvre de vérité et de justice.»

Le 6 mars 1900, la Société était constituée en corporation d'après les lois de l'État du Massachusetts, et dix jours après elle tenait sa première assemblée générale.

Depuis, elle n'a cessé de travailler à l'entretien chez ses membres du sentiment national canadien-français. Elle a choisi successivement comme présidents, M. J.-H. Guillet, son fondateur; M. Hugo-A. Dubuque, avocat de la ville de Fall-River; M. Joseph Monette; et M. le docteur Armand Bédard, de Lynn, le fils de M. T.-P. Bédard.

Les membres de la Société se réunissent en assemblée générale deux fois par année, à Boston. On voudrait bien avoir des séances plus fréquentes, mais pour le moment il n'y faut pas songer. La Société historique n'est pas une organisation locale: elle compte des membres dans tous les états de la Nouvelle-Angleterre, et il serait impossible de les réunir plus souvent. Un bureau de direction, qui siège aussi souvent qu'il faut, règle les questions urgentes et détermine l'action de la Société.

A chaque séance de l'Assemblée générale, il y a, après des *agapes* bien canadiennes, conférence et parfois discussion. Voici quelques-uns des conférenciers qui se sont fait entendre devant la Société : M. Henri de Régnier, de Paris ; M. Edmond de Nevers; M. Gaston Deschamps, de Paris ; M. Télesphore Saint-Pierre, de Worcester (sujet : *Un siècle sous le Régime américain* ; étude sur la grandeur et la décadence des Français dans l'État du Michigan) ; M. W.-F. Osborne, de Winnipeg (*Les Progrès des Canadiens français dans la Nouvelle-Angleterre*) ; M. Hugues Le Roux, de Paris ; M. Edmond Mallet, de Washington (*Washington et Coulon de Villiers* ; les Français et les Anglais dans la vallée de l'Ohio) ; M. J.-A. Favreau, de Boston (*Le Courrier de Boston, premier journal français publié aux États-Unis—1789*) ; M. Francis Hurtubis, fils, de Boston (*Jean Lefebvre de Cheverus, premier évêque catholique dans la Nouvelle-Angleterre*) ; M. le docteur Alfred Morand, de Boston (*La Fondation de la paroisse française á*

*Boston*) ; M. le docteur J.-Armand Bédard, de Lynn (*La participation de la France à la Guerre de l'Indépendance américaine*) ; M. James Geddes, jr, professeur de langues romanes à l'Université de Boston (*Étude de Bibliographie canadienne-française*) ; M. Francis Hurtubis, de Boston (*Le troisième centenaire de l'arrivée de Champlain et de Monts en Amérique*) ; M. René Millet, de Paris (*L'évolution coloniale*) ; M. Hugo.-A. Dubuque, de Fall-River (*Michel Guillaume Saint-Jean de Crèvecœur, auteur de «Letters of an American Farmer»*) ; M. Curtis Guild, jr, gouverneur de l'État du Massachusetts (*Paul Rivoire, l'un des héros d'origine française qui se sont illustrés dans la guerre de l'Indépendance*) ; le R. P. Louis Lalande (*Choses historiques*) ; M. N.-E. Dionne, de Québec (*Champlain*) ; etc., etc.

Le 19 avril dernier, jour de fête à Boston en souvenir de la chevauchée de Paul Rivoire, chantée par Longfellow, la Société historique franco-américaine a tenu sa séance générale au *Boston City Club*, et le conférencier, M. Rivard, y a parlé de l'action française en Amérique par les Canadiens.

On trouvera, après les extraits de cette conférence, une communication de M. Favreau, avec le discours prononcé à la même séance par M. James Geddes jr, le philologue ami des Canadiens que nos lecteurs connaissent.

Le Comité du Bulletin.

# L'ACTION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

## PAR LES CANADIENS

*(Extraits d'une conférence faite à Boston, le 19 avril 1909, devant la Société historique franco-américaine)*

.........................................................................

....... _..................................................................

Les peuples sont des organismes vivants. Ils naissent, ils vivent, ils meurent. Ils pensent aussi. Ils ont une âme. « Les nations, dit Joseph de Maistre, comme les individus, ont leur caractère et même leur mission ; et comme dans la société des individus, chaque homme reçoit de la nature les traits de sa physionomie morale et une certaine sphère d'activité dans laquelle il s'exerce, de même, dans la société des nations, chacune d'elles présente à l'observateur un caractère ineffaçable, résultat de tous les caractères individuels, et marche en corps vers un but plus général... »

Or, les races de la terre, au cours de la lutte gigantesque qu'elles se livrent, dans les douceurs apparentes de la paix comme dans le bruit triste et brutal de la guerre, dans cette lutte qui n'aura de cesse qu'avec la fin des temps, et où s'élabore mystérieusement la physionomie des nations, les races peuvent s'éteindre. C'est une loi de l'histoire. Quand l'heure a sonné, les nations disparaissent, les unes après les autres ; elles cessent de marquer sur la route des siècles. Mais, encore comme les individus, qui survivent dans leurs fils, les nations ne meurent tout entières, et le temps ne roule sur elles les flots pesants de l'oubli, que si elles n'ont pas su faire passer, avec leur sang, dans le cœur d'une race nouvelle, quelque chose de leur âme, et perpétuer leur activité nationale chez des générations à venir.

Français d'Amérique, une désespérance parfois peut nous prendre. Dans un siècle, que serons-nous ? Qu'adviendra-t-il du

rameau français transplanté il y a trois cents ans? Quelle fortune l'avenir réserve-t-il à notre race dans le Nouveau-Monde? Qu'est-il écrit au livre de sa destinée? Vivra-t-elle homogène, autonome, et grandissante, ou bien doit-elle tôt ou tard disparaître, noyée dans le *grand tout* américain ?...

Ah! Que Dieu la protège, et, si ses desseins ne sont pas contraires, qu'il éloigne le moment qui la verra finir!

J'espère en l'avenir de ma race, je crois à la vigueur de mon sang, et rien ne me paraît trop hardi de nos aspirations et de nos rêves. Mais, nous l'avons dit, une race peut s'éteindre. Et, vraiment, combien peu il importe que tel soit le sort de la nôtre! De quelles vaines préoccupations allions-nous nous inquiéter! Notre principal souci doit être, à l'heure présente, de remplir notre mission....

.................................................................

.................................................................

Dans un siècle, dans deux siècles, tôt ou tard, l'heure fatale viendra peut-être pour nous. Quand la France d'Amérique se couchera pour mourrir, aura-t-elle fait son devoir? Voilà la seule chose importante. Le reste est le secret de la Providence.

Car une mission nous a été confiée. Si nous savons la remplir, il survivra quelque chose de l'âme canadienne, et les peuples qui naîtront béniront sa mémoire; mais si nous faillissons à la tâche, nous aurons forfait à l'honneur.

Quelle est donc cette mission? En d'autres termes, qui sommes-nous? Et pourquoi sommes-nous ici?

On a souvent posé cette question; on y a souvent répondu. Il convient de la poser encore et d'y répondre de nouveau. Car, en vérité, nous n'y pensons pas assez.

Nous sommes, dans le Nouveau-Monde, les représentants de la France, et nous y sommes pour préparer la survivance en Amérique de l'esprit français.

Vous l'avez bien compris, Messieurs de la Société historique. En lisant l'histoire de vos commencements, je vois cette idée à la base même de votre association. Le premier acte de vos fondateurs, réunis à Boston, le 30 mai 1899, fut de déclarer que l'objet principal de la nouvelle Société était « la mise en lumière, en dehors de tout parti pris et de tout préjugé, de la part exacte qui revient à la race française dans l'évolution et la formation du peuple américain ». C'est là votre but, votre raison d'être; vous

n'existez que pour mener à chef cette « œuvre de patriotisme, de justice et de vérité ».

Ceux qui conçurent ce plan et tracèrent ce programme savaient comment se forme un peuple, que d'abord ce n'est qu'une ébauche, que pour le parachever il faut des siècles, et que les époques les plus importantes de l'histoire sont celles qui voient naître une race.

Quelle merveille, en effet, que la naissance d'une race nouvelle, et quel mystère que la création d'une âme populaire!

Quand les vieilles civilisations font éclater leurs cadres trop étroits, la Providence suscite un découvreur, peut-être inconscient de la poussée qui le fait agir. C'est Attila et les barbares ; c'est César et les légions romaines ; c'est Rollon et ses guerriers dans leurs barques rouges ; ou bien, c'est Christophe Colomb. Un pays inconnu est ouvert, où les vieux peuples viennent se jeter pêle-mêle. Chacun y apporte son atavisme, l'hérédité particulière de ses caractères moraux et intellectuels. Des luttes éclatent et rougissent le sol ; c'est le baptême du sang pour le peuple qui va surgir. Car de ces éléments divers, broyés comme le grain sous les meules pesantes et fondus comme en un creuset, il va naître une race neuve, riche d'avenir, pleine de force et d'espérance, et dont l'âme sera comme la résultante de toutes ces énergies émigrées.

C'est ainsi que, du fond de l'Orient, la civilisation a déferlé sur l'Europe, et après avoir hésité aux rivages de l'Atlantique, s'est élancée sur les caravelles, et, traversant les mers, est venue déposer au sol d'un Monde-Nouveau une semence qu'il nous appartient de faire germer et fleurir.

Car, ne l'oublions pas, l'Amérique n'est qu'au début de sa carrière. Que dis-je ? elle n'y est pas encore entrée. L'âme américaine est en formation ; elle s'élabore, elle se constitue, et c'est une œuvre dont nous sommes, avec les autres citoyens de ce continent, à la fois la matière, les instruments, et les ouvriers.

Toutes les nations de l'Europe ont voulu y contribuer. Et si la nation que formeront nos fils savait accepter et s'assimiler les dons divers déposés sur son berceau, ce serait le chef-d'œuvre de l'histoire. L'Amérique a reçu l'esprit de recherche ardente et la noble ambition des Espagnols, la science pratique et le bon sens des Saxons, la largeur de vue des Anglais et leur intelligence de la chose publique, l'opiniatreté allemande....

....... .......................................................... ..........

.................................................................................. .........

« Mais il fallait aussi sa France à ce continent », a-t-on dit, la France, et son esprit, et ses vertus, et ses goûts.

Eh bien! la France est venue. A nous de veiller à ce qu'elle y reste, du moins à ce que le souvenir de son passage y soit béni, à ce que son empreinte demeure, ineffaçable, au sol de la patrie.

La France est venue, comme elle va toujours et partout, parce qu'il y avait ici une œuvre de sacrifice et de dévouement à accomplir. Elle a dressé sa tente à l'ombre de la croix, parce que le Nouveau-Monde avait besoin de christianisme et de civilisation.....

....... ........................................................ ........

...................................................................... ................

Pourquoi donc tant de peines et de travaux? tant de héros et de martyrs? Pourquoi Carillon, Montmorency, Ste-Foye? Pourquoi Montcalm et Lévis, Bourlamaque et Bougainville, Dollard et Verchères, et tant d'autres dont les noms sonnent à nos oreilles comme des fanfares de guerre?

Pourquoi nous-mêmes, nous efforçons-nous de garder, pur de tout alliage, l'esprit des aïeux? Pourquoi vous, de la Nouvelle-Angleterre, voulez-vous rester canadiens quand même?....

Pour que survive, pour que subsiste, pour que se perpétue en Amérique, malgré les fortunes contraires et les allégeances nouvelles, cette « fleur sociale » qu'est le génie de notre race, et pour que, remplissant nos destinées, fidèles à notre mission, nous puissions faire largesse à l'âme américaine, de cet esprit français, qui est « le patrimoine idéal de l'humanité ».

Cette mission, assez belle pour satisfaire les aspirations les plus ardentes, et qui doit suffire à la gloire d'un peuple, cette mission, comment la remplir?

Il est facile, en vérité, de dire ce qu'elle est, de faire des phrases, de chanter notre idéal; il n'est pas si facile de le réaliser.

........................................................................................

.................................................................... ........

Messieurs, le patriotisme qui se contente du son des instruments, du claquement des drapeaux et des acclamations populaires, est un patriotisme mort, ou plutôt c'est une parodie du patriotisme.

Le patriotisme vrai, c'est la volonté de contribuer, chacun dans sa sphère, à la mission de sa race. Et puisque notre rôle est de jeter dans le concert américain, une note française, et qui demeure, le devoir de chacun de nous est d'y travailler par la manifestation, dans toutes les classes de la société, de notre caractère national. Nous agirons, nous exercerons une influence si nous sommes quelqu'un, si nous restons un peuple distinct par quelque côté de notre vie.

Et qu'est-ce donc qui nous distinguera ?

La religion du souvenir ! Et cela veut dire quatre choses : le culte des aïeux, le maintien des traditions familiales, le respect et la pratique des croyances, et la conservation de la langue.

.........................................................................

.........................................................................

Nous avons cette fierté de pouvoir, sans rougir, montrer notre histoire, toute notre histoire. Nous n'avons rien à désavouer des gestes de nos pères. Ces pionniers de la civilisation, ces laboureurs portant le mousquet, ces « soldats portant la bêche », ont laissé de leur passage des traces qu'il faut baiser à genoux.

Racontez-la bien, cette histoire, à vos enfants ! Qu'ils sachent bien, qu'ils apprennent de vous quel sang coule dans leurs veines, et quel héroïsme il a fallu pour le faire descendre jusqu'à eux.

Racontez-leur, avec nos historiens, comment ils sont venus, les gars de St-Malo, prendre possession d'une terre sauvage, remonter le cours du prince des fleuves, et jeter une première semence de civilisation chez les enfants de la forêt.

Racontez-leur, avec le poète des *Deux Frances*, l'homme de la Saintonge, et dites-leur bien comment Champlain «soumit à son vouloir» et féconda la terre farouche dont il fit une patrie ; dites ses conquêtes, ses travaux, ses découvertes, ses luttes contre les chasseurs de chevelures, sa foi robuste et son invincible héroïsme. Et dites aussi... mais alors que votre voix prenne un accent plus doux... dites comment une femme, sa compagne, vint à ses côtés apporter au Canada « son sourire de France ».

Et puis, déployez sous les yeux de vos enfants la carte de l'Amérique, et montrez-leur tous les sillons que leurs ancêtres y ont tracés. Ne leur laissez rien ignorer des pleurs versés, du sang répandu, des héroïsmes obscurs, des souffrances endurées pour la foi, des sacrifices, des dévouements. Faites défiler devant leurs yeux tous nos héros et tous nos martyrs, toutes nos batailles et

toutes nos luttes. Tout cela est sacré, tout cela est à nous, tout cela, c'est nous. Nous avons le droit d'en être fiers, mais aussi le devoir impérieux de nous en instruire et d'en instruire ceux qui sont l'avenir.

.....................................................................

.....................................................................

Aimons donc notre histoire, et que pas un seul petit Canadien français ne grandisse sans la connaître. Trop souvent, nous négligeons cette partie essentielle de notre instruction. Hélas! il faut bien l'avouer, nous ne connaissons pas nos aïeux. C'est une honte et une lâcheté! Oublier le passé, c'est renier son origine, c'est anéantir l'esprit national, c'est tuer le patriotisme. Messieurs, ne soyons pas des fils ingrats et sans mémoire. Ne tuons pas nos morts! Faisons-les vivre plutôt dans l'esprit de nos enfants, et préparons par là le ressurgissement en Amérique de l'âme française.

Avec le souvenir de leurs gestes héroïques, nos aïeux nous ont laissé des traditions et des croyances qui font partie de notre patrimoine.

Là-dessus, je serai court. Car le temps me presse, et que vous dirai-je que vous ne sachiez déjà? Que vous conseillerai-je que vous ne pratiquiez?

Les traditions, c'est l'une des sauvegardes les plus sûres, les plus fortes, les plus résistantes du génie d'un peuple. Une nation qui garde les traditions ancestrales peut changer d'allégeance, émigrer, quitter le sol qui a nourri son enfance; elle ne mourra pas tout entière ; si l'usure du temps et les contacts étrangers finissent par la réduire, quelque chose d'elle survivra toujours et quand même.

Par le maintien des traditions, on se crée une petite patrie dans la grande, on est quelqu'un, et on marque dans l'histoire.

Et les traditions que je veux dire ne sont pas seulement les traditions éclatantes ; ce sont aussi celles de la famille et du foyer, les coutumes humbles et patriarcales, les habitudes et les mœurs populaires. C'est ce qu'on a appelé « la petite histoire ».

A côté de la grande, faisons donc aussi la petite histoire, car elle conservera à notre vie canadienne son caractère distinctif et traditionnel.

Les mœurs de nos pères furent simples, leurs manières cordiales, leur vie sincère. Telles doivent être aussi notre vie, nos manières et nos mœurs.

Je sais bien que les conditions ne sont plus les mêmes, et je ne vous demande pas d'abandonner les autobus pour les vieux chars à bancs, non plus que la lumière électrique pour la chandelle ; mais ne pouvons-nous ajuster aux améliorations de la vie moderne nos habitudes anciennes, sans tomber dans le snobisme? Parce que nos maisons sont plus brillamment éclairées que l'étaient celles de nos pères, est-ce raison pour n'avoir plus le goût des vertus familiales? Parce que les calorifères ont pris la place des vastes cheminées d'autrefois, ne pouvons-nous plus aimer nos foyers? Prenons garde! «Foyers éteints, familles éteintes», a-t-on dit. L'amour du foyer, le culte de la famille, voilà ce qui fait surtout la vie intime de notre peuple.

Et les coutumes de la famille, les bonnes, les vieilles coutumes, simples et naïves, les laisserons-nous se perdre? Je ne peux tout dire, ni même en mentionner plusieurs. Mais laissez-moi vous rappeler, comme le faisait naguère M. l'abbé Roy, dans le *Bulletin*, les nuits de Noël françaises que sans doute vous avez connues... Enfants, vous avez mis votre petit soulier dans la cheminée, et vous savez bien qui venait les visiter pendant votre sommeil... Et, plus tard, quand vous avez compris que c'était votre mère, la mère canadienne, qui les remplissait, vous n'avez pas été détrompés et vous avez avec raison continué de croire que c'était un ange.... Eh bien ! souffrirez-vous qu'un masque barbu, dont le nom même est une parodie, qu'un Santa-Claus couvert d'oripeaux remplace pour vos enfants la légende dorée qui berça vos anciens rêves? Allons donc! celui qui permet l'entrée dans sa demeure de ce personnage grotesque et païen n'est pas de chez nous. «Il vient d'ailleurs», comme disait Louis Veuillot.

.................................................................

.................................................................

Et dans nos réunions du soir, au lieu des gais refrains de la chanson française, dont s'agrémentaient les soupers gras et copieux de nos ancêtres, entendrons-nous ces romances sentimentales, dont la fadeur n'est bonne qu'à faire pleurer sur un canapé, une femme en toilette qui s'ennuie? Eh! levez-vous donc, Madame! comme disait Hello, et sachez qu'il y a pour vous émouvoir autre chose que le snobisme et la sentimalité. Il y a une race qui peut-être va périr, parce qu'elle perd ses traditions et son esprit, une race qui se tord sous l'étreinte de la fortune contraire, mais qui a un idéal à réaliser, et qui résiste, et qui se débat, et qui ne veut pas mourir avant d'avoir fait son œuvre.

Gardons nos traditions. Et gardons nos croyances. La race dont nous sommes fut longtemps le bras droit de la chrétienté et le bouclier de l'Eglise. Avec le don du sang, nous avons reçu cet héritage, la foi robuste des laboureurs. Pour nous la conserver, des martyrs ont subi la torture, des soldats sont tombés, des femmes ont fait monter de la terre du Canada l'encens de la prière! Pourrions-nous quitter le noble orgueil de tant d'efforts, de peines et de sacrifices? Ce serait non seulement renier le passé, ce serait encore renoncer à l'avenir. Car la mentalité française ne peut être que catholique, et sans la foi des ancêtres, conservée et pratiquée parmi nous, nous cesserions d'être un peuple à part; c'en serait fait de nous, et notre rêve ne se réaliserait jamais.

Culte des aïeux, maintien des traditions, respect des croyances. ... la religion du souvenir demande encore une autre chose, et qui n'est pas moins importante que les trois autres, pas moins nécessaire à l'accomplissement de notre destinée. Je veux dire la conservation de la langue maternelle.

«La langue est l'instrument d'ultime délivrance», a chanté Zidler. En effet, pour une race, le suprême devoir et le plus sûr moyen de garder l'esprit national, c'est de demeurer unie par la communauté du langage, ce lien puissant de la nationalité.

Le mot *nation* signifie *postérité*. Qu'est-ce, en effet, qu'une nation, sinon les descendants d'une même souche ? La nation est le développement de la famille, et la famille est le germe, le premier rudiment de la nation. Or la langue maternelle est l'un des premiers dons que la mère fait à ses enfants, et l'on a peine à concevoir une famille, dont les fils parleraient des langues différentes. Car les enfants, s'ils sont bien nés, doivent avoir l'esprit du père; et la langue est l'expression propre qui convient au génie de chaque famille et de chaque peuple. La parole est une lumière qui, se projetant d'une intelligence à l'autre, établit un courant de vie entre les âmes faites pour se comprendre, et qui les met dans leur vrai jour, qui distingue et groupe les individus de même mentalité, qui les tient unis en corps de nation et les rend capables de laisser leur empreinte dans l'histoire.

Parfois, cependant, la famille se divise; un malheur, la misère, l'oubli peut-être, la disperse. L'enfant s'éloigne, va sous d'autres cieux, mange le pain de l'exil, apprend une autre langue ; et, quand il revient au foyer paternel, c'est à peine si on le

comprend, il est parmi les siens comme un étranger, il n'est presque plus de la famille.

Messieurs, nous aussi, nous sommes des enfants qu'une longue absence a séparés de leur mère. Fils de France, nous vivons loin de notre ancienne mère patrie. Durant de longues années, elle a paru nous oublier. Mais les colons abandonnés sur le sol américain n'ont pas fait comme l'enfant qui renie la langue de son pays. Fidèles à leur mission, ils ont combattu, et leur sang a rougi la terre; ils ont travaillé, et la sueur de leurs fronts est tombée, généreuse et fécondante, sur le travail de leurs mains. Et, sous la croix de Saint-Georges, comme à l'ombre du drapeau étoilé, la nation canadienne-française, sortie des mains du prêtre et du laboureur, avec la foi et les traditions de sa mère, a gardé aussi sa langue. La langue française ! la plus belle de toutes, et qui a attaché une probité à son génie ; celle que parla Bossuet et qu'il déploya comme le manteau royal de sa pensée; la langue du droit et de la diplomatie, qui sera peut-être un jour la langue universelle, et qui traverse les siècles comme un fleuve aux ondes sonores où vogue la pensée humaine.

Cette langue est la nôtre; elle convient à notre mentalité. Elle garde nos croyances et nos mœurs. Elle est l'expression de notre conscience nationale. et sans elle, c'est en vain que nous chercherions à doter l'Amérique d'une parcelle d'âme française. Et pourtant, nous l'avons dit, c'est là notre mission, et cette mission ne saurait se passer de notre langue. Car le français est aussi la langue de la civilisation dans les temps modernes.

La civilisation a suivi une marche déterminée sur la surface du globe, allant toujours de l'Orient à l'Occident. Elle a passé de la vieille Égypte à la Grèce, d'Athènes à Rome, de Rome à Lutèce. Or, à toutes les époques, la langue qui domine et se continue est celle de la nation civilisatrice, et ses secrets se transmettent d'un peuple à l'autre. C'est ainsi que les Grecs enseignèrent aux Romains la correction et l'élégance helléniques, et que du latin, si ample, si clair, si majestueux, le français sortit comme une fleur de sa tige. Et c'est encore dans les plis du drapeau de la civilisation qu'il y a trois siècles la langue française traversa les mers.

Voilà comment la langue française est venue jusqu'à nous. Cela seul suffirait à nous la rendre chère.

Ici, Messieurs, laissez-moi vous ôter d'un doute et vous rassurer. Quelques-uns ont pu croire que le secrétaire général de la Société du Parler français était un adversaire acharné de la langue anglaise, qu'il la voulait bannir. Il n'en est rien. J'estime au contraire que de savoir deux langues est une supériorité, et je suis prêt à déclarer que la langue de Shakespeare est la plus belle de toutes, après celle de Racine. Apprenons donc l'anglais; c'est une culture utile, nécessaire parfois. Mais que l'anglais soit toujours pour nous une langue auxiliaire, et que l'autre, l'idiome ancestral, reste la langue préférée, qu'on parle au foyer de la famille, qui nous salue au berceau et qui bénit notre heure dernière. La reconnaissance filiale nous impose ce devoir, et aussi notre qualité de citoyens américains. Citoyens des États-Unis, la République attend de vous surtout, elle a droit d'attendre de vous que vous lui apportiez le tribut de vos énergies particulières et des vertus de votre race. De quel droit lui refuserez-vous de contribuer à cette diversité sociale qui doit faire sa richesse et sa gloire?.. Ah! quand vous laissez un mot, un seul mot français s'échapper de votre mémoire, vous ne savez pas ce que vous perdez! Vous perdez peut-être le mot dont vous auriez besoin pour servir votre nouvelle patrie.

Ayons donc cette fierté de savoir d'abord notre langue, de la conserver pure de tout alliage, et dans les paroles comme dans les actes, de ne point dégénérer de la vertu des anciens!

Et dans la pratique, quel est notre devoir? Que pouvons-nous faire pour conserver ainsi dans toute sa pureté l'idiome paternel?

La réponse est presque naïve, mais il ne saurait y en avoir d'autre. Pour conserver sa langue, il faut l'aimer, l'apprendre, et la parler.

L'aimer d'abord, c'est-à-dire avoir pour elle un culte de tous les jours et de tous les instants. En vérité, cela est facile pour nous, car tous les souvenirs de la race nous y invitent. C'est elle, la langue des aïeux, qui la première a retenti sur la péninsule de Gaspé, le jour où la civilisation débarqua dans le Nouveau-Monde. C'est elle qui plus tard fut parlée par les martyrs et les héros de la Nouvelle-France. Elle a retenti sur les champs de bataille de Carillon et de Ste-Foy, quand Lévis et Montcalm précipitaient leurs troupes dans la mêlée. Dans les enceintes parlementaires, elle a revendiqué nos droits et reconquis nos

libertés. Et puis, c'est la langue dont on a dit qu'elle était la plus délectable à ouïr, celle qui flattait le mieux l'oreille, savait le mieux conquérir les esprits, le mieux entraîner les cœurs. Harmonieuse et douce dans ses formes, logique dans ses tours, énergique et robuste aussi quand il le faut, la langue française est l'expression la plus parfaite dont il soit donné à l'homme de vêtir sa pensée.

L'aimer ne serait rien, si nous n'avions le soin jaloux de la parler toujours et partout où il est possible. N'avons-nous pas là-dessus des reproches à nous faire? Que de fois il nous arrive d'emprunter l'expression de nos idées à un idiome étranger, sans raison, par nonchalance ou par caprice, alors que la langue maternelle devrait nous suffire! Certes, il faut ajuster sa vie aux circonstances particulières qui nous entourent, et je comprends bien que souvent, dans le commerce, dans l'industrie, l'anglais vous est nécessaire; mais, comme je le disais il y a un instant, que l'anglais soit toujours pour vous une langue auxiliaire, le truchement nécessaire de certaines relations, mais que le français reste, au foyer de la famille, dans vos associations, dans vos réunions sociales, la langue principale, la seule parlée.

Pour qu'elle soit l'instrument de délivrance dont parle le poète, il ne suffit pas que la langue soit parlée; il faut encore qu'elle le soit purement et qu'elle résiste aux envahissements étrangers. Une langue qui se corrompt est une langue qui va mourir. Et, remarquez-le bien, ce n'est pas se montrer adversaire de l'anglais, que de pourchasser l'anglicisme dans nos discours. Au contraire, c'est vouloir que chaque vocabulaire soit séparé, c'est vouloir que l'anglais soit l'anglais et que le français reste le français, sans qu'ils se pénètrent l'un l'autre, sans qu'ils se nuisent. Ce n'est pas même respecter la langue étrangère que d'en admettre dans nos conversatious des débris souvent méconnaissables.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Si vous savez bannir de votre langue tout ce qui est contraire à son génie, tout ce qui est grotesque ou vulgaire, et si vous faites en sorte, que, tout en restant française, elle soit par quelque côté canadienne, et si vous la traitez tellement qu'elle réponde à la fois à l'évolution naturelle de l'idiome et aux exigences des circonstances nouvelles, vous lui aurez donné une force de résistance dont l'anglais ne saura jamais triompher, et les deux langues

pourront alors, chez vous, coexister sans se mêler; au lieu de parler imparfaitement votre langue maternelle, vous aurez cette supériorité de parler deux langues différentes sans jamais les confondre.

C'est pour atteindre ce but que nous avons fondé à Québec, la Société du Parler français, dont votre Président a voulu que je vous parle. Il y a sept ans, plusieurs Québecois se sont réunis, croyant qu'il était possible d'aider dans leurs efforts ceux qui pensent que la langue est la première sauvegarde de la nationalité et que, pour jouer son rôle, elle doit rester pure. Nous avons alors jeté les bases d'une association qui compte aujourd'hui, dans la province de Québec et aux États-Unis, au-delà de 800 membres. Nous poursuivons un double but : l'étude du parler populaire franco-canadien au point de vue scientifique, et l'assainissement de ce parler, son épuration, surtout par l'élimination des anglicismes. Vous comprenez facilement que ces deux recherches n'en font en réalité qu'une seule, puisqu'on ne saurait essayer d'épurer une langue, sans d'abord l'étudier et savoir quelle est la valeur de chacun de ses éléments. Le travail auquel les membres de notre Société se livrent, comprend différentes phases que je ne voulais pas vous décrire. Mais on m'assure que ce sujet vous intéresse et que des détails là-dessus seraient bien venus. Il me suffira cependant de vous dire que nous avons institué, dans la province de Québec, une vaste enquête, avec au-delà de 200 correspondants, disséminés dans toutes les parties du pays. Ces correspondants nous envoient des relations écrites, ou bien répondent aux questionnaires que nous leur adressons, et nous recevons ainsi des observations consciencieusement faites sur le parler populaire dans toutes les parties de la province. Toutes ces observations sont compilées, mises en ordre, transcrites sur des fiches, puis étudiées par divers comités, au point de vue de leur origine, de leur valeur lexicologique et de leur exacte signification.

Enfin, le résultat de ces recherches et de ces travaux est publié, ou sera publié, et chacun peut y puiser les enseignements nécessaires pour assainir son propre langage.

Il va sans dire que l'établissement d'un glossaire franco-canadien n'est pas la seule entreprise de la Société. Nous répondons à toutes les demandes d'informations qui nous sont adressées touchant la langue, la traduction de certains termes anglais, les mots propres pour désigner certaines choses et la correction de certaines fautes.

En passant, permettez-moi de vous dire que toutes questions venues des États-Unis seraient reçues avec le plus grand plaisir, et que nous y répondrions sans retard.

Quels résultats avons-nous déjà obtenus? Ils ne sont guère visibles aux yeux du public qui passe sans remarquer les changements que l'action de la Société a fait faire dans les enseignes, dans les affiches, dans la rédaction des journaux, et ailleurs. Il ne se passe guère de semaine, sans qu'un commerçant ou un industriel nous écrive pour nous demander l'équivalent français d'un terme étranger et sans qu'il s'emploie immédiatement à l'accréditer dans sa boutique.

.......................................................................

.......................................................................

Nous ne nous attribuons pas le mérite de tout ce qui se fait dans ce sens au Canada, mais nous croyons n'être pas tout à fait étrangers au mouvement inauguré il y a quelques années et qui se poursuit, au Canada, en faveur de la langue française.

Je n'insiste pas davantage sur cette œuvre qui m'est chère et sur laquelle je vous entretiendrais trop longtemps, si je n'écoutais que mes sentiments. Je m'arrête, comme disait l'autre, je m'arrête parce que je ne m'arrêterais pas. Mais je suis heureux que la suggestion de Monsieur le Président m'ait permis de vous dire quelques mots de cette entreprise française au Canada. Ce m'est une occasion d'exprimer ici le vœu qu'un plus grand nombre de Canadiens français des États-Unis se joignent à nous et deviennent membres de notre Société. Si nous avions dans la Nouvelle-Angleterre, des confrères en plus grand nombre, cela nous permettrait sans doute d'augmenter le volume de notre *Bulletin* mensuel, et partant d'y consacrer plusieurs pages aux choses qui intéressent plus particulièrement la conservation de la langue chez vous.

Et mieux encore, pourquoi, sous les auspices de la Société historique franco-américaine, ne s'établirait-il pas ici comme une succursale de notre Société québecoise? Il me semble que ce serait la mise en pratique d'une partie de votre programme et que rien ne pourrait être mieux assorti à vos desseins que la fondation d'une succursale de ce genre.

Quoi qu'il arrive de ce projet, restez bien assurés que notre Société du Parler français porte le plus vif intérêt à la fortune de la langue parmi vous et que rien ne nous est indifférent de ce qui la touche, la fait vivre, ou la menace.

Dans toutes ces questions, nous ne séparons pas votre sort du nôtre.

Nous vivons, libres et heureux, sous la couronne britannique, et vous prospérez, heureux et libres, sous le gouvernement de Washington.

Mais votre situation, à certains points de vue, est la même que la nôtre. Non seulement le même sang coule dans nos veines, mais nous avons la même mission, nous formons les mêmes rêves et nous nous rencontrons dans l'accomplissement de la même destinée. Tous, Américains du Canada français, ou Canadiens français des États-Unis, nous devons aspirer à laisser notre empreinte sur le peuple en formation, qui vient de naître et qui va grandir.

Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'on devient transfuge en passant les frontières. Loin de là! J'estime seulement que vous êtes dans la fournaise, alors que nous avons encore à peine à lutter, que vous êtes en plein dans l'accomplissement de votre mission, alors que nous ne faisons qu'y penser. Et s'il fallait une comparaison pour rendre plus clairement ma pensée, je vous conterais qu'un jour il se trouvait deux frères qui avaient formé le projet d'acquérir autour d'eux une certaine influence et de faire pénétrer leurs traditions, leurs mœurs et leur esprit chez les peuplades voisines; et voici que l'aîné, confiant dans sa force et dans la sagesse de ses conseils, crut devoir rester au logis, s'y créer une atmosphère particulière et s'y reposer, tandis que l'autre, plus jeune et plus hardi, s'éloigna, pénétra jusqu'au cœur même des peuples d'alentour, et là, toujours fidèle, obéit à l'esprit de prosélytisme de sa race.

De même, nous, les Canadiens de Québec, nous sommes restés au logis; le vent du passé nous souffle au visage tant de souvenirs que l'atmosphère en est imprégnée, et nous nous figurons peut-être qu'il suffit de la respirer pour faire ce qu'on appelle de l'action française en Amérique. Vous, vous êtes entrés dans la lutte active et c'est au cœur même de la contrée américaine que vous luttez pour faire votre marque.

Messieurs, il faut sans doute quelqu'un qui garde le logis paternel. Chacun a son rôle. Mais le rôle du fils cadet, s'il est plus dangereux, s'il l'expose à des périls plus grands, ne me paraît ni moins noble, ni moins patriotique.

.................................................................

Adjutor Rivard.

# TÉMOIGNAGE PRÉCIEUX[1]

Les membres de la Société historique franco-américaine qui assistaient à la mémorable réunion du 19 de ce mois, dans laquelle M. Adjutor Rivard, le secrétaire de la Société du Parler français au Canada, a si éloquemment exposé «l'Action française par les Canadiens», n'oublieront pas de sitôt ni cette conférence, ni le sympathique discours qu'a prononcé M. James Geddes, Jr., professeur de langues romanes à l'Université de Boston.

M. Geddes a fait naguère (en 1904) devant la Société historique franco-américaine une conférence des plus documentées sur la *Bibliographie canadienne-française*, et est depuis membre honoraire de cette institution. Ajoutons qu'il vient de publier en Allemagne une savante *Étude* (335 pages, grand format) sur le parler acadien-français tel qu'on l'observe à Carleton, rive nord de la Baie-des-Chaleurs, étude où il se fait fort de «démontrer que le parler français de Carleton n'est que la vieille langue nationale des XV[e] et XVI[e] siècles, comme on la retrouve dans les meilleurs écrivains de l'époque».

Ceci dit, citons le texte même du discours prononcé en français par ce modeste érudit américain, et qui renferme des témoignages d'autant plus précieux que la science et la valeur incontestable de l'auteur en sont les meilleures garanties de sincérité et de désintéressement.

« Monsieur le Président et Messieurs les membres de la Société historique franco-américaine,

« C'est le moins que je puisse faire, en pareille circonstance, que de vous remercier de l'invitation dont vous m'honorez tous les ans à assister à vos patriotiques réunions, et surtout de l'invitation à être présent aujourd'hui, quand un collègue, un collaborateur et un ami vous adresse la parole. Sans l'intermédiaire de ce collaborateur, l'ouvrage dont il vient de parler en termes si flatteurs [2] aurait bien moins de mérite qu'il en possède,

« Quand je l'ai entrepris, il y a maintenant près de vingt ans, je n'avais pas l'avantage de connaître M. Rivard, qui, d'ailleurs, à cette époque, devait être bien jeune. C'est Monseigneur Laflamme, entre les mains de qui un de mes opuscules acadiens-français est

(1) Cet article nous a été envoyé par M. Favreau, de Boston, l'actif secrétaire de la *Société hist. fr.-am.* Merci.

(2) Le conférencier avait rappelé les services rendus par M. Geddes à la cause canadienne-française aux États-Unis et parmi les savants d'Europe, et avait spécialement appuyé sur la grande valeur de l'*Étude* mentionnée par M. Favreau.

tombé par hasard, qui a appelé l'attention de M. Rivard sur mon ouvrage. Il en a tout de suite fait la critique dans le premier numéro du *Bulletin du Parler français au Canada*. Dès lors, en 1902, date de la fondation de la Société du Parler français au Canada, ainsi que du *Bulletin*, organe de la Société, a commencé notre correspondance. Ce n'est que quelques années après, en 1906, que j'ai eu le plaisir de rencontrer M. Rivard, à Saint-Laurent, une petite paroisse canadienne-française située dans l'ile d'Orléans.

« Nous avions tous les deux la même idée, c'est-à-dire d'étudier scientifiquement la langue française au Canada. M. Rivard a atteint son but à Québec au moyen du *Bulletin*. De mon côté, j'ai fait ce que j'ai pu, à Boston, en écrivant chaque année, pour la célèbre revue allemande de Vollmöller, le *Jahresbericht*, un compte rendu de tous les ouvrages français qui se publient au Canada, surtout dans la province de Québec. Ensemble nous avons travaillé ; et puis, collaborateurs, nous avons publié une *Bibliographie du parler français au Canada*. Les travaux de tous les deux ont attiré, pour la première fois, l'attention du monde savant en Europe sur ce qui se produit en fait de linguistique au Canada ; les articles là-dessus dans la *Romania*, les *Neueren Sprachen* et dans d'autres revues bien connues, en témoignent.

« On se rend bien compte à présent que les études philologiques au Canada sont sérieuses et qu'elles ont une valeur scientifique. C'est déjà beaucoup. Il y a bien longtemps que les études d'histoire canadienne-française tiennent une digne place parmi les recherches historiques des nations ; les noms et les ouvrages de Garneau, Bédard, LaRue, Tardivel, Turcotte sont connus ; et permettez-moi de rappeler qu'il y a dans cette Société historique des représentantants de presque toutes ces familles illustres.

« Si l'histoire de la vieille France est si intéressante pour nous autres, Américains, c'est que la Nouvelle-France fait historiquement et intellectuellement partie de la mère patrie. C'est surtout à l'étude de l'histoire de la France en Amérique que la Société historique franco-américaine consacre ses efforts. Nous reconnaissons tous que cette histoire forme une des meilleures parties de la littérature historique de ce pays-ci.

« En fait de littérature pure et simple, un peu hors du cadre historique, les écrivains comme de Gaspé, père et fils, Gérin-Lajoie

et Pierre Chauveau ont produit des ouvrages qui sont les livres classiques de la littérature canadienne ; par exemple, les ouvrages : *Histoire d'un livre, les Anciens Canadiens, Jean Rivard, Charles Guérin.* Et en fait de poésie, un pays qui a produit des poètes comme Octave Crémazie, Louis Fréchette et Pamphile LeMay, a des droits tout particuliers à l'attention de tous les étudiants sérieux qui s'occupent de choses littéraires.

« Le clergé du Canada français a toujours occupé le premier rang, non seulement en ce qui concerne la religion et dans la théologie, mais aussi dans la science en général ; les ouvrages de Mgr Laflamme, de l'abbé Verreau, de l'abbé Cuoq, et de plusieurs autres sont là pour le prouver.

« Voilà en résumé, Messieurs, quelques raisons pour lesquelles la Nouvelle-France et cette Société historique franco-américaine ont plus de titres à notre sympathie et à notre vif intérêt, qu'il n'est possible à d'autres pays et à d'autres sociétés d'en avoir. Et puisse l'entente cordiale qui a toujours existé entre nous durer à jamais ! »

---

Nous n'ajouterons qu'un mot au discours de M. le professeur Geddes. Pour ce qui en est de la Société historique franco-américaine, les bonnes paroles qu'il nous a fait entendre en cette circonstance resteront gravées dans notre mémoire comme le meilleur des encouragements pour les membres de cette société qui, aujourd'hui comme à l'époque de sa fondation, il y aura bientôt dix ans, a toujours « pour but d'encourager l'étude approfondie de l'histoire des États-Unis, et, tout particulièrement, la mise en lumière, en dehors de tout parti pris et de tout préjugé, de la part exacte qui revient à la race française dans l'évolution et la formation du peuple américain. »

J.-A. FAVREAU.

Boston, 27 avril 1909.

# LETTRE OUVERTE

La lettre suivante a été adressée au « Cercle d'étude du Parler français du Petit Séminaire de Québec » :

Québec, 23 avril 1909.

Au Cercle d'étude du Parler français.

J'emploie les interrupteurs de la maison Grivelos et je pose une barrette (en français) ou une fuse (en *franc* anglais).

J'emploie les coupe-circuit de la maison Breguet et je pose un coupe-circuit (en français) ou une switch (en anglais).

Le courant est interrompu parce que la barrett est fondue.

J'ai ouvert le coupe-circuit et j'ai ouvert la switch et le circuit est coupé.

Je vous soumets ces quelques remarques et je n'ai aucunement l'intention de blesser qui que ce soit.

Votre tout obligé,

J. A. Barrette.

Le *Dictionaire des Termes techniques*, en six langues, de Dunot et Pirat, vol. II, *Electrotechnie*, 1908, donne: les mots *barrette*, *bande de plomb*, pour *lead connecting strip*, *lead connector*, *branch connecting strip*, *end connecting strip* ;—les mots *coupe-circuit*, *coupe-circuit de sureté*, *fusible*, pour *fuse*, *cut-out*, *safety fuse*. Le même dictionnaire donne *interrupteur* pour *switch*, mais non *switch* pour *coupe-circuit*; il a aussi *switch-fuse*, *coupe-circuit à tabatière*, *combined fuse and switch*, *coupe-circuit* ou *fusible et interrupteur combinés*.

Nous prions M. Barrette de croire qu'il n'a blessé personne.

# REVUES ET JOURNAUX

---

Articles sur le commerce franco-canadien :

*La Convention franco-canadienne.* (*L'Opinion*, Paris ; 10 avril.)

*Convention commerciale franco-canadienne*, par le Vice-amiral de Cuverville. (*L'Univers et le Monde*, Paris ; 13 avril.)

*La Convention franco-canadienne*, par M. Jacques Nozau. (*Paris-Journal*, Paris ; 5 avril.)

*Comment développer notre commerce au Canada.* (*La Presse coloniale*, Paris ; 19 mars.)

*Lettre du Canada* de M. A. Tonfroide. (*Bull. de la Soc. de géographie commerciale*, Paris ; mars.)

---

*Le Bluff canadien—La Vérité.* (*La Lanterne*, Paris ; 14 avril.)

C'est sous ce titre que *La Lanterne* reproduit des passages de l'article de M. J.-E. Vignes, paru dans *la Grande Revue*. La seule industrie florissante au Canada serait l'exploitation de l'émigrant, et le clergé catholique y serait l'auteur de maux innombrables. Les badauds de Paris gobent ça.

---

*La colonisation française au Canada*, par M. X. Dubuc. (*Express de l'Ouest* Nantes ; mars.)

Série d'articles sur les fautes commises, leurs résultats, les remèdes aux erreurs passées, l'émigration française.

---

*Nos Compatriotes au Canada*, par M. l'abbé J.-B. Bourdel,. (*Express de l'Ouest*, Nantes ; 17 avril.)

Reproduit de *l'Action Sociale*.

---

*La Mission du Canada avant Mgr de Laval (1615-1659)*, par M. l'abbé A.-H. Gosselin. (*Revue catholique de Normandie*, Evreux ; 15 mars.)

Premier chapitre d'une importante étude par l'historien canadien, M. l'abbé Gosselin.

---

*Vieux Noëls du Canada français*, par M. l'abbé Antonio Huot. (*L'Athénée louisianais*, Nouvelle-Orléans ; janvier, pp. 409-419.)

Article intéressant, à propos des *Noëls Anciens* de M. Ernest Myrand.

A. R.

# LES LIVRES

---

HENRI D'ARLES. *Le Collège sur la Colline.* Paris (F.-R. de Rudeval), 1908, in-8°, 25c. 5×17c., 97 pages.

Eh ! oui, quatre-vingt-dix-sept pages seulement..... Mais ne vous mettez pas en l'esprit que c'est une plaquette, non plus qu'un opuscule. *Le Collège sur la Colline* n'a que six cahiers in-octavo, mais c'est un beau volume et de poids, car le papier est riche ; il se lit en une heurette, mais c'est aussi un ouvrage de valeur, car il est plein de faits. Quand on l'a lu, on veut le relire ; on le relit, si l'on a le temps ; et je ne sache pas qu'on puisse faire d'un livre plus bel éloge. Quand le lecteur, ayant parcouru un ouvrage, le met à part et se dit : « Il faut que je relise ça, un jour ou l'autre, » c'est un signe : ou bien le lecteur a l'esprit mal fait, ou bien l'ouvrage a de la valeur.

*Le Collège sur la Colline* a de la valeur.

Nous relirons donc ce nouveau livre d'Henri d'Arles. Mais, à la seconde lecture, nous sauterons par dessus le chapitre premier... C'est une mauvaise note pour le chapitre premier. Il se peut aussi que nous omettions le dernier chapitre, intitulé : *Conclusion* ; nous le relirons peut-être, parce qu'il est très court, mais il ne mérite pas cet honneur.

Qu'y a-t-il donc dans ces pages du commencement et de la fin, pour qu'elles vaillent moins que les autres ? Voilà justement le point : il n'y a pas assez de quoi ! Quelques indications topographiques qu'on retrouve ailleurs beaucoup plus précises, de grandes lignes estompées qui font croire que la « colline où l'on pense » est une colline de rêve — tout le reste est littérature. Mais il y a de la littérature, parée, gentillette, savamment ouvrée; il y a des enjolivures d'une élégance et d'un délié dignes des *Pastels* ; il y a des phrases orchestrées, qui nous bercent comme une musique, des tours qui veulent être des coups de pinceau, des mots qui rendent des sons de flûte savante... Tout cela est charmant, sans doute ; mais tout cela n'a aucune importance. Fermant donc l'oreille aux enchantements de l'instrumentation

verbale, ne relisons pas ces pages ; elles sont de la première manière, qui est la mauvaise manière, de l'auteur, et déparerait un livre qui ne serait pas, comme le sien, « un livre de bonne foy ».

Pour en finir tout de suite avec les remarques désagréables, j'ajoute que trop souvent, même dans le reste de l'ouvrage, l'auteur se prend à rêver et, tout à coup, sans qu'on sache pourquoi, cherche à « s'envoler dans l'idéal » — comme à la page 56 il prétend l'avoir fait en compagnie de M. Courtney Langdon. Un rien le plonge dans l'extase, et sa plume alors n'a plus de modération. Voici le poète devant un vulgaire bassin de natation, le « Colgate Hoyt Swimming Pool » ; il nous dit d'abord, avec sang-froid, que ce bassin a été construit en 1903 pour le plaisir et l'utilité des élèves du Collège, que c'est un réservoir immense, que le fond est d'émail blanc, qu'il est plein d'une eau très pure qu'en hiver l'on garde tiède.... Puis, le voilà parti par les chemins bleus :

> Que l'émeraude en est donc transparente et fine ! Je contemplerais longtemps cette essence, harmonieuse en sa mobilité, aux reflets d'un vert léger, fuyant, imprécis, lequel s'évanouit et reparaît tour à tour, nuançant si délicieusement l'épaisse couche de cristal.....

Heureusement, ces accès ne durent pas. « Mais je ne puis donner une minute à la rêverie, ajoute Henri d'Arles. La réalité me réclame. » Il retourne donc à la réalité et nous donne des renseignements fort intéressants sur la vie économique, intellectuelle et religieuse du *Collège sur la colline*, nom sous lequel on désigne l'Université Brown, de Providence, dans le Rhode-Island.

Le R. P. Beaudé a voulu, dans cette monographie, offrir «un tableau, en raccourci, de la vie et de l'enseignement au sein des grandes institutions intellectuelles des États-Unis ». Pour cela, il a étudié, sur place, une Université particulière ; consciencieusement, il a recueilli ses informations aux meilleures sources, il a beaucoup observé lui-même, et fréquenté pendant plusieurs jours parmi les professeurs et les élèves.

De l'exactitude de ses données et de la sincérité de ses appréciations, on ne peut douter ; c'est ce qui fait la valeur de cette étude.

Ces mêmes appréciations sont-elles toutes justes ? Je n'en sais rien, ne connaissant pas les universités américaines des États-Unis. Mais il me semble qu'Henri d'Arles a vu les choses

sous un jour un peu trop beau. Simple impression de lecteur, que je ne saurais justifier, mais dont je ne peux me défendre.

Cette impression, fausse peut-être, mais que d'autres pourraient bien partager, n'empêche pas de prendre un vif intérêt à la lecture du *Collège sur la Colline.* On n'y trouve pas de considérations profondes sur la mentalité des universitaires américains, non plus que de ces observations fines qui permettraient de juger leurs systèmes et d'en pénétrer l'esprit. En somme, l'étude est superficielle. Mais on y prend une idée juste, je pense, de ce qu'un visiteur peut voir dans ces grandes institutions, et cela est tout à fait curieux.

Si l'on omet les envolées dans l'idéal, on trouve tout l'ouvrage remarquablement bien écrit, et d'une forme qui convient au sujet.

Quelques taches, cependant, qu'il faudrait faire disparaître :

Pourquoi, dans un livre français, écrire, même avec des guillemets, « car » pour *char* ou *voiture* (p. 8)? « librairie » pour *bibliothèque* (p. 32)?

A la page 16, « graduer » est employé comme verbe intransitif.

« Bâtisse » est pris pour *bâtiment.* (pp. 23, 27, 28, etc.)

A la page 41, on lit: « Je note que le Rhode Island est l'un des états de l'union américaine où la peine capitale *soit* abolie. » Il y a là sans doute une faute d'impression, et l'auteur ne doit pas être tenu responsable de la faute de français qui en résulte.

Coquilles et fautes d'impression sont des peccadilles, auxquelles on ne s'arrête pas. Mais, vraiment, dans un ouvrage édité avec tant de soin, avec luxe même, on ne s'attendrait pas à en trouver autant. (Page 11 : « *émation* d'âmes » pour *émanation* ; p. 48 : « *Sévéné* » pour *senevé* ; p. 72 : « parmi *parmi* une longue liste » pour *parmi une longue liste* ; etc.)

---

Pascal Poirier. *Réminiscences.* Ottawa (Bureaux et frères), 1908, 16c. × 24c., 15 pages.

Souvenirs intéressants sur la fondation et les fondateurs de l'Institut canadien-français d'Ottawa.

LÉON LAFAGE. *La Chèvre de Pescadoire.* Paris (Bernard Grasset), 1909 237 pages.

Recueil de nouvelles, dont la première prête son titre au volume.

On ne trouve dans ce livre que des héros villageois, bêtes et gens. L'auteur nous en avertit dans une préface. Il estime qu'avant d'introduire le lecteur dans un livre, il importe « de lui glisser deux mots, dès le seuil, sur la qualité de la compagnie qu'il pourra rencontrer : de la sorte, qui se commet ne le fait qu'à bon escient. »

Plusieurs aimeront à se commettre avec les héros de M. Lafage, la chèvre de Pescadoire, les oies de Me Camille, le chat Casimir, la truite du pont de la Barthe, l'âne de Pessines, le merle de Chatoul, et plusieurs autres animaux, sans compter les hommes, tous bonnes gens de la campagne, simples et sans fard, au parler rude et sincère.

Ceux qui aiment les choses paysannes, qui savent apprécier la saveur d'un récit rustique, sans faux semblants, sans ingéniosités, sans artifices, prendront un plaisir intime à lire *la Chèvre de Pescadoire.*

---

Nous tenons à signaler tout de suite l'apparition de deux ouvrages dont nous rendrons compte dans un prochain numéro :

*Study of an Acadian-French Dialect spoken on the north shore of the Baie-des-Chaleurs*, par M. James Geddes, jr.

*Le Parler populaire des Canadiens français*, par M. N.-E. Dionne.

Adjutor Rivard.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

**Écite** (*ésit*) adv.

|| Ici.

Dial. *Eci* = m. s., Bas-Maine, Dottin ; *écite* = m. s., Centre, Jaubert.

**Éclarcir** (*éklàrsi:r*) v. tr.

|| Éclaircir.

Dial. *Éclarcir* = m. s., Bas-Maine, Dottin.

**Éclanche** (*éklã:c*) adj.

|| Maigre, efflanqué. *Ex.* : Un cheval éclanche.

Vx fr. *Éclanche*, s. f. = gigot, Darm.

**Éclat** (*éklá*) s. m.

|| Fragment, éclat de bois (dont on se sert pour allumer le feu). *Ex.* : As-tu rentré des *éclats* pour demain matin ?

**Éclats (aux)** (*óz éklá*) loc.

1° || Étique, d'une maigreur excessive. *Ex.* : Un cheval *aux éclats*.

2° || A bout de ressources, dans la plus grande misère. *Ex.* : Il est rendu *aux éclats*, il n'a plus un sou.

**Écochage** (*ékòcà:j*) s. m.

|| Action d'écoucher. (V. *écocher*.)

**Écocher** (*ékòcé*) v. tr.

|| Écoucher.

Fr. et dial. *Écoucher* = frapper (la filasse de chanvre, de lin) avec une baguette (*écouche*), pour en faire tomber les fragments de tige, restés adhérents, Darm.

**Écochoir** (*ékòcwè:r*), **écochoué** (*ékòcwé*), **écochois** (*ékòcwa*), s. f.

|| Écouchoir, écouche.

Fr. et dial. *Écouchoir*, *écouche* = outil de bois pour écoucher, Darm. (V. *écocher*.)

**Écochure** (*ékòeu:r*) s. f.
|| Écouchure (ce qui tombe de la filasse écouchée).

**Écocheur, -euse** (*ékòcœ:r, ékòcœ:z*) s. m., f.
|| Celui, celle qui écouche. (V. *écocher.*)

**Écœureux, -euse** (*ékœrœ, ékœrœ:z*) adj.
|| Qui a du cœur.

**Écœuranterie** (*ékœrã:tri*) s. f.
|| Chose écœurante.

**Écolleter** (*ékòlté*) v. tr.
|| Décolleter. *Ex.*: Une robe *écolletée.*
DIAL. *Id.*, Normandie, MOISY, TRAVERS.

**Écolomie** (*ékòlòmi*) s. f.
|| Économie.
DIAL. *Id.*, Normandie, *Revue des Parlers pop.*, I. p. 86, MOISY, MAZE, ROBIN; Haut-Maine, MONTESSON.

**Écopeau** (*ékòpó*) s. m.
|| Copeau.

**Écorceur** (*ékòrsœ:r*) s. m.
|| Machine à écorcer le bois en grume (les *billots*).

**Écorchis** (*ékòrci*) s. m. pl.
|| Vestiges d'empiètements d'un fleuve sur les rives : rive escarpée rongée par l'eau d'une rivière.
(Voir le *Journal de l'Instruction publique*, juin-juillet 1864, vol. VIII, nos. 6 et 7, p. 83 : E. RENAULT, *Souvenirs de ma paroisse natale, St-Thomas-de-la-Rivière-du-Sud.*)

**Écornifler** (*ékòrniflé*) v. tr., aussi pris absolument.
|| Regarder avec curiosité, chercher à voir ce qui se passe chez les voisins, à entendre ce qui se dit où l'on n'a pas affaire, moucharder, chercher à surprendre un secret.
FR. *Écornifler* = rafler à droite et à gauche (quelque bon morceau, quelque bonne pièce d'argent,) DARM.
DIAL. *Écornifler* a le sens fr.-can., en Normandie, MAZE, *Revue des Parlers pop.*, I. 86.

**Écornifleux, -euse** (*ékòrniflœ, ékòrniflœ:z*) s. m., f.
|| Indiscret qui se glisse chez les gens pour voir ce qu'ils font, pour entendre ce qu'ils disent.
FR. *Écornifleur* = celui qui écornifle (sens fr.), DARM.

DIAL. *Écornifloux* a le sens canadien en Normandie, *Revue des Parlers pop.*, I. 84.- MAZE donne *écornifleux*, mais avec le sens fr.

**Écotonner** (*èkòtòné*) v. tr.

1° || Écôter, dégarnir (les feuilles de tabac) de leurs côtes, de leurs nervures.

2° || Dépouiller une plante de ses feuilles ou de ses menues branches, n'en laisser que la tige.

**Écoupeau** (*èkupó*) s. m.

|| Copeau.

**Écourtiner** (*èkurṭiné*), **écourticher** (*èkurṭicé*) v. tr.

|| Écourter.

**Écrapoutiner** (*èkràpuṭiné*) v. tr.

|| Écraser.

DIAL. *Écraboudiner* = m. s., Normandie.

**Écrabouillement** (*èkràbuymã*) s. m.

|| Action d'écrabouiller.

**Écrapoutir** (*èkràpuṭi:r*) v. tr.

|| Écraser, aplatir, mettre en capilotade, écrabouiller.

DIAL. *Id.*, Saintonge, ÉVEILLÉ; Poitou, FAVRE.

**Écrapoutir (s')** (*s èkrapuṭi:r*) v. réfl.

|| S'accroupir, se blottir, s'écraser.

**Écraser** (*èkrá:zé*) v. tr.

|| Chiffonner, fripper. *Ex.*: Prends donc garde, tu vas *écraser* ma robe.

**Écreumer** (*èkrœmé*) v. tr.

|| Ecrémer, enlever la crême du lait.

**Écrant** (*èkrã*) adj.

|| Accore, écore, escarpé. *Ex.*: Rivage *écrant*.

**Écourtiché** (*èkurṭicé*) adj.

|| Écourté. *Ex.*: Jupon *écourtiché*.

**Écrémillon** (*èkrémiyõ*) s. m.

|| Vestige de crême qui reste dans le lait écrémé.

DIAL. *Id.*, Normandie, TRAVERS.

**Écriancher** (*ékriãcé*), **écoriancher** (*ékòryãcé*), **écœuriancher** (*ékœryãcé*), **égriancher** (*égriãcé*), **étriancher** (*etriãcé*) v. tr.

|| Disjoindre, déjoindre, disloquer, déhancher. *Ex.* : Une voiture *écrianchée* = disloquée.—Une boîte *écrianchée* = disjointe. —*S'écriancher* = se déhancher.

**Écrigné** (*ékriné*) adj.

|| Qui a les cheveux en désordre.

**Écrigner** (*ékriné*) v. tr.

|| Enlever la crinière (d'un cheval).

**Écritouère** (*ékritwe:r*) s. m.

|| Écritoire.

DIAL. *Écritouère* = m. s., Normandie, MAZE.

**Écroit** (*ékrwa*) s. m.

|| Croît, accroissement du bétail par les petits qui naissent chaque année. *Ex.* : Son troupeau de moutons lui a donné de beaux *écroits* cette année.

**Écro** (*ékró*) s. m.

|| Écrou (pièce de métal ou de bois percée d'un trou dans lequel s'engage le pas d'une vis, DARM.).

**Éculoire** (*ékulwà:r*, *ékulwe:r*) s. f.

|| Avaloire. (Voir *acculoire*.)

**Écurer (s')** (*s ékuré*) v. réfl.

|| S'éclaircir (en parlant du temps). *Ex.* : Le temps *s'écure*, commence à *s'écurer*.

FR. *Écurer* = nettoyer, LITTRÉ.

DIAL. *Le temps s'écure* = le temps s'éclaircit, dans le Berry, LITTRÉ.

**Écureux** (*ékurœ*) s. m.

|| Écureuil.

VX FR. « Pensant que feussent *escurieulx*, belettes, martres ou hermines », RABELAIS, *Pant*.—*Escurieu* = m. s., ROB. ESTIENNE, NICOT, COTGRAVE.

DIAL. *Ecurieux* = m. s., Berry, JAUBERT ; Normandie, MOISY ; *écureux* = m. s., Bas-Maine, DOTTIN.

**Édindé** (*édẽdé*) adj.

|| Gauche, simple, à l'air sot. *Ex.* : Une fille *édindée*.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

# SARCLURES

---

Un document, qui a des allures semi-officielles, est intitulé :

« Bulletin pour la presse, de l'Association forestière canadienne, numéro 8.»

Le Sarcleur seul a le courage de lire des choses qui commencent ainsi :

« Planter avec *les arbres de forêt* UN ARPENT de terrain, dit le document, cela coûte, selon des statistiques que donne M. E.-J. Zavitz, ingénieur forestier du département d'agriculture de la province d'Ontario, de $5.00 à $10.00 PAR ARPENT....»

« *La première figure* était *de rigueur* alors que le travail pouvait s'*obtenir* à prix réduit, que les arbres coûtaient peu pour les *obtenir* et....»

Et nos journaux ont publié cela !

***

> Vous toutes qui *bercez sur vos genoux de mères*
> *Les voix* qui chanteront aux échos de nos bords....

Pourquoi faut-il sarcler aussi les vers ? Il m'en coûte. C'est gentil, des vers !

Mais *bercer des voix*, et les bercer *sur des genoux de mères*, c'est une image trop hardie. Une voix peut être berceuse ; ce n'est pas une raison pour qu'on la berce à son tour, et sur ses genoux !

***

Un marchand nous apprend qu'il a un « assortiment de *poêles* et *attelages*.... »

Curieux assemblage !

***

Un figaro, qui désire vendre l'ameublement de sa boutique, offre au public « un *barbier en chêne* ».

Voilà un barbier à qui j'hésiterais à confier mon menton : il doit avoir la main dure.

LE SARCLEUR.

# ANGLICISMES

| Anglicismes. | Équivalents français. |
|---|---|
| *Boulé* (ang. *bully*)............ | Fier-à-bras, matamore, batailleur, crâne, hardi. |
| C'est un *boulé*................ | C'est un fier-à-bras, un batailleur. |
| C'est un coup de *boulé*........ | C'est un coup de matamore. |
| Ce garçon-là n'a pas peur : c'est un *boulé*.................. | Ce garçon-là n'a pas peur ; il est crâne, hardi. |
| *Borneur* (ang. *burner*)......... | Brûleur ; bec de lampe ; bec de gaz. |
| Mets le globe sur le *borneur*.... | Mets le globe de la lampe sur le brûleur. |
| La mèche ne passe pas dans le *borneur*.................... | La mèche ne passe pas dans le brûleur, dans le bec de la lampe. |
| *Bun* (anglais)................ | Brioche (pâtisserie faite avec de la farine, du beurre et des œufs). |
| On nous avait donné des *buns* pour notre pique-nique...... | On nous avait donné des brioches. |

Le Comité du Bulletin.

# UN NOUVEAU GLOSSAIRE

---

N.-E. DIONNE. *Le Parler populaire des Canadiens français.* Québec (J.-P. Garneau), 1909, in-8o., 23c. × 15c. 5, XXIV + 671 pages.

Le titre complet du glossaire de M. Dionne est un véritable sommaire de l'ouvrage et vaut presque une préface :

«*Le | Parler populaire | des | Canadiens français | ou | Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes | américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles | canadiennes et acadiennes françaises | comprenant environ 15.000 mots et expressions | avec de nombreux exemples pour mieux faire comprendre la | portée de chaque mot ou expression.*»

C'est tout un programme, et qui fait voir que cet ouvrage doit présenter pour nous un intérêt peu ordinaire. Rien ne saurait en effet mieux attirer l'attention de la Société du Parler français au Canada que l'apparition d'un livre qui se rapporte à ses propres travaux. Sans doute, elle ne se flatte point d'avoir inspiré celui-ci : elle ignorait même qu'un de ses membres fût à préparer un glossaire à côté du sien, et ç'a a été pour elle une surprise que l'annonce de cette publication. Tout de même, elle aime à penser que ses travaux, les progrès de son enquête, ses bulletins d'observation, la publication de quelques-uns de ses articles lexicographiques, l'accueil fait à son entreprise au Canada et à l'étranger, l'intérêt qu'on a fait paraître pour ses études, ont peut-être contribué dans une certaine mesure à inspirer à M. Dionne l'idée de son *Lexique.* C'est une satisfaction pour elle que de le penser, et M. Dionne aimera, j'en suis sûr, à ne la point détromper.

L'auteur dit lui-même, dans une pièce liminaire, qu'il « n'ambitionne rien de plus que d'apporter son humble contribution à

l'œuvre si généreusement entreprise par la Société du Parler français ». Cela est fort aimable, et nous savons reconnaître la complaisance que fait paraître pour nous cette déclaration. Nous avons déjà marqué notre gratitude à tous les confrères qui nous prêtent leur concours, bien qu'ils s'y emploient de façons diverses. Quelques-uns nous ont communiqué de longues listes de de mots relevés par eux ; c'est ainsi que M. Paul de Cazes, M. l'abbé F.-X. Burque, M. l'abbé V.-P. Jutras, M. N. LeVasseur, etc., ont mis à la disposition de la Société du Parler français de véritables glossaires dressés d'après leurs observations personnelles. D'autres, en grand nombre, nous envoient de temps en temps des notes précieuses sur le parler de leurs régions. Plusieurs, enfin, simples adhérents de notre Société, ou membres de notre Comité d'étude, se réunissent chaque semaine pour collaborer à nos travaux. Chacun a sa manière. M. Dionne, quoique nommé lui-même, dès l'origine, membre de notre Comité d'étude, a pensé qu'il apporterait à l'œuvre entreprise une contribution plus précieuse, en travaillant tout seul ; il a peut-être eu raison, et nous nous gardons bien de le contredire là-dessus. Nous constatons seulement, et avec plaisir, que, s'il a préféré travailler seul et utiliser lui-même ses observations personnelles en même temps que les observations faites par d'autres, c'était avec intention de faire œuvre meilleure, et que ce qu'il apporte, aujourd'hui, sous la forme d'un *Lexique*, c'est sa contribution à une entreprise qui nous est chère.

Or, notre Société poursuit un double but : l'étude de la dialectologie franco-canadienne, et la correction de notre langage. Il se trouve, en effet, que l'étude scientifique de notre langage, des changements qu'il a subis, de ceux qu'il peut subir encore, est utile en vue même de son épuration, et la Société pense qu'il est nécessaire de donner cette base solide à la correction du parler populaire, sans quoi on risquerait de prendre en vain des soins coûteux, si même on ne tombait dans un purisme exagéré ou dans la barbarie.

C'est aussi, semble-t-il bien, le programme que M. Dionne s'était tracé. Car il a dit, dans une notice d'avant-garde distribuée peu de temps avant l'apparition du *Lexique :*

Cet ouvrage est destiné à faire comprendre, ici comme à l'étranger, que le parler du peuple canadien-français, sans être toujours littéraire, fait partie de la langue française à un degré égal, sinon supérieur, *que* tout parler de France qu'il vienne du nord ou du midi, de l'est ou de l'ouest.

A coup sûr, il ne se proposait pas de soutenir cette thèse, sans toucher aux questions philologiques qu'elle soulève.

D'autre part, nous voyons (p. xxi) que l'auteur se propose encore « d'épurer notre langage en le débarrassant des trop nombreuses scories qui le déparent ou le défigurent ».

Il faut louer beaucoup M. Dionne de s'être proposé ce double objet : c'est le dessein dont la réalisation aurait pu donner à son *Lexique* le plus de valeur, et aurait davantage servi à aider l'œuvre entreprise par la Société du Parler français.

Mais ce dessein, il reste à dire comment M. Dionne l'a réalisé. Et, pour le dire, il convient d'examiner son livre au point de vue scientifique et au point de vue de son utilité pour l'épuration du langage.

Pour les mêmes raisons qui font que cet ouvrage mérite dans le *Bulletin* plus qu'une mention ordinaire, nos lecteurs ont le droit de s'attendre à trouver ici une appréciation sincère et impartiale. L'auteur lui-même réclamerait contre un compte rendu où ne paraîtrait pas toute notre pensée.

D'abord, reconnaissons bien que les 671 pages du *Lexique* renferment le fruit d'un labeur considérable. M. Dionne est un travailleur, et plusieurs fois déjà ses écrits ont profité aux lettres canadiennes. Aussi, il me serait infiniment agréable de n'avoir à dire de son livre que du bien ; mais, quoi que je fasse et malgré la meilleure volonté du monde, il m'est impossible de trouver que l'œuvre répond à ce qu'on avait droit d'attendre de l'auteur.

I.—Comme étude scientifique du parler des Canadiens français, d'abord, le *Lexique* de M. Dionne est loin d'avoir la valeur qu'il faudrait.

Les remarques qui pourraient permettre au lecteur de reconstituer l'histoire des vocables, de les suivre dans leur évolution, de se rendre compte des transformations qu'ils ont subies, de juger de la légitimité de certaines formes, et d'apprécier la valeur de certains substituts lexicologiques, y sont très rares ; et celles qui s'y rencontrent sont trop souvent sans portée et dépourvues de tout appareil critique.

A la page 42, je lis :

**Aubel**, n. m.
—Aubier. *Aubel* se disait jadis.

« *Aubel* se disait jadis ».... Où ? au Canada ? en France ? Était-ce autrefois la forme classique ? Et quels témoignages en peut-on donner ?

Nous savons bien qu'on rencontre *aubel*, en 1521, dans le *Second Liure de vraye rethorique* de Fabri, et que Godefroy a relevé cette forme ; mais il ne faut pas oublier qu'on trouve *auber* dès le XIV[e] siècle (V. le *Dict. Gén.*), que Thierry écrivait *obier* en 1572, et de même Oudin en 1633. (V. Thurot, II, 249).... N'est-il pas plus sûr de rapprocher l'*aubel* canadien de l'*ôbè* normand ? L'un et l'autre sont évidemment le produit de la substitution du suffixe fr. *-el* ( ← lat. *-ellum*) au suffixe fr. *-ier* ( ← lat. *-iarium*) ; régulièrement, *l* est tombée dans le normand, tandis que, régulièrement aussi, elle s'est maintenue chez nous. (V. le *Patois de la région de Vire*, par M. Butet-Hamel, *Bull. des Parlers normands*, p. 372 ; *le Parler populaire de la Commune de Thaon*, par M. Guerlin de Guer, p. 353.) Je ne demande pas qu'on dise tout cela dans un article de glossaire ; mais, si l'on entreprend de faire des rapprochements et d'indiquer des sources, il ne suffit pas d'écrire : « *Aubel* se disait jadis. »

De même, à la page 268, M. Dionne écrit :

**Écro**, n. m.—Ecrou de vis. Autrefois *écro* se disait.

Où *écro* se disait-il autrefois ? Si le lecteur ne sait pas que Robert Estienne écrivait en 1549 et que Godefroy a enregistré *escroe*, il pourra croire que c'est un vieux mot canadien—qui se disait autrefois au Canada—tandis que l'auteur veut sans doute faire entendre que c'est un vieux mot français.

Page 201 :

**Créon**, n. m.—Crayon. Lacombe donne *créon* pour *crayon*.

Aux pages XXIII et XXIV, M. Dionne donne une liste d'écrivains et d'ouvrages, « les seuls, dit-il, que l'auteur de ce Lexique a consultés ». Or le nom de Lacombe ne s'y trouve pas. Le lecteur peut donc se demander quel est cet auteur : un historien ? un poète ? un lexicographe ? un grammairien ? Il y a eu plusieurs écrivains de ce nom ; lequel cite-t-on ici ? Et cet auteur donne-t-il *créon* comme une forme archaïque, ou dialectale ?—Il s'agit sans doute de l'auteur du *Dictionnaire du vieux langage françois*, paru en 1766, à Paris. Mais puisque M. Dionne n'a pas consulté cet ouvrage, il faut croire qu'il a pris ailleurs cette indication. Ne l'aurait-il pas empruntée à notre *Lexique canadien-français*, à

l'article *créon* (*Bull. du P. F. au Canada*, VI, 156) ? Il est permis de le penser, et M. Dionne aurait pu le dire : ses lecteurs, en consultant la liste des ouvrages cités dans notre *Bulletin* (I, p. VIII), auraient appris à quelle autorité on les renvoyait.

Page 608 :

**Soldart** n. m.
—Soldat. *Soldor* se disait jadis.

Il n'était sans doute pas nécessaire de citer ici Robert Estienne (*souldart*), Hindret (*soldare*) et Ronsard (*soldart*) ; mais il n'eût pas été mal de faire savoir au lecteur au moins dans quel parler et dans quel pays «*soldor* se disait jadis».

Etc., etc., etc.

Il serait fastidieux de relever un plus grand nombre d'articles. Sur ce point, et sur les suivants, je me bornerai à quelques citations ; il serait facile de les multiplier.

II. La description grammaticale des mots est une chose importante dans un lexique.

Or, les mots sont souvent décrits par notre auteur avec quelque négligence.

Page 384 :

**Iée**, pron.
—Lui. Ex. *Jiée* promis d'aller le voir.

Trois erreurs : 1° *iée* n'est pas un mot ; 2° *iée* n'est pas un pronom ; 3° *iée* ne veut pas dire *lui*.

*Iée* (pourquoi cette graphie ?) ne peut être qu'un composé de deux mots : le pronom *i* (=*lui, à lui*), et le verbe *avoir* à la 1ere personne du présent de l'indicatif, *ai*. *Iée*, c'est donc *i ai*, c'est-à-dire : *lui ai* : «Je *lui ai* promis d'aller le voir.»

Page 409 :

**Lé**, art.
—Le. Ex. Va m'acheter un dictionnaire anglais chez Garneau, et apporte-*lé* tout de suite.

En achetant et en consultant un dictionnaire français, on apprendrait que *le* (*lé*, en fr.-can.) n'est pas ici un article, mais un pronom personnel.

Même remarque sur *lés* (=*les*), un peu plus loin.

Page 233 :

**Dépigeonné**, v. a...

Ce n'est pas un verbe, mais un participe.

**Dépiter**, v. n.
—Décider. Ex. Es-tu *dépité* enfin ? la besogne ne manque pas.

Tel qu'employé dans l'exemple, et pris pour *décider, dépiter* est un verbe actif, non pas un verbe neutre.

Etc., etc., etc.

III. Plus graves encore sont les définitions inexactes, les acceptions et les applications mal définies. Un dictionnaire est un meuble inutile, si les mots y sont définis sans soin.

Un grand nombre des définitions de M. Dionne paraissent bien faites ; mais il en a beaucoup d'inexactes, d'incomplètes, de négligées.

C'est ici, je pense, le défaut principal de l'ouvrage, et qui lui ôte le plus de prix. Heureusement, des exemples, bien choisis et pittoresques, font parfois saisir le sens attribué aux mots.

Page 646 :

**Transfert**, n. m.
—Billet de correspondance sur les tramways.
—Tramway. Ex. Nous allons prendre le *transfert*.

Au sens 2e, *transfert* ne se traduit-il pas plutôt par « voiture de correspondance » ?

Page 17 :

**Allable**, adj.—Action d'aller. Ex. Les chemins sont dans un état terrible, ce n'est pas *allable*.

*Allable* ne veut pas dire « action d'aller » ; une « action » n'est pas un adjectif.

Page 18 :

**Aller d'venir**.—En sens opposé. Ex. Mon mal part du cou et vient finir dans le bas du dos, frotte-moi avec du liniment *aller d'venir*.

Cela se traduirait donc par « . . . frotte-moi *en sens opposé* » ? Qu'est-ce que cela voudrait dire ?

Page 21 :

**Ambition**, n. f.—Orgueil.
—Rivaliser. Ex. Ils sont tous deux à l'*ambition*, c'est à qui en fera le plus.
—Persévérer, être courageux. Ex. C'est un homme qui travaille d'*ambition*, aussi réussit-il.

*Ambition*, nom féminin, ne peut pas se définir par un verbe. *Ambition* ne veut pas dire « rivaliser », ni « persévérer ». Les locutions *être à l'ambition, travailler d'ambition* peuvent avoir respectivement ces significations.

De même, à la page 24 :

**Ancre (à l')** loc.—Ne rien faire.

C'est la locution *être à l'ancre* qui se traduit par « ne rien faire ».

Page 417 :

**Mâcher**, v. a.—Dire crûment une chose. Ex. Je ne lui *mâcherai* pas ma manière de voir.

—Réfléchir. Ex. Il est quelquefois plus prudent de *mâcher* ses mots avant de parler.

1er sens. L'exemple même donné par M. Dionne fait voir qu'au contraire « mâcher une chose à quelqu'un », c'est *ne pas* la lui dire crûment, c'est la lui dire avec adoucissement : la lui dire crûment, c'est *ne pas la lui mâcher.*

Pourquoi fabriquer une définition absolument fausse, quand la locution étudiée est française et se trouve déjà dans tous les dictionnaires ? « *Ne pas mâcher une chose à quelqu'un*, dit le *Dictionnaire Général*, la lui dire sans adoucissement, sans préparation. »

2e sens. *Mâcher,* verbe actif, ne veut pas dire *réfléchir,* verbe neutre. *Mâcher ses mots* peut signifier : parler lentement, en pensant bien, en réfléchissant à ce qu'on dit.

Page 31 :

**Après**, prép.—Poursuivre. Ex. Il est toujours *après* moi.
—A. Ex. On est *après* travailler.
—Le long de........
—Sur........
—Par derrière........
—Présence. Ex. Attends *après* moi.
—Occupation. Ex. Il est *après* manger.

Comment la préposition *après* peut-elle signifier « poursuivre » ? et « présence » ? et « occupation » ? Une préposition ne devient pas si facilement un verbe, ou un substantif.

Et en quoi le sens d'*après,* dans : « On est *après* travailler », diffère-t-il du sens qu'il a dans : « Il est *après* manger » ?

Page 200 :

**Cré mâtin**, interj.—Bégaiement pour *sacré !*

« Cré mâtin », c'est un *bégaiement* ! « O volupté de l'érudition ! » se serait écrié Buies, s'il avait vu cela.

Page 369 :

**Grippé, e**, adj.—Avoir la grippe.

Voilà un adjectif qui joue le rôle d'un verbe!

*Grippé* est un adjectif français, admis même par l'Académie en 1878, et qui signifie: « Atteint de la grippe. » (V. le *Dict. Gén.*)

Voyez encore, pour des définitions défectueuses ;

Page 209 ; *être dans le sac*, qui ne veut pas dire : « règler, » mais « être réglé ».

Page 219 ; *en découdre*, que M. Dionne traduit simplement par « grabuge ».

Page 237 : *dérougir*, qui signifie exactement le contraire de ce que dit M. Dionne.

Page 243 : *en dessus*, locution adverbiale, à laquelle M. Dionne donne le sens d'un verbe : « avoir l'avantage. »

P. 252 : *divorce*, un nom qui, tout seul, signifierait : « en colère » !

P. 261 : *ébréché*, un adjectif, que M. Dionne traduit par un nom : « brèche dans un ratelier. »

P. 402 : *journalistique*, encore un adjectif, qui aurait le sens d' « article de journal ».

P. 106 : *brûlure*, un nom qui ne paraît pas avoir de signification dans le franco-canadien, car M. Dionne n'en donne aucune, bien que ce mot soit défini dans tous les dictionnaires français.

P. 359 : « *goinfre*, nom masculin », que M. Dionne corrige par « *goinfre*, nom féminin »... Où a-t-on vu que *goinfre* est féminin, en français ?

P. 238 : *désairer*, un mot que M. Dionne écrit comme un verbe de la 1[ere] conjugaison à l'infinitif, qu'il décrit cependant comme adjectif, et qu'il définit par une phrase qui n'est pas française. Et il ajoute les lettres « B. P. F. », pour faire croire que ce galimatias est tiré du *Bulletin du Parler français* ! Il nous a emprunté cet article, mais il l'a défiguré. (V. *Bull. P. F. au C.*, VII, 23). M. Dionne avoue, dans sa préface, avoir « puisé un peu largement » dans notre fonds (p. XXI), et nous ne lui en faisons pas d'amers reproches. Mais quand il indique spécialement, par les lettres B. P. F.—ce qui est rare—notre *Bulletin* comme la source d'où il a tiré un article, il est regrettable qu'il n'ait pas pris le soin de reproduire fidèlement ce que nous avons écrit, et qu'il ait mis sur notre compte des fautes dont nous ne sommes pas responsables.

Etc., etc., etc.

IV. Il est reconnu aujourd'hui qu'un ouvrage dialectologique n'a de valeur que si la prononciation y est figurée. Qu'on emploie, pour la transcription phonétique, un système ou un autre, celui de l'Association phonétique internationale, ou celui de Gilliéron et Rousselot, il importe sans doute au point de vue de « l'unité phonétique » ; mais l'essentiel est qu'on emploie une graphie ou une autre. Autrement, le lecteur ne sait jamais à quoi s'en tenir sur la véritable forme des vocables étudiés.

Or, M. Dionne ne donne que très rarement la prononciation des mots du parler populaire canadien-français. Comment se prononcent *aillis, ayau, impeacher, boudle, reprint, bouskey, habeçon*, etc. ? Il faudrait citer tout le *Lexique*. Car, les rares essais de transcription phonétique tentés par l'auteur sont tels qu'il est impossible de s'y fier. Ainsi, il semble bien qu'il a voulu marquer le son *œ* par le signe composé *eu* ; car il écrit : « **debater**, *débéteur* » ; « **bus**, *beuce* » ; etc. (V. pp. 199, 259, 654, 584, etc., etc.) Cependant, ce même son, *œ*, est ailleurs transcrit par *o* : « **Bacon**, *bék-onne* », etc., tandis que plus loin le signe *o* traduit le son *ò* : « **bun**, *bonne* » ; « **rough**, *roffe* » ; « **dull**, *dol* » ; etc. Mais il y a plus encore : ce même signe *eu*, qui déjà sert à marquer le son *œ*, lequel est parfois transcrit par *o*, est aussi employé pour traduire le son *ò* : « **Buck-board**, *beuke bòrde* » ; « **blood**, *bleude* » ; etc.,—de telle sorte que M. Dionne arrive à figurer la prononciation de **buttercup** par *beutteurkeupe* !

Comment se reconnaître dans ce mélange ?

V. M. Dionne a tenté de faire quelques rapprochements—avec peu de précision, nous l'avons vu—entre les mots canadiens et les formes du vieux français ou des dialectes d'oui ; mais il n'a pas souvent poussé plus loin ses remarques sur l'étymologie. Je ne l'en blâme pas ; je lui en fais mon compliment. Mais il s'est, encore trop souvent, risqué dans des remarques hasardeuses sur l'origine des mots.

Page 31 :

**Après**, prép.

—. . .

Après vient-il de *pressus*, serré contre, ou du sanscrit *parà*. en arrière, et *param*, ensuite ?

Pourquoi cette question ? Croit-on poser là un problème que la science n'a pas encore résolu ? M. Dionne sait, comme tous ceux qui ont un peu étudié la formation des mots français,

qu'*après* est une forme extensive de *près* (*à* + *près* → *après*), que *près* vient du latin *pressus*, et que le grec *parà* n'a donné au français que le préfixe *para*.

Page 115 :

**Caler**, v. n. et a.

—...

En France, *caler* signifie avoir peur. Ex. Tu *caleras* quand il faudra te battre. *Caler* peut venir de *cale, calotte*. Brantôme parle de la cale ecclésiastique, béguin ou coiffe de soie que les hommes portaient sous le chaperon (camail).

Pourquoi faire intervenir ici Brantôme ? *Cale*, au sens de coiffure, bonnet, calotte, se trouve encore dans tous les bons dictionnaires.

Et ce mot n'a aucun rapport avec le verbe populaire *caler*, qui n'est qu'une déformation de *caner*.

Page 134 :

**Charabia**, n. m.—Langage bizarre, incompréhensible. Ce mot, d'après Perquin de Gembloux, vient de Skarabiad, ville d'Arabie, qui donna son nom aux Sarrasins. *Charabia* se trouve dans Larousse.

*Charabia* se trouve même dans le *Dictionnaire Général*, et l'Académie l'a admis en 1878 ! Ce mot vient de l'espagnol *algarabia*. (Voir Darmesteter.)

Page 349 :

**Ganif**, n. m. Ce mot doit venir de *knife*, couteau.

*Canif* vient du nordique *knifr*. (V. le *Vocabulaire synthétique* de Grimblot.) Mais en quoi l'étymologie par l'anglais *knife* ou par le nordique *knifr* peut-elle intéresser la forme canadienne *ganif* ?

Page 381 :

**Hucher**, v. a.

—Appeler de loin... Ce mot vient de *huchet*, cornet qui sert à appeler les chiens de chasse.

Or, *huchet* apparaît dans la langue deux ou trois siècles après *hucher* ; (V. Edgren's *Word Book*, et *le Dict. Gén.*) ; j'aime donc mieux croire, avec Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, que c'est au contraire *huchet* qui est dérivé de *hucher*, et avec les mêmes auteurs, que *hucher* vient du latin populaire **huccare*, de *huc* (=ici).

Page 549 :

**Rancuneux**, n. et adj.

—Rancunier... Nous lisons dans le *Courrier de Vaugelas* : « Le suffixe *eux* est plus fréquent que le suffixe *ier* pour la raison qu'en latin *us*, d'où vient *eux*... »

On sait avec quel soin il faut examiner, avant de les adopter, les étymologies données par M. Martin dans le *Courrier de Vaugelas*—collection des plus précieuses à d'autres points de vue. Le suffixe *-eux* ne vient pas de *us*, mais du suffixe *-osus*. La désinence *us* n'est pas un suffixe.—*Rancuneux*, du reste, est français. (V. le *Dict. Gén.*)

Page 636 :

**Tôle**, n. f.

—Sou. Il existait autrefois, à Québec, des sous taillés dans des feuilles de tôle. C'est avec ces sous que les habitants payaient les barrières. D'où le mot *toll gate*.

Ainsi, le mot anglais *toll*, qu'on a toujours tiré de l'anglo-saxon *toll*, (= taxe), viendrait du français *tôle* en passant par les anciens sous de Québec ! C'est merveilleux ! Mais on trouve *toll* dans l'anglais du XIII$^{e}$, du XIV$^{e}$ et du XV$^{e}$ siècle. (Stratmann's *Odd English Dict.*).... Les sous et les barrières de péage devaient être rares, à Québec, avant 1608 !

Page 305 :

**Etriver**, v. a.

—Gouailler, taquiner. Ce mot semble venir de l'islandais *strid*, qui signifie *guerre, attaque*, ou mieux de l'anglais *to strive*, disputer, gourmander.

Il faudrait dire cela aux étymologistes anglais qui font venir (*to*) *strive* du vieux français *estriver* ; et aux étymologistes français, aussi, qui tirent *étriver* ( ← *estriver*) du germanique *striban*.

Page 297 :

**Equipet**, n. f.

—Petit compartiment dans un grand coffre, où l'on dispose les menus objets. Probablement du mot *éclipèque*, qui, en France, veut aussi dire *tiroir latéral d'un coffre*.

J'aurais cru que le mot canadien *équipet* venait du mot français *équipet* ! Simple extension de sens d'un terme de marine.

Etc., etc., etc.

VI. Un glossaire dialectologique peut encore avoir une certaine valeur comme simple nomenclature de mots usités, comme vocabulaire d'un peuple.

Sans doute, une nomenclature n'est vraiment utile que si elle est accompagnée d'une notation phonétique ; mais il est parfois possible, en interrogeant des sujets autochtones, de trouver la prononciation des mots, et d'utiliser des listes d'ailleurs bien dressées.

Sans doute, encore, un relevé lexicologique est d'autant plus important qu'il est plus riche, qu'il renferme plus de mots. Mais un auteur, retenu dans une bibliothèque par les fonctions de sa charge, ne peut explorer un pays grand comme notre Province ; des vocables, des acceptions lui échappent ; parce qu'il ne les connaît pas, il peut croire que certaines expressions, signalées dans des ouvrages publiés avant le sien, ne sont plus usitées. Par exemple, il écrit (p. 7) :

**Acertainer**, v. a.—Certifier. Mot vieilli, et dont l'usage semble disparu ici.

Cependant ce mot a été relevé par les correspondants de notre Comité d'étude, dans les comtés du Lac-Saint-Jean, de Missisquoi, de Montmagny, de Témiscouata, etc.

M. Dionne ne pouvait évidemment pas instituer, sur chaque mot, une enquête comme la nôtre. Il était seul, et nous avons près de deux cents correspondants, qui nous envoient de toutes les parties du pays des observations soigneusement contrôlées. Si M. Dionne avait fréquenté nos réunions et pris part à nos travaux, il aurait pu profiter, non seulement de ce qui a paru dans le *Bulletin*, mais aussi des riches matériaux qui sont dans nos archives. Au lieu de 641 mots avec 842 acceptions dans la lettre A, par exemple—en comptant les mots français qu'il admet y avoir notés—il aurait pu enregistrer 883 mots et 1160 acceptions, qui sont sur nos fiches. Et il en eût été de même pour les autres lettres. Ainsi, dans la lettre G, M. Dionne a 444 mots avec 543 acceptions ; il aurait trouvé chez nous 480 mots et 667 acceptions. Etc.

Je ne prétends pas qu'un vocabulaire doive relever tous les mots d'une langue, pour valoir quelque chose. Mais, quand on en a fait un auquel il est facile d'ajouter, on ne laisse pas dire dans une préface que c'est « un dictionnaire aussi complet que possible » (p. VIII), et qu'on a « fixé dans un véritable monument le vocabulaire du Canadien français ». (p. XIX) [1]

Cependant, je trouve que M. Dionne a suffisamment emprunté, que même il a pris à ses devanciers un trop grand nombre de mots ; et, loin de lui reprocher d'avoir fait un lexique incomplet, je le féliciterais d'y avoir fait entrer tant d'expressions, si vraiment ces expressions avaient été relevées par lui-même, ou si du moins il avait indiqué ses sources d'information. Mais c'est par où pèche encore l'œuvre de M. Dionne.

(1) *Préface*, par M. Raoul de la Grasserie.

En effet, en dialectologie, une observation, pour valoir, doit avoir été faite par l'auteur même ou s'appuyer sur un témoignage soigneusement contrôlé. Que vaudrait l'*Atlas linguistique*, si M. Edmont n'en avait lui-même recueilli tous les matériaux ? Quel crédit accorderait-on au glossaire de M. Dottin, si chacun de ses mots n'avait été relevé dans le Bas-Maine par l'auteur même ou par des personnes connues de l'auteur ? Quelle autorité reconnaîtrait-on au *Glossaire des Parlers de la Suisse romande*, si ses rédacteurs n'avaient soin de n'y admettre que les mots attestés au cours de la vaste enquête inaugurée il y a douze ans et qui se poursuit avec un admirable succès? Et quelle valeur pourrait-on accorder au travail de la Société du Parler français, si elle ne procédait de la même manière?........

Eh bien ! M. Dionne nous le dit lui-même, il a puisé largement dans les ouvrages de Gingras, Manseau, Caron, Dunn, Clapin, Rinfret, et dans le *Bulletin*. Tous les mots qu'il donne n'ont donc pas été observés par lui ; il n'y aurait pas grand mal, s'il indiquait ceux dont il peut attester l'emploi, mais il ne les indique pas. Par conséquent, son *Lexique* ne vaut pas comme témoignage, puisqu'il n'offre, pour un grand nombre d'articles, que l'autorité de sources que rien ne fait connaître. Comment pourrait-on s'appuyer sur M. Dionne pour affirmer que tel mot est employé dans tel sens au Canada, puisque souvent c'est sur un autre que, sans le savoir, on s'appuierait ? En citant le *Lexique* de M. Dionne, la Société du Parler français, par exemple, se trouverait peut-être à se citer elle-même.

Cependant, nous l'avons dit déjà, quelques rares articles sont suivis des lettres « Cl. » ou « B. P. F. » Pourquoi ces articles plutôt que d'autres, également empruntés ? On l'ignore. Mais, quand on copie quelqu'un, on le doit au moins copier fidèlement, surtout si l'on donne le nom de l'auteur qu'on prétend reproduire. J'ai cité un article qui montre que M. Dionne n'a pas toujours pris ce soin. En voici d'autres :

A la page 58, il marque des lettres « B. P. F. » le mot *bardatter*, comme verbe actif, avec le sens de « poser des bardeaux ». Ce n'est pas exact. (Voir *Bull. P. F. au Canada*, III, 153.)

A la page 224, M Dionne donne comme tiré du *Bulletin* (« B. P. F. »), le sens suivant du verbe *dégommer* :

—Travailler à donner à quelqu'un l'expérience qui lui *manque due* à son *manque* d'intelligence. (B. P. F.)

Nous n'avons jamais écrit cela. (Voir *Bull. P. F. au Canada*, VI, 350.) Cela n'est pas de nous ! M. Dionne n'a pas trouvé cela dans le *Bulletin* ! De quel droit nous attribue-t-il une définition que nous n'avons pas donnée ? Pourquoi, ayant fait cette phrase, dont il faut deviner le sens, et qui n'est pas française, la donne-t-il comme tirée du *Bulletin*, au lieu de la reconnaître comme sienne ?

VII. Malgré les définitions inexactes et les erreurs, le *Lexique* de M. Dionne pourrait sans doute rendre quelques services à ceux qui désirent corriger leur langage. Il servirait à attirer l'attention sur les mots qui y sont enregistrés. Mais sur chaque mot, le lecteur doit se demander s'il y a lieu de le rejeter ou si l'on peut le conserver. Car l'auteur lui même nous en avertit (p. XXII), on trouve dans son ouvrage « un certain nombre de mots et d'expressions qui ont actuellement cours en France, tout aussi librement qu'au Canada ». A dire vrai, on en trouve plus qu'« un certain nombre », mais il n'importe ! Cela serait encore utile, si les mots qui sont français étaient distingués par quelque manière de ceux qui ne le sont point.

M. Dionne ajoute :

On en retrouve quelques-uns dans Larousse, mais rarement dans l'Académie.

Il importe peu qu'un mot, s'il est français, s'il est bien venu, s'il a de la naissance, se trouve dans le dictionnaire de l'Académie. Mais ceux-là même qui ne voudraient se fier qu'à l'Académie, ne courraient-ils pas des hasards avec M. Dionne ? Lisez l'article suivant (p. 306) :

**Exactitude**, n. f.
Ce mot n'est pas encore reconnu par l'Académie. On l'a vu naître avec peine, et se conserver malgré tous les efforts contraires des puristes. Au XVIII^e^ siècle, on a mis en circulation, pour en finir, les mots *exacteté* et *exactesse*. Ils ont tous deux disparu. *Exactitude* est resté, et restera, parce que la langue en a besoin et ne peut le remplacer.

« Ce mot n'est pas encore reconnu par l'Académie, » dit M. Dionne... Cependant, s'il avait ouvert le *Dictionnaire* de l'Académie, dernière édition, volume I, à la page 692, 1^ere^ colonne, il y aurait trouvé le mot *exactitude*... Mais le *Dictionnaire* de l'Académie n'est pas dans la liste des ouvrages consultés, des *seuls* ouvrages consultés, par M. Dionne. (pp. XXI-XXIV.)

Loin de faire connaître qu'un mot relevé dans son *Lexique* est français (Voir *accoster*, *de quoi*, *diable* [1^er^ sens], *écore*,

*gagnepain*, *gagner* [1er sens], *ganache*, *gendarme*, *génie*, *godille* et *godiller*, *grippé*, etc.), M. Dionne va souvent jusqu'à faire prendre le change, en donnant comme vieillies ou dialectates, des expressions françaises et même admises par l'Académie. (V. *abîmer*, *jambette*, *tournailler*, etc.)

Pages 270 :

**Egail**, n. m.
—Rosée.... *Egail* est cité par Monet dans le même sens.

*Egail*, orthographié *aiguail*, est même *cité* par l'Académie!

Etc., Etc., Etc.

Dans ces conditions comment un *Lexique* peut-il servir à l'épuration du langage ?

Voilà pourquoi, après avoir loué le dessein de cet ouvrage, on ne peut dire de son exécution tout le bien qu'on voudrait, et que nous eussions été si heureux de lui reconnaître.

Mais il est agréable de pouvoir ajouter que M. Dionne a compilé la plus nombreuse collection de mots canadiens qui ait encore été imprimée. C'est un mérite. Bien qu'ils ne soient pas tous traités comme il faut, les vocables qu'il a recueillis sont des matériaux sur lesquels les chercheurs aimeront à travailler, et par là le *Lexique* de M. Dionne est précieux. L'auteur lui-même voudra peut-être, dans une autre édition, ajouter la prononciation des mots, donner quelque témoignage de leur emploi, vérifier les descriptions grammaticales et corriger parfois les définitions. Ce sera le complément de son travail. Espérons qu'il l'entreprendra et le mènera à chef. Il a trop fait déjà pour s'y refuser.

ADJUTOR RIVARD.

# UN ROMAN DES TEMPS MESSIANIQUES (1)

---

Comme l'indique le titre, il s'agit d'un roman historique où l'auteur mêle la fiction à l'histoire des temps contemporains du Christ et aux évangiles.

L'ouvrage contient cinq grandes divisions où court le fil léger d'une idylle comme pour relier entre elles les considérations philosophique et en diversifier l'intérêt. Cela sans doute va jusqu'au mariage à la fin, comme le ruisseau va à la mer, mais l'intention véritable, au fond, c'est le Messie, et sa doctrine mise en opposition à celle du judaïsme et du paganisme anciens.

Aborder de front pareil thème, je ne sache pas qu'on l'ait fait jamais dans cette forme. On ne le trouvera ni dans le *Rayon* ni même dans *Ben Hur*, où il est assez vraisemblable que M. Routhier néanmoins a conçu l'idée du *Centurion*. L'abbé Coubé vient, toutefois, de faire paraître « un roman qui se déroule en Palestine, autour de la mort du Sauveur et dont Notre-Seigneur lui-même est le héros ». C'est ainsi que l'annonce le dernier numéro des « Dimanches chez soi » de l'Univers. Peut-être ce nouvel ouvrage, puisque le Christ en est la figure centrale, serait celui qui se rapproche le plus du roman canadien. On lit à travers les éloges que lui accorde M. François Veuillot que ce livre, « Ames Juives », du célèbre abbé n'est pas sans reproches. Il a le tort peut-être qu'a relevé Emile Faguet en parlant de Montlaur : des écrivains comme M. St-Pierre, M. St-Luc, et M. St-Jean, dit le critique, ont passé par là, ce qui, en effet, est bien un peu ennuyeux. Je ne sais, mais il appert en tout cas que si le roman de l'abbé Coubé n'est pas sans défaut, il n'est pas non plus sans mérite et, en justice, il faut en dire autant de celui de M. Routhier.

Certes, la difficulté de composer un pareil livre nous paraît extrême, surtout extrêmement délicate. L'on conçoit de quelle

(1) *Le Centurion*, par A.-B. Routhier. Québec (L'Action Sociale ltée) 1909, in 8°, 19c. 5 + 13c., 461 pages.

circonspection il faut user pour jeter dans un cadre aussi rigoureux que le récit des évangiles, des événements et des faits, des personnages, des pensées qui s'y ajustent et l'étendent.

Notre écrivain canadien imitant des exemples déjà célèbres, a voulu s'y essayer, et c'est déjà un grand honneur.

Du reste les Écritures et les choses de religion, tout ce qui touche de près au problème angoissant de la destinée humaine aura toujours le don de tenter les meilleurs esprits. Notre auteur trouvait dans cette étude non seulement à satisfaire une inclination naturelle, mais il lui était donné de faire revivre en lui le souvenir de ces lumineux pays d'Orient si propres à captiver les âmes et dont l'œil rêve même sans les avoir jamais comtemplés. Aussi fait-il bon de suivre le pélerin des saints lieux, épris des évangiles et sentant leur beauté grave, cherchant à découvrir les contrastes ou les analogies d'un temps où s'accomplit le plus grand des drames de l'histoire ou de l'humanité.

L'écrivain a visité la Judée ; de là les descriptions qui abonnent et ne sont certes pas le moindre attrait du *Centurion*. Mais il y a plus : l'ouvrage a de la composition ; les idées sont justes ; elles se tiennent, et la narration se déroule partout avec aisance.

Dans ce livre, probablement le meilleur que M. Routhier a publiés jusqu'ici et qui suppose un travail considérable, il y a cependant des défauts. L'écrivain, tout imprégné des façons de sentir et de penser de notre temps—comment pourrait-il ne pas l'être ?—ne s'est pas suffisamment défié de sa plume au cours du récit. Ses personnages causent tout comme ceux de notre époque et, ce qui plus est, comme ceux de notre pays. Ils ont le même accent, le même ton, la même manière de dire, j'allais dire les mêmes clichés, et cela sonne singulièrement sur des lèvres qui parlent de l'antiquité. Sans doute le convenu touche à l'affectation et c'est un défaut qu' « Ames juives » a évité, ce dont M. Veuillot le félicite ; mais encore faut-il peindre un peu dans le ton, avec les draperies et le dessin du temps, si l'on veut faire œuvre d'art. Il n'aurait donc pas déplu que *le Centurion*, j'attendais cela de lui, revêtît d'avantage la gravité solennelle, les révérences du style biblique, telles qu'on les rencontre parfois dans le *Rayon*, mais surtout dans *Ben Hur*, où Wallace en a laissé un modèle si exquis. Dans le même ordre de choses, les vues, les idées accusent quelquefois encore une mentalité qui dépasse celle de l'époque où

parlent les acteurs. Il arrive qu'au lieu d'entendre les personnages, de les voir agir, c'est l'auteur qui est en scène, c'est lui qu'on entend et qu'on voit, l'auteur des « Causeries du Dimanche».

Enfin, je me demande, sans y avoir peut-être pensé assez longuement, si la figure du monde antique est suffisamment mise en relief, soit dans Onkelos, soit dans Caïus, soit dans Camilla, etc. L'écrivain a-t-il créé des types ? Qu'a-t-il fait d'Athènes et de Rome ? Autant de questions qu'au snrplus je ne fais que poser, en attendant que la critique vienne mettre au point et *le Centurion* et mon article.

Chose qui plaît, c'est le soin qu'a pris l'écrivain de plier rigoureusement la fiction au sens évangélique. Les citations arrivent toujours justes et le lecteur se sent à l'aise en cheminant dans la compagnie d'un voyageur aussi sûr, à travers le démêlé des lieux, des personnages qui disputent et passent sur la scène.

*Le Centurion* a déjà été loué avec chaleur, pour ne pas dire avec lyrisme, de la part de certaines gens auxquels l'on attribue une haute compétence. Il a été, ce qui n'est pas moins flatteur, honoré des suffrages de Rome. Peu de livres ont reçu, dès l'abord, un accueil aussi chaleureux.

Enfin, l'on nous apprend qu'à cette heure même il se traduit en italien.

Au revers de la première page, nous lisons que l'auteur est à son quatorzième volume et que trois autres sont en préparation. M. Routhier a eu des critiques souvent acerbes, presque des ennemis, ce qui est assez bon signe. Personne n'a songé à lui contester du talent et une carrière laborieuse. Tout en remplissant un rôle important dans la magistrature, il n'a jamais laissé de s'occuper d'études sociales ou littéraires et, sous ce rapport, il est un modèle à imiter. Le culte des Lettres et des Arts, l'étude des problèmes sociaux, loin de nuire à ceux qui remplissent des fonctions élevées, ne peut que contribuer à les en rendre dignes. Le juge Routhier doit à sa culture générale d'avoir su remplir sa charge et représenter à l'occasion ses concitoyens avec une distinction rare, et il faut louer sans réserve cette activité de l'esprit qui fait qu'après avoir travaillé il travaille encore et sait si noblement employer ses loisirs.

J.-E. PRINCE

# LES LIVRES

N.-E. Dionne. *Pierre Bédard et ses fils.* Québec (Laflamme & Proulx), 1909, in-8o., 19c. × 12c. 5, XVI + 272 pages.

L'infatigable écrivain commence la publication d'une *Galerie historique,* qui se composera de 8, et peut-être de 12 volumes ; « monographies et biographies tirées de notre histoire ».

Le premier volume est consacré à Pierre Bédard, le fondateur du *Canadien,* et à ses quatre fils. Puis, viendront « des souvenirs politiques de l'année 1834 » sous le titre *les Trois Comédies du statu quo* ; une *Histoire de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*; une étude sur *l'Œuvre de Mgr de Forbin-Janson* ; etc.

Les sujets sont variés et bien choisis pour attirer l'attention. La biographie de Pierre Bédard, en particulier, et le récit de ses luttes, intéresseront vivement le lecteur.

---

Ernest Gagnon. *Le Fort et le Château Saint-Louis.* Montreal (Beauchemin) 1908, in-16, 24 c. × 16 c., 265 pages.

Troisième édition de la belle étude de M. Ernest Gagnon sur le vieux fort et le Château Saint-Louis de Québec.

---

René Ghil. *De la Poésie scientifique.* Paris (Gastein-Serge, 17, rue Fontaine), 1909, in-12, 65 pages.

M. Ghil est resté fidèle aux théories symbolistes, et à la doctrine de la *Poésie scientifique,* quand plusieurs autres, qui furent des novateurs, sont revenus aux principes de la poétique française plus ou moins rajeunie. M. Ghil a toujours continué la campagne. Dans ses vers, il s'est appliqué à lui-même « la règle qui ressort de sa doctrine », et il a « tendu, selon toutes les puissances accrues de culture qui étaient en lui, à l'art le plus complexe et le plus complet », dit-il. Son nouveau livre, en prose, est un exposé de sa méthode, une défense de sa doctrine, un récit des luttes livrées pour la rénovation de la poésie française.

Nous sommes de ceux qui ne croient pas à une rénovation poétique par le « symbole », non plus que par ses variantes,

« Instrumentation verbale », « Poésie scientifique », « Impulsionnisme », etc. Nous n'avons jamais compris les vers des décadents, et leur prose même nous paraît bien tourmentée. Tout de même, le mouvement que continue M. Ghil est encore intéressant, et il faut admirer le courage et le talent que l'auteur d'*En méthode à l'Œuvre* apporte à la défense de sa doctrine.

---

FLORIAN-PARMENTIER. *Déserteur ?* Paris (Gastein-Serge), 1909, in-8°, VII+ 370 pages.

Roman audacieux, où le problème militaire et social, en France, est étudié avec une grande pénétration psychologique.

C'est un livre d'un réalisme vigoureux, parfois excessif. L'auteur met à nu des plaies repoussantes, mais c'est pour y appliquer un fer rouge. Il n'écrit pas pour tout le monde; il n'écrit pas pour nos lecteurs. Heureusement, l'état social qui peut rendre utiles des livres de ce genre, n'est pas encore le nôtre.

---

G. DEMNIA. *Le Voyage d'Afrique.* Paris (Gastein-Serge) 1908, in-16, 202 pages.

Des vers sur l'Afrique, des vers enthousiastes, de beaux vers assez souvent. Parfois aussi, un peu trop de recherche dans les mots, comme dans l'endroit où M. Demnia parle du « *vrombissement* des tramways électriques, » et dans les rimes, comme dans le sonnet où il fait s'accorder l'*Islam*, *Abraham*, *tam-tam* et *ad Dei gloriam* ! Et surtout, quelques images trop vives d'une Afrique trop libre.

---

PASCAL POIRIER. *Des Acadiens déportés à Boston en 1755.* Ottawa, in-8e, 56 pages.

Navrant épisode du *Grand Dérangement*. Le peuple acadien, dit très bien M. Poirier, est « un peuple de douleur ». On pleurera longtemps encore sur ses malheurs.

Cette plaquette est un tirage à part d'une étude publiée dans les *Mémoires* de la Société Royale, 1908, pp. 125-180.

---

P.-H. GAHISTO. *Philéas Lebesgue.* Roubaix (Édition du *Beffroi*, 4, rue de la Rondelle), 1908, in-16, 80 pages.

Notes biographiques, et surtout analyse critique de l'œuvre de M. Philéas Lebesgue.

Je ne connais de celui-ci que l'*Au-delà des Grammaires*, ouvrage intéressant, mais qui n'a pas la précision qu'on désirerait et qui paraît assez souvent aller vraiment trop au-delà de la grammaire.

Quant à M. Gahisto, il a sans doute pour tous ceux qui travaillent « au cœur des provinces » un goût très vif, et fort louable ; mais il va peut-être un peu loin dans la louange.

---

Nous regrettons de ne pouvoir rendre compte dans ce numéro du *Bulletin* de plusieurs ouvrages reçus. Entre autres, nous aurions aimé à parler tout de suite de l'*Étude*, déjà signalée, de M. Geddes, et des Mémoires du *Congrès international pour l'extension et la culture de la Langue française* (2e session, septembre 1908). Nous sommes obligés de renvoyer à un autre numéro l'examen de ces ouvrages. Nous tenons à rappeler, cependant, que le volume des Mémoires du *Congrès* se trouve chez notre éditeur-dépositaire, M. Honoré Champion, et qu'on peut se procurer l'*Étude* de M. Geddes à la maison Schœnhof (128a, rue Tremont, Boston).

ADJUTOR RIVARD.

---

Notre ami et collaborateur, M. Gustave Zidler, le poète français du Canada, avait présenté à l'Académie, sa *Terre divine* et ses *Deux Frances*. L'Académie lui a décerné le prix de poésie, fondé par François Coppée. En faisant part de cette heureuse nouvelle aux lecteurs de l'*Événement*, M. J.-E. Prince écrivait, le 31 mai dernier :

« Québec n'a pas oublié, sans doute, ce recueil de poèmes tirés de l'histoire du Canada *les Deux Frances*, et que l'écrivain publia au moment où l'on célébrait les fêtes du Troisième Centenaire. Or, ce volume qui parut alors, est le même qui, joint à la *Terre divine*, vient de mériter les suffrages académiques. Nous en sommes d'autant plus flattés que la matière des deux livres se confond pour ainsi dire en une seule par la nature des sujets qui y sont traités et par l'inspiration. Ce sont tous des poèmes adressés à des foyers communs qui nous sont chers. La terre divine de France et celle du Canada ont des gloires communes. Dans le premier recueil, le poète dit ces choses familières auxquelles l'âme s'attache : les chemins, les champs, la cité et les

rivages de l'ancienne mère patrie et, dans le second, il célèbre le père de *la Nouvelle France*, il dit la *Prière du Canadien français*, il chante Montcalm, la *Canadienne*, l'*Érable*.

« L'Académie avait déjà couronné un volume de M. Zidler, *le Livre de douce vie*, l'un des ouvrages de prédilection du poète. Nous sommes heureux que la *Terre divine*, où une si noble poésie est mise au service du patriotisme, ait eu son tour. Mais nous sommes touchés en particulier de l'intention de l'auteur. Le rapprochement des deux volumes, qui, désormais, ne peuvent plus aller qu'ensemble, figure bien celui des deux pays, chantés par le poète ami des Canadiens.»

---

GUY DE CHARNACÉ. *Essais de psychologie intime.* Paris (Nouvelle Librairie Nationale), 1909, in-16, 344 pages.

L'auteur de ce livre en corrigeait les dernières épreuves lorsque la mort vint le surprendre. C'est un vieillard octogénaire, qui laisse à ses enfants et à ses petits enfants ses pensées intimes sur des sujets variés qui touchent à la sociologie, à la politique, à la morale, aux arts. Le marquis de Charnacé est le survivant d'une génération disparue, qui juge avec un esprit souvent piquant des choses d'aujourd'hui. Les traditions royalistes et catholiques qu'il a reçues de ces ancêtres et auxquelles il est resté fidèle se retrouvent dans ses jugements, présentés sous la forme de causeries sincères et toujours agréables.

S.-A. L.

# REVUES ET JOURNAUX

---

*Les Relations commerciales entre la France et le Canada*, par M. G. Lecarpentier (*Revue pour les Français*, Paris ; 15 février.)

*Convention commerciale franco-canadienne.* (*Bibliographie de la France*, 5, rue des Grands-Augustins, P. ; 23 avril.

---

*Suggestive comparaison*, par M. Alfred Ansart. (*Le Nouvelliste*, Amiens ; 6 mai.)

L'enseignement en France et au Canada. Comparaison qui n'est pas à notre désavantage. Loin de là !

---

*La Picardie au Canada*, par M. Ansart (*Le Nouvelliste*, Amiens ; 8 mai.)

Que la Picardie peut revendiquer comme une de ses plus pures illustrations l'un des fondateurs de la Nouvelle-France, Jean-François de la Roque, seigneur de Roberval et de Bienfay, issu d'une acienne famille du Vimeu. François Ier appelait Roberval « Petit Roy du Vimeu ».

---

*La Colonisation française au Canada*, par M. X. Dulac. (*Express de l'Ouest*, Nantes ; 17 mai.)

Raisons d'espérer, et conditions de succès des colons français au Canada.

---

*Canada et Canadiens*, par M. Georges Cazal. (*La République*, P. ; 23 avril.)

Compte rendu analytique du livre publié, sous le même titre, par M. le docteur Adrien Loir (Guilmoto, Paris.)

---

*La langue française et les médecins français au Canada*, par J. (*Le Bulletin Médical*, 31, Quai Voltaire, P. ; 21 avril, pp. 372-374.)

D'après le livre du docteur Loir.

*Les Canadiens français*, par M. L. Sachs. (*L'Action*, 11, rue des Petits-Champs, P. ; 25 avril.)

La population de race française s'accroît au Canada, où elle garde fidèlement l'idée française et perpétue la langue de la mère patrie.

L'article de M. Sachs a été reproduit dans *le Siècle* du 7 mai, et dans *la Justice* du 8 mai (sans signature).

---

*La Vérité sur le Canada.* (*L'Indépendance bretonne*, St-Brieux ; 16 avril).

Extrait de l'article, déjà signalé, de M. J.-E. Vignes, paru dans la *Grande Revue* du 10 avril, sur la *Légende canadienne.*

Savez-vous ce qui arrive aux Français émigrés au Canada ?... « Hélas ! dit M. Vignes, les effets de la légende sont trop faciles à constater ; combien de désillusions ! combien de ruines ! que de tortures morales et physiques ! que de misères sans nom ! que de morts ! que de suicides !... » N'est-ce pas navrant ?

*Le Flambeau*, de Besançon, reproduit un autre passage du même article, dans son numéro du 18 avril.

A. R.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(*Suite*)

**Éditorial** (*ẹditòryàl*) adj. et s. m.

1° adj. || Qui émane de la direction d'un journal ou d'une revue.

2° s. m. || Article éditorial, article de fond.

Fr. Lar. enregistre ce néologisme tiré de l'anglais.

**Édrageonner** (*édrajòné*) v. tr.

|| Enlever les drageons, les pousses qui naissent de la racine d'un arbre, d'un arbuste ; châtrer. *Ex.* : *Édrageonner* du tabac.

Fr.-can. (Voir *échetonner*).

**Effalé** (*efàlé*) part.

|| Décolleté, débraillé, dépoitraillé.

Dial. *Effaler* = depoitrailler, Bas-Maine, Dottin.

**Effardocher** (*efàrdòcé*) v. tr.

|| Essarter, couper les broussailles.

Fr. *Essarter* = défricher un sol couvert de bois, de broussailles, Darm.

Fr.-can. On dit *sarcler, raser* et *effardocher*, pour enlever les broussailles et les jeunes arbres, avant de faire la coupe du bois de haute futaie. C'est enlever les *fardoches*.

**En effette** (*ãn efèt, én efèt*) loc. adv.

|| En effet.

**Efficher** (*eficé*) v. tr.

|| Effilocher.

Fr.-can. Voir *échiffer*.

**Effieller** (*efyelé*) v. tr.

|| Rendre malade à force de travailler, ou par une tension trop forte des muscles.

Dial. *Effiellé* = exténué de fatigue, Normandie, Maze.

Fr. *Effiler* = par ext., épuiser de fatigue, Darm.

**Effioler** (*efyòlé*) v. tr.
|| Syn. d'*effieller*.

**Effilande** (*efilã:d*) s. f.
1° || Effiloche. *Ex.*: Une robe toute en *effilandes*.
2° || Petit éclat de bois qui se termine en pointe.
3° || Filandre, fibrille coriace dans la viande.

**Effilander** (*efilãdé*) v. tr.
|| Effilocher.

**Effiler** (*efilé*) v. tr.
|| Affiler. *Ex.*: Couteau bien *effilé*.
DIAL. *Id.*, Bresse, GUILLEMAUT.
VX FR. *Id.*, LACURNE.

**Effouêrer (s')** (*s efweré*) v. réfl.
|| S'affaler. (Cf. *foire*.)

**Efforts** (*efò:r*) s. m. pl.
|| Déchets de poissons (têtes, entrailles, etc., qu'on enlève en préparant le poisson pour la salaison).

**Effrayamment** (*efreyàmã*) adv.
|| Effroyablement, d'une manière excessive, prodigieuse. *Ex.* Il dépense *effrayamment* = il dépense effroyablement.
FR. *Effrayamment* = d'une manière effrayante, de nature à effrayer, à frapper de frayeur. — *Effroyablement*: d'une manière excessive, DARM.

**Effrayant** (*efreyã*) adj.
|| Extraordinaire. *Ex.*: Il court avec une vitesse *effrayante* = extraordinaire.
FR. *Effrayant* = qui est de nature à effrayer, DARM.

**Effrayant (c't')** (*s t efreyã*) loc. adv.
|| Beaucoup, extraordinairement. *Ex.*: C'est beau, *c't'effrayant* = c'est beau extıaordinairement.
FR.-CAN. On dit aussi : « C'est beau *effrayant*. »

**Effreyabe** (*efreyàb*) adj.
|| Effroyable.
DIAL. *Idem*, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

**Effrondement** (*efrõdmã*) s. m.
|| Effondrement.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

# SARCLURES

---

Ceci n'est pas une *sarclure*, mais une note pour appeler l'attention sur le dernier Rapport des Fermes d'expérimentation, publié par le ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

Nous avons dû souvent passer le sarcloir dans les publications de ce ministère. L'un de nos collaborateurs, Antoine, y relevait, chaque année, un grand nombre de fautes, et des plus ridicules.

Nous sommes heureux de constater que le rapport qui vient de paraître est écrit d'autre sorte. Nous ne pensons pas que tout y soit parfait ; mais il y a, dans la langue du traducteur, une amélioration telle que le *Sarcleur* n'a plus guère à s'en occuper.

Dans une note communiquée aux journaux, il est dit : « Écrits dans une langue claire, et par des hommes du métier, ils ne mériteront plus (les *Rapports des Fermes*, etc.), croyons-nous, les critiques dont les publications de ce genre ont *trop souvent* été l'objet dans le passé.»

*Trop souvent*, en effet, ces *Rapports* ont prêté à la critique ; mais ce n'est pas *trop souvent* qu'on les a critiqués. Si on ne les avait point critiqués, peut-être seraient-ils encore aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, un ramassis de barbarismes et de solécismes.

On a dû s'apercevoir qu'avec des traducteurs compétents, il n'était pas plus difficile de parler français qu'iroquois, et que cela ne prenait pas plus de temps. En effet, il paraît que, pour la première fois, la version française a été imprimée et publiée en même temps que l'anglaise.

Il faudrait maintenant que la *Gazette du Travail* suive ce bon exemple.

La *Gazette du Travail* coûte 3 sous le numéro. C'est d'un bon marché ridicule. Pour trois sous, vous pouvez vous procurer, chaque mois, 158 pages de fautes de français.

Jugez-en :

« The N. B. Wire Fence Co. renseigne une saison fructueuse, votant un dividende de 10°/ₒ, à part l'agrandissement de l'usine.»

« Les charpentiers, menuisiers, pompiers et macons ont été actifs, avec les peintres occupés.»

« Les ébénistes ont été en activité ; les bourreurs occupés ; les vernisseurs et les polisseurs stables, les carrossiers inactifs, et les tonneliers actifs. »

« La température étant idéale et tempérée.... » « Tout fait présager une bonne campagne du batiment. »

Ces phrases ne sont pas prises ici et là : elles se trouvent toutes dans une seule page, la page 693 de l'un des derniers numéros de cette extraordinaire publication.

Il y en a 158 pareilles.

A 3 sous, c'est pour rien.

***

Voici du macabre :

« A l'heure qu'il est, messieurs les *gardes de chasse* de Lotbinière, Nicolet, Drummond, peuvent sans trop de *trouble*, trouver de l'orignal mort et du chevreuil *mort aussi* dans plusieurs endroits (j'entends sur les tables), même dans Yamaska où il n'y a pas de garde-chasse, *l'ayant destitué* par économie dit-on, car il avait un salaire de $25.00 par an. Ces faits sont absolument conformes à la vérité. »

Nous ne doutons pas que cela soit la vérité pure. Donc, ayons pitié des orignaux, des chevreuils, et des gardes-chasse ; mais, de grâce, n'oublions pas la syntaxe. Si l'on n'y prend pas garde, on la trouvera morte, elle aussi, sur la table de quelque journaliste.

***

Et voici du lyrique :

« La mélodie plaintive et sainte fut rendue, à l'unisson, comme les âmes vibrant le même chant de regret et de sanglot !..... Ah ! cette voûte d'église, sur ce sol régénéré par le zèle de son saint prêtre, ces orgues frémissantes, ces cloches tintant, sonnant les dernières douleurs des âmes amies, de près ou de loin, tout cela étalait un tableau de douleur qu'il est impossible de définir. »

Une *mélodie rendue comme des âmes*, ces mêmes âmes *vibrant un chant*, et ce chant qui est un *chant de sanglot* ; puis une *voûte*, des *orgues* et des *cloches* qui *étalent un tableau de douleur*....

Tout cela va à un tel point qu'il est impossible de le critiquer.

LE SARCLEUR.

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

# TABLE DES MATIÈRES

## PAR NOMS D'AUTEURS

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## DES MOTS ÉTUDIÉS

**Nota.**—Les mots en **caractères gras** sont tirés du *Lexique canadien-français* ; les mots en *italiques*, des articles de MM. les abbés É. Chartier, V.-P. Jutras, C. Roy, H. Simard.

*a* indique que le mot se trouve dans les *Anglicismes* ; *s*, dans les *Sarclures* ; *r*, dans les *Questions et Réponses*.

Les chiffres renvoient aux pages de ce volume.